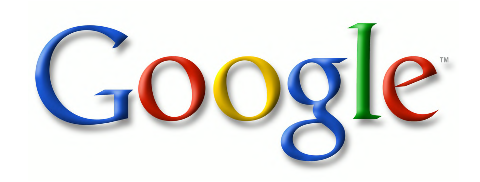








IL A ÉTÉ TIRÉ A PART

Vingt exemplaires sur papier de Hollande, numérotés
à la presse 1 à 20

EXEMPLAIRE N° 12

LE PRINCE IMPÉRIAL

(NAPOLÉON IV)

PAR

LE COMTE D'HÉRISSON



PARIS
PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR
28 *bis*, RUE DE RICHELIEU, 28 *bis*

1890

LE PRINCE IMPÉRIAL

CHAPITRE PREMIER

Deux lettres du prince Napoléon-Louis Bonaparte. — Miss Emely Rowles. — Les princesses Wasa et Hohenlohe. — Mlle de Montijo. — Un anglomane. — Le salon de la comtesse de Laborde. — Comment l'esprit vient aux filles. — Le chemin de la chapelle. — Tout ou rien. — Comment le mariage fut décidé. — Loyauté de l'Empereur.

Le 5 juin 1834, le prince Napoléon-Louis Bonaparte, futur Napoléon III, écrivait au comte de Saint-Leu, son père :

Mon cher papa,

Depuis que je ne vous ai écrit, la mort du père de Mlle P... a changé un peu mes projets de mariage, car, puisque jusqu'à présent je ne connais aucune des personnes qu'on me propose, je ne fais attention qu'aux convenances et nullement aux affections, qui ne peuvent se manifester que lorsqu'on s'est vu de près : donc les avantages que je trouvais dans l'alliance que je désirais contracter n'existent plus, et que (*sic*), si je veux persister dans mes vues matrimoniales, ce que j'ai de mieux à faire c'est de jeter mes vues sur *Mlle de Padoue*. Vous me ferez grand plaisir de me répondre à ce sujet et de me donner votre avis, quoique je ne sois pas très pressé de

me marier. Je vous envoie ci-joint la copie d'une loi que le gouvernement vient de faire passer et qui est évidemment faite contre *nous*, car elle coupe court à toutes les réclamations que ma famille pourrait faire au sujet des dettes que le gouvernement français a envers elle. Je crois que, dans cette circonstance, si l'on tient à pousser son droit, il n'y a qu'à entamer un procès au gouvernement. Malheureusement on n'a pas su plus tôt cette loi, qu'on a fait passer sans éclat, afin qu'on n'y prît point garde.

J'ai reçu une lettre de Charlotte, et je vais lui répondre.

Comme ma santé n'est pas très bonne depuis un mois, j'irai bientôt passer un mois aux eaux de Baden près Zürich.

Adieu, mon cher papa.

Recevez l'assurance de mon sincère attachement.

Votre tendre et respectueux fils[1],

NAPOLÉON-LOUIS B...

Arenenberg, ce 5 juin 1831.

Ce n'est que l'année suivante, en 1835, qu'il fut publiquement question de mariage pour le prince Louis-Napoléon.

Le Prince avait alors vingt-sept ans et habitait en Suisse avec sa mère, la Reine Hortense, non le château, mais la jolie villa d'Arenenberg. Le bruit s'était répandu, comme se répandent la plupart des bruits mondains, sans grand fondement, que le prince allait épouser la Reine Dona Maria de Portugal. Non fâché d'attirer l'attention en démentant par la voie de la presse l'annonce d'un mariage que le prince Louis-Napoléon savait impossible, il adressa la lettre suivante à un journal du pays :

Monsieur,

Différents journaux annoncent mon départ pour le Portugal, en qualité de prétendant à la main de la Reine Dona Maria.

1. *Miscellanies of the philobiblon Society*, vol. XIV, Bibliothèque Nationale, Réserve Z. 2421 + cq. 14.

Cependant, si flatté que je sois à la pensée d'une union avec une jeune, jolie et vertueuse souveraine, la veuve d'un cousin qui m'était cher, il est de mon devoir de démentir cette rumeur. Je puis ajouter que, malgré l'intérêt qui m'attache à une nation qui vient de conquérir sa liberté, je refuserais certainement de partager le trône de Portugal, si par hasard l'offre m'en était faite[1].

La noble conduite de mon père, qui abdiqua en 1810 parce qu'il trouva impossible de concilier les intérêts de la France avec ceux de la Hollande, n'est jamais sortie de mon esprit. Mon père a prouvé par un grand exemple combien la patrie est préférable à un trône étranger[2].

LOUIS-NAPOLÉON...

Puis il fut question pour le Prince d'un mariage avec sa cousine la princesse Mathilde : l'on dit, à cette époque, que le mariage n'eut pas lieu à cause de l'affaire de Boulogne[3].

Evadé et résidant en Angleterre, le prince Louis devint amoureux d'une jeune et charmante anglaise, miss Emely Rowles, qui demeurait avec son beau-père à Chislehurst, et — n'est-ce pas étonnant ? cela n'approche-t-il pas du roman ? — à Camden-House, dans la propre maison

1. Dona Maria II, reine de Portugal, fille de don Pedro Ier, Empereur du Brésil, avait épousé, en 1835, Auguste de Leuchtenberg, fils du prince Eugène de Beauharnais. Ce prince mourut l'année même de son mariage.

2. *The Marriages of the Bonapartes*. The Hon. D. A. Bingham, vol. II, Londres.

3. Le comte Horace de Viel-Castel a, dans des *Mémoires* qui jettent un triste jour sur le caractère de leur auteur, mais qui n'en renferment pas moins bien des renseignements curieux sur les hommes et les choses de son époque, écrit à la date du mercredi 16 juillet 1856 :

« Lorsque le prince Louis-Napoléon connut à Ham, où il était prisonnier, le mariage de sa cousine la princesse Mathilde avec Anatole Demidoff, toute l'affection, disons mieux, l'amour qu'il avait eu pour cette princesse si séduisante et si bonne se réveilla en lui; il se prit à pleurer amèrement et dit à Barrot :

« *Voilà le dernier et amer coup que la fortune me réservait!* »

où devait mourir, vingt-six ans après, Napoléon III.

Tout était convenu pour le mariage des deux fiancés ; la jeune fille avait reçu de nombreux présents, parmi lesquels figuraient les fourrures et d'autres objets ayant appartenu à l'Impératrice Joséphine et à la Reine Hortense.

Le mariage fut rompu, Miss Rowles ayant appris la liaison qui existait entre le Prince et madame Howard.

Miss Rowles, qui était, je l'ai dit, une charmante personne, épousa, dans la suite, le marquis Campana, qui fut impliqué, avec d'autres nobles italiens, dans la fameuse affaire du grand *Monte di pieta*. Campana fut mis en prison ; mais Napoléon III était alors empereur, et, la marquise s'étant adressée à lui pour le prier d'intercéder auprès du Pape, la détention de son mari fut de courte durée.

Il n'est pas douteux que de tendres souvenirs de jeunesse aient décidé l'Empereur à faire cette démarche. La pauvre marquise ne survécut pas longtemps à son infortune ; quant à son mari, il est mort en 1880.

Bien des membres de la haute aristocratie anglaise au courant de toutes les péripéties du mariage avorté de miss Rowles se sont demandé, après les désastres de Sedan, si le souvenir de la jeune fille n'avait pas influencé Napoléon III dans le choix de sa résidence.

S'ils l'ont cru, ils se sont trompés : Camden a été loué pour l'Impératrice, je l'ai dit dans le *Journal d'un officier d'ordonnance*, par une tierce personne, et le pauvre souverain, affaissé sous le poids de ses malheurs, traînant dans sa vessie un calcul aussi gros qu'un œuf de pigeon, a dû fort peu se soucier de cette idylle d'autrefois.

En 1847, le Prince avait voulu épouser lady Clementina Villiers[1]; la même année, mais sans plus de

1. 28 *mars* 1853. — « Diné avec Persigny, les Cowley, Fould, etc.,

succès, Mlle Burdet-Coutts, la richissime Américaine.

Aussitôt que le prince Louis-Napoléon eut été nommé Président de la République, ses partisans poussèrent à la conclusion d'un mariage princier. La grande-duchesse de Bade, née Stéphanie-Louise-Adrienne dè Beauharnais, avait trois filles :

L'aînée avait épousé le prince Wasa, qui devint plus tard général autrichien ; la seconde, le prince de Hohenzollern ; la troisième, le duc de Hamilton.

M. Delacour, ambassadeur de France à Vienne, fut chargé des premières négociations relatives au mariage de la fille du prince Wasa avec le Président de la République Française.

Le prince Wasa déclara qu'il n'y était pas opposé, mais qu'il ne ferait rien sans le consentement et la direction du gouvernement autrichien.

Quelle fut alors la politique de l'Autriche, à d'autres de le dire. Toujours est-il qu'elle fit comprendre qu'après le sort de ses deux archiduchesses Marie-Antoinette et Marie-Louise, elle n'avait aucun empressement à favoriser une alliance avec un prince français. Les choses traînèrent en longueur, et, un beau jour où M. Delacour se figurait que tout était arrangé, on découvrit que la princesse Wasa était fiancée au prince royal de Saxe.

Napoléon Ier avait empêché une princesse de Saxe d'épouser un archiduc d'Autriche, avec l'arrière-pensée

et causé longuement des affaires françaises avec Persigny. Il est très partisan de l'alliance anglaise. Il était opposé au mariage de l'Impératrice, et dit que c'est une grande faute. Ceci me rappelle un fait qui s'est passé il y a cinq ans, lorsque l'Empereur était en exil à Londres. Un jour qu'il se promenait avec moi à Berkeley-Square, il me demanda si je pensais qu'il ait quelque chance d'être accepté par lady Clémentina Villiers. Je ne pus lui donner aucun encouragement, sachant que lady Jersey avait pour lui une antipathie particulière et évitait de lui témoigner la moindre politesse. » (*Mémoires d'un ancien Ministre*, par lord MALMESBURY, page 185.)

qu'il pourrait peut-être l'épouser lui-même. Les choses avaient changé de face, et un prince de Saxe épousant une princesse autrichienne contrecarrait à son tour les projets de mariage de Napoléon III.

La façon dont avaient été conduites les négociations fut considérée comme un échec assez sérieux pour la diplomatie française. Elle se rejeta sur une princesse de Hohenlohe ; mais ici encore elle éprouva un échec. Une mère prudente voulut, avant de conclure quoi que ce soit, demander l'avis du gouvernement prussien, et tout tomba de nouveau dans l'eau[1].

C'est alors que le Président, devenu Empereur, très humilié de tous ces refus, résolut de rendre humiliation pour humiliation aux souverains étrangers, et songea sérieusement à épouser Mademoiselle de Montijo, qu'il s'était contenté jusqu'à ce moment de suivre amoureusement des yeux. Le rapprochement était d'autant plus facile, que Mademoiselle de Montijo ne cessait de se montrer aux promenades, aux chasses, aux Tuileries, à Compiègne, partout où s'était trouvé le Président de la République et où se trouvait alors l'Empereur.

Pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe, Madame de Montijo mère, qui habitait généralement l'Espagne, avait placé sa fille Eugénie au Sacré-Cœur de Paris. Liée avec madame la comtesse de Laborde, elle la lui avait confiée. C'est chez la comtesse, qui lui servait presque de mère, que la future Impératrice passait ses congés et jours de sortie.

Madame de Laborde possédait une splendide propriété

1. 13 *décembre* 1852. — « Walewski est venu demander pour l'Empereur la main de la princesse Adélaïde de Hohenlohe (nièce du prince Albert). Je l'avais prévenu et j'en avais prévenu la Reine. Il dit que le mariage de l'Empereur avec la princesse Wasa est rompu. » (*Mémoires d'un ancien Ministre*, par lord Malmesbury, page 174.)

à Passy, dont le parc s'étendait des hauteurs de la ville jusqu'aux bords de la Seine. Les trois filles de la comtesse étaient naturellement devenues les grandes amies de la jeune Espagnole, qui trouvait dans cette maison hospitalière sympathie et protection. C'étaient mesdames Delessert, Bocher et Odier.

Le salon de Madame de Laborde était célèbre à cette époque, où il y avait encore des salons, des causeurs et des coteries intimes, que présidaient quelques femmes de mérite.

La révolution de 1848 allait disperser tout cela, changeant les intérêts et les milieux, et rendant Louis-Philippe, bien avant M. Thiers, — qui devait créer le mot, — *à ses chères études*.

L'élément distingué, mais légèrement bourgeois, qui constituait la société sous Louis-Philippe, allait faire place au tourbillon de passions ambitieuses et désordonnées qu'allait susciter l'Empire.

Au lieu de ces salons littéraires et philosophiques où trônaient les Cousin et toute l'école Hégélienne, la jeunesse élégante qui inaugurait l'Empire, les *Lions* et les *Lionnes*, comme on disait encore, entraînèrent la société aux *Écuries*. Tous les sports les plus violents devinrent à la mode; l'argot britannique des jockeys remplaça les fines et spirituelles causeries, et la véritable élégance devint du *chic*.

Quand un des rares causeurs d'autrefois s'aventurait dans ces nouvelles coteries, parmi cette jeunesse qui s'était qualifiée elle-même de *mordorée*, on n'hésitait pas à lui décerner l'épithète de *vieux raseur*. Le dernier mot de ce chic pour un homme visant à l'élégance c'était de ressembler, autant que possible, à un cocher anglais.

A côté de ceux qui ne s'élevaient pas au-dessus d'une certaine moyenne de médiocrité, quelques-uns se dis-

tinguèrent par une excentricité capable de faire pressentir des troubles cérébraux.

Le marquis Omer T. par exemple, issu d'une famille de robe originaire d'Irlande, allié aux plus illustres maisons de France, voulant payer son tribut à la mode du jour, se coiffait, s'habillait comme un groom anglais et en prenait les attitudes et le langage.

Quand on lui parlait français, il semblait ne pas comprendre. C'était pousser un peu loin les choses : cela fit rire, mais ne changea en rien sa manière d'être.

Un jour qu'il était à la porte du Jockey-Club, un cavalier lui fit signe de venir tenir son cheval : le marquis n'hésita pas à se rendre à cet ordre, et reçut vingt sous pour sa peine.

Quelques instants après, il entrait triomphalement dans les salons du cercle. Ces vingt sous étaient pour lui ce qu'avait été son sabre pour Monsieur Prud'homme, *le plus beau jour de sa vie*. Aucun compliment ne pouvait flatter davantage ce spécimen accentué de l'anglomanie générale, qui, lorsqu'il s'asseyait au piano, les vêtements encore imprégnés de l'odeur du fumier, jouait du Chopin comme le maître lui-même.

Le marquis n'était qu'un peu plus fou que les autres. Il remplissait son rôle en conscience, et, comme l'on dit en argot de théâtre, il était bien entré dans la peau du bonhomme.

Le salon de la comtesse de Laborde réunissait les notabilités les plus considérables de l'époque au point de vue de la naissance, de la fortune et de la politique : la princesse Mathilde, le vicomte de Noailles, la duchesse de Galliera, le comte et la comtesse Philippe de Ségur, la maréchale de Castellane, le duc et la duchesse de Broglie, leur fils, Mérimée, Thiers, Doudan, le duc de Richelieu, le général de Girardin, Émile de Girardin, Viollet-le-Duc, le ministre Dumont, la maré-

chale Suchet, Madame de la Redorte, puis enfin tout le monde diplomatique.

Ce salon rappelait beaucoup celui que Mme de Staël a immortalisé.

Mademoiselle de Montijo allait et venait très libre d'allures, conséquence de l'éducation que lui avait donnée sa mère, manière d'être que l'on retrouve de nos jours, mais qui florissait surtout, pendant l'Empire, dans la colonie américaine, parmi les jeunes filles un peu *fast*. Mademoiselle de Montijo tutoyait très facilement, et s'était particulièrement liée avec Madame de Nadaillac, fille de Madame Delessert, et par conséquent petite-fille de la comtesse de Laborde.

Devenue Impératrice, elle devait du reste donner, à l'égard de cette amie, une preuve de tact, de cœur et de bon goût.

Le comte de Nadaillac, un parfait gentleman, appartenant au monde légitimiste, ne voulait pas que sa femme allât aux Tuileries : aussi n'y allait-elle pas ; mais comme l'Impératrice aimait beaucoup la comtesse, elle l'avait priée de la venir voir le matin, *incognito*, et exigeait d'elle qu'elle la tutoyât comme au temps passé.

Quand Madame de Montijo vint habiter Paris, elle s'installa dans un bel appartement de la place Vendôme. Le monde, peu généreux, ne voulait accorder à sa fille Eugénie ni une grande instruction, ni un grand esprit, ni même beaucoup d'intelligence. Le trône devait développer en elle une certaine facilité de s'assimiler très vite, mais très légèrement, les choses les plus diverses. En un mot, elle allait apparaître très profonde à la surface, tout en restant très superficielle au fond.

Quand on vit cependant, peu avant le mariage, avec quel courage, quelle intelligence, quelle connaissance du cœur de l'homme, elle soutenait sa lutte contre l'Empereur dans la question de... « mariage ou pas ma-

riage », tous ses amis se mirent à rire, et dirent : « *Voilà pourtant comment l'esprit vient aux filles!* »

Il était bruit à cette époque, dans le monde élégant, d'une union possible de la future Impératrice avec le fils d'un riche banquier d'origine espagnole. Elle était reçue sur un grand pied d'intimité dans cette maison compatriote et amie, manifestant déjà cette préférence — qui n'a fait que s'accroître pendant tout son règne — pour les Espagnols au détriment des Français. Ces projets de mariage, dont on parlait assez ouvertement, disparurent comme un nuage emporté par le vent dès que l'Empereur se mit sur les rangs.

Huit jours avant que la nouvelle fût officiellement connue, Mademoiselle de Montijo vint à Passy prévenir ses amis de Laborde du grand évènement qui se préparait. On avait vu le *flirtage* de l'Empereur, mais la surprise n'en fut pas moins grande. On ne pouvait croire que le Souverain allait commettre une si lourde faute, dont la conséquence devait être la ruine matérielle et morale de la France...

Comme tout était décidé, que le secret n'était plus nécessaire, M. Charles Bocher annonçait le soir même la nouvelle à l'Opéra, dans la loge de la comtesse Aguado. Il fut traité « d'ennemi du gouvernement, d'Orléaniste invétéré » et même de calomniateur.

M. Granier de Cassagnac rappelle dans ses *Souvenirs du second Empire* que Mademoiselle de Montijo était désignée, depuis quelque temps déjà, par les rumeurs de la cour, comme devant épouser l'Empereur, et il raconte à ce sujet deux anecdotes :

« Pendant les quelques mois d'attente qui précédèrent la grande nouvelle, on observait et l'on s'en redisait tous les signes avant-coureurs. Vrais ou inventés, les moindres mots avaient de l'importance. Après une revue passée dans la cour des Tuileries, on racontait que

l'Empereur, lançant son cheval vers les fenêtres du rez-de-chaussée pour saluer les dames, aurait dit à Mademoiselle de Montijo : « Quel est, Mademoiselle, le chemin qu'il faut prendre pour arriver jusqu'à vous? » — A quoi Mademoiselle de Montijo, marquant une direction à sa droite, aurait répondu : « Sire, c'est le chemin de la chapelle ». C'était en effet par le corridor conduisant du grand escalier à la chapelle que l'on venait à l'appartement où l'Empereur l'avait saluée. Le mot, tout simple qu'il était, fut commenté dans le sens des préoccupations publiques, et l'on en conclut que l'Empereur prendrait le chemin qui venait de lui être indiqué.

« Une autre fois, mais ceci paraît plus certain, on était à Compiègne, à l'époque des invitations, qui avaient lieu à la fin d'octobre. Une société d'élite était rangée, avant le thé, autour d'une table de jeu. On avait remarqué que Mademoiselle de Montijo occupait la droite de l'Empereur; et, comme il y avait des femmes de ministres, cela fut regardé comme un signe du temps. On jouait le vingt-et-un : Mademoiselle de Montijo ne semblait pas très experte à ce jeu, et elle consultait dans les cas douteux son voisin de gauche. A un certain coup, Mademoiselle de Montijo, en relevant ses cartes, trouva deux figures : elle les montra à l'Empereur avec un regard interrogateur. L'Empereur répondit à ce regard en disant :

« — Tenez-vous au point; il est très beau.

— Non, répliqua mademoiselle de Montijo, je veux tout ou rien. » Et elle demanda des cartes. Le tailleur lui jeta un as. On assure qu'elle releva son jeu avec un sourire qui fut interprété comme le triomphe de la volonté sur la fortune. »

Il est peut-être intéressant de rapporter encore une anecdote contant comment le projet de mariage arrêté dans l'esprit de l'Empereur devint officiel.

La cour était à Compiègne ; Mademoiselle de Montijo se faisait remarquer par sa beauté, sa grâce et ses coquetteries avec l'Empereur. Napoléon, très-épris, était agacé des taquineries journalières du roi Jérôme, qui lui demandait, tous les matins, en riant, *s'il avait réussi.*

Un soir, le dîner avait été annoncé. On se rendait à table, et on devait traverser à cet effet la grande galerie qui conduit à la salle à manger. Madame Fortoul, femme du ministre, donnait le bras au cavalier chargé de la conduire. Immédiatement derrière elle venait Mademoiselle de Montijo, donnant le bras au colonel de Toulongeon. Il y avait de nombreux invités, et, au moment d'entrer dans la salle à manger, il se produisit un petit encombrement qui fit que le colonel de Toulongeon et Mademoiselle de Montijo passèrent devant Madame Fortoul. Celle-ci, très-vexée, ne put s'empêcher de dire à son cavalier, et assez haut pour que ses paroles fussent entendues par Mademoiselle de Montijo :

— Comment ! vous laissez passer devant nous cette... — ici un mot que l'on trouve dans Molière, mais qu'il est malséant d'écrire de nos jours. —

Mademoiselle de Montijo fut suffoquée par les larmes. A table elle ne toucha à aucun plat, et c'est avec une profonde tristesse qu'elle répondit à l'Empereur, qui, la dévorant des yeux, lui adressa plusieurs fois la parole.

Après dîner, Napoléon III s'approcha d'elle, et la conversation suivante s'établit entre eux :

— Seriez-vous souffrante, Mademoiselle ?

— Non, Sire. Pourquoi cette question ?

— A table, vous n'avez rien mangé... J'ai cru, à la tristesse de votre figure..., que...

— Non, Sire, je vous le répète, je ne suis pas souffrante ; mais tout à l'heure, ici, chez vous, j'ai été insultée de la façon la plus grave et la plus outrageante.

Et je crois devoir prévenir Votre Majesté que je compte quitter Compiègne ce soir même.

L'Empereur pria Mademoiselle de Montijo de s'expliquer, et celle-ci lui raconta, tout en larmes, ce qui venait de se passer.

— Mademoiselle, dit l'Empereur, promettez-moi que vous ne quitterez pas Compiègne, et je vous promets, à mon tour, que demain vous ne serez plus insultée par personne.

Le lendemain, en effet, l'Empereur avait fait sa demande, et le mariage était décidé.

Quelle fut, dans la suite, la position de Madame Fortoul, on peut le comprendre.

Du reste, l'Empereur agit à l'égard de Mademoiselle de Montijo avec la plus grande loyauté; il lui dit toute la vérité sur les avantages et les inconvénients de la position brillante, mais dangereuse et incertaine qu'il lui offrait.

C'était le premier rang sans aucun doute, mais cette élévation pouvait être bien chèrement payée. Il lui exposa combien était grande son impopularité auprès des hautes classes, la malveillance des grands pouvoirs et la possibilité d'être assassiné quelque jour à côté d'elle. Il lui dit que, malgré l'enthousiasme qu'avaient manifesté pour lui les masses, il faisait peu de fond sur ce sentiment, connaissant trop bien l'inconsistance de leur faveur. Il lui dit enfin qu'il rencontrait beaucoup d'hostilité dans l'armée, ce qui était, pour lui, la difficulté la plus sérieuse; mais il ajouta que, si cette hostilité, cette désaffection grandissaient, il saurait les faire cesser en déclarant une guerre.

Loin d'être effrayée par tous les périls que l'Empereur lui exposait avec un grand calme, Mademoiselle de Montijo lui déclara qu'elle acceptait sans hésiter sa bonne comme sa mauvaise fortune, et qu'elle saurait être à la hauteur de tous les événements que lui réservait l'avenir.

CHAPITRE II

Un discours du trône. — Impression publique. — La cour est divisée. — M. Drouyn de Lhuys et Mlle de Montijo. — État civil Impérial. — Acte de mariage civil de Napoléon III. — Le mariage religieux. — Le mystère qui entoure la naissance de l'Impératrice

Le mariage décidé, Napoléon III l'annonçait, le 22 janvier 1853, par un discours du trône, au Sénat, au Corps législatif et au Conseil d'État, dans les termes suivants :

Moniteur du 23 janvier 1853.

Messieurs,

Je me rends au vœu si souvent manifesté par le pays en venant vous annoncer mon mariage.

L'union que je contracte n'est pas d'accord avec les traditions de l'ancienne politique : c'est là son avantage.

La France, par ses révolutions successives, s'est toujours brusquement séparée du reste de l'Europe : tout gouvernement sensé doit chercher à la faire rentrer dans le giron des vieilles monarchies; mais ce résultat sera plus sûrement atteint par une politique droite et franche, par la loyauté des transactions, que par des alliances royales, qui créent de fausses sécurités et substituent souvent l'intérêt de la famille à l'intérêt national. D'ailleurs, les exemples du passé ont laissé dans l'esprit du peuple des croyances superstitieuses : il n'a

pas oublié que depuis soixante-dix ans les princesses étrangères n'ont monté les degrés du trône que pour voir leur race dispersée et proscrite par la guerre ou par la révolution. Une seule femme a semblé porter bonheur et vivre plus que les autres dans le souvenir du peuple, et cette femme, épouse modeste et bonne du général Bonaparte, n'était pas issue d'un sang royal.

Il faut cependant le reconnaître, en 1810, le mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise fut un grand événement : c'était un gage pour l'avenir, une véritable satisfaction pour l'orgueil national, puisqu'on voyait l'antique et illustre maison d'Autriche, qui nous avait si longtemps fait la guerre, briguer l'alliance du chef élu d'un nouvel empire. Sous le dernier règne, au contraire, l'amour-propre du pays n'a-t-il pas eu à souffrir lorsque l'héritier de la couronne sollicitait infructueusement, pendant plusieurs années, l'alliance d'une maison souveraine, et obtenait enfin une princesse accomplie sans doute, mais seulement dans des rangs secondaires et dans une autre religion ?

Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à s'introduire à tout prix dans la famille des Rois, qu'on se fait accepter. C'est bien plutôt en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre et en prenant franchement vis-à-vis de l'Europe la position de parvenu, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple.

Ainsi obligé de s'écarter des précédents suivis jusqu'à ce jour, mon mariage n'était plus qu'une affaire privée. Il restait seulement le choix de la personne. Celle qui est devenue l'objet de ma préférence est d'une naissance élevée. Française par le cœur, par l'éducation, par le souvenir du sang que versa son père pour la cause de l'Empire, elle a, comme Espagnole, l'avantage de ne pas avoir en France de famille à laquelle il faille donner honneurs et dignités. Douée de toutes les qualités de l'âme, elle sera l'ornement du trône, comme au jour du danger elle deviendrait un de ses courageux appuis.

Catholique et pieuse, elle adressera au ciel les mêmes prières que moi pour le bonheur de la France; gracieuse et bonne, elle fera revivre dans la même position, j'en ai le ferme espoir, les vertus de l'Impératrice Joséphine.

Je viens donc, Messieurs, dire à la France: J'ai préféré une femme que j'aime et que je respecte à une femme inconnue, dont l'alliance eût eu des avantages mêlés de sacrifices. Sans témoigner de dédain pour personne, je cède à mon penchant, mais après avoir consulté ma raison et ma conviction. Enfin, en plaçant l'indépendance, les qualités du cœur, le bonheur de famille au-dessus des préjugés dynastiques et des calculs de l'ambition, je ne serai pas moins fort, puisque je serai plus libre.

Bientôt, en me rendant à Notre-Dame, je présenterai l'Impératrice au peuple et à l'armée : la confiance qu'ils ont en moi assure leur sympathie à celle que j'ai choisie ; et vous, Messieurs, en apprenant à la connaître, vous serez convaincus que, cette fois encore, j'ai été inspiré par la Providence.

Les vertus de Joséphine !

Bien des gens pensèrent que l'Empereur avait tort de mettre le souhait de ces vertus-là dans la corbeille d'une jeune fille.

Toujours est-il qu'il y eut un fort mouvement à la Bourse. La rente baissa de 2 francs, l'Orléans de 35, le Nord de 40, et le Paris-Lyon de 47 fr. 50.

On apprit en 1870 que l'Impératrice-Régente attachait une importance particulière à certains pronostics ; on a, en effet, retrouvé aux Tuileries le brouillon de la singulière dépêche qu'elle adressait, le 31 juillet, de Saint-Cloud, au Prince Impérial :

La petite Malakoff a encore trouvé deux trèfles à quatre feuilles. Je te les enverrai. Nous t'embrassons tous.

EUGÉNIE.

L'Empereur n'avait pas les mêmes superstitions,

puisque Mademoiselle de Montijo était née le 5 mai, jour anniversaire de la mort de Napoléon Ier.

Napoléon III renversait la politique de son oncle, qui avait divorcé et abandonné une femme aimée pour épouser une fille des Césars : lui renonçait à la possibilité d'un mariage royal, pour épouser simplement une femme qu'il aimait. Et tous deux, je n'ai pas besoin de le dire, avaient trouvé les meilleures raisons politiques pour expliquer leur choix. Du reste, l'allusion du discours de Napoléon III relative à la difficulté qu'avait eue Louis-Philippe à trouver une princesse pour le duc d'Orléans ne manquait pas de justesse. Le duc d'Orléans, l'héritier du trône, doué de tous les avantages physiques et moraux, avait dû chercher pendant sept ans une femme à travers l'Europe, et avait fini par épouser une princesse certainement fort distinguée, mais qui n'en appartenait pas moins à une maison secondaire et protestante.

La Cour avait été très divisée sur cette question du mariage de l'Empereur. Le roi Jérôme, Troplong, président du Sénat, Drouyn de Lhuys, ministre des Affaires étrangères, Abbatucci, garde des Sceaux, et Persigny, ministre de l'Intérieur, étaient pour une alliance dynastique. D'un autre côté, Morny, Fould et le parti militaire, qu'on appelait le *clan des Amoureux*, et à la tête duquel étaient Edgard Ney, Toulongeon, etc., étaient pour le mariage avec Mademoiselle de Montijo.

L'Empereur était décidé ; et, malgré son caractère hésitant, incertain, qui, dans la suite, devait s'accentuer encore bien davantage, il résista à toutes les pressions, à toutes les scènes de famille. La Princesse Mathilde se jeta en vain à ses pieds, le suppliant de renoncer à un mariage qui ne pouvait que l'amoindrir.

Drouyn de Lhuys, qui s'était déclaré très ouvertement en faveur d'une alliance dynastique, et qui avait

été, jusqu'à un certain point, le chef du parti opposé à Mademoiselle de Montijo, n'ayant pas été mis au courant de la résolution de l'Empereur, voyant que ses conseils politiques n'avaient pas prévalu, prévoyant, ce qui était naturel, que dans l'avenir sa position serait difficile auprès de la nouvelle Souveraine, voulut donner sa démission de ministre des Affaires étrangères. Il dut changer de sentiment lorsqu'il alla présenter ses hommages officiels à Mademoiselle de Montijo.

— Je vous félicite, je vous remercie, lui dit-elle, pour le conseil que vous avez donné à l'Empereur relativement à son mariage. Votre avis était également le mien.

— L'Empereur m'a donc trahi? répondit M. Drouyn de Lhuys.

— Non : ce n'est pas vous trahir que de rendre hommage à votre sincérité et de me faire connaître l'opinion d'un serviteur dévoué, qui exprimait mes propres sentiments. J'ai représenté comme vous à l'Empereur que je devais prendre en considération les intérêts de son trône; mais je n'ai pas à être son juge, et à décider s'il a raison ou tort de croire que ses intérêts peuvent se concilier avec ses sentiments.

Le mariage avec Mademoiselle de Montijo était devenu une des idées fixes de Napoléon III. Je veux citer à cet effet un mot curieux de M. de Morny qui caractérise fort bien le Souverain :

« Le plus difficile avec l'Empereur, disait-il à un de ses anciens collègues des Chambres d'avant 1848, c'est de lui ôter une idée fixe et de lui donner une volonté ferme. »

Voici l'acte de mariage de l'Empereur, tiré du registre consacré aux actes de l'état civil de la famille Bonaparte, conservé dans les Archives du Sénat.

Ce registre, en velours vert, ayant aux coins des abeilles dorées, porte sur la première page :

Extrait du Sénatus-Consulte portant interprétation et modification de la Constitution du 14 janvier 1852. — *Du* 25 *décembre* 1852.

Art. 8. — Les actes de l'état civil de la famille Impériale sont reçus par le Ministre d'État, et transmis, sur un ordre de l'Empereur, au Sénat, qui en ordonne la transcription sur les registres et le dépôt dans ses archives.

Ce registre contient les actes suivants :

Acte du mariage civil de Sa Majesté l'Empereur avec Sa Majesté l'Impératrice (29 janvier 1853).

Acte de naissance du Prince Impérial (16 mars 1856).

Acte de mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde-Marie-Thérèse-Louise de Savoie (27 février 1859).

Acte de décès de Son Altesse Impériale Monseigneur le prince Jérôme-Napoléon (25 juin 1860).

Acte de naissance du prince Napoléon-Victor-Jérôme-Frédéric, fils de Son Altesse Impériale Monseigneur le prince Napoléon et de Son Altesse Impériale Madame la princesse Marie-Clotilde Napoléon (18 juillet 1862).

Acte de naissance du prince Napoléon, Louis-Joseph-Jérôme, fils de Son Altesse Impériale Monseigneur le prince Napoléon et de Son Altesse Impériale Madame la princesse Marie-Clotilde Napoléon (16 juillet 1864).

Acte de naissance de la princesse Marie-Letizia-Eugénie-Catherine-Adélaïde, fille de Son Altesse Impériale Monseigneur le prince Napoléon et de Son Altesse Impériale Madame la princesse Marie-Clotilde Napoléon.

Acte de mariage de Sa Majesté Napoléon III.

L'an mil huit cent cinquante-trois et le vingt-neuf janvier, Nous Achille Fould, Ministre d'État et de la Maison de l'Empereur, exerçant les fonctions qui nous sont attribuées par

le Sénatus-consulte en date du 25 décembre mil huit cent cinquante-deux, assisté de M. PIERRE-JULES BAROCHE, Président du Conseil d'État, désigné à cet effet par SA MAJESTÉ, nous sommes rendu au palais Impérial des Tuileries en vertu des ordres qui nous ont été adressés par SA MAJESTÉ L'EMPEREUR dans sa lettre close en date du 28 janvier, dont la teneur suit :

« Monsieur ACHILLE FOULD, Ministre d'État, ayant fixé au samedi vingt-neuf janvier le jour de la célébration de notre mariage civil avec Son EXCELLENCE MARIE-EUGÉNIE GUZMAN, comtesse de TÉBA, grande d'Espagne de première classe, Nous vous faisons cette lettre afin que vous ayez à vous trouver ledit jour, à huit heures du soir, dans notre palais des TUILERIES, pour y remplir les fonctions qui vous sont attribuées par la Constitution, assisté de M. BAROCHE, Président de notre Conseil d'État, que nous désignons à cet effet.

« Sur ce, nous sommes votre affectionné.

« *Signé :* NAPOLÉON.

« Au palais des Tuileries, le 28 janvier 1853. »

Et, étant au Palais des Tuileries à l'heure de huit heures du soir, SA MAJESTÉ L'EMPEREUR et son Excellence EUGÉNIE GUZMAN, comtesse de TÉBA, se sont rendus dans la salle des Maréchaux, et se sont assis sur le TRÔNE IMPÉRIAL, à droite et à gauche duquel étaient placés :

A droite.

LL. AA. II.

LE PRINCE JÉROME-NAPOLÉON.
LE PRINCE NAPOLÉON.

A gauche.

S.A.I. la princesse MATHILDE.
S. E. la comtesse de MONTIJO.
S. E. le marquis de VALDEGAMAS, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. la Reine des Espagnes.
Le Prince LUCIEN BONAPARTE.
Le Prince PIERRE BONAPARTE.
Le Prince LUCIEN MURAT.
La Princesse BACCIOCHI CAMERATA.
La Princesse MURAT.

Nous, Achille Fould, Ministre d'État et de la Maison de l'Empereur, et Pierre-Jules Baroche, Président du Conseil d'État, avertis par le grand-maître des cérémonies, nous sommes rendus devant le Trône à l'effet de procéder, en vertu de la lettre close ci-dessus transcrite, à la cérémonie du mariage entre Sa Majesté l'Empereur Napoléon III, né à Paris le 20 avril 1808, et son Excellence Marie-Eugénie Guzman y Palafox Fernandez de Cordova, Leyva y la Cerda, comtesse de Téba, de Banos, de Mora, de Santa-Cruz, de la Sierra, marquise de Moya de Ardales de Osera, vicomtesse de la Calzada, etc., grande d'Espagne de première classe, née à Grenade le 5 mai 1826, fille de son Excellence Cypriano Porto-Carrero y Palafox, comte de Montijo, etc., duc de Pénaranda, marquis de Valderravano, etc., vicomte de Palacios de la Valduerna, etc., baron de Quinto, etc., grand-maréchal de Castille, etc., grand d'Espagne de première classe, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem et de la Légion d'honneur, décédé à Madrid le 15 mars 1839, et de la comtesse de Montijo et de Miranda, duchesse de Pénaranda, grande d'Espagne de première classe, grande-maîtresse honoraire de S. M. la Reine des Espagnes, dame de l'ordre royal des Dames nobles de Marie-Louise et dame de la Société d'Honneur et de Mérite, Son Excellence Eugénie Guzman, comtesse de Téba, étant autorisée par Son Excellence la comtesse de Montijo, sa mère, et assistée de Son Excellence le marquis de Valdegamas, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Isabelle II, Reine des Espagnes;

Où étant, Nous, par les ordres susdits, avons adressé la parole à Sa Majesté l'Empereur en ces termes :

« Au nom de l'Empereur, Sire, Votre Majesté Impériale déclare-t-elle prendre en mariage Son Excellence Eugénie Guzman, comtesse de Téba, ici présente ? »

Sa Majesté a répondu :

« Je déclare prendre en mariage Son Excellence Eugénie Guzman, comtesse de Téba, ici présente. »

Nous avons ensuite adressé la parole à Son Excellence Eugénie de Guzman, comtesse de Téba, en ces termes :

«Son Excellence déclare-t-elle prendre en mariage Sa Majesté l'Empereur Napoléon III, ici présent? »

Son Excellence a répondu :

« Je déclare prendre en mariage L'EMPEREUR NAPOLÉON III, ici présent. »

Alors Nous, Ministre d'État, avons fait la déclaration suivante :

AU NOM DE L'EMPEREUR, DE LA CONSTITUTION ET DE LA LOI, NOUS DÉCLARONS QUE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE NAPOLÉON III ET SON EXCELLENCE EUGÉNIE GUZMAN, COMTESSE DE TÉBA, sont unis en mariage.

De tout quoi nous avons dressé et rédigé le présent procès-verbal, auquel SA MAJESTÉ L'EMPEREUR NAPOLÉON III et SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE ont apposé leurs signatures.

Le présent procès-verbal a aussi été signé par les princes et princesses ci-dessus dénommés, par Son Excellence la comtesse de MONTIJO et Son Excellence le marquis de VALDEGAMAS, ainsi que par les témoins désignés par SA MAJESTÉ; puis il a été revêtu de notre signature et contre-signé par M. BAROCHE.

Fait au Palais Impérial des Tuileries, les jours, heure et an susdits.

Signé : NAPOLÉON,
EUGÉNIE,
La comtesse de MONTIJO, duchesse de PÉNARANDA,
JÉRÔME NAPOLÉON,
NAPOLÉON BONAPARTE,
MATHILDE,
LOUIS-LUCIEN BONAPARTE,
PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE,
P. BACCIOCHI,
L. MURAT,
Le marquis de VALDEGAMAS,
M. cardinal de BONALD, archevêque de LYON,
CÉLESTIN, cardinal du PONT, archevêque de BOURGES,
CÉSAIRE, cardinal MATHIEU, archevêque de BESANÇON.
Le cardinal GOUSSET,
FERDINAND, cardinal DONNET, archevêque de BORDEAUX.

Général duc d'Ossuna et de l'Infantado ; maréchal d'Acuna, marquis de Bedmar y Escalone ; Henry Stuart et Vintimeglia, comte de Galve ; général Alvarez de Toledo ;

Abatucci, maréchal A. de Saint-Arnaud, comte de Persigny, Drouyn de Lhuys, Théodore Ducos, de Maupas, P. Magne, H. Fortoul, Bineau ;

Le maréchal Reille, baron de Mackau, maréchal Vaillant, maréchal Magnan, le maréchal de Castellane ;

Le premier-président Troplong, le président Mesnard, Baraguey d'Hilliers, général Regnaud de Saint-Jean d'Angély, le général marquis d'Hautpoul, baron de Lacrosse ;

Billault, Schneider, Reveil, Rouher ;

Général comte d'Ornano, duc de Padoue, duc de Bassano, Cambacérès, le comte Tascher de la Pagerie.

Comte de Morny.

Le ministre d'État,

Achille Fould.

Le président du Conseil d'État,

Baroche.

Pour copie conforme de l'Acte transmis au Sénat dans sa séance du 6 avril 1853, conformément aux dispositions du Sénatus-Consulte du 25 décembre 1852 et sur l'ordre de Sa Majesté l'Empereur.

Le président du Sénat,

Signé : Troplong.

Le sénateur secrétaire du Sénat,

Signé : Baron de Lacrosse.

Le mariage religieux avait lieu à Notre-Dame le 30 janvier 1853.

Il n'y a aucune trace de cette cérémonie religieuse ni sur les registres de Notre-Dame, ni sur ceux de Saint-Germain l'Auxerrois : nous en donnerons la raison plus loin.

Il est inutile de rappeler les détails du mariage impérial, que les journaux du temps ont répandus dans toute l'Europe; mais nous devons dire néanmoins que les canons des Invalides annoncèrent à midi l'arrivée de l'Impératrice aux Tuileries. Le prince Napoléon et la princesse Mathilde l'attendaient au pied du grand escalier. L'Impératrice avait une robe de satin blanc couverte de dentelles, et d'un admirable diadème en diamants tombait un voile en point d'Angleterre, surmonté de fleurs d'oranger.

On dit en Espagne que les perles dont les femmes se parent le jour de leur mariage sont l'emblème des larmes qu'elles sont destinées à répandre dans leur ménage.

Quoique Espagnole et superstitieuse, l'Impératrice avait dédaigné ce préjugé, et portait sur son corsage un collier de perles incomparables.

Napoléon III, en uniforme de général de division, avait le collier de la Légion d'honneur dont s'était paré Napoléon Ier le jour de son sacre.

Les voitures étaient celles qui avaient servi au mariage de Napoléon et de Marie-Louise.

Rien ne peut donner une idée du charme, de la beauté éclatante, de la grâce et de la séduction de la nouvelle souveraine. Tout ce que l'on a écrit et que l'on pourra encore écrire à cet égard ne sera pas exagéré. Perdu dans la foule, je la vis passer se rendant à Notre-Dame, et je demeurai littéralement fasciné.

L'Impératrice et sa famille ont été, comme tous ceux qui sortent à peu près de l'obscurité pour jouer de grands rôles, en butte aux attaques les plus violentes, les plus malveillantes et, nous devons en convenir, entachées souvent de mauvaise foi.

Bien des personnes, et des plus honorables, ont le sentiment qu'il existe quelque mystère sur la naissance

de l'Impératrice; mais elles connaissent d'autant moins où est la vérité et où est l'erreur, que ce sont surtout les Espagnols qui ont accrédité les doutes injurieux.

Nous allons donc tâcher d'analyser, de la façon la plus impartiale, le pour et le contre, à l'aide des documents que nous avons réunis; et, si nous n'avons pas la prétention de trancher la question, nous avons toutefois l'espérance de faciliter l'œuvre de ceux qui voudront entreprendre de le faire.

CHAPITRE III

Nullité d'un divorce. — Les commentaires de l'Hon. D. A. Bingham. — Le *Dictionnaire du XIXe siècle.* — Pour et contre. — Une juridiction spéciale. — L'opinion de M. Charles Nauroy. — La brochure *l'Impératrice.* — Titres de noblesse de Don Cypriano de Montijo. — Les *affidavit anglais.* — Un article de l'Empereur.

Un auteur anglais, l'honorable D. A. Bingham, dans son ouvrage : *The Marriages of the Bonapartes,* reproduit une pièce extraite de la *Gazette des tribunaux de France* qui porte la date du 28 septembre 1831. Cette pièce fait partie de la collection conservée à la Bibliothèque Nationale. Je la reproduis, telle qu'il la donne, et telle que je l'ai copiée moi-même à la Bibliothèque.

Je la ferai suivre des réflexions de D. A. Bingham.

Chancellerie royale de Valladolid.

Nullité d'un divorce prononcé en France en 1813 entre des époux espagnols.

Don Joaquim de Montijo était capitaine au régiment provincial de Ségovie en 1810, lorsqu'il épousa doña Maria del Pilar de Penansande, appartenant à une famille aisée et honorable de Fuentepelayo, près de Ségovie.

Fait prisonnier de guerre à Ciudad-Rodrigo peu de mois

après son mariage, il fut conduit en France, et sa femme vint l'y joindre lorsqu'elle sut qu'il y était bien traité, qu'il y avait été nommé commandant d'un dépôt de prisonniers espagnols, et y jouissait en cette qualité d'une solde presque égale à celle qu'il avait en Espagne. Elle ne fit, en prenant ce parti, que céder aux instances réitérées de son mari. La bonne intelligence ne dura pas longtemps entre les deux époux. Tous les deux eurent, à ce qu'il paraît, des torts graves, qui troublèrent l'ordre de leur ménage, en dérangèrent l'économie, donnèrent lieu à des dettes et à une séparation d'habitation.

Don Joaquim de Montijo, réduit à l'extrémité, et privé de l'emploi qu'il avait, comme Espagnol, par la translation d'une moitié des prisonniers du dépôt de Bourges à ceux de Dijon et de Carcassonne, prit du service dans l'armée française. Il était à peine installé dans son nouvel état que sa femme vint le joindre à son régiment. Il ne voulut pas la recevoir, et, au bout de quelques mois, leur divorce fut prononcé en France, en novembre 1813.

Aussitôt que le roi Ferdinand fut rentré en Espagne, doña Pilar retourna à Fuentepelayo, dans sa famille, avec un fils âgé de deux ans et demi, et y vécut pendant six ans dans la plus parfaite tranquillité. Don Joaquim de Montijo était resté en France chef de bataillon à la demi-solde, lorsque le roi d'Espagne jura en 1820 la constitution des Cortès de 1812. Don Joaquim sortit alors de France, rentra en Espagne pour s'attacher au nouveau gouvernement, et alla s'établir près d'Arevalo, sa ville natale, et près de laquelle il avait des propriétés. C'est de là que M. de Montijo écrivit à sa femme de lui envoyer son fils. Doña Pilar lui répondit qu'elle ne le lui enverrait pas, et que, s'il voulait le voir, rien ne l'empêcherait de faire lui-même le voyage. M. de Montijo se décida à cette visite, dans laquelle il voulut d'autorité emmener son fils; mais doña Pilar n'y consentit pas. Quelques semaines se passèrent avant que don Joaquim ne revînt voir son fils. La seconde visite fut moins orageuse que la première. Don Joaquim redevint amoureux de sa femme, et, de visite en visite, les deux époux convinrent d'ensevelir leur divorce dans le plus profond silence et de se réunir. Ce divorce n'était connu

en Espagne que de la famille de Penansande et des deux frères de don Joaquim. Madame de Montijo quitta donc Fuentepelayo et sa famille, et alla avec son fils à Arevalo, dans la maison de son mari, au mois de juillet 1820. Cette réunion donna aux deux époux quelques années de bonheur, que la mort seule vint interrompre. Don Joaquim fit, en 1823, une chute de cheval, des suites de laquelle il mourut après une maladie de plus de trois mois. Le 30 octobre 1823, son fils, don Augustin de Montijo, hérita des biens de son père, sous la tutelle de sa mère, qui continua à habiter près d'Arevalo la maison de son mari. Nous disons son fils, parce que sa fille, alors âgée de neuf mois et en nourrice, y mourut quelque temps après son décès. Ce chagrin ne devait pas être le dernier de doña Pilar, car elle eut la douleur de perdre au mois de septembre de l'année suivante le fils unique qu'elle adorait, qu'elle n'avait jamais quitté un seul instant, et qui, jouissant d'une constitution robuste et parvenu à l'âge de quinze ans, mourut de la petite vérole.

La douleur de doña Pilar fut, s'il est possible, encore augmentée par la conduite de ses beaux-frères don Antonio et don Branlio de Montijo, qui lui firent signifier de sortir de chez elle (de la maison de son mari), attendu qu'elle ne pouvait prendre la qualité de veuve de Montijo, puisqu'elle avait eu l'infamie de faire prononcer son divorce. Ils soutinrent qu'elle n'avait par conséquent aucun droit ni à l'usufruit des biens ni à une *viudedad*. Doña Pilar, assistée d'un avocat de Ségovie qu'elle prit pour son conseil, refusa de quitter la maison de son mari et de se démettre de ses biens. L'affaire fut portée devant le tribunal du corrégidor d'Arevalo, don Joaquim Bencito (c'est en Espagne le tribunal de première instance), et après un nombre infini d'interrogatoires, d'auditions de témoins et de minutieuses formalités, ce corrégidor déclara, le 16 janvier 1827, « que, attendu le divorce prononcé en 1813 en France, et nonobstant la cohabitation postérieure, les biens devaient être restitués aux frères de feu don Joaquim de Montijo, ses héritiers légitimes, à défaut d'héritiers directs. Doña Pilar de Penansande, veuve de Montijo, appela de ce jugement à la chancellerie royale de Valladolid.

Là commença de nouveau toute la procédure : doña Pilar, don Antonio et don Branlio de Montijo furent appelés à Valladolid, ainsi qu'une sœur de Madame veuve de Montijo et diverses personnes d'Arevalo.

Des extraits du registre de la paroisse de San-Francisco de Fuentepelayo furent levés par voie du fiscal, et ce magistrat donna, après plus de neuf mois de délai, son avis sur cette affaire. En conséquence, et après avoir ouï les plaidoyers des avocats des parties dans une visite qui eut lieu le 4 mars 1828, la Chancellerie royale rendit, le 12 du même mois, le jugement dont la teneur suit :

« La Chancellerie royale,

« Considérant que Doña Maria del Pilar de Penansande a été unie le 8 février 1810 à feu don Joaquim de Montijo en qualité de sa légitime épouse, ainsi qu'il conste des registres de la paroisse de San-Francisco de Fuentepelayo;

« Que le divorce duquel se prévalent don Antonio et don Branlio de Montijo, contraire aux lois divines ainsi qu'aux lois espagnoles, a été prononcé dans un pays étranger, soumis alors au gouvernement de fait d'un usurpateur, gouvernement non moins irrégulier qu'illégitime, et est par conséquent nul en Espagne;

« Considérant que ledit divorce a été encore plus annulé par les remords des époux, qui se sont réunis et ont passé ensemble les trois dernières années de la vie de don Joaquim de Montijo;

« Que ce dernier n'a pas dû faire de testament, parce que, laissant deux enfants, il croyait toutes dispositions inutiles à l'égard de son épouse;

« Qu'il convient d'interpréter les intentions du défunt dans le sens de sa conduite pendant les dernières années de sa vie,

« Ordonne que l'usufruit de tous les biens immeubles laissés par don Joaquim de Montijo appartiendra à sa veuve, sa vie durant, à titre de *viudedad;* mais que lesdits bien immeubles sont inaliénables par la dite veuve, qui ne pourra disposer que du mobilier, et retourneront après elle en toute propriété à la famille de son mari,

« Et condamne don Antonio et don Branlio de Montijo à payer les frais des deux procédures. »

L'honorable M. Bingham commente le document que l'on vient de lire de la manière suivante :

« On a pu voir, par ce qui précède, que don Joachim était une espèce de traître qui vendit son pays pour une gamelle de soupe, et également qu'il n'est nullement question d'Eugénie de Montijo, que l'on suppose généralement née en 1826.

« Doit-on croire que, comme la première Impératrice, elle s'est fait passer pour plus jeune qu'elle n'était réellement, ou bien faut-il en chercher ailleurs l'explication ?

« Il ne faudrait, en tous cas, pas s'étonner de l'activité que la police impériale aurait déployée pour supprimer toute trace de la procédure à Valladolid [1]. »

Pierre Larousse, dans son *Dictionnaire du XIXe siècle*, dit à son tour, page 1108 :

« Le comte et la comtesse de Montijo se séparèrent amiablement à une époque qu'il est difficile de préciser. Pendant que le mari passait en Allemagne — car l'Espagne l'avait proscrit et avait confisqué ses biens — toute la période de la Restauration, Eugénie de Montijo naquit.

Lors de la mort du comte, ses héritiers, se fondant sur cette séparation de fait, intentèrent une action contre la comtesse et sa fille devant la justice française. Cette action fut repoussée, par la raison que la loi ne permet le désaveu de la paternité qu'au père lui-même, et que le silence de celui-ci justifiait la possession d'état de la jeune fille.

Ce procès n'eut pas alors d'autre retentissement, mais la police de l'Empire fit activement rechercher les collections des feuilles judiciaires où il avait été relaté, et partout, dans les bibliothèques comme dans les cabinets de lecture, la page fut lacérée par ses adroits limiers. »

1. Volume II, p. 335.

Par conséquent, l'honorable D. A. Bingham et M. P. Larousse tendent non seulement à faire supposer que l'Impératrice Eugénie est née après la mort ou en l'absence de son père, mais encore M. Larousse le dit positivement.

Ces messieurs se sont trompés. Eugénie de Montijo serait, en effet, née trois ans après la mort de son père légal, si sa mère s'était appelée Doña Maria del Pilar. Mais, comme son acte de naissance porte qu'elle est fille de Mademoiselle Kirkpatrick, elle ne peut pas être en même temps fille de deux mères différentes.

Je sais bien qu'on pourra m'objecter que Napoléon III, ayant été dix-huit ans au pouvoir après son mariage, a eu tout le temps nécessaire pour changer au besoin l'acte de naisance de sa femme. Deux raisons militeraient en faveur de cette dernière hypothèse :

La première, c'est qu'il est de tradition dans la famille des Bonapartes de remanier les actes d'état civil;

La seconde, c'est que de pareils tours de passe-passe, fort difficiles, pour ne pas dire impossibles, en France, ne sont, en Espagne, qu'un jeu d'enfant, une simple question d'argent.

Mais je ne saurais admettre, et je crois que la logique et le bon sens sont d'accord avec moi, que, s'il est facile de changer un acte quelconque, il le soit également d'en changer toute une série, à Grenade, à Malaga, à Madrid, etc.

Marie-Françoise-de-Salles-Guillerma-Cyprienne de Montijo, née le 27 janvier 1825, et qui avait épousé, en 1844, le duc d'Albe, avait bien dû produire son acte de naissance lors de son mariage. Et, comme ce mariage avait lieu neuf ans avant qu'il fût question de celui de Napoléon III, il n'y avait eu aucune raison pour falsifier cet acte. Cela rendait encore plus difficiles, sinon impossibles, les changements que l'Empereur aurait

voulu y apporter, car ce n'était plus seulement l'acte de naissance de la duchesse d'Albe qu'il aurait fallu remanier pour le rendre conforme à celui de sa sœur, mais c'était encore l'acte de mariage du duc d'Albe lui-même.

Je le répète, je ne crois pas qu'aucun changement ait été apporté dans ces actes : aussi ai-je peine à m'expliquer la crainte que la famille Impériale a toujours eue de les montrer...

Napoléon III, en créant une juridiction spéciale pour les actes de l'état civil de sa famille quelques jours avant son mariage, semble être allé au-devant de la malveillance, et autoriser les suppositions, qui n'ont pas manqué, du reste, de se produire.

Lorsqu'on est le neveu de celui qui a fondé le code Napoléon, de celui qui a consacré l'égalité de tous les Français devant la loi, n'est-il pas étrange de s'y soustraire, en créant une loi d'exception à son profit?

Pourquoi toutes ces craintes, toutes ces défiances, et comment n'a-t-on pas compris qu'elles ne donnaient que trop raison à ceux qui ont prétendu et qui prétendent encore que la naissance de l'Impératrice est entourée d'un mystère?

Ce sera, sans aucun doute, à la génération qui nous suit de l'éclaircir. Je donne plus loin l'acte de naissance de l'Impératrice, acte authentique, signé, paraphé, légalisé, etc, etc. C'est une pièce curieuse pour les lecteurs. Mais pourquoi encore n'ai-je pu obtenir cet acte qu'en faisant mouvoir, en Espagne, des influences de premier ordre, qu'en faisant agir un ministre ?

J'avais bien écrit au syndic de Grenade, lui exposant l'objet de ma demande. Pas de réponse.

Nouvelle lettre, cette fois recommandée. Encore pas de réponse.

Enfin, deux nouvelles missives adressées au curé de

la paroisse où la déclaration de la naissance avait eu lieu eurent le même sort que les précédentes : pas même un banal accusé de réception.

Je le répète, il a fallu faire intervenir, à la suite d'un silence aussi obstiné, une puissance devant laquelle les autorités espagnoles devaient plier.

M. Charles Nauroy, dans l'ouvrage qu'il vient de publier : *le Secret des Bonapartes,* s'exprime en ces termes :

« Ce n'est pas sans de longues hésitations que je livre à la publicité les faits qu'on va lire. Lu par des Princes appartenant aux trois familles qui ont régné sur la France, je suis tenu à une certaine discrétion dans l'indiscrétion [1].

« Les deux actes de naissance publiés dans la brochure officieuse *l'Impératrice,* 1877, in-8°, p. 14 et 15 (*Bibliothèque Nationale,* L. *b.* $\frac{59}{6205'}$) sont authentiques, mais ils ne sont pas les actes de naissance de l'Impératrice et de sa sœur la feue duchesse d'Albe : ce sont les actes de naissance de deux filles de Madame de Montijo mortes en bas âge. Ni l'Impératrice ni la duchesse d'Albe ne sont les filles de Madame de Montijo.

« On lit dans un rapport du 8 février 1852 (*Archives de la Préfecture de police*) que le duc d'Ossuna était un « ancien amant heureux de l'Impératrice, à qui il aurait même fait un enfant ». Mariano, duc d'Ossuna, né à Madrid le 19 juillet 1814, mort à Beausinne (Belgique) le 1er juin 1882, marié le 4 avril 1866 à Maria-Léonor-Crescencia-Catalina de Salm-Salm, née le 21 janvier 1847 (De Bethencourt, *Anales de la Nobleza de España,* 1882, 205), ambassadeur à Saint-Pétersbourg, fut ambassadeur d'Espagne à Paris. C'est à un ami commun qu'il a confessé ce que je viens de dire et ce que je vais dire.

« A la date de son mariage, l'Impératrice avait 29 ans,

1. Charles Nauroy, Émile Bouillon, 1889, p. 53.

deux ans de plus que ne le dit l'acte officiel. Sa sœur, la feue duchesse d'Albe, était aussi un peu plus âgée que ne le dit l'acte de naissance officiel. Marie-Manuele Kirpatrick, comtesse de Montijo, morte à Madrid le 22 novembre 1879, à 83 ans, n'était pas leur mère : elles sont nées toutes deux de la Reine Christine d'Espagne, des Bourbons de Naples, sœur consanguine de la duchesse de Berry, petite-nièce de Marie-Antoinette, avant son mariage avec Ferdinand VII. On sait que la reine Christine ne se maria qu'à 23 ans.

« A la date de 1829, dit lord Malmesbury (*Mémoires d'un ancien ministre*, traduction, 1885, p. 18), parlant de la future reine Christine : « On disait que plus d'une trop inflammable victime des charmes de la Princesse languissait en prison pour les avoir trop ouvertement admirés ».

Doit-on admettre que l'on tient cette fois la solution du problème ? Je ne le crois pas. Ce que dit M. Nauroy est fort possible ; mais il est également fort possible que ce ne soit pas.

Nous ne pouvons pas admettre que l'on fasse un fond quelconque en histoire sur le récit *d'un ami commun qui a confessé ce que l'on écrit*, quand cet ami commun est un anonyme, qui ne porte pas la responsabilité de ses dires.

Avec l'impartialité que j'apporte dans l'exposé des documents que je produis, j'ai dû donner l'opinion d'un auteur sérieux, qui, par ce seul fait, devient intéressante.

Peut-être l'ami de M. Nauroy a-t-il révélé la vérité. Dans ce cas encore, ce seront nos petits-enfants qui pourront en faire la preuve.

J'ai été amené naturellement à me faire communiquer, à la Bibliothèque Nationale, la brochure *l'Impératrice* : je dois reconnaître que l'acte de naissance de Mademoiselle de Montijo est conforme quant au fond

à celui que je donne moi-même, acte légal si jamais il en fut.

Cette brochure *l'Impératrice* a plusieurs défauts :

D'abord elle est d'un anonyme, et on se demande comment l'honnête homme qui a été chargé de l'écrire, évidemment en vue des intérêts de l'Impératrice, n'a pas eu le courage de la signer de son nom : elle eût acquis, par ce seul fait, une tout autre valeur.

Ensuite elle a le tort de vouloir trop prouver et, par conséquent, de dépasser le but.

Que l'auteur anonyme exprime une juste révolte relativement à la fameuse pièce de *la Gazette des Tribunaux,* grâce à laquelle on a pu prétendre que l'Impératrice était née trois ans après la mort de son père légal, c'est tout naturel. Mais pourquoi traiter ce M. de Montijo, qui, s'il n'était pas le père de l'Impératrice Eugénie, n'en portait pas moins le même nom qu'elle, aussi cavalièrement, ainsi que la malheureuse doña Maria del Pilar, sa femme ? L'auteur dit que c'étaient des gens de rien, qu'on ne sait même pas où ce M. de Montijo est mort. C'est regrettable. L'Empereur aurait dû faire rechercher en Espagne les pièces et les documents relatifs à ce M. de Montijo, qui, je le répète, portait le nom de sa femme, et qui a servi la France pendant le premier Empire, tout comme le père de l'Impératrice.

Rien n'était plus facile que de suivre pas à pas cette famille, dont on savait que de nombreux actes judiciaires se trouvaient à la chancellerie de Valladolid. Il eût été fort intéressant et, sans aucun doute, fort instructif de connaître les tenants et aboutissants de ces Montijo, et l'auteur anonyme de la brochure en question eût plus servi l'Impératrice en publiant ces actes qu'en traitant M. de Montijo comme une sorte de chevalier d'industrie sans foi ni loi.

J'ai relevé, dans cette brochure, les titres de noblesse

que portait Don Cypriano de Montijo, père de l'Impératrice : je les reproduis à titre de curiosité et sans commentaire ; c'est le côté comique :

Don Cipriano Portocarrero Palafox, Croy de Habré y Lanti, Lopez de Luñiga, Fernandez de Cordova, Leyva y la Cerda, Rojas, Guzman, Luna, Enriquez de Almansa, Cardenas, Pacheco y Acuña, Avellaneda, Rodriguez de Aza, Ochoa, Bázan, Osorio, Enriquez de Valdes y Cardona, Acevedo, Chaves, Hinojosa, Chacon, Mendoza, Papata, Vargas, Vivero, Cabrera y Babadilla, Funes de Vittalpando, Francès de Ariñs, Albion, Gurrea, Fernandez de Heredia, Monray, Aragon, Enriquez de la Carra, Navarra, Ladeña, Bracamonte y Davila; conde del Montijo, de Miranda, de Braños, de Mora, de Cassarubios del Monte, de Santa Cruz de la Sierra, de San Esteban, de Gormaz, de Fuendidueña y de Ablitas; duque de Peñeranda, marquez de la Bañaza, de Valdunquillo, de Mirallo, de Moya, de Bascarotta, de la Algaba, de Valderrabano y de Osera, vizconde de Palacios, de la Valduerna y de su Infantazgo y de la Calzada, etc... etc... ; proces del reino, cuatro veces grande de España de primera claze, caballero de justicia de la orden de San Juan de Jerusalem, caballero de la Legion de honor de Francia, y colonel retirado de artilleria, etc..., etc...

Je crois que, si l'on pouvait arriver à savoir pourquoi, le 19 avril 1854, une dépêche du comte Walewski, ambassadeur de France à Londres, motivait le départ d'un train emportant M. Carlier, préfet de police de l'Empire, M. le comte, plus tard duc de Morny, le colonel Marmier, ancien chef de cabinet au ministère de la guerre, MM. Aguado frères, Madame Hope, née Rapp, fille de l'illustre général, M. Nestor Treitt, pendant quarante ans avocat à la Cour d'appel et mort tout dernièrement conseil de l'ambassade d'Angleterre à Paris ; si l'on pouvait avoir connaissance de certains *affidavit* déposés dans les études de MM. Grover and Coare, 4, King's bench Walk, the Temple, et de MM. Few and Co, de

Henrietta-street, Covent-Garden, London, je crois que, si l'on pouvait arriver à savoir la raison de ces voyages, cela jetterait beaucoup de jour sur la question que nous traitons ici.

La brochure *l'Impératrice* dit encore, page 2 :

« Le père de l'Impératrice était, comme l'a dit un illustre écrivain, un des rares Espagnols qui, s'étant pris d'un dévouement passionné pour l'Empereur, l'avait suivi dans toutes ses guerres. Mêlé à nos succès comme à nos revers, couvert de blessures, il avait été un des derniers à tirer le canon contre les ennemis de la France du haut des Buttes-Chaumont. Rentré dans la vie privée à la chute de l'Empire, il avait conservé ses sentiments napoléoniens, et bientôt ses idées libérales attirèrent sur lui la persécution du gouvernement de Ferdinand VII[1]. »

« M. de Montijo, dit un historien qui n'est pas suspect[2], était un des meilleurs officiers espagnols. Il fut décoré en 1814 sous son titre de comte de Téba. A la bataille de Salamanque ou des Arapiles, il avait perdu un œil et avait eu la jambe fracassée par un boulet de canon; il fut encore blessé aux Buttes-Chaumont. Licencié en 1814, il reprit du service en 1815, et, devenu, à la réaction de la fin du règne de Ferdinand VII, sénateur du royaume (proces del Reino), il s'occupa, dans les loisirs que lui laissait la politique, d'entreprises patriotiques, d'améliorations rurales et d'associations utiles. »

La première partie de cette reproduction, comme le dit la note n° 1, est attribuée à S. M. Napoléon III, l'Empereur trouvant encore, au milieu des tracas, des préoccupations de la politique, le temps de faire des articles sur la généalogie de sa femme.

Je terminerai ce chapitre en donnant ci-après l'ins-

1. Article paru dans le journal *le Dix-Décembre*, n° 1, 15 décembre 1868, et attribué à l'Empereur.

2. *Histoire du second Empire*, par TAXILE DELORD, t. Ier, p. 484

cription placée en 1867 à Grenade, sur la maison où est née l'Impératrice, 12, rue de Gracia :

EN ESTA CASA NACIO LA ILUSTRE
SEÑORA DOÑA EUGENIE DE GUZMAN
Y PORTOCARRERO,
ACTUAL EMPERATRIZ DE LOS FRANCESES
EL AYUNTAMIENTO DE GRANADA
AL COLOCAR ESTA LAPIDA SE HONRA CON
EL RECUERDO DE SU NOBLE COMPATRICIA.
AÑO DE 1867.

CHAPITRE IV

Montijo, grand-maître de la franc-maçonnerie. — Dépêche du baron de Friesen. — Dépêche du comte de Dernath. — Acte de naissance de l'Impératrice Eugénie. — Le même acte dans la brochure *l'Impératrice*. — Les conséquences du voyage à Londres. — Une lettre de la marquise Ely. — L'impression de la Reine d'Angleterre. — L'ordre nº 40. — Un Compatriote de Tartarin de Tarascon. — Position intéressante de l'Impératrice.

Si l'Empereur était affilié aux carbonari, ce que tout le monde sait aujourd'hui, il ne nous dit pas que M. de Montijo avait été un des grands-maîtres de la franc-maçonnerie espagnole.

Laissons à ce sujet la parole à M. N. Deschamps[1] :

« Pendant que Tilly mourait dans une prison, victime de la liberté, Montijo vouait aux libéraux triomphants depuis 1810 jusqu'en 1814 une haine implacable. Au retour du roi Ferdinand, après la chute de Napoléon, dans deux conseils où le roi mit sur le tapis la question de savoir s'il fallait proclamer la Constitution ou rétablir l'absolutisme, Montijo se sépara de ses confrères de la grande noblesse, qui voulaient la constitution de la

1. *Les Sociétés secrètes et la société*, par N. DESCHAMPS. Oudin frères, 1882. Tome II, p. 676.

souveraineté nationale ou au moins une charte octroyée, pendant que les conseillers sortis du peuple (une autre anomalie) demandaient l'entier rétablissement de l'ancien régime.

« Montijo fit plus. Quand Ferdinand emprisonna et voulut faire exécuter les députés qui lui avaient donné sa couronne, Montijo tâcha de donner à la restauration un semblant de popularité en ameutant les bas-quartiers de Madrid, en se souillant jusqu'à donner le mot d'ordre aux énergumènes autour de la prison, dont on faillit forcer les portes pour massacrer les libéraux.

« Mais, doué d'un caractère léger et mobile, il changea de conduite trois ans après. Étant à Grenade comme capitaine général du roi Ferdinand, il protégea les maçons des deux rites, et amena le rite qu'il dirigeait à s'unir avec le rite écossais, qui, après la mort de Tilly, avait été dirigé par Vadillo et Vellesa, ministres aptes et honnêtes, mais sans notoriété. Pour consacrer l'union, on créa une Chambre des rites, sous la direction de Montijo.

« Depuis lors et pendant six ans, l'histoire de la maçonnerie est l'histoire de l'Espagne. Elle lutta contre le pouvoir absolu de Ferdinand et prit part au mouvement de 1820, qui rétablit la constitution de 1812, et qui s'étendit en Portugal et en Italie, et fut près de devancer 1830 en France. Mais Montijo s'était séparé auparavant du mouvement des loges, dirigé plutôt par les chefs du rite écossais, lequel avait triomphé en pratique. Mû par des préjugés ou des calculs aristocratiques, autant que le comportait sa nature changeante, il se tint à l'écart, et à la fin, en 1821, il cessa ses fonctions de grand-maître et fut remplacé par le général Riégo, le chef du mouvement de 1820. »

Je dois signaler un point qui n'aura certes pas échappé

à la perspicacité du lecteur : c'est qu'il n'est pas fait mention dans les lignes citées plus haut, et qui émanent tant de Sa Majesté l'Empereur que de M. Taxile Delord, du rôle assez remuant que semble avoir joué M. le comte de Montijo dans la politique espagnole. Il n'est également pas parlé, dans l'énumération de tous ses titres, de son grade de capitaine-général de la Vieille-Castille. Il ne figure que dans l'acte de mariage de l'Empereur, déposé au Sénat ; encore y est-il changé en celui plus ambitieux de « grand-maréchal de Castille ». Maintenant, peut-être me dira-t-on aussi que les deux curieuses lettres que je reproduis ont rapport à un autre comte de Montijo qui ne serait pas, lui non plus, le père de l'Impératrice. Mais, dans ce cas, je demande à ne pas discuter et à donner purement et simplement les documents qui suivent. C'est au lecteur à les apprécier.

Dépêche du baron de Friesen, à S. E. le comte d'Einsiedel, ministre du Cabinet saxon à Dresde[1].

Madrid, le 14 mai 1820.

Monsieur le comte,

..... Le comte de Montijo a reçu ordre de se rendre à Murcie et d'y fixer son séjour. Il a fait publier la correspondance qu'il a eue avec le ministre de la Guerre. Elle consiste en trois lettres, dont deux de lui, dans lesquelles il demande à ce ministre d'être informé des motifs de sa destitution de la place de capitaine-général de la Vieille-Castille. Le ministre lui transmet pour toute réponse l'ordre du Roi de partir incessamment pour Murcie. Les motifs de sa destitution sont notoires : ce sont, comme j'ai déjà rapporté, les mouvements qu'il s'est donné pour se faire un parti dans sa province et parmi les troupes pour se rendre indépendant, et, de concert

1. Lettre interceptée et copiée par les soins du Cabinet Noir (police de S. M. Louis XVIII).

avec d'autres personnes marquantes, pour proclamer la République.

Ces personnes sont, à ce qu'on prétend, celles que j'ai signalées à la fin de mon dernier chiffre, et dont l'une avait fait à quelqu'un la confidence remarquable dont j'ai parlé dans le chiffre de mon n° 38. Elles sont en même temps du nombre des principaux et secrets moteurs de la révolution du 7 mars.

Outre, pour l'importance de l'objet, je crois devoir, citer ces faits pour fournir une nouvelle preuve combien des projets de cette nature sont difficiles à exécuter dans ce pays, pour peu que le gouvernement déploie la moindre activité et ne s'en laisse pas imposer.

Les intentions hostiles de ces mauvaises têtes ne deviennent ici dangereuses que par l'insouciance du gouvernement, vérité que nous n'avons que trop reconnue dans la révolte du mois de mars. La raison de cette marche des choses dans ce pays est que le peuple n'est pour rien dans les questions politiques. Aussi longtemps que les goûts, les intérêts et la sûreté des individus dont il se compose ne sont pas choqués, il se laisse tranquillement gouverner par l'autorité qui se trouve au-dessus de lui. Il n'a aucune idée de ses intérêts considérés en masse ou comme corps. La suite naturelle en est que, si le gouvernement succombe sous une conspiration de malveillance, le peuple se soumet patiemment à ce nouvel ordre de choses, mais il n'y coopère pas, au moins avec très peu d'énergie. C'est donc réservé au gouvernement légitime de se soutenir par son propre poids, ce qui, suivant les arguments exposés, lui est très facile en faisant la moindre résistance, tandis que sans celle-ci il court les plus grands risques par les mêmes raisons.

En parlant de l'affaire manquée du comte de Montijo, je dois en même temps faire mention du comte Abisbal, qui, il y a quelque temps, espérait également trouver son salut dans des projets très révolutionnaires et par un appel au peuple. Ce général a perdu tout son crédit, l'opinion publique se prononçant contre lui avec une grande animosité. Il en est de même de plusieurs orateurs du café Lorenzini, que l'on

aurait cru dangereux d'attaquer il y a quelque temps, et qui essuyent de fortes avaries de la part des personnes qu'ils ont attaquées dans leur vertige révolutionnaire...

CHARLES, baron de FRIESEN.

Dépêche du comte de Dernath à M. Rosenkrantz, à Copenhague[1].

Madrid, le 15 mai 1820.

Monsieur,

L'importante question sur la représentation des Américains aux premières assemblées des Cortès a été décidée une seconde fois de manière à ne rien changer aux premières dispositions de la Junte provisoire.

Le Conseil avait cru qu'on pourrait admettre des anciens députés jusqu'au complément du nombre constitutionnel de 50 représentants américains; mais la Junte, consultée par ordre du Roi, remit au Conseil un exposé très ample de ses raisons, qui a été publié aujourd'hui, et qui a engagé S. M. à refuser aux Américains qui se trouvent dans la péninsule tout changement de convocation. Ils seront très mécontents; mais, comme presque aucun d'eux ne serait élu député chez lui, quoiqu'ici ils marquent tous par leurs richesses, leur mécontentement n'influera guère au-delà des mers, et leur nombre l'aurait certainement fait sur les Cortès.

Le comte de Montijo a été exilé à Murcie, par ordre très sec du ministre de la Guerre, servant d'unique réponse aux instances impudentes par lesquelles Montijo en demanda une à ses plaintes.

Comme il a publié un manifeste pour engager les troupes à la révolte, et qu'il a refusé de se soumettre aux ordres du Roi en cédant son commandement au général Santoiceldes, il n'est pas douteux que le comte de Montijo a mérité la mort. Mais les circonstances le garantiront apparemment contre toute autre punition que celle d'être tenu à l'écart. On attend ici d'un moment à l'autre l'Empécinado, et il est pro-

1. Lettre interceptée et copiée par les soins du Cabinet Noir (police de S. M. Louis XVIII).

bable que le gouvernement pourra maintenir son autorité dans la Vieille-Castille...

Voici maintenant l'acte de naissance de l'Impératrice Eugénie :

Traduction[1].

Traduit de l'espagnol (L. S. N° 4, 622,757)

Timbre du traducteur assermenté près la Cour d'appel de Paris n° 1403 (*Ch. Cighera*).

« Je soussigné, curé titulaire de l'église paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine de cette ville, certifie qu'au livre 21 des baptêmes de ces archives, folio 190, se trouve le suivant :

« ACTE. En la ville de Grenade, le six mai mil huit cent vingt-six, je Dr D. Rafael S^{do} Almera, grand chapelain d'honneur de Sa Majesté en la chapelle royale de cette ville, avec l'autorisation épiscopale et le consentement de M. le curé de l'église paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine de cette ville, y ai baptisé solennellement MARIE-EUGÉNIE-IGNACE-AUGUSTINE, née le 5 mai de l'année courante, fille légitime des excellentissimes seigneurs D. Cipriano Guzman Palafox y Portocarerro et dame D^{a} Maria-Manuela Kirckpatrick y Grivegnee, comtes de Téba, marquis d'Ardales et grand d'Espagne, le père natif de la ville et capitale de Madrid, deuxième fils des excellentissimes seigneurs D. Felipe Palafox Croy de Habre et dame D^{a} Maria-Francisca-de-Sales Portocarrero y Zuniga, comtes de Montijo, natif de Madrid, et la mère native de Malaga et fille de M. Guillaume Kirckpatrick-Wilson, natif de Dumfrite dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de D^{a} Francisca Grivegnee y Gallegos, native de Malaga. A été parrain son oncle paternel l'excellen-

1. Le texte original se trouve à la page .

tissime seigneur D. Eugenio Eulalio Portocarrero, comte de Montijo, et, en son nom, l'excellentissime dame comtesse de Montijo sa femme. Ont été témoins M. José-Maria Fernandez Compani, du Conseil de Sa Majesté, auditeur de cette royale chancellerie, don Francisco Valdes et D. Juan de Sevilla, tous deux juges audienciers de ladite chancellerie. Et, pour que cela soit constant, nous signons le présent acte, Dr José Jacinto Ros : il y a un paraphe. Dr D. Rafael Sdo Alméra : paraphe. »

Pour copie conforme à l'original. « Grenade, le vingt-et-un décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. »

« L. S. *Signé* : MANUEL ARCOYA. »

« Je soussigné, notaire de l'illustre collège de cette ville, certifie connaître les signatures et paraphes de M. l'abbé D. Manuel Arcoya y Bleda, curé titulaire de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine de cette ville, et reconnaître comme authentique la signature par lui apposée au certificat ci-dessus, M. M. Arcoya se trouvant actuellement *dans l'exercice de son ministère*, rien de contraire n'étant à ma connaissance. Et, à la requête de la partie, je signe et paraphe le présent à Grenade, le vingt-et-un décembre mil huit cent quatre vingt neuf. »

« L. S. *Signé* : MANUEL AMARO. »

(*Ici deux timbres mobiles.*) — Droits : deux pesetas n° 15.

« Nous soussignés, notaires de cet illustre collège et de son district, légalisons les signes, signatures et paraphes ci-dessus apposés du notaire D. Manuel Amaro y Monte. « Grenade, le vingt-et-un décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. »

« *Signé* : FRANCISCO DE PAULA MENTEM,
JOAQUIM MARTIN BLANCO. »

(*Ici un timbre mobile.*)

Je soussigné, traducteur juré près la cour d'appel de Paris, certifie la présente traduction fidèle et conforme à l'original en langue espagnole, n° 1403 de mon répertoire. *Ne varietur.*

CH. CIGHERA,

Paris, le 10 janvier 1890. **26, rue Vivienne, 26.**

(*Timbre.*)

Vu par nous, maire du 2e arrondissement pour la légalisation de la signature de M. Cighera.

H. ARON.

(*Timbre de la mairie du 2e arrondissement.*)

Nous donnons également, à titre de curiosité, l'acte de naissance de Sa Majesté l'Impératrice Eugénie reproduit dans la brochure *l'Impératrice.*

Les *soixante-dix ou quatre-vingts* erreurs qu'il contient, et que nous avons signalées en italique, erreurs soit de traduction, d'additions ou de soustractions, ne sont pas faites pour inspirer une bien grande confiance dans cette brochure et dans l'authenticité de la généalogie des Montijo, sur laquelle elle s'étend avec une si grande complaisance.

Acte de baptême de Marie-Eugénie.

Nous, vicaire de l'église paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine de cette ville, certifions qu'au volume 21 du registre des actes de baptêmes conservé aux archives de cette dite église, au folio 190, se trouve l'acte que voici :

« En la ville de Grenade, le *6* mai *1826*, *nous* docteur don Rafaël *Bernardo* Almera, *premier chapelain*[1] de Sa Majesté *à* la chapelle royale de cette ville, *avons*, avec *les* autorisations *nécessaires de l'Ordinaire* et *avec* le consentement de M. le Curé de l'église paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine de cette ville[2], solennellement baptisé : MARIE-EUGÉNIE-IGNACIA-

1. Il manque le mot : D'honneur.
2. Il manque le mot : J'ai.

Augustine, née le 5 mai de l'année courante, fille légitime *de LL. EE. Mgr* Cyprien Guzman Palafox y Portocarrero et *Madame* Marie-Manuela Kirkpatrick y *Grevigné*, comte *et comtesse* de Téba, marquis *et marquise des* Ardeles et grands d'Espagne, *le premier originaire* de[1] Madrid, deuxième fils *de LL. EE. Mgr* Philippe Palafox Croy de *Habré* et *Madame* Marie-Françoise-de-Sales Portocarrero y Zuñiga, comte *et comtesse* de Montijo, *originaire* de Madrid *et la seconde originaire* de Malaga, et fille de M. Guillaume Kirkpatrik *y Wilson, originaire de Dumfrie*[2], royaume-uni de la Grande-Bretagne, et de *Madame* Françoise *Grévigné y Gallegros, originaire* de Malaga[3]. Parrain : *l'*oncle paternel *de l'enfant : S. E. Mgr* Eugenio-Eulalio Portocarrero, comte de Montijo, *représenté par S. E. Madame* la comtesse de Montijo, son *épouse.*[4] Témoins : M. José-Maria Fernandez[5], *membre* du Conseil de S. M., auditeur *de la Chancellerie royale ; M.* Francisco Valdès et *M.* Juan de Sévilla, tous deux *alcades judiciaires de cette ville. En foi de quoi nous avons signé*[6] : Signé : Docteur José-Jacinto Ros[7], docteur don Rafaël *Bernardo* Almera[8].

Pour *expédition* conforme à l'original. Grenade, le 10 janvier 1831. Signé : Docteur José Perez.

Après deux commencements de grossesses malheureuses, et qui eurent peut-être pour effet de rendre ses couches plus difficiles à la naissance du Prince Impérial, l'Impératrice partit avec l'Empereur, en 1855, pour l'Angleterre.

Voici d'après les Souvenirs du comte Vitzhum d'Eckstadt (Stuttgard, 1886), comment ce voyage put avoir une grande influence sur la naissance du Prince Impérial :

1. Il manque les mots : De la ville et capitale.
2. Il manque le mot : Dans le.
3. Il manque les mots : A été.
4. Il manque les mots : Ont été.
5. Il manque le nom : Compani.
6. Il manque les mots : Le présent acte.
7. Il manque les mots : Il y a un paraphe.
8. Il manque le mot : Paraphe.

« En 1855, eut lieu la visite de Napoléon III et de l'Impératrice en Angleterre. L'accueil fut très cordial, et Napoléon III se sentit encouragé à confier à la Reine le souci que lui causait l'absence d'enfant. Il en appela à l'expérience de la reine Victoria, expérience gagnée dans huit accouchements, et lui demanda d'insister auprès de l'Impératrice pour que celle-ci consultât sir Charles Lockoch, l'accoucheur de la Reine. Celui-ci fut interrogé, et le succès de ses conseils fut tel que neuf mois après naissait le Prince Impérial. On comprend donc l'intérêt que la Reine Victoria a témoigné plus tard au jeune Prince. Au moment critique, la Reine envoya à Paris sa dame d'honneur favorite, la marquise d'Ely, pour soigner l'Impératrice. La marquise, en dehors des médecins et des personnes de service, fut le seul témoin oculaire de l'événement. »

La marquise J. Ely devait rester de longues années l'amie respectueusement dévouée de la famille Impériale, témoin la lettre suivante qu'elle adressait au Prince Impérial peu avant 1870 :

A Son Altesse le Prince Impérial.

Monsieur,

Votre Altesse Impériale veut-elle me faire l'honneur d'accepter ces souvenirs?

Je les ai rapportés de Jérusalem pour Votre Altesse Impériale. Ils ont tous été bénis, et je les ai portés à tous les Saints-Lieux; l'un est une coquille de pélerin.

J'espère que Votre Altesse Impériale est en bonne santé. Je suis si fâchée de n'avoir pas été à même d'aller à Paris, ainsi que j'espérais pouvoir le faire; mais ma mère est très souffrante, et je ne peux pas quitter l'Angleterre à présent.

Je suis revenue la semaine dernière, avec la Reine, de Balmoral. Il y avait pas mal de neige dans les Highlands et sur

notre route en revenant vers le midi; mais la Reine n'a pas souffert du froid.

Puis-je demander à Votre Altesse Impériale de bien vouloir présenter mes humbles devoirs à Leurs Majestés Impériales l'Empereur et l'Impératrice?

J'espère que l'Impératrice est tout à fait bien.

J'ai l'honneur d'être toujours de Votre Altesse Impériale la très sincère

JANE ELY.

Moderne Society donne, d'après Gréville, l'impression de la Reine Victoria sur l'Empereur et l'Impératrice des Français lors de ce voyage en Angleterre :

« La Reine est excessivement satisfaite de tous deux; elle trouve l'Impératrice très naturelle, gracieuse et attachante; l'Empereur, franc, cordial et vrai. Il a fait de son mieux pour lui plaire; il lui a beaucoup parlé, l'a amusée et a tout à fait réussi. Tout le monde est frappé de la médiocrité de sa taille et de la vulgarité de son aspect; mais ses manières sont bonnes et non sans dignité. »

L'armée d'abord, puis le public, apprirent la grossesse de l'Impératrice de la façon suivante :

Le major du 2e régiment de voltigeurs de la Garde avait porté à la connaissance du 4e bataillon et du dépôt l'ordre suivant, n° 40 :

Le major s'empresse de faire connaître à la portion du régiment placée sous son commandement que l'Empereur, accompagné de S. M. l'Impératrice, a visité hier, à Courbevoie, les militaires de la Garde atteints par le feu de l'ennemi devant Sébastopol et que la gravité de leurs blessures a ramenés en France.

Après que Leurs Majestés eurent adressé à chacun d'eux quelques mots empreints du plus bienveillant intérêt, l'Empereur a nommé chevaliers de la Légion d'honneur, ou décoré

de la Médaille militaire ceux qui se recommandaient le plus particulièrement par leur conduite, leurs services et la nature de leurs blessures; il a en outre décidé que la pension de ceux qui seraient admis à la retraite pour perte de l'usage d'un membre serait, comme celle des amputés, élevée à 600 francs sur les fonds de sa cassette.

S. M. l'Impératrice, s'associant à la munificence de l'Empereur, a immédiatement accordé une gratification de 50 francs à chacun des blessés qui n'avaient reçu ni la médaille ni la croix.

Dans cette circonstance, les militaires du régiment dont les noms suivent ont été l'objet des distinctions ci-après, savoir:

(Suivent les noms de 7 décorés et 34 médaillés.)

BLAISE[1],
Major commandant le dépôt.

Paris, le 18 septembre 1855.

Voici ce qui s'était passé pendant cette cérémonie :

Parmi les blessés devant recevoir *la croix* de la main impériale se trouvait un pauvre diable nommé Regagnon.

Il se traînait avec des béquilles, un éclat d'obus lui ayant cassé les deux jambes. Il était hideux à voir, le même obus lui ayant emporté la moitié de la figure.

A mesure que Leurs Majestés s'approchaient de lui, on l'éloignait, on le plaçait à la gauche, puis on le faisait disparaître tout à fait; et le pauvre garçon pleurait de son œil unique, craignant d'être oublié dans la série des récompenses.

Un officier qui suivait depuis quelque temps tout ce manège et qui s'intéressait à ce malheureux crut devoir faire part de ce qui se passait au docteur Conneau, qui accompagnait Leurs Majestés comme grand juge en matière de blessures. Le docteur en parla au général aide-de-camp comte de Montebello, qui commandait toute la portion de la garde restée en France.

1. Tué général de brigade pendant le siège de Paris 1870-71.

Le général avertit aussitôt l'Empereur, qui, prenant une croix dans le shako, — récipient provisoire des décorations, — la fit remettre par son aide-de-camp à l'officier, qui courut la porter lui-même au mutilé. Il fut consolé, et disparut aussitôt, emmené par un fiacre à l'hôpital militaire du Gros-Caillou.

Ces renseignements étaient donnés à l'Empereur pendant que l'Impératrice, restée un peu en arrière, avait avec un zouave de la Garde la conversation suivante :

— Voyez, *Mazesté,* disait ce digne compatriote de Tartarin de Tarascon, voyez, Mazesté, — et il avait tiré de sa poche un biscaïen gros comme un œuf de poule, qu'il faisait sauter dans sa main, — c'est ça qui m'a blessé... c'est ça qui m'a *transpercé!*

— Oh! disait l'Impératrice en se tournant vers les deux dames d'honneur qui l'accompagnaient, voyez donc, mesdames, c'est ça qui a *transpercé* ce brave homme..., et de sa main gantée elle soupesait le biscaïen, qui aurait pu facilement passer pour un petit boulet.

— Oui, Mazesté, et *zé* n'ai *qué* la Médaille!

— Et il n'a *qué* la Médaille! reprenait l'Impératrice en rendant le projectile à son propriétaire, et en s'éloignant au plus vite de son tenace interlocuteur.

Cependant le docteur Conneau avait pris à part l'officier qui avait fait donner la croix au pauvre mutilé et lui disait :

— Je vais vous apprendre une nouvelle que je ne crains pas de confier à un capitaine de la Garde, parce que je sais qu'elle vous fera plaisir : Sa Majesté se trouve dans un état intéressant, et l'on a craint que la vue de ce pauvre soldat ne fît sur elle une impression fâcheuse.

— Merci, répondit le capitaine; c'est le cas de dire, docteur : Tout est bien qui finit bien.

Le secret n'ayant pas été demandé, plusieurs amis du régiment partagèrent bientôt le plaisir de la confidence, et ce fut, jusqu'à la naissance du Prince, un texte inépuisable de causeries dans le mess et ailleurs. D'abord personne ne mit en doute le sexe du futur enfant impérial. La bonne étoile de l'Empereur devait encore le suivre en cette affaire, et le vingt-deuxième coup de canon qui, le 16 mars 1856, devait, en se prolongeant au cent-unième, certifier l'état civil du nouveau-né, ne surprit aucun de ces braves officiers.

CHAPITRE V

Délivrance de l'Impératrice. — Le canon des Invalides. — La question des Parrain et Marraine. — Pourquoi l'Empereur choisit le Pape. — Réceptions officielles. — Les berceaux du Prince Impérial et du Roi de Rome. — Adresse du 2e voltigeurs. — Ode du poète Barthélemy. — Acte de naissance du Prince Impérial. — Acte d'ondoiement.

M. Léonce Dupont dit qu'on fut averti de la prochaine délivrance de l'Impératrice par des symptômes qui s'étaient produits dans la matinée du 15 mars :

« Aussitôt prévenus de ce qui se préparait, les grands corps de l'État se rendaient aux Tuileries, et s'y établissaient pour ainsi dire en permanence. Le Sénat était conduit par M. Troplong, le Corps législatif par le comte de Morny, et le Conseil d'État par M. Baroche. Il y avait beaucoup d'autres personnages, les membres du corps municipal de Paris, les dignitaires du clergé, des officiers de l'armée.

« Les salons, trop étroits pour contenir cette affluence, étaient aussi bien remplis que pour une fête. C'est au dehors surtout que l'on voyait se manifester le plus d'empressement et le plus d'anxiété. Du côté du Carrousel on ne pouvait empêcher la foule de stationner devant les grilles et d'importuner de ques-

tions les fonctionnaires et les serviteurs du Palais.

« Toute la journée se passa dans cette attente. Le soir l'Impératrice n'était pas encore délivrée. L'Empereur donna congé aux corps constitués, qui allèrent prendre un peu de repos ; il ne put défendre aux curieux de stationner sur le Carrousel. Durant toute la nuit il y en eut qui, l'œil fixé sur les fenêtres éclairées des appartements, suivaient par la pensée toutes les phases de ce douloureux enfantement.

« Il n'en est point dans notre histoire qui ait intéressé plus vivement la population. Ni le roi de Rome, quand la Providence accorda au premier Napoléon ce gage de perpétuité, ni le duc de Bordeaux, quand la dynastie des Bourbons vit fleurir ce frais rejeton sur sa tige vieillie, ne furent attendus avec plus d'anxiété ni salués à leur naissance avec de plus vifs transports.

« L'Impératrice souffrait beaucoup : ses douleurs rappelaient celles de Marie-Louise. Elles arrivaient d'ailleurs dans le même mois de l'année, à quatre jours d'intervalle du 20 mars. C'était, comme en 1811, un baron Dubois assisté d'un docteur Corvisart qui présidait aux couches impériales. Napoléon III, aussi inquiet que l'était, dans les mêmes circonstances, Napoléon Ier, ne perdit pas cependant son calme habituel; il encourageait les médecins et prodiguait lui-même les soins les plus tendres à l'Impératrice.

« Il n'eut pas besoin de dire au baron Dubois ce que le fondateur de sa race avait dit au célèbre praticien : « Figurez-vous que vous accouchez une marchande de la rue Saint-Denis ; vous n'y pouvez pas davantage, et, en tous cas, sauvez la mère ». Si laborieuses qu'aient été ces couches, les médecins ne se trouvèrent pas un seul moment dans la terrible alternative de sacrifier une existence pour sauver l'autre.

« A trois heures du matin l'Impératrice fut en proie

à de nouvelles crises plus aiguës et sans plus de résultat que les précédentes; à trois heures un quart, les médecins la délivrèrent.

« En proie aux plus vives anxiétés, l'Empereur attendait ce dénouement dans la pièce voisine. C'est là que M. Abbatucci, garde des Sceaux, vint lui annoncer qu'il avait un héritier. On était au 16 mars, dimanche des Rameaux[1].

« Aussitôt les officiers d'ordonnance coururent à franc étrier avertir le président du Sénat, le président du Corps législatif et la municipalité.

« Paris se réveilla avec cette bonne nouvelle, que lui apporta dès six heures le canon des Invalides. Comme pour la naissance du roi de Rome, il avait été convenu d'avance que, si le nouveau-né était un enfant mâle, on tirerait non pas vingt-et-un, mais cent un coups de canon: aussi, dans chaque maison, les Parisiens, arrachés à leur sommeil par ce majestueux signal, comptaient-ils avec une curiosité inquiète les salves d'artillerie.

« Quand ils eurent constaté qu'elles dépassaient le chiffre de vingt-et-un, ils sortirent tout joyeux de leurs demeures, se rendirent dans les rues et sur les places. Le sentiment public se traduisait, ce jour-là, dans une forme un peu vulgaire; on se disait, en s'abordant: « A-t-il de la chance! »

De fait, Paris était en fête; mais quel titre allait-on donner à ce petit Prince?

1. 19 *mars* 1856. — Une lettre de Persigny m'annonce que l'Impératrice des Français est heureusement accouchée d'un fils. L'Empereur, qui n'a pas quitté une minute la chambre de sa femme, était dans un état nerveux indescriptible; il a sangloté sans interruption pendant quinze heures. Quand l'enfant est né, il a, dans le transport de sa joie, embrassé d'enfilée les cinq premières personnes qu'il a trouvées dans la pièce voisine; puis, s'apercevant qu'il oubliait sa dignité, il a dit : « Je ne peux pas vous embrasser tous. » (*Mémoires d'un ancien Ministre*, par lord MALMESBURY, page 230.)

L'armée se demandait : Sera-t-il roi de Rome n° 2, ou roi d'Algérie n° 1?... Toutes les prévisions furent déçues : il resta, et ce fut bien, Prince Impérial tout court.

Puis vint la question des parrain et marraine. Les uns pensaient au roi Jérôme, le frère de Napoléon Ier, les autres à Victor-Emmanuel, notre récent et fidèle allié de Crimée ; on disait que la marraine devait être la grande-duchesse Stéphanie de Bade, dont quelques officiers avaient entendu parler vaguement, et dont ils ignoraient l'existence... ou la mort. Grand fut, dans la plupart des régiments de la Garde, le désappointement *militaire et patriotique* lorsque le *Moniteur officiel* annonça, comme parrain, S. S. le Pape Pie IX, qui daignait accepter cet auguste patronage en compagnie de la reine de Suède.

On reconnut dans ce choix papal l'influence espagnole de l'Impératrice ; mais, si ce choix fut considéré par un grand nombre comme un hommage rendu au Chef de l'Eglise et de la religion, il fut néanmoins mal vu dans l'armée, et il faut convenir que, malgré toutes les chances de bénédictions et d'infaillibilité, il n'a pas porté bonheur ni au saint parrain, ni à son auguste filleul, ni au père de ce dernier.

On ne connaissait pas alors les arrière-pensées de Napoléon III ; ce n'est qu'aujourd'hui que la vérité commence à se faire jour. Une récente publication de la correspondance de Cavour avec Louis Ciprario (*le Comte Ciprario et son temps*) contient une série de lettres de Cavour, datées de Windsor-Castle et de Paris, en 1855 et 1856, pendant le Congrès, renfermant beaucoup de détails sur les intrigues nouées alors entre lui, Palmerston et Napoléon III. En février 1855 — cinq mois avant la grossesse de l'Impératrice — Cavour écrivait que *Napoléon III ne voulait pas encore laisser poser la*

question italienne, parce qu'il attendait la naissance d'un enfant dont il voulait, par politique, que le Pape fût le parrain.

Comme je l'ai dit dans le *Journal de la campagne d'Italie,* Napoléon III ne laissa poser cette question que lorsqu'il ne put pas faire autrement, après l'affaire des bombes Orsini.

Nous avons dit que le Prince Impérial vint au monde le dimanche de Rameaux, 16 mars 1856. Les journaux du temps racontent suffisamment les laborieuses difficultés de l'opération, les craintes de l'Empereur, etc., — ainsi que les larges récompenses accordées à cette occasion dans la Légion d'honneur et dans l'armée. Parmi ces dernières, on remarque les suivantes : Maréchaux de France, Canrobert, Bosquet et Randon.

La nomination du général Randon parut s'expliquer par son remplacement probable par le prince Napoléon dans ses fonctions de gouverneur ou vice-roi de l'Algérie.

Trois jours après que l'Impératrice fut délivrée, et lorsqu'on eut acquis la certitude que cette délivrance n'aurait point de traverses, on procéda aux réceptions officielles.

De la salle du Trône, où était l'Empereur, les députations étaient conduites dans les appartements du Prince Impérial, et défilaient devant le berceau, où il dormait d'un sommeil imperturbable sous les yeux attentifs de Madame l'amirale Bruat, gouvernante des Enfants de France, et de deux sous-gouvernantes, Mesdames Bizot et de Brancion. Le berceau, don de la ville de Paris, était surmonté de la couronne impériale, soutenue par la statue de la France. Des anges étaient placés au chevet, tandis qu'aux pieds un aigle accroupi sur ses serres semblait protéger le sommeil de l'héritier de la couronne. Enfin on voyait aussi sur ce berceau les génies de la Paix et de la Guerre.

Deux génies décoraient également le pied du berceau du roi de Rome, celui de la Force et celui de la Justice. Mon père, en le voyant dans le garde-meuble de Marie-Louise, à Parme, en 1827, n'avait pu s'empêcher de penser que MM. Percier et Fontaine, dessinateurs des somptueux colifichets impériaux, avaient glissé une pensée maligne dans ces ornements.

La Force tournait le dos au poupon royal, alors espérance de la France, et la Justice, avec sa balance si peu en équilibre, représentait bien la justice des souverains : tout d'un côté, rien de l'autre..

Quant à l'artiste qui avait exécuté le berceau du Prince Impérial, il avait représenté la Paix les yeux ouverts et la Guerre les yeux fermés : c'est malheureusement ainsi que Napoléon III devait entreprendre toutes les siennes.

« Dans cette réception du 18 mars [1], dit M. Léonce Dupont, il se fit entre l'Empereur et les présidents des grands corps de l'État un nouvel échange de harangues. On y voyait éclater, tant du côté du Souverain que du côté des personnages qui le félicitaient, les sentiments qui débordaient alors de toutes les âmes. A M. Troplong Napoléon III répondit : « Le Sénat a partagé ma joie « en apprenant que le Ciel m'avait donné un fils, et vous « avez salué comme un évènement heureux la venue « au monde d'un ENFANT DE FRANCE. »

« L'Empereur expliqua qu'il se servait avec intention de ce mot. Napoléon I[er], qui avait appliqué au nouveau système créé par la Révolution tout ce que l'ancien régime avait de grand et d'élevé, avait repris cette ancienne dénomination des *Enfants de France*. Napoléon III prétendit avec raison que, lorsqu'il naît un héritier destiné

1. Puisque la réception eut lieu le mercredi, ce ne devait pas être comme dit M. Léonce Dupont, le 18 mars mais bien le 19.

à perpétuer un système national, cet enfant n'est pas seulement le rejeton d'une famille, mais il est véritablement encore le fils du pays tout entier : « Ce nom, ajouta l'Empereur, lui indique ses devoirs ».

« Il termina en disant : « Si cela était vrai sous l'an-
« cienne monarchie, qui représentait plus exclusivement
« les classes privilégiées, combien à plus forte raison
« aujourd'hui que le souverain est l'élu de la nation, le
« premier citoyen du pays et le représentant des inté-
« rêts de tous. »

L'armée le comprenait ainsi; voici, comme exemple, une adresse d'un régiment de la Garde :

Adresse du 2e Voltigeurs.

Sire, vos fidèles soldats du 2e régiment de Voltigeurs viennent déposer à vos pieds et à ceux de S. M. l'Impératrice l'hommage de leurs félicitations pour la naissance du Prince Impérial.

En contemplant avec orgueil le berceau de l'enfant de *la France*, nous sommes heureux et fiers de pouvoir vous renouveler à cette occasion le serment de notre fidélité, et vous donner l'assurance que nous conserverons les glorieuses traditions de Notre Mère la Vieille-Garde, et vous jurer qu'à son exemple nous saurons vaincre et mourir pour notre Empereur.

Vive l'Empereur !
Vive l'Impératrice !
Vive le Prince Impérial !

(*Suivent les signatures des militaires du régiment.*)

Brave et vaillante armée, elle était alors à l'apogée de sa force; mais la guerre de Crimée venait de lui porter un coup dont elle ne devait pas se relever pendant le second Empire.

Tant d'hommes, tant de millions dépensés si inutile-

ment! l'armée elle-même perdant tout sens moral : des sergents-majors devenus capitaines; des capitaines, colonels; des chefs de bataillons, généraux. Depuis la Crimée, on ne s'est plus battu par devoir, mais pour le profit.

Du côté populaire et national, la naissance du Prince Impérial obtint, il faut en convenir, des adhésions chaleureuses et fit naître des espérances que la Providence elle-même semblait prête à seconder.

Le poète Barthélemy écrivait les vers suivants :

Que nous annonce-t-il ce canon triomphant?
Quelle faveur du sort nous visite?... Un enfant,
Un enfant!... Écoutons!... La salve continue :
Ses coups précipités jaillissent dans la nue;
Pour la centième fois l'atmosphère a frémi :
Ah! nos vœux ne sont pas exaucés à demi!
Dans son pressentiment le peuple était prophète.
Illuminons nos murs du pavé jusqu'au faîte!
C'est celui que la France appelait à genoux :
Un fils de l'Empereur, un Empereur pour nous.

Au bruit de cette volée,
Le vieil Empereur géant
Du fond de son mausolée
S'est levé sur son séant;
Il voit au front de sa race.
Le doigt du Destin qui trace
Un indélébile sceau,
Et lentement retombe
Dans sa triomphante tombe,
Consolé par un berceau.

Nous avons cru intéressant de reproduire, ce qui n'a peut-être jamais été fait jusqu'à ce jour, l'acte de naissance du Prince Impérial. Le voici :

Acte de naissance du Prince Impérial.

16 *mars* 1856.

L'an mil huit cent cinquante-six et le seizième jour du mois de mars, nous ACHILLE FOULD, ministre d'État et de la Maison de l'Empereur, exerçant les fonctions qui nous sont attribuées par l'article 8 du Sénatus-Consulte du 25 décembre 1852 et par l'article 13 du Statut impérial du 21 juin 1853, assisté, en exécution du même Statut, de Son Excellence M. PIERRE-JULES BAROCHE, Président du Conseil d'État, nous sommes rendu au Palais des Tuileries, en vertu des ordres de SA MAJESTÉ L'EMPEREUR contenus dans la lettre close en date du 12 du présent mois dont la teneur suit :

« *Monsieur Achille Fould, ministre d'État.*

« L'IMPÉRATRICE notre très chère Épouse approchant du terme de sa grossesse, nous avons ordonné que, dès qu'Elle sentira les premières douleurs, vous soyez averti de vous rendre au Palais des Tuileries, dans le salon qui vous sera désigné, afin que vous soyez introduit dans la chambre de l'Impératrice au moment de son accouchement. Notre intention est qu'assisté du Président de notre Conseil d'État, vous dressiez l'acte de naissance conformément à l'article 8 du Sénatus-Consulte du 25 décembre 1852 et à l'article 13 du Statut du 21 juin 1853.

« Nous avons désigné pour témoins Son Altesse Impériale le prince Napoléon et Son Altesse le prince Lucien Murat.

« Et, sur ce, je prie Dieu, Monsieur le Ministre d'État, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Fait au palais des Tuileries, le 12 mars 1856. »

« NAPOLÉON. »

Et, étant au Palais des Tuileries, à l'heure de deux heures du matin, ainsi que Son Altesse Impériale le prince NAPOLÉON et Son Altesse le prince Lucien MURAT, témoins désignés et mandés par l'EMPEREUR, suivant les lettres closes reçues et conçues en ces termes :

« Mon cher cousin,

« L'IMPÉRATRICE notre très chère Épouse approchant du terme de sa grossesse, Nous avons ordonné que, dès qu'Elle sentira les premières douleurs, vous soyez averti de vous rendre au Palais des Tuileries, dans le salon réservé aux Princes de la famille IMPÉRIALE, afin que vous soyez introduit dans la chambre de l'IMPÉRATRICE au moment de son accouchement. Notre intention est que vous signiez comme témoin l'acte de naissance.

« Sur ce, je prie Dieu, mon cher cousin, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Fait au palais des Tuileries, le 12 mars 1856.

« Votre affectionné,

« NAPOLÉON.

« *A Son Altesse Impériale le Prince* NAPOLÉON. »

« Mon cher cousin,

« L'IMPÉRATRICE notre très chère Épouse approchant du terme de sa grossesse, Nous avons ordonné que, dès qu'Elle sentira les premières douleurs, vous soyez averti de vous rendre au Palais des Tuileries, afin que vous soyez introduit dans la chambre de l'IMPÉRATRICE au moment de son accouchement. Notre intention est que vous signiez comme témoin l'acte de naissance.

« Sur ce, je prie Dieu, mon cher cousin, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Fait au palais des Tuileries, le 12 mars 1856.

« Votre affectionné,

« NAPOLÉON.

« *A Son Altesse le Prince Lucien* MURAT. »

Et Son Excellence M. ABBATUCCI, garde des Sceaux, mandé par l'EMPEREUR, suivant lettre close conçue en ces termes :

« *Monsieur* ABBATUCCI, *garde des Sceaux*,

« L'IMPÉRATRICE notre très chère Épouse approchant du terme de sa grossesse, nous avons ordonné que, dès qu'Elle sentira les premières douleurs, vous soyez averti de vous rendre au Palais des Tuileries, dans le salon qui vous sera désigné, afin que vous soyez introduit dans la chambre de l'IMPÉRATRICE au moment de son accouchement. Notre intention est que vous signiez l'acte de naissance qui sera dressé par notre ministre d'État, conformément à l'article 13 du Statut du 21 juin 1853.

« Et, sur ce, je prie Dieu, Monsieur le garde des Sceaux, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Fait au palais des Tuileries, le 12 mars 1856.

« NAPOLÉON. »

Nous, ministre d'État, avons été introduit par ordre de SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ainsi que Son Altesse Impériale le prince NAPOLÉON et Son Altesse le prince LUCIEN MURAT et Son Excellence le garde des Sceaux, dans la chambre à coucher de SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE au moment des douleurs qui annonçaient sa prochaine délivrance, laquelle, ayant eu lieu heureusement à trois heures un quart du matin, Madame l'Amirale BRUAT, gouvernante des Enfants de France, nous a présenté, ainsi qu'à Son Altesse Impériale le prince NAPOLÉON et à Son Altesse le Prince LUCIEN MURAT et à Son Excellence M. le garde des Sceaux, par ordre de SA MAJESTÉ L'EMPEREUR, l'Enfant dont SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE venait d'être délivrée, lequel nous avons reconnu être du sexe masculin. Et à l'instant nous sommes passés dans le salon de l'IMPÉRATRICE, où était Sa Majesté l'EMPEREUR, et SA MAJESTÉ nous a déclaré que son intention était que le Prince Impérial reçût les prénoms de NAPOLÉON-EUGÈNE-LOUIS-JEAN-JOSEPH.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal sur le registre de l'état de la famille Impériale, en présence de Son Altesse Impériale Mgr le prince NAPOLÉON et de Son

Altesse Mgr le prince LUCIEN MURAT, témoins désignés par SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.

Et ont signé audit acte SA MAJESTÉ L'EMPEREUR, les témoins désignés et les princes et princesses de la famille présents, ainsi que Son Excellence le garde des Sceaux, ministre de la Justice.

Lequel acte a été signé par nous, ministre d'État, et contresigné par Son Excellence le président du Conseil d'État.

NAPOLÉON.
NAPOLÉON BONAPARTE.
L. MURAT.
MATHILDE.
CAROLINE MURAT.
J. MURAT.
Comtesse DE MONTIJO (duchesse DE PEÑARANDA).
ABBATUCCI.

ACHILLE FOULD.
BAROCHE.

Pour copie conforme de l'acte transmis au Sénat dans sa séance du 27 mars 1856, conformément aux dispositions du Sénatus-Consulte du 25 décembre 1852 et sur l'ordre de SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.

Le président du Sénat,
Signé : TROPLONG.

Le sénateur secrétaire du Sénat,
Signé : T. DE LACROSSE.

Le Prince Impérial était ondoyé dans la chapelle des Tuileries, et il est curieux de relire le discours prononcé, à l'occasion de cet ondoiement, par l'abbé Deplace, prédicateur officiel du carême. Le texte, bien choisi, était celui-ci :

Benedictus qui venit in nomine Domini.

Voici une copie de l'acte d'ondoiement, qui fut transcrite sur les registres de Saint-Germain-l'Auxerrois :

Extrait des registres des actes de baptême de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le dimanche des Rameaux, seize mars mil huit cent cinquante-six, à midi, en présence de l'Empereur, de la famille Impériale et de la cour, rassemblés en la chapelle des Tuileries, a été ondoyé, par le premier aumônier de l'Empereur, Mgr Alexis-Basile Menjaud, évêque de Nancy,

Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, fils de France, né le même jour, à trois heures et quart du matin, fils de très haut et très puissant prince Napoléon III, Empereur des Français, et de très haute et très puissante princesse Marie-Eugénie, Impératrice des Français.

Les témoins ont été S. A. le prince Murat, S. E. le duc de Berwick et d'Albe, grand d'Espagne de première classe, S. E. le comte Vaillant, maréchal de France, ministre de la Guerre, grand-maréchal du palais, S. E. M. Troplong, président du Sénat, premier-président de la Cour de cassation, S. E. le comte de Morny, président du Corps législatif; lesquels ont signé avec Mgr l'évêque de Nancy, et M. Jean-Louis Legrand, curé de la paroisse impériale de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Fait à Paris, au château des Tuileries, les jour et an que dessus.

(Aucune signature.)

(Timbre de Saint-Germain-l'Auxerrois.)

CHAPITRE VI

Arrivée du 2e voltigeurs. — Illustres invités. — Le général Cler. — Le Prince Impérial et sa nourrice. — Entrée de l'Empereur et de l'Impératrice. — Le Cardinal Patrizzi. — Retour à Saint-Denis. — La cérémonie d'après M. Léonce Dupont. — Une erreur. — Juridiction spéciale. — L'abbé Laisne. — Acte de baptême du Prince Impérial. — Le colonel du 1er grenadiers. — Guerre d'Italie. — Indulgence paternelle. — Les premiers camarades.

Le baptême du Prince Impérial ne devait avoir lieu que trois mois après sa naissance. On eut donc tout le temps d'aviser aux préparatifs de cette importante cérémonie, et je crois ne pouvoir mieux faire, afin de la raconter, que de céder la parole à un de mes amis, officier de la Garde impériale, qui y prit une part officielle :

« Dans les grandes cérémonies, la notion détaillée du temps m'échappe. Je sais seulement que le 2e voltigeurs quitte Saint-Denis, sa garnison, à 8 heures et demie du matin, pour y rentrer le même jour à 8 heures et demie du soir. Les hasards du *topo* laborieusement dressé par les états-majors réunis de la Garde et de la place de Paris nous appellent à former la haie sur le quai aux Fleurs, jusqu'aux pieds de la cathédrale. Après les alignements pris, dépris, repris maintes fois suivant l'usage, jusqu'au moment où, les premiers cortèges

arrivant, chacun se tasse comme il peut, je profite de mes fonctions d'adjudant-major pour m'installer contre la grande porte de l'église.

« Apparaissent les corps constitués, puis les ambassadeurs, puis individuellement les invités illustres. En tête, le duc de Brunswick, grand uniforme militaire, couvert d'or et de diamants, teint, peint, feint, un vrai soleil, une vraie caricature; puis une calèche immense, aux armes royales de l'Espagne : elle contenait la reine-mère Marie-Christine, le prince consort espagnol, le duc de Rianzarez, et une partie de leur nombreuse rogéniture.

« La Reine portait une robe de velours et de moire vert-'eau, et sur ses larges épaules une superbe parure d'émeraudes. Ils disparaissent tous dans les profondeurs de l'église.

« Puis viennent, unis dans la même voiture, le duc d'Albe, beau-frère de l'Empereur, et son cousin le duc de Hamilton, par son mariage avec une princesse de Bade; le duc d'Albe en grand uniforme espagnol, civil ou militaire, et le duc de Hamilton en Écossais. Ces messieurs se placent tout près de moi, contre l'église, et le duc d'Albe, dans un français fort poli, me prie de leur nommer, à mesure qu'ils passeraient, les généraux invités et non employés, mission dont je m'acquitte le mieux possible.

« Cette nomenclature assez longue me parut les laisser à peu près indifférents, jusqu'à l'arrivée du grand, de l'élégant général Cler, commandant à ce moment la brigade des grenadiers de la Garde et l'un des héros de la récente campagne de Crimée. Le général leur fit une impression d'autant plus profonde que, venant à jeter les yeux sur eux et sur moi, leur interlocuteur, il détourna brusquement la tête, et voici pourquoi :

« Le général Cler avait été le major du 6e léger, mon

régiment, du 24 avril 1846 au 9 janvier 1852. Pendant son majorat, l'adjoint au trésorier du régiment, reconnu coupable de faux, de grattages, jusqu'à concurrence de 80 000 francs, avait été condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés. Notre voisinage des frontières italiennes lui permit de s'engager, sous un faux nom, parmi les défenseurs de Pie IX, les prédécesseurs des fameux zouaves pontificaux, et d'y recevoir l'absolution de ses péchés. La procédure engagée fit restituer à chaque officier compromis, depuis le colonel jusqu'au sous-lieutenant, en passant par le major, sa part proportionnelle des sommes dues à l'État. Quant à MM. les intendants, qui successivement avaient visé, paraphé, collationné, approuvé, vérifié, signé, les registres et les pièces comptables, ils s'en allèrent les bourses nettes, la fée bienfaisante qui avait présidé à la naissance et aux destinées de l'Intendance leur ayant accordé, par une clairvoyance admirable, sinon l'infaillibilité, du moins l'irresponsabilité complète de leurs faits et gestes.

« Dans ces conditions, le général Cler n'aimait pas à revoir les anciennes figures de son régiment, et ce fut la mienne qui amena ce brusque détour de tête, peu poli pour les augustes personnages dont j'étais le cicerone involontaire.

« Les tambours battent aux champs, les clairons sonnent, le Prince Impérial arrive, et les ducs d'Albe et d'Hamilton entrent à leur tour dans l'église, après m'avoir remercié de ma complaisance.

« De la voiture aux armes impériales, descendent Mesdames l'amirale Bruat, portant le Prince, puis deux sous-gouvernantes, et la nourrice, jeune Bourguignonne en habits de fête. Le Prince est suivi de ses officiers et de son médecin ; et ce groupe, aussi varié que splendide, vient se placer tout près de moi,

contre le grand portail, en attendant l'arrivée du papa et de la maman.

« La nourrice était fort agréable à voir avec sa coiffure pittoresque, son corsage bien meublé tout brodé d'or et son tablier de dentelles. Ayant entendu dire qu'elle était Bourguignonne, je me demande sérieusement si cette qualité de compatriote ne m'autorisait pas à entamer avec elle le duo célèbre du *Médecin malgré lui :*
« Peste ! le joli meuble que voilà ! oh ! nourrice, char-
« mante nourrice..., je voudrais bien être le petit poupon
« qui tétât le lait de vos bonnes grâces. »

« Le Prince ouvrait de grands yeux sans mot dire, et semblait s'accoutumer aux bruits et aux splendeurs de son avenir. Ses petites mains se tendaient en l'air, comme pour appeler celles qui devaient les serrer plus tard dans les cérémonies officielles ou les réceptions familières. Il me paraît tout naturel d'aller au devant de cette aimable invitation, lorsque le docteur Conneau, me prenant par le bras, me dit : « Doucement, tout doucement, capitaine », avec l'humeur la plus gaie et la plus satisfaite. Il avait revêtu ce jour-là un frac tout couvert de broderies d'argent dans lequel je ne l'avais jamais vu.

« L'hymne national de l'Empire éclate..., la voiture impériale arrive..., l'Empereur descend, en uniforme de général de division, l'Impératrice le suit. Tous deux, après un léger temps d'arrêt, vont recevoir, sur le seuil de la cathédrale, l'eau bénite, offerte par Monseigneur Sibour, archevêque de Paris, entouré de tout le clergé ; puis ils pénètrent dans l'église, sous un dais porté par les chanoines. Tout disparaît enfin dans les profondeurs illuminées de l'immense édifice.

« La grande allée était vide ; de chaque côté, à droite et à gauche, des gradins, heureusement solides, contenaient par étages les nombreux invités. Je m'avance à

quette, à l'Impératrice; mais Sa Majesté était si émue qu'elle ne se sentit point la force de l'accomplir. On la voyait, à côté de l'Empereur, resplendissante de beauté, mais pâle et dans les larmes. En proie à des émotions muettes, elle savourait les douceurs et les triomphes d'une maternité qui donnait un héritier aux Napoléons, à la France un gage de repos, à l'Église un fils soumis et un défenseur.

« Ce moment fut le plus touchant de la cérémonie; malgré la Sainteté du lieu, les assistants ne purent se retenir de crier : Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice! Vive le Prince Impérial! Dans ce bel élan d'enthousiasme, on vit s'agiter les têtes mitrées des hauts prélats qui entouraient le trône du cardinal Patrizzi; les hauts fonctionnaires tendaient les mains vers l'Empereur; ils entouraient avec ardeur le nouveau-né. Les dames n'étaient guère plus maîtresses d'elles-mêmes : elles s'étaient levées et pleuraient d'émotion.

« On emporte cérémonieusement le Prince dans la chambre qu'on lui avait préparée derrière le chœur; on l'y laisse reposer quelques instants; puis on le remet dans son carrosse à huit chevaux, qui le ramène aux Tuileries. Pendant ce temps, le cardinal-légat entonne le *Te Deum,* l'archevêque de Paris fait signer à l'Empereur, sur les registres de Saint-Germain-l'Auxerrois, et en présence du curé de cette paroisse, l'acte de baptême du Prince. Le cardinal et la princesse Stéphanie, le premier pour le parrain, la seconde pour la marraine, signent également sur ce registre. Tout se termine par la bénédiction pontificale[1] ».

1. Le comte Horace de Viel-Castel écrit dans ses *Mémoires,* à la date du samedi 14 juin 1856 :

« C'est aujourd'hui qu'en grande cérémonie le Prince Impérial est baptisé.

« Il y a beaucoup d'invitations pour voir passer le cortège des fe-

M. Léonce Dupont s'est trompé : on n'a rien signé du tout sur les registres de Saint-Germain-l'Auxerois. Le baptême du Prince Impérial n'a pas laissé plus de *traces officielles* dans les archives de cette église que dans celles de Notre-Dame.

On avait apporté, pour recevoir les signatures des parrain, marraine et témoins, le registre de la chapelle des Tuileries, et il ne figure dans les archives de Saint-Germain-l'Auxerrois qu'une simple copie non signée, pas même certifiée conforme, de cet acte.

Il est regrettable de constater une erreur de plus relativement aux actes de l'état civil ou religieux de la famille des Bonapartes.

M. Léonce Dupont a-t-il voulu désigner, par *les registres* de Saint-Germain-l'Auxerrois, celui d'une chapelle dépendant de cette paroisse? Mais alors pourquoi employer de telles subtilités de langage?

Qu'avait-on à craindre ou à cacher? Pourquoi encore porter au 15 juin le baptême du Prince Impérial, qui a eu lieu réellement le 14?

Pour en revenir au registre de la chapelle des Tuileries, voici son histoire :

Sous Louis-Philippe, le palais des Tuileries dépendait de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois : l'acte de baptême du comte de Paris figure tout au long dans les archives de cette église. Napoléon III devait changer les choses et ériger les Tuileries en paroisse.

Après avoir, par l'article 8 du Sénatus-Consulte portant interprétation et modification de la Constitution

nêtres du Louvre qui donnent sur la rue de Rivoli. L'Impératrice est de nouveau grosse.

« Les Italiens prétendent que le cardinal Patrizzi, légat envoyé pour représenter le Pape, est un *jettatore*, c'est-à-dire un *mauvais augure*. »

5

du 14 janvier 1852, du 25 décembre 1852, dont la teneur suit : « Art. 8. — Les actes de l'état civil de la famille Impériale sont reçus par le Ministre d'État et transmis, sur un ordre de l'Empereur, au Sénat, qui en ordonne la transcription sur les registres et le dépôt dans ses archives »; après avoir créé une juridiction toute spéciale, qui lui permettait de faire rédiger les actes de l'état civil de sa famille à peu près comme il l'entendait, l'Empereur devait se créer une paroisse personnelle pour y faire enregistrer ses actes religieux. On y avait inscrit irrégulièrement, en 1853, son acte de mariage, en 1856, l'acte de baptême de son fils, puis les actes de baptême des enfants dont il avait accepté d'être le parrain. Il y avait évidemment encore d'autres actes, mais je ne puis pas en donner la liste, ne les ayant jamais vus [1].

Lorsque la Révolution du 4 septembre eut lieu, chacun sait que l'Impératrice se sauva en Angleterre. Bien que les papiers les plus importants eussent été mis à l'avance en sûreté, beaucoup restèrent aux Tuileries, et, entre autres, le registre de la chapelle.

Le 5 septembre au matin, l'abbé Laisne, habillé en laïque, vint le chercher, et l'emporta chez lui, pour le faire de là parvenir à l'Impératrice. Il n'est donc pas étonnant que la commission nommée par le gouverne-

1. Les Tuileries ont été converties en paroisse par une bulle du Pape de mars 1857. (Voir cette bulle, au *Bulletin des lois*.) Le Pape accordait des privilèges particuliers aux résidences et palais impériaux. Le seul qui fut omis, intentionnellement ou non, fut le Palais-Royal, où résidait le prince Napoléon : aussi, sur la demande du Prince, l'abbé Laisne ne put-il se rendre, dans ce palais, pour y baptiser le prince Victor. Il fallut en référer à l'Empereur, qui, en apprenant la chose, se mit à rire et dit à l'abbé Laisne : « Allez-y tout de même ».

ment de la Défense nationale pour examiner les papiers des Tuileries ne trouvât rien à la chapelle, ses archives étant depuis quelque temps déjà en Angleterre.

Si je crois devoir conter cette particularité, c'est afin d'éclairer les nombreux filleuls et filleules de Napoléon III et de l'Impératrice, qui, lorsqu'ils ont besoin de leurs actes de baptême, vont s'adresser inutilement à Saint-Germain-l'Auxerrois, où on leur répond que, « portés sur le registre spécial des Tuileries, leurs actes ont dû disparaître dans l'incendie du palais ». C'est une erreur : les intéressés pourront à l'avenir s'adresser à qui de droit.

L'abbé Laisne était d'ailleurs un très digne prêtre, absolument dévoué à la famille impériale.

Lorsque le prince Louis-Napoléon vint habiter l'Élysée en qualité de Président de la République, l'abbé Laisne, vicaire à la Madeleine, fut mandé par son curé.

— Auriez-vous quelque motif qui vous empêchât d'aller dire la messe tous les dimanches à l'Élysée? Le Président demande quelqu'un: un de vos confrères à qui je viens d'en parler a refusé.

— Aucun, répondit l'abbé Laisne : c'est l'accomplissement d'un devoir comme un autre.

Le dimanche suivant, en disant sa messe à l'Élysée, l'abbé remarqua que le Prince, entouré de tous ses officiers, était très attentif à l'office, ce qui lui produisit naturellement une excellente impression.

Pendant que l'abbé retirait, à la sacristie, ses vêtements sacerdotaux, un officier vint lui dire que le Prince-Président le priait de vouloir bien déjeuner avec lui.

Le déjeuner fut fort gai, malgré l'étiquette et le respect que l'entourage témoignait au Président de la République.

L'abbé Laisne continua ses fonctions, de jour en jour plus agréables.

Quand le prince Louis devint empereur, il demanda très spirituellement à l'abbé de ne pas l'abandonner à cause de son changement de fortune.

L'abbé suivit donc Napoléon III aux Tuileries, où il a rempli successivement les fonctions de chapelain de l'Empereur, 1853; inspecteur des ambulances en Crimée, 1855; aumônier militaire du camp de Châlons, 1857; curé des Tuileries, 1857; vicaire général de la grande-aumônerie, 1858; aumônier de l'Empereur, du quartier impérial et de toute l'armée d'Italie, 1859; aumônier en chef de l'armée, 1866 : par décret élaboré au Conseil d'État et discuté à la Chambre et au Sénat, cette nomination donnait à l'abbé Laisne le rang de général de brigade.

Ainsi que l'avait espéré le prince Louis devenant empereur, les changements de fortune ne devaient pas faire varier les sentiments de fidélité et de dévouement de l'abbé Laisne. Il a servi l'Empereur non seulement dans la prospérité, mais encore après les revers. Et, le 5 septembre, ainsi que nous l'avons dit, il emportait les archives de la chapelle, auxquelles, il le savait, la famille Impériale tenait tout particulièrement.

Voici la copie d'une transcription de l'acte de baptême du Prince Impérial :

Extrait des registres des actes de baptême de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le samedi 14 juin mil huit cent cinquante-six, très-haut et très-puissant Prince Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, fils de France, né à Paris le seize mars précédent et ondoyé le même jour, dans la chapelle du château des Tuileries, par Mgr Alexis-Basile Menjaud, évêque de Nancy, premier aumônier de l'Empereur, fils de très-haut, très-puissant, très-excel-

lent Prince Napoléon III, Empereur des Français, et de très-haute, très-puissante et très-excellente Princesse Marie-Eugénie, Impératrice des Français, a reçu le supplément des cérémonies du Baptême dans l'Église Métropolitaine de Paris, par S. Éminence Mgr Constantin Patrizzi, Évêque d'Albano, Cardinal de la Sainte Église Romaine; Archiprêtre de la Basilique Patriarcale Libérienne, Vicaire général de Sa Sainteté le Pape Pie IX *à latere*.

Le parrain a été Sa Sainteté le Pape Pie IX, représenté par S. Em. le Cardinal-légat.

La marraine a été très-haute, très-puissante et excellente Princesse Joséphine-Maximilienne-Eugénie, reine de Suède et de Norwège, représentée par S. A. I. et R. Mme la Grande-Duchesse de Bade.

En présence de très-haut, très-puissant, très-excellent Prince Napoléon III, Empereur des Français; de très-haute, très-puissante et très-excellente Princesse Marie-Eugénie, Impératrice des Français;

De S. A. I. Mgr le prince Jérôme Napoléon, de S. A. I. Mgr le prince Napoléon, de S. A. I. Mme la princesse Mathilde, de S. A. Grand-Ducale Mme la princesse Marie, duchesse de Hamilton, de S. A. R. Mgr le prince Oscar de Suède, de LL. AA. les princes Louis, Lucien Bonaparte, et Mme la princesse Bacciochi, Mgr le prince Lucien Murat et Mme la princesse Lucien Murat, Mgr le prince Joseph Bonaparte, Mgr le prince Joachim Murat et Mme la princesse Joachim Murat, de Sa Seigneurie le duc de Hamilton, de S. Exc. le duc d'Albe et de Berwick;

En présence aussi de Mgr Marie-Dominique-Auguste Sibour, Archevêque de Paris, Sénateur, officier de la Légion d'honneur, de NN. SS. les Cardinaux, Archevêques et Évêques de France, de MM. les Chanoines titulaires et honoraires de l'Église de Paris, de MM. les Chanoines du Chapitre Impérial de Saint-Denis, de MM. les Curés de Paris, ainsi que du Corps diplomatique, des Ministres, des Maréchaux, des Amiraux, des différents corps de l'État, des Maires des chefs-lieux de tous les départements, des députations de la Garde nationale et de l'Armée et de plusieurs autres députations.

Ledit acte fait en la présence de M. Jean-Louis Legrand, curé de la paroisse impériale Saint-Germain-l'Auxerrois, ancien chanoine, archiprêtre, chevalier de la Légion d'Honneur, et signé par l'Empereur, l'Impératrice, le Cardinal-Légat, représentant S. S. le pape Pie IX, la Grande-Duchesse de Bade, représentant la Reine de Suède et de Norwège, et par les princes et princesses ci-dessus nommés, ainsi que par Mgr l'Archevêque de Paris et par le Curé de la paroisse impériale: Suivent les signatures. — (*Il n'y en a aucune.*)

(*Timbre de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois.*)

Après avoir placé son fils sous le patronage du chef de l'Église, Napoléon III voulut également le placer sous celui de l'armée.

Le Prince impérial était encore au berceau, il avait six mois, lorsqu'il devint grenadier au 1er régiment de la Garde.

Une députation d'officiers, de sous-officiers, de soldats et d'enfants de troupes, vint apporter aux Tuileries, en décembre 1856, le procès-verbal du Conseil d'administration constatant l'inscription du Prince Impérial sur les contrôles du 1er régiment des grenadiers de la Garde.

Le jour où l'Empereur reçut la députation, il avait près de lui le nouveau grenadier, porté dans les bras de Mme de Brancion. Le colonel dit à l'Empereur :

« Sire, Votre Majesté a bien voulu confier au pays le fils que le ciel venait de lui donner. Il s'est appelé l'*Enfant de la France,* et tous les bras se sont ouverts pour le recevoir. Elle dit aussi à ses soldats : « Prenez cet enfant bien-aimé sous votre glorieuse tutelle; qu'il grandisse dans les idées d'abnégation de la vie, de dévouement au pays, d'obéissance aux lois, dont votre cœur est le sanctuaire; lorsque pour lui viendra l'heure de régner, il saura commander, puisqu'il aura su obéir. »

Et l'armée tout entière, reconnaissante et honorée de compter dans ses rangs le Prince Impérial, sent grandir ses vertus. Permettez, Sire, au 1er régiment de grenadiers de votre Garde de témoigner à Votre Majesté toute la joie qu'il éprouve, et de renouveler devant le berceau du Prince Impérial l'expression la plus vraie de ses sentiments d'amour et de fidélité. »

L'enfant était à peine sorti des langes qu'il fut costumé en petit grenadier; on lui tailla un pantalon garance et une tunique de gros drap bleu à sa petite stature. Il eut des brandebourgs rouges sur la poitrine, épaulettes de laine rouge et gros bonnet à poil. Il paraissait dans cet uniforme aux réceptions officielles et aux revues. L'Empereur le mettait à califourchon devant lui sur la selle de son cheval, et les régiments confondaient, en défilant, le fils et le père dans le même salut.

Le Prince avait, indépendamment de miss Schaw, venue d'Angleterre pour lui servir de gouvernante à la *nursery*, une gouvernante officielle, Mme l'amirale Bruat, et deux sous-gouvernantes, Mmes de Brancion et Bizot, toutes trois veuves d'officiers morts pendant la guerre de Crimée. L'amiral Bruat, après avoir pris Kinburn dans la mer d'Azow, mourut pendant la traversée en revenant en France. Le général Bizot et le colonel de Brancion furent tués devant Sébastopol.

Dès que le Prince Impérial put marcher, l'Empereur le mit en rapport avec les enfants de troupe de la garde. C'était préparer intelligemment à son fils, dans l'armée, des serviteurs dévoués rattachés à sa personne et à la dynastie par les souvenirs d'enfance.

Louis-Philippe, lui, avait cherché à conquérir l'élément civil, en plaçant ses fils dans les collèges et les faisant camarades aussi bien des futurs hommes d'État que des gros épiciers.

Le 14 janvier 1858 avait lieu l'attentat Orsini. L'Empereur, brutalement rappelé à ses engagements, se rendit compte des hasards auxquels tenaient sa vie et l'avenir de sa dynastie. Son indécision cessa, son parti fut pris : il se décida à unifier l'Italie par la guerre avec l'Autriche; mais, voulant avoir le temps de *préparer* la chose, — si peu *préparée* pourtant qu'ait été la guerre d'Italie, — il se hâta de prendre des mesures de précaution que les partisans de la liberté trouvèrent excessives. Ces mesures cessèrent du reste comme par enchantement aussitôt que la guerre fut terminée. L'Empereur avait tenu sa parole : il n'avait plus rien à craindre. Et, en effet, depuis cette époque, aucun attentat nouveau n'eut lieu contre sa vie[1].

Avant de quitter la France, Napoléon III avait confié la régence à l'Impératrice, nommé le duc de Padoue ministre de l'Intérieur, et placé son fils « sous la protection du peuple français ».

Après la guerre, l'Empereur revenait à Paris, avec une joie d'autant plus vive, qu'il n'avait remporté des victoires qu'en côtoyant des désastres. Il s'en était fallu de peu que Magenta et Solférino ne fussent des Sedan anticipés.

Il revenait de loin, c'est le cas de le dire ! Tout semblait lui sourire, et il se crut assez fort pour rendre des décrets qui causèrent plus de joie à ses adversaires qu'ils ne leur inspirèrent de reconnaissance.

On permit aux exilés de rentrer en France; on rappela les déportés politiques de Cayenne ; enfin les débats du Corps législatif et du Sénat devinrent publics.

1. Le commandant de gendarmerie du département de l'Ain avait reçu, aussitôt après l'attentat, un nombre assez considérable de signalements à observer, aux gares de Culoz, Ambérieux, Bellegarde, où les trains d'Italie s'arrêtaient quelque temps.

Aussitôt la guerre entreprise, les instructions cessèrent : il n'y avait plus personne à surveiller.

Avec quel bonheur ce père retrouva son enfant! L'Empereur adorait, en effet, son fils : sentiment assez naturel chez un père ; mais cette adoration se traduisait par mille préoccupations, mille soins presque féminins. Je n'entends pas dire que l'Impératrice n'eût pas à l'égard de son fils toute la tendresse attentive que contient le cœur des mères ; mais je prétends que l'Empereur a aimé son fils d'une façon toute spéciale, tout exceptionnelle et qu'il en a été véritablement le père et la mère. Les caprices et même les entêtements de l'enfant trouvaient chez lui des trésors d'indulgence et le faisaient toujours sourire.

Cette indulgence coûta un jour à l'Empereur la perte d'un objet qui lui était bien précieux. Le Prince venait assez souvent visiter son père dans son cabinet; après les caresses accoutumées, il touchait à tout ce qui lui tombait sous la main. C'est ainsi qu'il cassa la tasse d'un service de Sèvres qui avait servi à Napoléon Ier et que Napoléon III avait reçue de Sainte-Hélène. Cet accident émut beaucoup l'Empereur, qui sonna l'huissier de service, et lui dit : « Emmenez le Prince ». Ce fut toute sa colère. Il ramassa lui-même les débris de la tasse, et constata avec douleur qu'elle ne pouvait être raccommodée.

Les premiers camarades du Prince furent les fils du docteur Conneau, du général Fleury, du général Espinasse et de Mme Bizot, sa sous-gouvernante.

Quoique fort doux, le Prince avait souvent des démêlés avec ses petits camarades, qui, emportés par l'ardeur du jeu ou de la dispute, oubliaient vite le respect qui leur était recommandé par leurs parents, et c'était à qui taperait le plus fort.

Mon but n'est pas d'écrire la vie intime du Prince Impérial pendant son enfance : M. Léonce Dupont, auquel j'ai emprunté plusieurs anecdotes, s'est chargé de le

faire dans *le Quatrième Napoléon.* Je tiens seulement, en rappelant les traits les plus saillants de cette enfance, à arriver vivement à sa vie de jeune homme, si brève et si dramatiquement terminée.

CHAPITRE VII

Une preuve de courage. — Enfance de Napoléon Ier. — Dispositions morales et physiques. — Les enfants de troupe. — Le lunch. — Une supplique malencontreuse. — Coup de théâtre raté. — Les moustaches. — L'œil. — La démarche. — Conversation avec l'Empereur. — Un almanach populaire. — L'entourage. — Un rapport. — Escrime à la bayonnette. — Au camp de Châlons.

Le Prince Impérial montrait, déjà en germe, comme tous les enfants de son âge, les traits distinctifs qui devaient dominer dans son caractère de jeune homme : il était, à la fois, volontaire et affectueux. Volontaire, il en donna une preuve caractéristique, en remportant une victoire sur ses répulsions physiquès, sur ses impressions nerveuses. Il avait peur de l'eau ; s'en approcher le mettait presque hors de lui.

Un jour que l'Impératrice, faisant allusion à cette faiblesse physique, avait semblé mettre en doute son courage, il demanda de lui-même à faire une promenade sur l'eau, et, conduit à Villeneuve-l'Etang par M. Bachon, son écuyer, que la chose regardait, il se fit porter bravement en barque, malgré sa vive émotion et les battements de son cœur, que sa volonté ne pouvait dominer. Prit-il goût à la chose? C'est douteux. Toujours est-il que, en abordant, il demanda, d'un petit

air dégagé et malin, à M. Bachon : « Est-ce que nous faisons encore un petit tour ? »

Rentré au palais, l'enfant dit triomphalement à sa mère, avant toute chose :

— Maman, Louis a été sur l'eau.

L'Impératrice, qui causait gaîment, prit alors un ton sérieux, et répondit :

— Louis est un brave.

Nous devons reconnaître, pour être véridique, que rien dans les facultés intellectuelles de l'enfant ne présageait un génie futur. Mais cela ne prouve rien : les petits phénomènes deviennent souvent des hommes fort ordinaires, et bien des grands génies ne se sont nullement révélés dès l'enfance ; témoin Napoléon Ier, que ses camarades appelaient : « *Napoleone di mezza calzetta* », — *Napoléon aux bas tombants,* — ce qui semblerait prouver qu'à l'école d'Ajaccio il ne s'était encore fait remarquer que par son désordre et son manque de soin.

Ce ne fut véritablement qu'à Autun, et à l'âge de dix ans, que son caractère commença à se dessiner, sans révéler en quoi que ce soit pourtant l'homme de génie qu'il devait être : sauvage, instinctif, avec son teint pâle, ses cheveux raides, sa petite taille, son regard fixe, son air chétif et sa prononciation italienne, il n'était encore que ridicule ; il prêtait à rire. On aimait à lui faire répéter son prénom étrange, occasion de s'amuser : de là le surnom de « *La paille au nez* » que ses camarades lui avaient donné.

Les gouvernantes eurent beaucoup de peine à apprendre à lire et à écrire au Prince Impérial. Il dessina, au contraire, avec une surprenante facilité, même avant de savoir écrire. Il choisissait de préférence des sujets militaires. Nous donnons, à la page suivante, le fac-similé d'une lettre qu'il adressait au général Bazaine, à l'occasion de la prise de Puebla, lettre écrite à l'âge de

sept ans, et qui prouve, en effet, combien il était en retard. Nous donnons également deux croquis, que le Prince fit à l'âge de neuf et dix ans.

Le premier de ces croquis appartient à M. Arthur

Mon Général.

je suis bien content de voir appris la prise de Puebla. [illegible] fait une tres belle manœuvre [illegible] a fait a Fontainebleau une grande fête et l'on a tiré un beau feu d'artifice.

Louis Napoleon

Meyer, directeur actuel du *Gaulois*. Nous le remercions de nous avoir permis de le faire reproduire.

A beaucoup de facilité pour les arts en général, le Prince joignait une grande adresse pour tous les exercices physiques : gymnastique, vélocipède, cheval, etc.

Nous avons considéré comme une véritable bonne fortune de pouvoir soumettre ici aux lecteurs les pages



suivantes, qu'a bien voulu écrire pour ce volume le capitaine adjudant-major sous les ordres duquel étaient


Louis Napoléon

placés les enfants de troupe de l'un des régiments de la Garde.

Nous croyons qu'il serait difficile de trouver ailleurs une peinture plus spirituelle et plus exacte de la vie des Tuileries et des ambitions jalouses qui ne manquaient aucune occasion de s'y produire :

« C'était le 15 mars 1862 la veille du jour anniversaire de la naissance du Prince Impérial, à onze heures trois quarts du matin. Les enfants de troupe, en armes, de la division des voltigeurs présents à Paris, conduits par les deux plus anciens adjudants-majors de ces régiments et réunis à ceux du 1er régiment de grenadiers, auquel appartenait le Prince, étaient dans la cour des Tuileries, formés en bataille sur cinq pelotons, face au pavillon de l'Horloge. A midi, l'Empereur paraît, tenant par la main son fils, en uniforme de caporal de grenadiers. Le Prince, ayant près de lui le sergent chargé de son instruction militaire, va prendre place à la gauche de son régiment.

« Aussitôt le maniement d'armes commence, commandé par l'adjudant-major du 3e voltigeurs. A midi et demi les enfants sont conduits aux Tuileries, où les attend un lunch, accueilli avec beaucoup d'entrain et de cris : « Vive le Prince Impérial ! » Les colonels des régiments représentés assistaient en grande tenue de service à cette cérémonie ; l'Empereur était en bourgeois.

« La grande table du lunch, arrondie à ses extrémités, reçut bien vite ses jeunes convives ; au milieu d'eux, le Prince Impérial. Bientôt, vers le bout le plus rapproché de la rue de Rivoli, apparaît l'Empereur, suivi de l'Impératrice et du commandant en chef de la Garde, le maréchal Regnaud de Saint-Jean d'Angély, aussi en bourgeois, suivi des colonels de la Garde, et de la foule

en uniforme des aides de camp, officiers d'ordonnance, chambellans, écuyers, etc., etc. Je les connaissais presque tous, au moins de vue.

« J'avais cru devoir me placer, en cette affaire, derrière les enfants de troupe confiés à ma garde, de sorte que, debout, bien isolé, je faisais justement face au groupe impérial, dont je n'étais séparé que par la largeur assez grande de la table.

« Avant de pénétrer dans la série de mes impressions particulières, je crois qu'il est bon de relater deux faits, deux anecdotes assez intéressantes d'une historiette qui l'est très peu par elle-même.

« L'Empereur avait fait deux ou trois pas, lorsqu'un enfant du 1er voltigeurs se lève tout à coup, lui tendant un placet, une supplique, sur laquelle le colonel du régiment se précipite, en l'arrachant brutalement des mains de l'enfant. Celui-ci pleure, crie, en proie à une attaque de nerfs.

« L'Empereur, fronçant légèrement le sourcil, fait signe à l'un de ses officiers, qui prend aussitôt le papier des mains du colonel. Je ne crois pas être téméraire en affirmant que la demande, ainsi présentée et accueillie, ne s'attarda pas longtemps dans les bureaux des ministères.

« Deux pas plus loin, un autre enfant du même régiment se lève à son tour, et, d'un air passablement effronté, récite à l'Empereur la leçon suivante : « — Sire, il y a bien longtemps que le Prince est caporal de grenadiers ; nous voudrions bien le voir sergent de voltigeurs ».

« L'Empereur sourit, et va dire quelque chose, lorsque le même colonel s'avance, avec l'envie non déguisée d'appuyer la requête courtisanesque de son enfant de troupe.

« Devinant cette pensée, et fronçant le sourcil un peu

plus fort, l'Empereur dit, avec ce ton, cet accent difficile à reproduire, mais connu de ceux qui ne l'ont entendu même qu'une fois :

« — C'est bien, colonel : je me charge de son avancement ».

« Effet manqué, coup de théâtre raté..., et l'Empereur continue sa marche très lente autour de la table.

« Ceci raconté et bien compris, je reviens à mes observations particulières, quelques-unes assez gaies, et qui, le cas échéant, pouront être utilisées dans l'histoire de la mode sous le second Empire :

« 1° *Les moustaches.* Elles se terminaient toutes, chez ceux qui en portaient, en pointe effilée, et se tenaient horizontalement grâce à l'application d'un fort enduit de cire tirant sur le brun, même chez les blonds. Cet appareil donnait à certaines figures une mine des plus invraisemblables; de sorte que, venant à passer ma main sur mes moustaches à moi, je fus un instant stupéfait en m'apercevant qu'elles couvraient abondamment la lèvre supérieure, en retombant sur la lèvre inférieure, naturellement, et vierge de tout cosmétique.

« L'Empereur se servant de cette cire, de cette pommade dite hongroise, il paraît que cet affilement était alors le bon genre, je dirais même le bon chic..., si je n'avais appris d'un de mes camarades à Paris, à la fois peintre et militaire, et aussi piteux peintre que piètre soldat, que le *chic* dans le civil et dans l'artiste n'était que la dépravation du goût. — « Absolument, lui répondis-je alors, comme la crânerie dans le militaire... la dépravation du courage. »

« 2° *L'œil.* Chacun de nous a connu, a remarqué l'œil de l'Empereur : cette expression impossible à décrire, à la fois tristement profonde, mélancoliquement rêveuse, bonne, bienveillante, et cependant difficile à soutenir, parce qu'elle ne semblait pas tout à fait un

don de la nature, mais bien l'acquit voulu d'une longue expérience des hommes.

« Chaque serviteur essayait d'obtenir dans son regard une expression pareille ; et comme, en pareil cas, l'imitation touche de bien près et bien vite à l'exagération, beaucoup d'entre eux me semblèrent avoir juste dans les yeux la *morbidezza* éloquente d'une carpe qu'on aurait retirée de l'eau depuis trois jours.

« Je crus plus facile d'obtenir par ma volonté, sur mes yeux, l'artifice que l'absence de la cire refusait à mes moustaches ; mais, après avoir abaissé l'une et l'autre paupières, en remontant un peu vers le ciel le globe de mes yeux bruns, fatigué d'un exercice aussi pénible, je crus devoir y renoncer.

« 3° *La démarche.* Je n'ai vu ni lu nulle part cette observation que l'Empereur, lorsqu'il n'était pas en fonction officielle, faisait le pas de la jambe droite un peu plus long que celui de la jambe gauche, ce qui donnait à son allure une expression assez gracieuse, mais difficile à caractériser par une comparaison. C'est elle cependant que je m'appliquai à trouver tandis qu'il était encore loin de moi. Immobile, un peu raide sur mes deux jambes, il ne me sembla pas possible, vu le décorum, de tenter avec elles l'épreuve infructueuse que j'avais demandée à mes deux yeux.

« Après mûre réflexion, voici comment je déterminerai la démarche impériale :

« Je n'ai jamais vu Venise ni ses gondoles sillonnant le Grand-Canal sous l'impulsion cadencée de leurs rameurs, Toute révérence gardée, je me permis de comparer la démarche un peu flottante de l'Empereur à la glissade d'une de ces gondoles sur les flots paisibles du Canal. Et alors... eh bien alors, tous les personnages énumérés plus haut *gondolaient* à qui mieux mieux dans le sillage laissé par Sa Majesté, et toutes les têtes semblaient obéir

à un mouvement de tangage fort curieux à examiner de mon observatoire.

« J'ai dit que j'étais isolé, à la place que je croyais mienne, et bien en face du groupe impérial. Cet isolement devait appeler la foudre. Elle arrivait en effet, mais pas menaçante, avec toutes les séductions de la parole et du regard.

« Ce n'était pas du reste la première fois que j'avais à redouter les secousses électriques de son contact, et je me rappelai que je m'étais toujours tiré sain et sauf d'une épreuve aussi sérieuse. Le Jupiter tonnant des Tuileries et d'ailleurs ne me foudroya pas le moins du monde, et voilà la conversation qui s'engagea entre lui et l'un de ses plus infimes serviteurs :

« — Eh bien ! capitaine, voilà des enfants qui paraissent bien contents ?

« — En effet..., Sire..., et je suis convaincu qu'ils regrettent de n'avoir pas à célébrer plus souvent de pareils anniversaires.

« — Ah ! (point d'orgue)... Et que font-ils au régiment ?

« — Ils sont divisés en trois catégories, Sire : la première, composée des plus recommandables, ou des plus recommandés, est poussée vers les écoles de la Flèche, de Saint-Cyr, etc. ; la deuxième fournit des secrétaires aux officiers comptables et aux sergents-majors ; 3° les autres sont employés comme apprentis ouvriers chez les caporaux-tailleurs, cordonniers, armuriers.

« — Bien ! (temps d'arrêt). Et sont-ils bien traités dans les régiments ?

« — Sans doute, sauf le contact journalier et involontairement peu moral avec les soldats.

« — Mais alors que faudrait-il faire ?

« — Les mettre à part, dans une aile isolée des casernes, sous la direction immédiate de sous-officiers vieux, honnêtes, choisis avec soin..., ou, mieux encore, les

isoler complètement dans de petites villes de province, loin des grands centres de population.

« — Mais enfin (nouveau point d'orgue), ils sont bien traités ?

« — Certainement, Sire ; et je crois en parler en toute connaissance de cause, la confiance de mes chefs m'ayant donné depuis longtemps la surveillance générale de leur conduite ; ce qui fait que... (je m'arrête... je sens que je vais aller trop loin. Mais Lui, toujours souriant, reprend ma phrase :)

« — Ce qui fait que ? (c'est l'ordre de continuer).

« — Ce qui fait que j'ai le plus grand respect pour tous ces enfants. Qui sait si parmi eux ne se trouveront pas les plus fermes soutiens du trône de celui qui sera un jour Napoléon IV..., le plus tôt possible.

« — Comment?... le plus tôt possible ?

(Décidément je déraille, mais, me rendant parfaitement compte de l'accident, je mets bravement une nouvelle dose de charbon sous la chaudière, et je continue.)

« — Ah ! Sire, pardon. Il ne s'agit pas d'abdication ; mais je songe à cette fatalité qui, depuis Louis XIV, a pesé sur tous les Enfants de France, et je crois que le meilleur moyen de la conjurer serait, par exemple, d'associer à l'empire de Votre Majesté Napoléon IV le jour même où il aurait atteint sa majorité.

« L'Empereur ne souriait plus. Il ne fronçait pas le sourcil, il avait repris son air sérieux. Puis, faisant deux pas en avant, et les refaisant en arrière, tandis que je me tenais à demi incliné et la main droite levée à la hauteur du shako :

« — Capitaine, je vous prie de me donner vos idées sur l'instruction des enfants de troupe. »

« Et ce fut tout. C'était assez. La sérénité un peu... forte de mes réponses aux questions impériales n'était qu'apparente ; et, sous la visière cerclée de cuivre doré

qui martyrisait mon front, comme celui de plusieurs milliers de voltigeurs, je sentais une moiteur brûlante dont l'effet était dû à des causes multiples, faciles à déterminer séance tenante.

« Je m'étais rappelé, et certes le moment était bien choisi, avoir lu jadis, au temps de mon enfance, dans un de ces almanachs populaires, — c'est-à-dire publiés pour l'instruction du peuple, — que le *bon* roi Charles X, visitant un jour sa *bonne* province de Lorraine, avait reçu d'un *bon* maire de village auquel il adressait paternellement les questions suivantes : « Les récoltes sont-elles *bonnes ?* La population du village est-elle contente de notre *bon* gouvernement ? » la phrase ci-après en guise de réponse : « Majesté, votre Sire est bien *bonne*... » Et, cette antistrophe équivoque, comme disait Panurge, hantant mon cerveau, je me disais aussi en me tutoyant : « Prends garde, mon garçon : tu n'as pas l'habitude de parler aux têtes couronnées... même d'un gibus... ; prends garde aux antistrophes de Panurge et de M. le maire. » Grâce à Dieu, j'en fus quitte pour la peur, ayant pris des précautions inouïes pour ne pas se faire rencontrer dans la même phrase ces mots augustes de *Sire* et de *Majesté*.

« Tous les officiers présents, généraux, aides de camp et autres, ont cru deviner, à l'expression animée de ma physionomie, à l'allure cependant assez sobre de mes gestes, le sujet d'une conversation, peu ordinaire comme désintéressement, du souverain avec un capitaine ; ils ont pensé que je devais profiter de cette occasion unique et splendide pour demander à l'Empereur argent, grade ou bureau de tabac. Tous se trompaient... Mais ce ne fut que plus tard, après la cérémonie, et la tête reposée de la compression du shako, que je devinai à mon tour, pour les excuser et en rire, les préoccupations de mes chefs et des divers acolytes.

« Puis survient l'Impératrice, occupée jusqu'alors à consoler l'enfant du 1er voltigeurs, échangeant avec d'autres quelques mots bienveillants, respectant peut-être le tête-à-tête que l'Empereur semblait m'avoir accordé. Elle m'adressa, en passant devant moi, les paroles suivantes, où se réflétaient les préoccupations de la femme et de la mère :

« — Ces enfants ont tous une raie rouge au milieu du front ?

« — Madame, lui répondis-je, le shako des voltigeurs est excessivement lourd, et, pas plus que nous, les enfants ne sont exempts de cette incommodité.

« Le maréchal Regnaud de Saint-Jean d'Angély lui-même, conformant ses pensées à celles qui lui avaient été soufflées par son officier d'état-major, me dit :

« — Je suis heureux, capitaine, de vous apprendre que vous allez être nommé bientôt chef de bataillon.

« J'étais alors à quelques centaines de kilomètres de toute idée de grade ou d'argent, ruminant dans ma tête, cherchant à y caser exactement la causerie impériale, et je crains que notre chef n'ait été un peu surpris du ton dégagé que je mis à le remercier de sa bienveillance.

« Puis le défilé des subalternes, auxquels je fis place en me collant modestement contre le mur. Enfin le lunch est terminé, plus long que la première pause de l'exercice. Dans la cour des Tuileries, un clairon se fait entendre, et les enfants, marchant sur quatre rangs, vont rompre les faisceaux et entamer le deuxième acte du programme annuel.

« En descendant l'escalier, le hasard me fait trouver contre le Prince, placé au milieu des enfants de mon régiment. Je crois devoir lui offrir la main pour l'aider dans sa marche. Mais lui, me faisant un signe de tête bien négatif, replace plus correctement encore ses deux mains derrière la couture de son pantalon. « Dans le rang,

semble-t-il me dire, l'on ne doit ni parler ni donner la main », et, profitant de la leçon, je n'insistai pas davantage.

« Quatre jours après l'ordre donné par l'Empereur, je remettais moi-même au secrétariat des Tuileries les notes demandées. Quinze jours après, je recevais une dépêche portant en rouge, dans un coin de son enveloppe, l'indication suivante : *Cabinet de l'Empereur*, la réponse banalement imprimée, non signée, m'informant que *ma demande* (?), dont le cabinet était entièrement dessaisi, avait été transmise à l'examen de M. le ministre de la Guerre.

« Le ministre, n'étant pas dans le secret des dieux, jeta *ma demande* dans ces paniers dont le contenu est vendu chaque année, suivant l'usage, aux épiciers voisins ou aux amateurs de papiers autographes.

« Ce silence ne me surprit point, sachant que mes rapports précédents sur l'organisation des écoles et des bibliothèques régimentaires, sur un autre mode de l'emploi des tirailleurs, etc., etc., n'avaient jadis attiré sur ma tête que des remontrances si je les avais signés, ou des compliments sur la tête de mes colonels si je leur avais fait suivre la voie hiérarchique.

« *Sic vos non vobis.....*

« Le premier acte avait été le maniement d'armes; le second, le lunch.

« Le troisième, c'était celui qui devait m'*incomber*, comme disent, dans leur style élégamment administratif, MM. les membres de l'Intendance. Mais quel rôle devais-je y jouer?

« Un officier d'ordonnance vint me donner l'ordre impérial de faire exécuter l'escrime à la baïonnette. Mon embarras n'en fut que plus grand : je défie, en

effet, le meilleur sergent instructeur de France et de Navarre de faire exécuter et de démontrer lui-même d'une façon correcte l'escrime à la baïonnette, étant, comme je l'étais alors, sanglé dans un uniforme aussi riche qu'incommode, avec des aiguillettes sur la poitrine, un demi-cercle de cuivre autour du front, un grand plumet se *gondolant* dans tous les sens à chaque mouvement, et un fourreau d'épée battant les jambes.

« Le jeune bataillon avait fait un changement de front complet en arrière, et se tenait face à la grille qui séparait la cour des Tuileries de celle du Carrousel, à hauteur de l'Arc de Triomphe. Une foule énorme assiégeait cette grille, foule naturellement friande de voir l'héritier du trône maniant son petit fusil en uniforme de caporal, surexcitée par les récits de ceux qui avaient assisté à la première partie de l'exercice, et aussi par l'enthousiasme payé de certains individus chargés à la fois de multiplier les vivats et de surveiller une autre manœuvre plus dangereuse, non comprise dans le programme, celle des bombes à la mode d'Orsini et Cie.

« L'Empereur et l'Impératrice viennent s'adosser au piédestal qui soutient la grille vers le côté de l'Arc de Triomphe, et s'y placent prudemment, de manière à bien voir leur enfant sans être vus des spectateurs du dehors. L'escrime commence. J'avais eu tout le temps de préparer le plan de la bataille que j'allais livrer. Pour vaincre, il ne s'agissait pas de vaincre moi-même, mais de faire valoir, en en tirant le meilleur parti possible, la science des jeunes soldats et du non moins jeune caporal placés provisoirement sous mes ordres.

« Ainsi, tout en poussant mes plus beaux *ut* de poitrine, je me contentai de leur faire exécuter lentement quelques mouvements de position, puis quelques mouvements d'armes, me gardant bien de compliquer l'exercice par la réunion des uns et des autres.

« Cette prudence simplifiait leur tâche... et la mienne. J'eus d'autant plus lieu de m'en applaudir, qu'au premier mouvement je m'aperçus que le caporal de grenadiers, placé à la gauche de ses camarades voltigeurs, était d'une faiblesse extrême sur l'exercice à la baïonnette, tout en ayant exécuté précédemment, non sans brio et avec aplomb, le maniement ordinaire du fusil. Mais le petit bonhomme se tirait d'affaire avec une présence d'esprit rare à son âge et qui faisait bien augurer de son intelligence.

« Ayant toujours l'œil fixé sur le voisin placé à sa droite, il conformait tous ses mouvements à ceux qu'il lui voyait faire, avec une justesse, une régularité, qui pouvaient faire illusion aux spectateurs; et tout cela si net et si bien, que l'uniformité apparente des mouvements ne paraissait pas rompue.

« De temps à autre, j'étais appelé à voir l'Empereur et l'Impératrice placés à cinq ou six mètres en arrière de ma personne, et je déclare n'avoir jamais vu père et mère de famille rire d'aussi bon cœur qu'en ce moment-là ce père et cette mère assistant à l'escrime à la baïonnette de leur enfant.

« Mais tout finit en ce monde, et Napoléon III, auquel l'inexpérience de son fils n'avait pas sans doute échappé, me fit prévenir, en me remerciant, de terminer le troisième et dernier acte de la cérémonie; ce que je fis par un vigoureux « coup lancé ».

« Alors le Prince, ayant remis son fusil à son instructeur, court se jeter dans les *bras paternels*. Les rangs des voltigeurs se reforment; tous regagnent leurs demeures, les uns aux Tuileries, les autres dans leurs casernes respectives. Des cris bien nourris de Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice! Vive le Prince Impérial! accompagnent ces retraites diverses.

« Il n'y eut que moi, le capitaine instructeur, le *deus*

ex machinâ, moi d'oublié dans cet enthousiasme général. Je me consolai de cet oubli en allant demander à quelques amis du bataillon de gendarmerie caserné au Louvre le rafraîchissement dû à ma savante tactique ainsi qu'à la chaude et lourde pesanteur de mon shako.

« En 1869, je retrouvai le Prince et son père au camp de Châlons. Nous étions tous les deux montés en grade : moi, chef de bataillon, lui, portant, avec la Médaille militaire et la plaque de grand'croix de la Légion d'honneur, l'élégante épaulette de sous-lieutenant d'un régiment d'infanterie de ligne.

« Il avait beaucoup grandi, et ressemblait à sa mère à ce moment de son existence. Son cousin, le fils du duc d'Albe, l'accompagnait en uniforme bleu.

« Le 25 juin, jour de la revue d'adieu, l'Empereur remit lui-même aux élus les décorations qui leur étaient destinées. Je reçus, pour ma part, celle d'officier de la Légion d'honneur. Dix ans auparavant, le 16 mars 1859, j'avais reçu, toujours de sa main, la croix de chevalier. Cette remise, directement faite par l'Empereur, dispensait les nouveaux promus de la cérémonie de l'accolade. »

CHAPITRE VIII

Cabinet de travail. — Un traducteur des *Commentaires de César.* — Une chute. — Le général Frossard et M. Filon. — Première communion. — Mgr Dupanloup. — Voyage politique. — Le nid de l'aigle. — Le commencement de la fin. — Départ pour Metz. — Sarrebrück. — Les ministres redemandent le prince.

On avait fait au Prince Impérial, aux Tuileries, sous le pavillon de l'Horloge, un cabinet de travail d'un grand salon du rez-de-chaussée, blanc et or, percé de larges fenêtres, d'où l'on voyait la place du Carrousel et l'Arc de Triomphe. Les murs étaient ornés d'un portrait de l'Impératrice par Winterhalter, d'une lithographie de l'Empereur et d'autres portraits de famille. Le prince avait également accroché à la muraille les lithographies de son poney, appelé *Bouton d'or*, et de ses chiens épagneuls.

C'est dans cette pièce que se passa la scène suivante, qui ne manque pas de gaieté :

Il paraît que Napoléon III n'avait jamais été fort en version latine. Un jour, il entra dans le cabinet de travail de son fils, et le trouva penché sur son bureau, la tête entre ses mains, ayant sous le coude le gros dictionnaire latin-français de Noël. L'enfant était si absorbé dans son texte qu'il n'entendit point les pas de l'Empereur. Sa Majesté s'approcha de l'écolier, et, voyant ce qui l'occu-

pait, ne put s'empêcher de dire : « C'est bien ennuyeux à faire une version : moi, je n'ai jamais pu ».

Le précepteur, qui était présent, crut, dans l'intérêt de son élève et pour l'honneur du latin, qu'il devait relever le propos et répondit de son air le plus respectueux :

« — Cependant Votre Majesté a fort bien traduit les *Commentaires de César*.

— « Ce n'est pas moi », répondit l'Empereur, et il s'éloigna, laissant M. Monnier aux prises avec le mauvais exemple paternel.

Le Prince Impérial, je l'ai déjà dit, montait fort bien à cheval, grâce aux conseils intelligents et dévoués de M. Bachon, qui avait été placé auprès de lui, en qualité d'écuyer, dès le jour de sa naissance. A six mois, M. Bachon l'attachait à la selle d'un poney qu'un piqueur tenait par une longe, et lui faisait faire chaque jour des promenades proportionnées à ses forces. Dans ces conditions-là, le Prince apprit à monter à cheval avant de savoir marcher, et à l'âge de dix ans c'était un cavalier accompli, se faisant remarquer par son ardeur, son adresse et son courage aux chasses à courre. Qui aurait jamais pu penser, en le voyant galoper avec tant d'adresse sous la haute futaie de Compiègne, qu'il était destiné à mourir en Zoulouland pour n'avoir pas eu le temps matériel de se mettre en selle?

Dans ces chasses, si dangereuses pour celui qui y apporte toute l'ardeur et la fougue de la jeunesse, où il faut souvent franchir des obstacles, le Prince ne tomba jamais de cheval. Par contre, il fit une chute malheureuse du haut d'un trapèze, et cette chute, croit-on, fut cause de la double opération que le docteur Nélaton fut obligé de lui faire.

Ni l'Empereur, ni l'Impératrice, ni les gouvernantes, ni l'excellente miss Shaw, ne connurent cet accident; mais, après quelques jours, le Prince boitait d'une jambe,

et souffrait beaucoup plus qu'il ne le laissait paraître. Il en vint à ne plus marcher qu'à grand'peine.

On fit venir les médecins : ils constatèrent une contusion à la cuisse, une tumeur. Nélaton perça la tumeur, mais la douleur persista. On interrogea de nouveau Nélaton, qui crut à l'existence d'une tumeur plus profonde que la première, et déclara urgent de la faire disparaître. L'enfant se prêta courageusement à ces opérations douloureuses, et fut guéri au bout de quelques jours.

Le Prince Impérial entrait dans sa douzième année; il était sorti des mains de ses gouvernantes. A Madame l'amirale Bruat, l'Empereur avait substitué le général Frossard avec le titre de Gouverneur du Prince Impérial.

Le général Frossard, qui était destiné à donner une si triste opinion de ses talents militaires à l'affaire de Forbach, était un ancien élève de l'École polytechnique qui avait bravement fait les campagnes d'Afrique, de Crimée et d'Italie. Il voulut que tout, chez le Prince, fût établi sur un pied militaire : lever à heure fixe, manger, travailler, promener, coucher à heure fixe. Il croyait rehausser encore la dignité de ses fonctions, et sans doute servir le Prince, en se montrant, à son égard, d'une très grande sévérité.

Il tâcha d'abord de bien connaître le fond du caractère de l'enfant qui lui était confié, et dut, à cet effet, ne pas user immédiatement de la sévérité dont il devait faire preuve dans la suite. Il s'attacha à se rendre compte du degré d'intelligence et de docilité du Prince, de ses qualités et de ses défauts. C'était facile; l'enfant n'avait pas un naturel dissimulé; il avait toute son âme dans les yeux et sur les lèvres; de l'esprit, de la bonté, de la douceur, de la droiture, de l'enthousiasme; mais une certaine tendance à la nonchalance et à l'opiniâtreté.

M. Monnier avait disparu avec les gouvernantes, et

alors apparut M. Filon qui, sous la direction du général Frossard, servait de répétiteur au Prince, auquel on avait donné les meilleurs professeurs de l'Université. M. Filon était un homme distingué, d'un caractère sympathique, qui sut inspirer à son élève une sincère affection.

Le 8 mai 1868 fut un grand jour pour la famille impériale : le Prince fit sa première communion dans la chapelle des Tuileries. Il y avait été préparé par l'ancien officier, qui avait échangé l'uniforme contre la soutane, M. Deguerry, curé de la Madeleine.

Il n'eut du reste pas de peine à préparer le Prince, qui savait fort bien sa religion et même la *raisonnait*... peut-être un peu trop.

M. Léonce Dupont raconte, afin de montrer la disposition à l'analye de l'esprit du Prince Impérial, que « Monseigneur avait déjà mis dans ses habitudes de tâcher de comprendre tout ce dont il s'occupait. Il fallut, assure-t-on, quelques efforts de son directeur spirituel pour le convaincre que les mystères ne peuvent entrer dans l'esprit comme les mathématiques.

« L'abbé Deguerry exposait, un jour, la sanglante histoire de la Passion ; il insistait sur les parties les plus dramatiques, sur l'accablement du jardin des Oliviers, sur la flagellation, sur le crucifiement au sommet du Calvaire, et principalement sur les douleurs de la Vierge Marie.

« Le prêtre se sentait ému lui-même jusqu'aux larmes ; il remarqua que le Prince était très attentif, mais point aussi touché qu'il aurait dû l'être.

« Il ne put se défendre de lui dire : « Comment n'êtes-vous pas plus attendri, Monseigneur ? Y a-t-il au monde un plus grand sujet de larmes que la passion de Notre-Seigneur ?

« — Sans doute, monsieur l'abbé, répliqua le Prince ; mais vous m'avez enseigné que Dieu savait tout, voyait tout et pouvait tout : il a donc voulu souffrir et faire souffrir sa mère. C'est ce qui m'empêche de pleurer. »

La cérémonie fut naturellement des plus imposantes. Pouvait-il en être autrement pour la première communion de l'héritier impérial ?

L'évêque d'Adras dit la messe ; Mgr Darboy, archevêque de Paris et grand-aumônier, était à son prie-dieu, entouré de ses grands-vicaires. Il prononça une allocution qui fut très remarquée, et reproduite le lendemain dans le *Moniteur;* le texte, tiré de l'Évangile selon saint Jean, en était : *Sinite parvulos venire ad me.*

Une autre allocution non moins remarquée fut celle que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, adressa quelques jours après à l'Empereur et à l'Impératrice, venus à Orléans pour assister à des fêtes où la municipalité les avait conviés.

« Vous avez bien voulu, Madame, dit Mgr Dupanloup, prendre part à nos solennités, et cette pensée aussi me touche, le lendemain d'un jour où la Religion vous a donné la plus pure joie qui soit, ici-bas, permise au cœur d'une mère : Votre Majesté vient de voir son fils s'agenouiller et se nourrir pour la première fois du pain de l'autel, du Dieu qui aime et bénit cet âge. L'attendrissement de ce spectacle a fait couler de vos yeux de pieuses larmes : puisse Votre Majesté *n'en connaître jamais d'autres !* »

Hélas !

Le Prince Impérial n'avait déjà plus l'air enfantin qu'on lui voyait lorsqu'il se promenait, en veston de velours ou en habit de grenadier, aux Tuileries, sur la terrasse du bord de l'eau. Ses traits s'étaient accentués ; ils avaient pris une expression plus grave, un quelque chose d'indéfinissable de grandeur et de majesté.

En 1866, l'Impératrice avait fait entreprendre à son fils son premier voyage politique : elle l'avait emmené avec elle à Nancy, qui fêtait par un jubilé la réunion de la Lorraine à la France.

En 1868, peu avant sa première communion, il avait visité, seul avec le général Frossard, Cherbourg et Brest; l'année suivante, il partait avec sa mère, au mois d'août, pour Lyon et la Corse. Il importait que le Prince se rendît populaire dans la seconde ville de France et qu'il visitât le berceau de sa famille.

Lyon l'accueillit avec un enthousiasme qui n'était pas de commande. A Toulon, l'accueil ne fut pas moins sympathique, et le maire rappela dans son discours que c'était à Toulon que le commandant Bonaparte avait inauguré son héroïque carrière.

On s'embarqua à bord de l'*Aigle*, et l'on gagna la Corse, où l'Impératrice et le Prince furent reçus par une population dont l'enthousiasme approchait du délire.

Le jour même du centenaire de la naissance de Napoléon Ier, le Prince visitait la maison où était né son grand-oncle, en admettant toutefois qu'il soit né à Ajaccio en 1769, ce que le général Yung met en doute, avec preuves à l'appui[1].

Le Prince ne put cacher son émotion à la vue de cette petite maison de modeste apparence, située dans une ruelle étroite, et où l'on ne pénètre que par une petite porte bâtarde. C'était là le berceau de la famille, le nid de l'aigle impérial qui avait déployé ses ailes victorieuses sur tous les champs de bataille de l'Europe.

Il voulut parcourir le logis jusque dans ses plus petits recoins, et sa nature enthousiaste était pénétrée du respect qui se dégage des sanctuaires.

1. *Bonaparte et son temps*, p. 39.

Puis l'Impératrice et son fils allèrent prier dans la chapelle où reposent les restes de l'Impératrice mère, du cardinal Fesch et de Charles-Lucien Bonaparte.

Mais l'enthousiasme des Corses, leur amour pour l'enfant impérial, ne pouvaient pas aller jusqu'à vouloir le conserver parmi eux comme un fétiche ou un prisonnier. L'Impératrice et le Prince s'embarquèrent de nouveau sur l'*Aigle*, et revinrent en France.

L'Empereur suivait assidûment les travaux de son fils; il avait tous les jours d'intimes entretiens avec lui. La confiance et l'abandon le plus absolu régnaient entre eux; ils étaient à ce point unis que le Prince ne vivait et ne pensait que par son père. L'Empereur préparait son enfant à être doux, discret, patient, résigné et courageux, comme il l'était lui-même, et, si courte qu'ait été la vie du Prince Impérial, il a eu le temps de montrer toutes ces qualités.

Le ministère Ollivier, l'assassinat de Victor Noir, les émeutes populaires, le plébiciste du 8 *mai* 1870 — dernière victoire de Napoléon III tout en l'honneur de son fils, — car on vota réellement la transmission de l'Empire, — la déclaration de la guerre et nos désastres, furent des événements qui se succédèrent avec une foudroyante rapidité.

L'Empereur n'avait pas été pour la guerre, quoiqu'il pensât que nous étions plus prêts que nous ne l'étions en effet. Il a publié ses croyances à cet égard, en 1872, dans une brochure : *Les Forces militaires de la France en* 1870, brochure qui parut sous le nom du comte de La Chapelle, mais provenait, en réalité, d'un bout à l'autre, de la plume de l'Empereur.

S'il nous croyait plus prêts que nous ne l'étions réellement, s'il a été trompé sur l'état de nos forces, il savait néanmoins d'une façon pertinente que les 1 200 000 sol-

dats prussiens dont on nous menaçait n'étaient pas, comme le disait M. Thiers, une *fantasmagorie*.

N'ayant pu constituer l'armement de la France ni la garde mobile, malade, et pressentant la gravité de son mal, l'Empereur entreprit la guerre à contre-cœur. Mais, sachant que, pour être fort, il faut avoir confiance, et voulant faire tout ce qui dépendait de lui pour inspirer ce sentiment à la nation, il se fit accompagner sur les champs de bataille par ce qu'il avait de plus cher au monde, par son enfant.

Le Prince, n'ayant que quatorze ans, n'était pas d'âge à avoir un grade : aussi n'en eut-il point. L'Empereur lui faisait porter la tunique de sous-lieutenant, qui déjà, depuis deux ans, remplaçait sa capote de caporal de grenadiers. Les commandants Lamey et Clary formaient son escorte. M. Bachon, qui depuis le berceau, ainsi que nous l'avons déjà dit, lui servait d'écuyer, l'accompagnait également, ayant sous ses ordres M. d'Aure.

Le 27 juillet, le Prince communiait dans la chapelle de Saint-Cloud, et le lendemain 28, à neuf heures du matin, il montait en voiture avec l'Empereur et l'Impératrice, pour aller prendre le train impérial, que l'administration du chemin de fer de l'Ouest faisait pénétrer jusque dans l'intérieur du parc.

Peu d'instants après, la famille impériale mettait pied à terre devant le grand champignon que l'on voit encore aujourd'hui, à la même place, sur la ligne de Paris à Versailles.

Ce champignon servait d'abri, habituellement, aux voyageurs privilégiés qui usaient de ce train particulier.

C'est là que le Prince reçut les dernières caresses de sa mère sur le sol de France.

L'Impératrice, très maîtresse d'elle-même, mit beaucoup de fermeté dans ses adieux. Quant à son fils, sachant que lorsqu'on part pour la guerre, on est un

grand garçon, qui ne doit plus pleurer, il tenait affectueusement, presque nerveusement, la main de sa mère dans les siennes, la regardant d'un air résolu, les yeux rouges de larmes contenues.

Si le Prince Impérial était plein d'ardeur et de courage, il n'en était pas moins doux, affectueux et tendre.

De nombreux courtisans assistaient au départ du Souverain. L'Empereur, distinguant parmi eux M. Émile Ollivier, s'approcha, et, lui prenant les mains :

— « Je compte sur vous ! »

Puis l'Empereur et son fils montèrent en wagon, dans le train spécial, gagnant par différents changements de voies la grande ligne de l'Est.

On fut promptement à Metz.. L'Empereur comptait n'y séjourner que vingt-quatre heures ; mais les événements l'obligèrent à y rester jusqu'au 14 août.

Les premiers jours, le Prince était tout à la joie. Combien il était heureux de vivre au milieu des soldats ! Aimant le changement, comme d'ailleurs tous les enfants, il s'amusait des petites gênes matérielles, de l'inattendu, du décousu de la vie militaire.

La guerre ! il allait faire la guerre ! naturellement remporter des victoires ! Quel bonheur pour un enfant de son âge !

L'Empereur s'efforçait de le maintenir dans ces sentiments d'enthousiasme juvénile ; il le faisait assister à la lecture des dépêches, aux entretiens avec les généraux, et, le 1er août entre autres, au conseil de guerre qui se tint à Saint-Avold. Il voulait l'habituer à se rendre compte des difficultés que la guerre entraîne forcément avec elle.

A Sarrebrück, le Prince recevait le baptême du feu. Il va sans dire que l'Empereur ne le conduisit pas au fort de la bataille, et, si l'Impératrice avait gardé pour elle seule le contenu de la dépêche privée que l'Empereur

avait adressée à la mère, et non à la régente, elle eût évité à son fils le ridicule d'être présenté à la France ramassant des balles mortes.

A ce propos, il n'est pas inutile de constater ici que ce ridicule fut une des causes qui amenèrent le départ pour le Zoulouland. Depuis la malheureuse histoire de ces balles mortes, le Prince était hanté par l'idée fixe de montrer qu'il n'était pas le jeune homme sans courage que l'on avait prétendu.

Après quelques jours d'attente et d'anxiété, le pauvre enfant apprenait, avec tout le monde, que nous étions repoussés sur toute la ligne, à Wissembourg, à Forbach, à Reischoffen.

Il serait difficile de se faire une idée du trouble, de l'ébranlement moral que lui causa la nouvelle de ces défaites successives. La sévérité dont avait usé à son égard le général Frossard lui avait inspiré, à défaut d'affection, une haute opinion de sa valeur et de ses talents militaires. Frossard, qui, depuis trois ans, avait préparé, dans le silence du cabinet, un plan d'attaque de Sarrebrück, fut chargé, en effet, de le mettre à exécution avec son corps d'armée, le 2e. Il est vrai que, comme il importait d'éviter un échec, on le fit soutenir par le 3e et le 4e corps.

Malheureusement ce plan si ancien, si bien mûri, réputé si parfait, était vicieux, et son auteur montra dans la conduite de cette expédition une incapacité telle que l'opération échoua complètement.

C'était commencer par un insuccès, et par un insuccès honteux; car, à cette époque, 2 août, Sarrebrück n'était défendu que par la petite garnison du pied de paix, et pas une seule fraction de l'armée allemande n'y était encore arrivée.

Cet échec produisit l'effet le plus désastreux. Jamais l'armée ne s'est relevée de ce premier coup, dont l'Em-

pereur, plus profondément que tout autre, avait senti la gravité.

Sarrebrück, défendu seulement par une garnison de 1 500 hommes, attaqué par trois corps d'armée !

Cet insuccès, qui eut sur toute la campagne l'influence la plus néfaste, porta le trouble et l'angoisse dans le cœur de l'Empereur et de son fils.

Le Prince ressentait si vivement le contre-coup de chaque nouveau désastre, de chaque déception nouvelle, qu'il était continuellement en proie à une sorte de fièvre, dont il cherchait à dissimuler les atteintes. L'Empereur, avec son œil *maternel,* s'était promptement rendu compte de l'état physique de son enfant, qui, dans son anxiété, constamment en éveil, guettait l'arrivée de tous les messages. Il souffrait de violents maux de tête, résultat de sa contrainte et de ses angoisses morales ; et cet état, si anormal pour un enfant, amenait la perte du sommeil et de l'appétit : il dépérissait visiblement.

Mac-Mahon, sur lequel on fondait de grandes espérances, s'était, lui aussi, laissé écraser. Le général Douai et bien d'autres étaient morts. Que de sinistres nouvelles !

L'Empereur télégraphia à l'Impératrice l'état dans lequel se trouvait le Prince, et il s'attendait à recevoir, de la régente, une dépêche le priant de lui renvoyer son fils ; il s'y attendait d'autant plus qu'il avait été prévenu que les ministres demandaient son retour à Paris.

« Depuis plusieurs jours, on réclamait avec insistance, dit M. Darimon[1], le retour à Paris du Prince Impérial, dont la présence à l'armée était au moins inutile. M. Émile Ollivier, se rendant au vœu de l'opinion

1. Alfred Darimon, *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870.*

publique, télégraphiait officiellement au quartier général à Metz :

« A l'unanimité, le conseil des ministres et le conseil privé croient qu'il serait bon que le Prince Impérial revînt à Paris. »

« L'Impératrice ajoutait, avec son chiffre privé :

« Pour des raisons que je ne puis expliquer dans cette dépêche, je désire que Louis reste à l'armée, et que l'Empereur promette son retour sans le laisser effectuer. »

« Que pense-t-on de la manière dont la régente respectait les décisions d'un cabinet constitutionnel? »

Dans l'après-midi du 14, l'Empereur et son fils quittaient Metz pour se rendre à Longueville. Le 15, ils suivaient à cheval les crêtes des collines que protègent les forts ; on se battait à Borny. Le soir, ils couchaient à Gravelotte. Le 16 au matin, ils repartaient en calèche. Au moment du départ, l'Empereur, ainsi que je l'ai dit, dans la *Légende de Metz*, donna ses derniers ordres au maréchal Bazaine, qui n'eut pas le temps de mettre pied à terre et fit approcher son cheval de la voiture.

La calèche impériale arrivait à Verdun à 3 heures de l'après-midi, après avoir suivi la route d'Étain, passant, comme on l'apprit plus tard très près de détachements ennemis. De Verdun, l'Empereur et le prince gagnèrent Châlons, dans un compartiment de troisième classe, seul wagon qu'on pût mettre à leur disposition. J'ai décrit ailleurs[1] le désordre indescriptible qui régnait au camp de Châlons. Le moral de l'armée était si gravement atteint par les défaites et les fautes des chefs que les officiers, sentant bien l'inutilité de leurs efforts

1. *Journal d'un officier d'ordonnance.*

pour rétablir l'ordre, laissaient aller les choses. Le découragement, cette conséquence des désastres, s'était emparé de tout le monde.

On ne savait pas au camp que l'Empereur était arrivé, et on ne l'apprit que le lendemain, en voyant l'animation du quartier général, les factionnaires devant leurs guérites et les grands laquais verts galonnés d'or allant et venant. La Mobile de Paris, je l'ai déjà dit aussi, insultait grossièrement le souverain, en passant devant son barraquement.

CHAPITRE IX

Situation critique de l'Empereur. — Le prince Napoléon. — L'amiral Rigault de Genouilly. — Conspiration permanente. — L'Empereur se sépare de son fils. — Mézières, Sedan, Avesnes. — Fuite en Belgique. — Le Prince Impérial à Namur. — Départ pour l'Angleterre.

Voici ce que dit encore M. Alfred Darimon dans son intéressante brochure *la Maladie de l'Empereur* :

« L'État maladif de l'Empereur, cela est indéniable, a eu son contre-coup dans les opérations militaires de la campagne de 1870. Il nous a amené à l'épouvantable désastre de Sedan. Tous les faits qui ont précédé ou suivi la capitulation prouvent que Napoléon III était hors d'état de prendre une résolution virile et de donner un conseil énergique.

« Mais aussi à quelle situation tragique il était réduit ! Y a-t-il jamais eu un chef d'État qui se soit trouvé dans une position aussi humiliée? On lui avait fait subir une sorte de dégradation militaire quand on lui avait retiré, à Metz, le commandement de l'armée. On l'avait placé dans un état de demi-abdication quand, à Reims, on l'avait empêché de retourner à Paris pour prendre les rênes du gouvernement. Il se traînait à la suite de l'armée, étonnée et confondue, n'ayant plus

même le droit d'ouvrir un avis, et forcé de s'incliner, comme le dernier des soldats, devant des mouvements dont il ne comprenait ni la portée ni le but. Au lieu d'être une force, il était devenu une faiblesse pour les généraux[1].

« Qui saura jamais ce qui s'est passé à l'heure suprême du désastre dans cette âme troublée, qui éprouvait toutes les amertumes de l'abaissement après avoir ressenti toutes les joies de la gloire et de la grandeur, et cela dans le moment où aux douleurs morales venaient s'ajouter les souffrances physiques? »

L'auteur du *Dernier des Napoléon* s'exprime ainsi en parlant du Prince Napoléon :

« Le prince Napoléon avait quitté la France pour une excursion dans le Nord. Au premier bruit de la complication Hohenzollern, il s'était arrêté, prêt à rebrousser chemin. Mais le télégramme qui lui apporta le désistement du candidat prussien lui mandait que tout prétexte de conflit était éteint. Le Prince s'enfonça dans les steppes de la Norwège. Tout à coup le télégraphe le rappela. Il traversa rapidement la distance, recueillant chemin faisant les impressions des peuples et des gouvernements sur ces malheureux événements.

1. Il n'est pas inutile de rappeler en quels termes énergiques le Prince Napoléon, dans le conseil tenu à Châlons le 17 août 1870, caractérisait la position équivoque dans laquelle se trouvait l'Empereur.

« Pour cette guerre, disait le Prince, vous avez abdiqué à Paris le gouvernement; à Metz, vous venez d'abdiquer le commandement. *A moins de passer en Belgique,* il faut que vous repreniez l'un ou l'autre. Pour le commandement, c'est impossible. Pour le gouvernement, c'est difficile et périlleux, car il faut rentrer à Paris. *Mais, que diable, si nous devons tomber, au moins tombons comme des hommes!* »

Quant aux circonstances qui empêchèrent le retour de l'Empereur à Paris, elles appartiennent à l'histoire, et tout le monde les connaît.

« Son arrivée subite à Paris mit le comble au désarroi. Le Prince revenait avec l'impression de réprobation universelle qui, au dehors, avait déjà condamné cette déclaration de guerre insensée. Il connaissait à fond l'incurie de l'administration impériale et l'incapacité de cette franc-maçonnerie de courtisans qui tenaient toutes les charges et barraient toutes les avenues du pouvoir. Il ne se faisait aucune illusion sur les désastres qu'on venait de déchaîner. Le Prince courut à l'Empereur, s'en exprima avec une *furia* indignée, et termina son réquisitoire par ces mots : « Tout est f...ini, et nous avec ! »

« Cependant le Prince n'entendait pas périr sans tenter un effort suprême, et il indiqua avec une grande sagacité le seul moyen de sauver encore la situation : organiser une formidable diversion dans la Baltique. Le Prince s'offrit pour se mettre à la tête de l'expédition, déploya toutes les ressources imaginables pour former l'escadre et le corps expéditionnaire.

« Mais ici se révéla un mauvais génie que l'opinion publique ne connaît pas encore assez, mais que la France, mieux édifiée, vouera un jour à l'exécration de ses enfants : c'est l'amiral Rigault de Genouilly.

« L'amiral savait que le département de la marine, malgré les sommes colossales dissipées depuis quinze ans, manquait de tout, qu'un désordre indicible paralysait chaque impulsion à travers toute la machine, et qu'au dernier moment on ne trouverait même pas des cartes de la Baltique[1] ! Il ne visa qu'à deux choses : empêcher à tout prix toute ingérance et tout contrôle

1. *Vice-amiral commandant en chef, à Marine.*

« Brest, 27 juillet 1870.

« La majorité de Brest est dépourvue des cartes mer du Nord et Baltique. Il en faudrait onze séries... » (*Papiers secrets des Tuileries.*)

dans son étrange administration, et demeurer en tout et quand même le chef exclusif de tout ce qui pouvait se rattacher à la marine. Toujours la maladie du panache! Pour atteindre son but, l'amiral Rigault de Genouilly déploya une habileté infernale. L'expédition de la Baltique avorta radicalement. »

Enfin le comte de la Chapelle dit de son côté, en parlant des sentiments de l'Empereur[1] :

« Napoléon III était absolument opposé à la déclaration de guerre contre l'Allemagne; il savait que la Prusse disposait d'une organisation formidable, et, malgré les affirmations qu'on ne cessait de lui donner, que la France était prête, que jamais occasion pareille ne s'était offerte d'arrêter les progrès envahissants de la politique prussienne, le Souverain, qui avait lu attentivement les rapports du colonel Stoffel, les avertissements du ministre plénipotentiaire Rothan, etc., etc., restait inébranlable : il avait hautement affirmé que la guerre n'aurait pas lieu.

« Mais, depuis que l'Empereur avait inauguré à l'intérieur une politique parlementaire libérale, il s'était formé autour de lui une conspiration permanente qui ne tendait à rien moins qu'à rétablir le système autoritaire dans toute sa vigueur, et au besoin qu'à proclamer la Régence.

« Ainsi que je l'ai déjà dit dans une note précédente[2], en connaissant la gravité de la maladie de l'Empereur, l'éminent docteur Sée s'était prononcé, et bien avant l'incident Hohenzollern on savait d'une manière certaine jusqu'à quel point le Souverain était atteint. Lui seul avait été tenu dans l'ignorance de son triste état.

« S'il était nécessaire de donner les preuves de ce

1. *Le Spécial*, 12 janvier 1888.
2. Note que je reproduis dans la suite.

que j'avance, je serais à même de le faire, et je me rappelle parfaitement les paroles prononcées par le docteur Conneau en ma présence, au moment même où l'Empereur venait d'expirer : « Que n'a-t-on écouté le doc-« teur Sée! L'opération aurait été faite avec succès il y « a trois ans de cela, et on ne l'a pas voulu. »

Il résulte de ce que nous disions à la fin du chapitre précédent que le pauvre petit Prince n'osait pas se montrer. Il éprouvait un sentiment de honte de nos désastres, comprenant bien que l'armée en rendait son père responsable. Et ce père si aimé, si respecté, en proie aux plus vives douleurs physiques et à l'abattement moral qui en était la conséquence, était insulté par ses propres soldats!

Le 23 août, le quartier impérial était transporté à Courcelles, près de Reims. C'est là que l'Empereur reçut les visites de M. Rouher et du maréchal de Mac-Mahon, puis de nouvelles dépêches de l'Impératrice s'opposant énergiquement à son retour à Paris.

Comme l'Empereur devait faire une excursion à Bethinicourt, il envoie devant lui, à Rethel, le Prince Impérial, l'y rejoint deux jours après, y passe la nuit, et tous deux repartent le lendemain pour Tourteron.

Le 27 au matin, l'Empereur se sépara de son fils. Ce fut un instant bien cruel; l'enfant pleura abondamment. Mais l'Empereur avait senti que la catastrophe finale était proche; il était décidé désormais à saisir toutes les occasions de se faire tuer : s'il n'y parvint pas, ce ne fut pas de sa faute. Naturellement, ayant de telles intentions, il ne devait ni ne désirait conserver son fils avec lui : ne pouvant le renvoyer à sa mère, qui refusait de le recevoir, il le fit partir pour Mézières.

M. Bachon, obligé par la maladie de retourner à Paris, fut remplacé par le commandant Duperré. Alors

commencent pour le Prince Impérial de lamentables pérégrinations que l'état de sa santé rend doublement pénibles. Il ne peut plus voyager qu'en voiture. Traîné à Mézières, où il arrive à trois heures de l'après-midi, il y trouve, en arrivant, un ordre de l'Empereur qui l'appelle à Sedan ; mais son état de santé, qui s'aggrave de plus en plus, ne lui permet pas de se remettre immédiatement en route : il doit prendre un jour de repos. Il arrive le 29 à Sedan, et trouve là encore, en arrivant, un ordre lui enjoignant de repartir immédiatement pour Mézières. Il repart le 30, dans une voiture dont les chevaux, exténués, mal pansés, mal nourris, ont bien de la peine à traîner, pendant 22 kilomètres, l'équipage dans lequel il se trouve avec ses trois aides de camp.

Si les habitants de Sedan ont compris que l'arrivée et le départ précipités du fils de l'Empereur est pour eux un signe de mauvais augure, ceux de Mézières, au contraire, se réjouissent de le voir arriver. Mézières est complètement sans nouvelles ; on ne sait rien de ce qui se passe. Une dépêche annonce pourtant que les Prussiens approchent ; mais les officiers chargés de la conduite du Prince pensent devoir attendre avant de prendre un parti.

A dix heures du soir, nouvelle dépêche :

« L'ennemi est à dix kilomètres. »

Il n'y a plus à hésiter. On réveille le Prince, qui répare dans un sommeil bienfaisant les fatigues dont il est excédé. Il s'habille en hâte, et l'on se remet en route, par une nuit si obscure, que du siège de la voiture on ne peut distinguer les oreilles des chevaux.

On arrive à Avesnes quelques heures après ; on s'installe dans une maison particulière.

Le 2 septembre, les aides de camp vont aux informations. On est toujours sans nouvelles, mais on croit qu'une grande bataille a été livrée et perdue. Dans le doute, on cache ces rumeurs au Prince Impérial; mais on part pour Landrecies, car les rumeurs se précisent. Les aides de camp n'ont reçu, en somme, aucune dépêche, aucun ordre officiel, mais ils sentent la responsabilité qui pèse sur eux; ils tiennent conseil et décident d'aller aux informations.

Mais où et comment s'en procurer de certaines?

Le commandant Duperré propose d'aller les chercher... à Paris. Il part seul, en effet, le soir même, et ne reste dans la capitale que le temps voulu pour se mettre au courant de la situation et prendre les ordres de l'Impératrice.

Il revient à Landrecies, porteur des plus mauvaises nouvelles.

Dans la nuit du 3 au 4 septembre, le Prince est encore réveillé.

Il interroge, insiste pour savoir la vérité. On lui répond évasivement qu'il faut encore se remettre en route, et on l'emmène à la gare, où un train le conduit à Maubeuge.

Maubeuge est en ébullition : c'est, du reste, facile à comprendre; il ne serait pas prudent que le Prince s'y montrât. Une dame Marchand lui offre l'hospitalité dans sa modeste demeure; et c'est là qu'il apprend toute l'étendue de l'horrible vérité : la défaite, la capitulation, l'Empereur prisonnier.

Depuis les débuts de cette néfaste campagne, le pauvre enfant a dû souvent refouler ses larmes, sans toutefois y réussir autant qu'il l'aurait voulu; mais, en présence d'un pareil malheur, son désespoir dépassa sa volonté, il éclate en sanglots : Pauvre père! Pauvre France! Pauvre armée!

En ce moment parvient une dépêche de M. Filon, ainsi conçue :

« Partez pour la Belgique. »

Et, presque en même temps, arrive une autre dépêche de l'Empereur, disant :

« Je suis prisonnier du roi de Prusse : emmenez le Prince en Angleterre. »

Cette dernière dépêche, envoyée à Avesnes, circulait de ville en ville depuis deux jours, retenue et retardée par le désordre inévitable et indescriptible qui existait partout.

Madame Marchand, qui par dévouement a offert sa maison, offre alors sa voiture pour emmener le Prince et le conduire à la station la plus proche de la frontière.

Les officiers qui l'accompagnent se sont mis en bourgeois ; il ne s'agit plus d'attirer les yeux, de montrer l'enfant Impérial, de grouper autour de lui des sympathies, d'exciter l'enthousiasme : il s'agit maintenant de le faire passer inaperçu, pour éviter des imprécations.

Le 4 septembre, à trois heures de l'après-midi, le Prince se glisse par une petite porte dérobée du jardin de Madame Marchand ouvrant sur un chemin désert, afin de gagner la voiture, à laquelle est attelé un cheval campagnard.

Le Prince s'est prêté à un léger déguisement, et il monte dans cette voiture à l'instant précis où l'Impératrice, dissimulant ses traits sous une épaisse voilette, entre, devant Saint-Germain-l'Auxerrois, dans le fiacre qui la conduira chez le docteur Evans : quelle étrange coïncidence !

Le Prince Impérial était à minuit à Namur. Le gouverneur de la province lui donne l'hospitalité au château de Chimay.

Le comte Clary se rend alors au télégraphe, et, après s'être mis en communication avec différentes localités, il apprend que l'Empereur est à Verviers, et lui télégraphie aussitôt des nouvelles de son fils.

Le comte reçoit, comme réponse, l'ordre de conduire le Prince auprès de son père, qui veut l'embrasser avant de se rendre en captivité.

Clary répond à son tour que le Prince n'est pas en état de supporter le voyage, et qu'il se rendra lui-même auprès de Sa Majesté pour lui donner des détails.

Il se rend en effet à Verviers, fait une courte visite à l'Empereur, et retourne le lendemain à Namur avec l'ordre de partir sans délai pour l'Angleterre.

On repart. Le Prince arrive le 5 au soir à Ostende; il couche à l'hôtel d'Allemagne, s'embarque le lendemain pour Douvres, et se rend enfin de là à Hastings, où l'Impératrice ne tarde pas à le rejoindre.

Il n'y avait guère plus d'un mois que le Prince Impérial avait quitté le palais de Saint-Cloud, fier d'accompagner son père sur les champs de bataille, rêvant gloire, triomphe, acclamations du retour. Au rêve avait succédé la réalité : la défaite, l'exil.

Quant à l'Impératrice-Régente, comment avait-elle passé ce dernier mois en France ? Nous allons le voir.

CHAPITRE X

Influence de l'Impératrice sur la politique de l'Empire. — Guerre du Mexique. — Guerres de Crimée et d'Italie. — L'Impératrice régente et son parti. — L'Impératrice pousse à la guerre de 1870. — Conspiration de palais. — Le prince Napoléon et M. Rouher. — Un paria. — Un réquisitoire formulé par Napoléon III. — Mesure fatale. — La déposition de M. Brame.

Le dernier mois du séjour de l'Impératrice aux Tuileries fut épouvantable. Les révolutions ont leurs petits côtés, et les agissements des souverains qui commencent à sentir leur trône craquer de toutes parts, qui vivent au milieu des paniques, et sont poussés tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, par des avis contraires, se ressentent fatalement de cette incertitude. Ces malheureux souverains sont dignes d'une véritable compassion. Heureux quand ils ne doivent pas, comme l'Impératrice Eugénie, préparer en secret une fuite probable!

L'Impératrice quitta les Tuileries comme les avait quittées Louis-Philippe, en fiacre. Le Roi avait choisi le côté des jardins, la place de la Concorde, pour gagner le large : l'Impératrice prit la direction opposée, et monta en fiacre au bas de la colonnade du Louvre. Si les deux directions étaient différentes, le résultat n'en fut pas moins le même.

M. Saint-Marc Girardin a dit[1] : « Quelques personnes parmi les partisans mêmes de l'Empire croient que l'Impératrice Eugénie n'a pas eu une influence heureuse sur la politique de l'Empire. Il est possible que depuis Sadowa l'Impératrice ait cru que la dynastie impériale, *c'est-à-dire l'avenir de son fils, ne pouvait se consolider que par la guerre*, et qu'elle ait par là perdu ce qu'elle voulait sauver. En tous cas, ce n'est pas sa régence des derniers jours de l'Empire qui a introduit cette politique aux Tuileries. »

En effet, l'influence de l'Impératrice sur la politique de l'Empire s'est fait sentir à partir de la guerre du Mexique. Écoutons l'auteur du *Dernier des Napoléon :*

« C'est du petit salon privé de S. M. l'Impératrice que sortit la guerre du Mexique. Jusqu'alors la fille de la comtesse de Montijo s'était peu mêlée aux choses de la politique.

« Vivement battue en brèche par toute la famille des Bonapartes, irritée par les écarts conjugaux de son époux, dont les épisodes scandaleux éclataient jusque dans les fêtes officielles et affolaient l'irritable Espagnole, au point qu'elle se sauvait en Écosse ou en Allemagne, la tête pleine de projets extravagants;... toutes ces causes, et d'autres plus intimes, l'avaient constamment tenue à l'écart de toute ingérance dans le gouvernement.

« Le jour où plus de résignation de son côté et plus d'affaissement du côté de l'Empereur avaient abouti à un compromis et à une suspension d'hostilités, la femme demanda à l'ambition le dédommagement de l'épouse; au pouvoir, une revanche contre ses ennemis. Nous venons d'indiquer que cette nouvelle phase gouvernementale débuta par l'expédition du Mexique.

1. *La Chute du second Empire,* Saint-Marc Girardin, p. 103.

« L'opposition libérale en France, dans la presse et au Corps législatif, a voulu donner à l'intervention de Napoléon III au Mexique des causes honteuses..., une question d'écus et de spéculation de mines ou de territoires. C'est une calomnie.

« Que des personnages tarés de l'entourage aient cherché à spéculer sur les fonds ou sur les affaires du Mexique, c'est possible; mais l'Empereur ne peut en rien être associé à ces manœuvres. »

M. Alfred Darimon pense, lui, que l'Impératrice a rêvé la régence dès la guerre de Crimée. Voici ce qu'il écrit à ce sujet[1] :

« L'Impératrice, c'était sa faiblesse, a toujours recherché les occasions d'exercer la régence. Lors de la guerre de Crimée, Napoléon III avait exprimé à diverses reprises l'intention d'aller prendre lui-même le commandement de l'armée : les ministres s'y opposèrent de toutes leurs forces; on prétend même qu'il vint un moment où, pour triompher de l'obstination de l'Empereur, MM. Troplong et Baroche s'étaient vus obligés de se jeter à ses genoux. Seule, l'Impératrice était de l'avis de l'Empereur. Elle disait à la reine Victoria, pendant son voyage à Paris, qu'elle tenait absolument pour le départ de son époux. « Je ne vois pas, disait-« elle, qu'il y ait là plus de dangers pour lui que par-« tout ailleurs. » Evidemment l'Impératrice caressait l'idée d'une régence. L'Empereur renonça à son projet sur les observations de lord Clarendon.

« En 1859, l'Impératrice a exercé la régence pendant la guerre d'Italie. Son influence a été déplorable.

« Il lui est arrivé de déclarer au Corps législatif,

1. Alfred Darimon, *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870.*

avant même que la campagne fût ouverte, qu'elle avait foi, quand le jour serait venu, « dans la modération de « l'Empereur ».

« Autour d'elle, on disait hautement que l'Empereur ferait la paix avec l'Autriche moyennant quelques sacrifices de la part de cette puissance. « La guerre, « disaient les chambellans, ne saurait se prolonger sans « amener les complications les plus graves. Avec l'Au- « triche, puissance conservatrice, la France ne peut « avoir qu'un duel au premier sang. »

« Quand, après Solferino, la campagne fut brusquement interrompue par la signature des préliminaires de Villafranca, j'allai voir le Prince Napoléon, qui s'était retiré dans sa maison pompéienne de l'avenue Montaigne. Je l'avais trouvé mécontent, irrité :

« Tout le mal, me dit-il, est venu de l'obstination de « l'Empereur à conserver son entourage au moment « où il entreprenait une guerre révolutionnaire. On a « fait la guerre à l'Autriche avec des gens vendus à « l'Autriche. On a été bien forcé de faire la paix : le « ministre de la Guerre n'envoyait plus de troupes ni « de munitions, et le ministre des Affaires étrangères, « sympathique à nos ennemis, jetait la terreur dans « l'âme de l'Empereur.

« Et puis, ajoutait le Prince, quelle sottise de con- « fier, dans des circonstances aussi graves, le gouver- « nement de la France à une femme à la mode ! car « l'Impératrice n'est pas autre chose. »

« Le Prince Napoléon avait raison, c'est l'Impératrice qui a été la cause de l'avortement de la campagne d'Italie et de tous les embarras qui en ont été la suite.

« En 1865, avant de partir pour l'Algérie, où il allait chercher un adoucissement au mal cruel dont il com-

mençait à ressentir les atteintes, l'Empereur non seulement confia à l'Impératrice la régence pendant tout le temps que devait durer son absence, mais il fit en outre son testament. Évidemment, il tenait à assurer à l'Impératrice la prépondérance dans le cas où une catastrophe inattendue serait survenue.

« Rien n'obligeait l'Empereur à constituer une régence : en allant en Algérie, il ne quittait pas le sol français ; la distance qui sépare la France de ses colonies africaines n'est pas tellement grande que le chef de l'État ne pût continuer à suivre les affaires. Cette abdication momentanée du pouvoir entre les mains de l'Impératrice pouvait flatter la vanité de l'épouse, mais elle n'avait aucune raison d'être au point de vue politique.

« Le testament de Napoléon III porte la date du 24 avril 1865 : il a donc été écrit la veille du départ pour l'Algérie. Les premières phrases révèlent la pensée qui l'a inspiré :

Je recommande mon fils aux grands corps de l'État, au peuple et à l'armée. L'Impératrice Eugénie a toutes les qualités nécessaires pour bien conduire la régence.

« Cette régence de 1865 a contribué à accroître l'importance politique de l'Impératrice. Il était bien difficile désormais de lui refuser, sinon l'entrée dans les conseils, du moins la connaissance des affaires de l'État, après qu'on lui en avait confié pendant plusieurs mois la direction presque absolue. Les ministres prirent l'habitude d'aller chez elle et de la mettre au courant des affaires pendantes : c'était de leur part un simple acte de déférence. Mais elle faisait son profit des confidences qui lui étaient faites, et bien souvent l'Empereur eut à lutter contre les préjugés et les partis-pris que

ces confidences faisaient naître dans l'esprit de sa compagne.

« A partir de 1865, il y eut aux Tuileries un parti de l'Impératrice. Elle avait réussi à gagner un certain nombre de personnalités, qui tombaient naturellement sous son influence immédiate. Elle s'était ainsi formé une clientèle importante, à l'aide de laquelle elle s'était constitué dans le gouvernement une sorte de lieutenance honoraire de l'Empire.

« C'est le parti de l'Impératrice qui avait le plus poussé à la guerre avec la Prusse ; c'est lui qui avait exigé que l'Empereur prît le commandement en chef de l'armée. Son projet, qu'il n'avait pas tardé à dévoiler, était, après avoir éloigné l'Empereur, de s'emparer de la régence et de profiter de la première victoire pour en finir avec la politique du 2 janvier. »

Du reste la déchéance de l'Empire, avant d'avoir été proclamée dans la rue, devait être signée par l'Impératrice Eugénie elle-même, alors Régente, et contresignée par ses ministres.

La lecture des deux documents officiels qui vont suivre suffira, pensons-nous, pour déterminer ce point historique d'une façon précise.

Premier document officiel :

Dépositions devant la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale, à Versailles. — Séance du samedi 15 *juillet* 1871.

M. le comte Daru. — Je crois devoir revenir sur la discussion qui a eu lieu dans le neuvième bureau, dont nous faisions partie, M. de Kératry et moi. Voici comment elle s'est engagée : M. de Kératry a proposé, pour simplifier la question du pouvoir exécutif, de proposer à l'Impératrice l'abdication. A cette occasion, je fis les observations suivantes. Il y avait à la Chambre un très grand nombre de consciences

honnêtes auxquelles il coutait de faire un gouvernement provisoire après avoir prêté serment au gouvernement existant.

M. le COMTE DE KÉRATRY. — Il n'existait plus en réalité.

M. le COMTE DARU. — Les députés étaient, dans leur conscience, gênés par le serment qu'ils avaient prêté. Je dis alors à M. de Kératry : « Oui, je suis de votre avis, il faut tâcher d'obtenir de l'Impératrice qu'elle remette elle-même ses pouvoirs dans les mains de la Chambre. Cela nous assurera la majorité. »

Une démarche fut faite auprès de l'Impératrice. M. Kolb-Bernard et plusieurs autres membres pourraient nous raconter l'entrevue qui eut lieu et à la suite de laquelle on obtint d'elle que la Chambre eût un pouvoir exécutif.

M. LEFÈBRE-PONTALIS. — A quelle heure ?

M. le COMTE DARU. — A midi et demi, le 4 septembre.

M. le COMTE DE KÉRATRY. — Il est bien fâcheux alors qu'on ne l'ait pas su d'une manière positive.

Les chambellans nous avaient déclaré le matin que c'était fait, et à midi on nous déclara que c'était défait. Si l'abdication avait été confirmée par nous, il est certain que l'opposition, qui s'était réunie la veille pour établir une liste de gouvernement qui n'excluait pas la majorité, aurait accepté la situation nouvelle.

M. le COMTE DARU. — Le moment de le dire n'était pas venu : c'était quand la Chambre aurait à statuer ; c'est alors qu'on aurait dit que le pouvoir exécutif était entre les mains de la Chambre.

La Commission nommée à cet effet devait se réunir après la séance des bureaux. Dans la formation de cette commission, M. Jules Simon avait voté comme nous.

Telle fut la déclaration de M. le comte Daru, ancien ministre de l'Empire, et membre de la majorité.

Second document officiel :

Séance du Corps législatif le 4 septembre 1870.

La séance est ouverte à 1 heure un quart.

M. le Général Palikao, ministre de la Guerre, au nom du Gouvernement, donne lecture du décret suivant :

« Un Conseil de gouvernement et de défense nationale composé de cinq membres est institué. Les ministres sont nommés sous le contre-seing des membres de ce conseil. Le général comte de Palikao est nommé lieutenant général du Conseil.

« Fait au palais des Tuileries, le 4 septembre 1870.

« Eugénie. »

Un pareil décret c'était le suicide de l'Empire! Quand voudra-t-on enfin permettre à l'histoire de prendre la place de la légende?

Des amis maladroits, ne comprenant pas qu'ils font plus de tort que de bien à la cause qu'ils croient servir, ont prétendu, dans des livres récents, que l'Impératrice n'avait pas désiré la régence ni poussé à la guerre de 1870.

Je pense que les documents que je viens de placer sous les yeux du lecteur l'ont suffisamment édifié sur ces points. S'il était nécessaire d'insister, je le prierais de lire attentivement la pièce suivante, que je considère comme des plus importantes. Son signataire, M. le comte de La Chapelle, a été l'ami, le collaborateur de Napoléon III; c'est sous son nom que l'Empereur a publié une brochure dont il a été beaucoup parlé en son temps.

Ces lignes peuvent être considérées commes inédites; elles ont été publiées dans un journal, *le Spécial*, que bien peu de personnes ont eu sous les yeux, et qui n'a eu que quatre ou cinq numéros[1] :

« La coterie, de plus en plus puissante, en permanence aux Tuileries, avait résolu la guerre, et l'Impéra-

1. 2 février 1888.

trice, ne consultant sans nul doute que ce qu'elle croyait être l'intérêt dynastique de son fils, lui prêtait tout son appui.

« Aussi, dans cette séance néfaste qui eut lieu au palais de Saint-Cloud et d'où surgit la déclaration de guerre, l'Empereur fut-il grossièrement trompé par l'envoi de fausses dépêches qui précipitèrent la solution et enlevèrent le consentement de Napoléon III, après une vive résistance tant de sa part que de celle de plusieurs membres éminents de son ministère.

« Le lendemain, ou plutôt quelques heures plus tard, car le conseil des ministres, réuni à Saint-Cloud, n'avait pris fin que vers quatre heures du matin, le duc de Gramont, du haut de la tribune du Corps législatif, avait déclaré la guerre à la Prusse. Le gant était jeté, le mal était fait.

« La conspiration du palais avait fait son œuvre. L'Empereur, souffrant, allait être éloigné; l'Impératrice devenait régente, et les menées machiavéliques de M. de Bismarck étaient puissamment secondées par l'ambition de quelques personnages dont on a pu suivre les intrigues pendant les péripéties de la campagne.

« Napoléon III, avec le courage et l'audace qui avaient signalé les faits principaux de son émouvante carrière, n'hésita pas à se mettre à la tête de son armée; quoique sa maladie eût fait de rapides progrès, il trouvait dans son âme l'énergie nécessaire pour surmonter les douleurs physiques, qui l'abattirent bien moins, quoi qu'on en dise, que les souffrances morales qu'il eut à subir.

« Après les premiers revers de nos armées, il se rendit parfaitement compte de la trahison qui l'étreignait; mais il était trop tard pour en conjurer les coups. On avait systématiquement rendu impopulaire le seul homme qui aurait pu sauver la situation, le Prince

Napoléon, dont il appréciait les brillantes qualités : il le fit en effet appeler au camp de Châlons ; mais, là comme ailleurs, l'influence du Prince devait être contrecarrée par la présence de M. Rouher, qui venait d'être envoyé officieusement par l'Impératrice auprès de l'Empereur.

« On sait avec quelle persistance l'Empereur fut tenu éloigné de Paris ; on se rappelle la dépêche apportée par M. Rouher : « Avez-vous réfléchi, disait l'Im-
« pératrice-Régente, à toutes les conséquences qu'amè-
« nerait votre retour à Paris sous le coup de deux
« revers ? Pour moi, je n'oserais prendre la responsabi-
« lité d'un pareil conseil. » Puis le refus de laisser concentrer l'armée autour de Paris, les ordres péremptoires adressés au maréchal Mac-Mahon de marcher à l'aventure au secours de Bazaine, enfin l'exécution de ce plan dangereux et néfaste imposé par le gouvernement de la Régente, la marche de flanc de l'armée de Mac-Mahon sur les Ardennes, plan qui devait fatalement aboutir à Sedan.

« Napoléon III avait enfin compris l'étendue des intrigues qui l'enveloppaient ; il voyait clairement que l'objectif principal qui se dissimulait sous l'opposition qu'on faisait à son retour à Paris n'avait d'autre but que de l'empêcher de reprendre en main les rênes du gouvernement ; néanmoins, une pensée chez lui dominait toutes les autres : c'était de ne rien faire qui pût entraver la défense nationale. A l'appui de ce que j'avance, je vais donner le texte d'une note manuscrite qui fait partie des divers documents qui me furent remis par l'Empereur ; *elle est écrite de sa main :*

« Lorsque, en partant pour la guerre, l'Empereur institua une régence à Paris, il pensait que du quartier impérial on pourrait encore diriger la marche des affaires : d'après les précé-

dents du premier Empire, la régence ne devait fonctionner qu'à partir du moment où l'Empereur aurait quitté le territoire français. C'est ce qui avait eu lieu, en 1859, pendant la campagne d'Italie. Mais en 1870, la régence prit les rênes du gouvernement dès le départ de l'Empereur de Paris, et, quoique, par les lettres-patentes, l'Impératrice n'eut que des pouvoirs restreints, comme elle présidait un ministère déclaré responsable par la Constitution, il s'ensuivit qu'il y eut au fond deux gouvernements : l'un à l'armée, ayant toutes les attributions de la souveraineté, sans avoir auprès de lui aucun des intermédiaires légaux pour l'exercer; l'autre à Paris, entouré de tous les dépositaires de l'autorité, mais ne possédant pas toutes les prérogatives du pouvoir.

« Ainsi la Régente n'avait le droit ni de convoquer ni de changer les ministres, ni de nommer à aucun emploi élevé civil ou militaire, ni d'exercer le droit de grâce, et cependant elle avait à côté d'elle un ministère responsable.

« Ainsi les Chambres furent convoquées sans que les ministres eussent demandé à l'Empereur son consentement, et il ne pouvait y avoir de convocation légale que par un décret signé de l'Empereur.

« Réunir les Chambres après des échecs militaires, c'est en France appeler la Révolution, car dans les malheurs publics ce sont les passions qui dominent; l'opposition voit grandir son influence en raison directe des revers de la patrie, et, loin de soutenir le gouvernement par patriotisme, elle cherche tous les moyens de l'affaiblir, de le renverser. La première conséquence de la réunion du Corps législatif fut la chute du ministère Ollivier et la formation d'un nouveau ministère; mais il en résulta que, contrairement à la Constitution, les ministres furent choisis sans la participation de l'Empereur, et ceux-ci, dès leur entrée en fonction, pressés par la nécessité, se virent forcés de nommer à tous les emplois, de choisir les généraux en chef et de tout décider, en un mot, sans en référer à l'Empereur. »

« Telle est la note écrite de la main de Napoléon III : c'est un réquisitoire qui établit carrément l'existence de

la conspiration dont j'ai parlé et dont l'Empereur fut la victime.

« Bientôt il ne fut plus consulté sur les opérations militaires, et il suivit l'armée sans autorité comme sans prestige : le gouvernement de la régence avait décrété son abdication morale, en attendant qu'elle trouvât l'occasion de proclamer l'abdication réelle, définitive. (*Extrait de mes notes inédites.*)

« Comte de La Chapelle. »

Voyons encore quel est le jugement de M. Émile Ollivier, le propre ministre de la Régente[1] :

« Cessant d'être à la tête de son armée, il (l'Empereur) devait se replacer à la tête de son gouvernement. Ainsi avait fait le czar Alexandre en 1812. La Régence lui interdit le retour à Paris, le met à la suite, dans les fourgons, comme un bagage. Il ne commandera plus et il ne gouvernera pas. Les fonctionnaires sont invités à ne pas aller en costume à la fête du 15 août; défense est faite de prononcer son nom nulle part. Qu'était-ce autre chose que le déposer ?

« Le malheureux Souverain, accablé sous l'infortune et la maladie, craignant de compromettre la défense, ne se révolte pas contre un pareil traitement. Il estime funeste de discontinuer le repliement sur Paris et il le dit; néanmoins, ne commandant ni ne gouvernant, il suit l'armée, va s'engouffrer avec elle à Sedan. Là, il sort de son anéantissement pour assumer la responsabilité, que nul n'osait prendre, de sauver nos soldats d'un égorgement inutile. Immolation sublime, où l'on retrouve son grand cœur !

« L'Empereur était déposé par les siens depuis le 12 août, mais l'Empire était nominalement encore de-

1. *1789 et 1889*, par Émile Ollivier, pp. 413, 444.

bout. Qui le détruira? Ceux qui ont déposé l'Empereur. »

Depuis la fatale journée du 15 juillet, depuis la déclaration de la guerre, malgré quelques dépêches annonçant des hauts et des bas, la France n'avait subi, en somme, qu'une suite de désastres.

Une fois l'Empereur parti, l'Impératrice prit l'exercice des fonctions de Régente, qu'elle devait remplir à partir du jour où l'Empereur quitterait la capitale[1].

« Cette mesure, a dit aussi M. de Gramont, fut fatale à l'Empereur ainsi qu'à l'Impératrice, car il est incontestable qu'il eût mieux valu pour l'un et pour l'autre, et surtout pour le pays, que les pouvoirs de régence ne fussent délégués qu'à partir du jour où l'Empereur quitterait le territoire de la France[2]. »

M. de Gramont veut dire sans doute que le décret du 26 juillet, qui confiait à l'Impératrice les fonctions de Régente aussitôt que l'Empereur aurait quitté la capitale, avait le danger de créer en France le double gouvernement dont a parlé Napoléon III.

Le 7 août au matin, une proclamation affichée dans Paris annonçait les défaites de Reischoffen et de Forbach, l'état de siège était déclaré, et, le 8, l'Impératrice-Régente quittait Saint-Cloud pour venir s'installer au palais des Tuileries. Elle ne pouvait se figurer que l'Empire fût si près de sa fin et se cramponnait à la Régence avec la force qu'allait augmenter le désespoir.

En Crimée, en Italie, on avait été souvent près de désastres non moins grands, on s'en était bien tiré : pourquoi ne s'en tirerait-on pas encore? Le tout c'était de frapper *un grand coup bien à propos*[3].

1. Décret du 26 juillet.
2. *La France et la Prusse avant la guerre,* par M. de Gramont, p. 316.
3. *Temple-Bar*, avril 1883.

Bazaine, dont l'Impératrice avait été, lorsqu'il guerroyait au Mexique, la première ennemie, ennemie d'autant plus dangereuse qu'elle était puissante et cachée, Bazaine devint alors tout son espoir. Elle n'avait pas grande confiance en Mac-Mahon, et son désappointement à l'égard de Frossard était tout à fait mortifiant. « Frossard, Frossard, disait-elle, que j'ai donné pour guide au Prince Impérial ! »

Il y avait, il faut en convenir, un peu trop de vivacité espagnole, ou plutôt irlandaise, dans sa manière de s'exprimer sur le compte de ces deux officiers généraux, qui, disait-elle, s'étaient grossièrement trompés.

Le mardi 9, le cabinet Ollivier se retire, et le général de Montauban, comte de Palikao, devient premier ministre, chargé du portefeuille de la Guerre.

Il y avait à peine cinq semaines, M. Émile Ollivier avait dit à la Chambre des députés :

Que le gouvernement n'avait aucune espèce d'inquiétude, qu'à aucune époque le maintien de la paix n'avait été plus assuré.

De quelque côté que l'on regarde, on ne voit aucune question irritante engagée. S'il en était autrement, si le gouvernement avait la moindre inquiétude, il ne vous eût pas proposé cette année-ci une réduction de 10000 hommes sur le contingent : il serait venu très nettement vous demander de vous associer à sa sollicitude et d'augmenter les forces de notre armée[1].

Pauvre général de Montauban ! Il fallait l'invasion, la défaite, l'écroulement du trône, pour que l'Impératrice se souvînt de lui et osât ne plus tenir compte des sentiments de la majorité des officiers de son entourage, qui ne pouvaient pardonner à l'illustre vainqueur de la Chine ses éclatantes victoires.

1. Séance du Corps législatif du 30 juin 1870.

On ne pouvait pas, pendant l'Empire, servir brillamment sa patrie sans exciter la haine et la jalousie des nullités militaires qui encombraient les antichambres et les salons impériaux.

M. Brame, qui fut ministre de l'Instruction publique le 10 août 1870, a dit, dans sa déposition devant l'enquête chargée d'examiner les actes du gouvernement de la Défense Nationale, comment l'Impératrice avait été amenée à s'adresser au général de Montauban :

Le dimanche 7 août, j'étais dans le département du Nord, lorsque, subitement, nous reçûmes, mes collègues et moi, l'avis pressant de nous rendre à Paris. Le lundi, dès mon entrée au Corps législatif, je trouvai dans la salle des conférences du Palais-Bourbon cent députés environ. Ils s'étaient réunis pour se concerter sur les mesures commandées par la situation. Un grand nombre d'entre eux appartenaient au centre gauche, au centre droit et à la droite; ils se rendirent dans un bureau pour délibérer sur les mesures à prendre, et me firent l'honneur de me nommer leur président. Immédiatement la résolution fut adoptée d'envoyer des délégués à l'Impératrice. M. de Dalmas[1] fut chargé d'obtenir une audience pour le soir même, et fit bientôt connaître que l'Impératrice recevrait dans la soirée les députés qui seraient désignés par leurs collègues.

Six députés furent délégués : deux appartenaient au centre gauche, deux au centre droit, deux à la droite; ils représentaient ainsi les diverses fractions conservatrices de la Chambre. On décida qu'ils se rendraient aussitôt aux Tuileries, et demanderaient à Sa Majesté l'Impératrice de réaliser les trois mesures suivantes :

1° Le renvoi immédiat du ministère Ollivier;

2° La nomination du général Trochu au ministère de la Guerre dans le nouveau cabinet;

3° La nomination du général de Montauban au commandement de l'armée chargée de couvrir Paris.

Les six députés délégués furent : MM. J. Brame, de Dalmas

1. M. de Dalmas, chambellan de l'Empereur.

(centre gauche), Dupuy de Lôme et Josseau (centre droit), Dugué de la Fauconnerie et un autre député dont le nom m'échappe en ce moment. Au moment où nous arrivâmes aux Tuileries (dix heures du soir), l'Impératrice présidait le conseil des ministres; elle sortit aussitôt, et nous reçut dans le salon voisin.

La situation, ses périls, les fautes commises, la nécessité des mesures immédiates à prendre, furent exposées sans déguisement. Après nous avoir entendus, l'Impératrice appela la discussion sur chacune des mesures que nous lui proposions d'adopter sans délai:

1° Sur le renvoi du ministère Ollivier, elle pensait qu'une crise ministérielle en face de l'ennemi serait périlleuse, jetterait des inquiétudes dans les esprits, au moment où nous avions tant besoin de fermeté et de confiance.

« Cette crise, ajoutait-elle, pourrait faire croire à un désaccord entre le gouvernement et le Corps législatif, alors que l'union seule pouvait encore tout sauver. »

Elle termina en déclarant qu'une des premières nécessités de la situation était de ne pas perdre un instant pour réorganiser la défense.

Nous insistâmes sur l'urgence de la mesure: l'état de l'opinion, disions-nous, l'exigeait; c'était dans l'intérêt de la défense même, et pour donner de l'élan et de l'énergie, qu'elle était indispensable. Un délai de vingt-quatre heures au plus pouvait suffire à tout. Sur la proposition de nommer le général Trochu au ministère de la Guerre et le général de Palikao au commandement de l'armée destinée à couvrir Paris, l'Impératrice nous dit qu'elle avait fait faire des ouvertures au général Trochu à ce sujet, mais qu'il avait mis pour condition à son acceptation qu'il lui serait permis, en montant pour la première fois à la tribune, de dévoiler toutes les fautes commises depuis 1866. « Une telle condition dans un tel moment est-elle acceptable, dit l'Impératrice, alors que l'ennemi nous menace, et est prêt à profiter de nos discordes intérieures? Faut-il développer plus ou moins longuement à la tribune nos côtés faibles, et se livrer à des dissertations qui viendraient révéler à l'ennemi ce que nous avons intérêt à lui cacher? J'en fais juge chacun de vous. »

Deux députés (MM. Josseau et de Dalmas) insistèrent, et demandèrent à l'Impératrice de voir elle-même le général Trochu, convaincus qu'il avait trop de patriotisme pour persister à mettre une pareille condition à son acceptation. « Cela serait sans efficacité, répondit l'Impératrice : il faut aller vite, nous n'avons plus de temps à perdre ; l'un des amis du général l'a vu de ma part, et le général a formellement et nettement insisté sur sa détermination, qui est absolue. »

Elle nous laissa entrevoir que son choix se porterait sur le général de Montauban, comte de Palikao, qu'elle avait appelé de Lyon à Paris.

Je sais que partout la vérité est difficile à montrer. Je crains qu'en France elle ne sorte plus de son puits ; et si, par impossible, elle en sortait, elle serait habillée. Je vais néanmoins essayer de la déshabiller, en rétablissant les choses telles qu'elles se sont passées véritablement.

CHAPITRE XI

Le général Trochu. — Trente-cinq mille Espagnols chimériques. — Déposition du général de Montauban. — Une convocation intempestive. — L'Empire s'effondre. — Les papiers des Tuileries. — L'affaire de la Villette. — Les députés découchent. — Télégrammes en partie double. — Les toilettes de l'Impératrice. — — Traités secrets avec l'Autriche et l'Italie. — Dernières journées de la Régente. — Pillage intime des Tuileries.

Le général Trochu reçut successivement deux visites le même jour : de M. Schneider, président du Corps législatif, et de l'amiral Jurien de la Gravière, aide de camp de l'Empereur et de l'Impératrice. Tous deux venaient lui offrir le ministère de la Guerre, avec la présidence du Conseil; le premier, sans dire au nom de qui, le second se déclarant envoyé par l'Impératrice. A tous deux le général opposa un net et formel refus, motivé comme suit :

J'ai dit, depuis quinze ans, et écrit dans un livre qui a fait scandale autour du pouvoir, ce que je pensais des erreurs militaires de l'Empire et de l'état de l'armée française par rapport à l'état de l'armée prussienne.

Les évènements, dépassant de beaucoup mes prévisions, justifieraient à présent mes dires, et le pouvoir viendrait à moi *in extremis!*

Traqué, à la tribune, par les questions de l'opposition, je ne pourrais ou que garder un lâche silence, ou rééditer *l'Armée française en* 1867, c'est-à-dire montrer les fautes du gouvernement dont je serais le ministre dirigeant!

Rôle déplorable, que je ne pourrais ni accepter honorablement pour moi, ni remplir utilement pour l'Empire.

Après cet exposé, M. Schneider déclara au général, qu'il avait patriotiquement tort; l'amiral, au contraire, trouva qu'il avait raison.

Voilà sommairement les faits; ils sont limpides, et l'amiral Jurien de la Gravière les a publiquement reconnus. Force fut donc de se rabattre sur le général de Montauban

La Régente avait fait savoir au comte de Palikao, par une dépêche qui lui parvenait à Lyon à dix heures du soir, c'est-à-dire à l'instant précis où les députés délégués par leurs collègues étaient introduits auprès d'elle, qu'elle l'attendait le lendemain matin à Paris, et mettait, à cet effet, un train spécial à sa disposition.

L'Impératrice avait donc poussé à la guerre de toutes ses forces. Ce point nous paraît surabondamment établi. Il y avait malheureusement à la cour des personnes ardentes qui ne voulaient pas qu'on restât sous le coup de Sadowa. La Souveraine disait notamment, en parlant de son fils : « *Cet enfant ne règnera pas, si l'on ne répare les malheurs de Sadowa* ». Autour d'elle se trouvaient des gens qui, par complaisance ou par conviction, le répétaient avec une sorte de forfanterie[1].

Ce sont ces favoris et favorisés de l'Empereur qui avaient écarté Montauban, comme ils avaient voulu écarter Trochu, en les empêchant d'avoir un commandement dans cette campagne, que leur suffisante confiance en

1. *La Chute du second Empire :* SAINT-MARC GIRARDIN, Paris, 1873, p. 15.

eux-mêmes supposait devoir être une série de victoires.

Au moment de la déclaration de guerre, Trochu avait reçu l'ordre de se rendre à Toulouse pour y organiser, en en prenant le commandement, une armée destinée à faire face à 35 000 Espagnols chimériques, qui non seulement ne devaient jamais passer la frontière, mais encore n'en devaient jamais concevoir la pensée.

C'est grâce à cet acte déloyal que ce général fut mis en rapport avec le général Schmitz, qui commandait alors à Toulouse, et qui devint dans la suite son chef d'état-major.

C'est ainsi qu'au début de cette guerre néfaste l'Empire agissait à l'égard de celui qu'il s'étonna plus tard de ne pas trouver un serviteur aveuglément obéissant.

Trochu ne pensa plus à la dynastie, mais à la France; il voulut ramener l'Empereur à Paris. Des dépêches de l'Impératrice firent changer d'avis le Souverain, dont la volonté était si chancelante. Mal reçu aux Tuileries par la Régente et se voyant suspect, Trochu se fit indifférent; il ne nuisit pas à l'Empire, mais il ne l'aida pas, se résignant à voir passer devant lui, à l'intérieur, les événements qu'il ne pouvait pas conduire.

Montauban, lui, avait demandé par deux fois un commandement actif, auquel il croyait avoir droit sous le gouvernement impérial : le maréchal Lebœuf avait répondu qu'il devait rester à Lyon, que sa présence y serait très utile pendant la guerre.

Le général regarda cette réponse comme une fin de non-recevoir et attendit.

Il ne devait pas attendre longtemps. Voici, en effet, en quels termes il s'exprima dans sa déposition, également lors de l'enquête chargée d'examiner les actes du gouvernement de la Défense Nationale:

J'étais tranquille à mon commandement, lorsque, le 8 août, à dix heures du soir, je reçus une dépêche télégraphique qui

m'appelait à Paris, le lendemain matin, chez l'Impératrice-Régente. Un train spécial était mis à ma disposition. Je partis, ayant l'espoir qu'on allait me donner le commandement actif que j'avais sollicité deux fois.

J'arrivai à Paris à neuf heures du matin, et je me rendis aussitôt aux Tuileries. Je trouvai l'Impératrice entourée du Conseil des ministres. Elle vint au-devant de moi, et me dit :

« — Général, je vous ai fait venir, parce que j'ai un grand acte de dévouement à vous demander. Je vous demande d'être ministre de la Guerre. »

C'était un peu dur, dans la position où se trouvaient les choses. Je répondis à l'Impératrice devant tous les ministres: « Madame, je ne suis pas un homme politique, je ne l'ai jamais été : je suis un militaire, j'ai demandé un commandement actif; le ministère de la Guerre ne peut me convenir dans les circonstances actuelles, attendu que les échecs que vient de subir l'Empire nécessitent comme ministre de la Guerre un homme éloquent, et je ne le suis pas. Je n'ai pas l'habitude de parler en public. Je demande à Votre Majesté de ne pas insister. »

L'amiral Rigault de Genouilly me dit :

« — Mais si, général, vous avez parlé au Sénat.

« — J'y ai peut-être parlé quelquefois sur des questions que je connaissais parfaitement; mais, je le répète, je ne suis pas un homme politique; je ne connais pas les hommes avec qui je pourrais marcher. »

Les ministres réunis firent ce qu'ils appelaient un dernier appel à mon patriotisme.

Enfin, j'acceptai, quoique ce ne fût pas bien gai dans ce moment-là.

A peine avais-je accepté, qu'on entra au conseil.

M. Émile Ollivier se leva, et dit à l'Impératrice.

« — Madame, le général jouit d'une certaine popularité, nous sommes devenus très impopulaires : si nous restons avec le général, nous allons faire rejaillir sur lui une partie de notre impopularité : nous demandons donc à nous retirer. »

J'avoue que je fus un peu interloqué; je me dis : « Je vais me trouver seul; que vais-je faire ? » L'Impératrice me dit :

« — Général, puisque vous avez consenti, il faut accepter le sacrifice jusqu'au bout et constituer un ministère. »

Là-dessus, les bras me tombèrent; je dis : « J'ai passé vingt-sept ans de ma vie en Algérie, six à Lyon, quelque temps en Chine; je n'ai jamais été un homme politique, je n'ai connu à Paris ni les hommes ni les choses : vous me mettez dans un cas très embarrassant pour vous et pour moi, car je ne sais qui je vais prendre pour former un ministère. »

Je pensai alors à mon ancien collègue M. Chevreau (il était alors préfet de la Seine), qui avait été avec moi à Lyon, et avec lequel j'avais eu de très bonnes relations, et je dis : « Si Votre Majesté le permet, je vais aller consulter M. Chevreau, un de mes amis; comme il est dans une très haute position, il doit être au courant de tout ce qui se passe. »

Je causai avec M. Chevreau, et on constitua définitivement un ministère le 10 août. Le ministère constitué, nous avons cherché, jusqu'au 4 septembre, par tous les moyens possibles, à sauver la situation. C'était difficile, pour ne pas dire impossible, en présence de tout ce qui manquait.

Que Montauban ne fût pas un homme politique, ayant à sa disposition une jactance capable d'en imposer aux députés et lui permettant de soutenir brillamment le lendemain le contraire de ce qu'il avait dit la veille, c'était très vrai; mais il avait néanmoins un certain talent de parole, et fit beaucoup d'impression la première fois qu'il parla au Corps législatif.

Ces messieurs se plaignaient que le nouveau ministre ne parlât pas assez haut : Montauban leur répondit qu'il regrettait de ne pouvoir le faire, mais qu'il avait une balle au milieu de la poitrine qui le gênait un peu.

Sa réponse eut un grand succès.

L'espérance qui renaissait dans le cœur de l'Impératrice avec ce nouveau ministère devait être de courte durée.

Les Chambres avaient été convoquées. Et cependant, en les convoquant, la Régente commettait une illé-

galité. Aux termes de la Constitution, l'Empereur seul avait le droit de signer le décret de convocation. Pour motiver cette irrégularité, on dut rappeler, dans la communication faite au Sénat et au Corps législatif, que « l'Empereur *avait promis* que l'Impératrice les réunirait si les circonstances devenaient difficiles ».

Cette convocation intempestive est une des mesures que Napoléon III a le moins pardonnées à l'Impératrice. A Chislehurst, il la lui reprocha souvent comme une des causes qui avaient compromis la défense nationale. « Un appel à la nation, disait-il, dans un moment aussi critique ne pouvait avoir qu'un seul effet, celui de décourager le pays, de détruire la confiance dans ses propres forces, et de lui persuader que l'état des affaires était encore pire que ne le faisaient connaître les rapports officiels[1]. » La réunion du Corps législatif, qui avait été fixée au 11 août, dut être avancée de deux jours : elle eut lieu le mardi 9 août.

M. Conti, secrétaire de l'Empereur, commença à trier les papiers impériaux d'une façon toute spéciale, et quelques amis particuliers de l'Impératrice l'engagèrent à faire des préparatifs secrets en vue d'une fuite possible, si les choses tournaient mal. Le peu de confiance qu'avait conservée la Régente l'abandonna tout à coup : elle fut tourmentée par la frayeur d'une révolution éclatant la nuit; elle voyait le massacre à la lumière des torches. Elle se rappelait aussi, non sans terreur, cette nuit du 5 au 6 octobre 1789 où la populace parisienne alla chercher la famille royale à Versailles.

— *Le Boulanger, la Boulangère et le petit Mitron!* — Elle revoyait par la pensée la Reine fuyant à demi-nue et ses fidèles gardes massacrés à sa porte. Les projets

1. Alfred Darimon, *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870.*

les plus divers, souvent les plus violents, se heurtaient dans sa tête. Un jour, elle pensait à faire arrêter Gambetta et quelques membres influents de la gauche; le lendemain, c'était autre chose. Par moment elle avait les yeux fixes, hagards; quinze jours suffirent pour que quelques fils argentés se montrassent dans son admirable chevelure d'or.

L'Empire s'effondrait sous des difficultés sans nombre, assez lentement toutefois pour permettre aux Bonapartes de préparer matériellement leur départ. Charles X et Louis-Philippe n'avaient eu que quelques heures pour songer à la fuite. Mais, lorsqu'il fut question de faire sortir les papiers d'État et les valeurs des Tuileries, on ne sut comment faire. On supposait, avec raison, que le palais était strictement surveillé par les révolutionnaires, qui n'attendaient qu'un moment propice pour y entrer. Beaucoup de gens de la domesticité ne méritaient du reste qu'une médiocre confiance.

Puis, si on avait vu des fourgons dans la cour du palais, nul doute qu'on eût immédiatement répandu le bruit du départ de l'Impératrice.

M. Conti déploya le plus grand zèle pour choisir les papiers les plus importants. On sait ce qu'il faut de temps à un simple particulier pour classer et mettre en ordre les lettres qu'il a laissées s'accumuler pendant quelques mois seulement. On comprendra facilement quel pouvait être le travail de M. Conti, qui avait à choisir parmi des documents amassés pendant dix-huit ans de règne. Ce n'était pas tout. M. Conti était également obligé de répondre à des hommes d'État, à de hauts dignitaires, qui venaient le prier de leur rendre ou de brûler devant eux des rapports et des mémoires signés de leur nom, et qui pouvaient les compromettre. Le duc de Persigny venait à tout instant, et fut véritablement furieux lorsqu'on ne put mettre la main sur

certaines pièces relatives à son ministère de l'Intérieur.

Bref, beaucoup de papiers furent déchirés en petits morceaux et mêlés par trois Corses agents de police, qui passèrent toute une semaine, travaillant dix heures par jour dans le bureau de l'Empereur.

On ne se figure pas combien des papiers sont difficiles à brûler. Quand Louis XVI fit détruire l'édition des *Mémoires de Mme de Lamotte* sur l'affaire du Collier, qu'il avait chargé son ministre de Laporte d'acquérir, il dut l'envoyer à Sèvres pour qu'elle fût brûlée dans les fourneaux de la manufacture. Il aurait fallu aux Tuileries quelque chose d'analogue pour consumer toutes les archives secrètes.

Elles ne furent donc pas brûlées mais noyées.

Quand elles avaient été réduites en petits morceaux, on les mettait dans une baignoire, et on les inondait d'eau chaude, afin de les délayer et de les réduire en bouillie.

Quelques pièces d'une importance capitale, confiées à des mains sûres, sortirent du Palais en petits paquets. La grande masse, qui ne fut ni noyée ni emportée, disparut lors de l'incendie allumé par la Commune, avant que la commission nommée par le gouvernement de la Défense Nationale pour examiner les papiers d'État eut eu le temps de terminer son travail.

La réception du 14 août devait être la dernière de la cour impériale.

Ayant appris l'affaire de la Villette, et avec quelle promptitude soldats et policiers avaient mis les insurgés à la raison, sénateurs, députés et gens de marque surgirent de tous les coins de Paris, afin de présenter, avec leurs hommages à la Régente, l'expression de leur dévoûment. La plupart étaient en uniforme ou en habit; mais ceux qui, cédant au premier mouvement, s'étaient portés aux Tuileries oubliant les règles de l'étiquette, se voyaient repoussés par le chambellan, vicomte de

Laferrière, qui leur adressait de douces paroles de condoléance.

L'inflexibilité de M. de Laferrière en matière d'étiquette était passée en proverbe, et l'on disait plaisamment à la cour que, si le vicomte était condamné à être guillotiné après six heures du soir, il ne manquerait pas de se rendre à l'échafaud en habit à queue de morue et en gants paille.

Les empressés que M. de Laferrière renvoya revinrent peu après dans la tenue obligée, quelques-uns accompagnés de leurs femmes; de sorte que les salons de réception du palais, qui avaient été ouverts et éclairés en hâte, offrirent un aspect des plus animés.

L'Impératrice portait une robe décolletée en filet noir; pas de bijoux, seulement des bracelets et un diadème en jais, qui donnaient à sa figure pâle et anxieuse un aspect des plus touchants.

Toute la livrée était en noir.

Malgré ces dehors de pompes funèbres, le ton général des conversations était plein de feu et d'espérance. On n'avait pas reçu de mauvaises nouvelles de la guerre, et, cette fois encore, la cour se retrouvait elle-même; dernier rayonnement de l'astre impérial, qui allait s'éteindre à Sedan.

Quant au mouvement insurrectionnel de la journée, les ministres, et particulièrement M. Henri Chevreau, ministre de l'Intérieur, eurent soin d'en tenir tous les détails dans l'ombre ; mais ils déclarèrent complaisamment que le gouvernement était assez fort pour arrêter et punir ses véritables instigateurs.

Ces paroles, sans grande portée, se répandirent néanmoins promptement dans la ville, et cette nuit-là, paraît-il, pas un des députés républicains ne coucha dans son lit.

M. Thiers, lui-même, quoiqu'il ne fût pas alors répu-

blicain dans toute l'acception du mot, pensa qu'il serait prudent d'aller coucher chez un ami.

Le jour suivant, l'opposition reprenait une attitude correcte, en déclarant énergiquement au pays, par la tribune de la Chambre et par les journaux, qu'elle déclinait toute complicité avec l'échauffourée antipatriotique de la Villette; mais la veille, le dimanche soir, avant que les membres de la gauche pussent déclamer et écrire leur profession de foi, ils se sentaient naturellement mal à l'aise, et pouvaient craindre que le gouvernement ne les fît arrêter, en déclarant qu'il avait la preuve de leur accord avec les émeutiers.

Il ne faut pas oublier que Paris était en état de siège. Les gens arrêtés et accusés de trahison pouvaient être sommairement jugés par une cour martiale et fusillés sans autre forme de procès.

Les évènements du 14 août eurent le mauvais côté de redonner à la cour une trop grande sécurité.

Le 17, commencèrent les batailles autour de Metz, et l'armée de Bazaine, inférieure en nombre et partout battue, dut céder devant les Allemands.

Saint-Privat et Gravelotte furent présentés comme des victoires, et l'on dit que Bazaine s'était jeté dans Metz pour y prendre une *forte position.*

L'Impératrice croyait à toutes ces fables. Faut-il s'en étonnner, lorsqu'au Jockey, à l'Union, au cercle Impérial, de vieux généraux devenaient furieux si l'on doutait que le maréchal Canrobert eût jeté tout un régiment de cuirassiers prussiens dans les carrières de Jaumont, — carrières qui n'ont d'ailleurs jamais existé?

La vérité est qu'on envoyait, du siège de la guerre, des télégrammes en partie double; et ceux qui relataient les évènements avec quelque apparence de sincérité — car aucune dépêche ne fut véritablement catégorique — n'étaient jamais communiqués à la Régente.

Quand la fameuse dépêche des carrières de Jaumont fut remise entre ses mains, la pauvre femme, croyant véritablement à une victoire, fut si remuée, si enthousiasmée, qu'elle sortit précipitamment de ses appartements, descendit l'escalier, et, courant jusqu'au corps-de garde, où certains soldats étaient sur leur lit de camp, tandis que d'autres jouaient aux cartes, elle s'écria en brandissant la dépêche : « Les Prussiens sont battus[1] ! »

La Régente suspendit alors tous ses préparatifs de départ, et, rendue confiante par son enthousiasme, elle déclara que, si une révolution devait éclater à Paris, elle était résolue à monter à cheval et à marcher à la tête des troupes qui devaient la combattre.

Voilà le sentiment exalté auquel elle s'abandonna pendant plusieurs jours. Il explique la quantité considérable d'objets précieux de toute sorte qu'elle laissa derrière elle le 4 septembre.

Sa garde-robe contenait plus de trois cents costumes, et sa collection d'éventails, de fourrures, de dentelles et de lingerie fine était probablement unique au monde.

Il ne faut pas oublier que l'Impératrice reçut pendant dix-sept ans cent mille francs *par mois* pour ses menues dépenses, et que la majorité de cet argent passait à sa toilette.

Tout ce qu'elle possédait, à l'exception de ses bijoux les plus importants, qui avaient été confiés, avec quelques rares missels, à un banquier ami, resta donc aux Tuileries.

Elle attendait d'autant plus fiévreusement une victoire qu'elle était en droit de pouvoir compter, — mais à ce moment seulement, — sur un concours armé de l'Italie et de l'Autriche.

J'ai fait pressentir dans le *Journal d'un officier d'or-*

1. *Temple-Bar*, juillet 1883.

donnance que les souverains de ces deux nations avaient des engagements secrets et personnels avec l'Empereur : aujourd'hui je le prouverai ; engagements *secrets* et *personnels,* bien entendu, car quel serait en effet l'homme d'État assez osé, assez imprudent, pour vouloir édifier un plan quelconque sur le caractère si mobile, si inconsistant, de notre nation, pour confier les dessous de sa politique et de celle de ses alliés à un peuple qui, tous les dix-huit ou vingt ans, jette, avec ses souverains, son système gouvernemental par les fenêtres des Tuileries, et, le lendemain, publie consciencieusement les papiers secrets que l'Europe a mis entre ses mains.

Il croit niaisement déshonorer le parti vaincu, et ne comprend même plus que la fange qu'il prétend jeter à la face de ses adversaires lui retombe sur la tête.

Les dernières journées de la Régente sur le trône furent d'une tristesse navrante. Levée tous les matins à sept heures, elle s'habillait d'une robe de cachemire noir unie, qu'égayaient à peine un col et des manches blanches; robe qu'elle gardait toute la journée. Elle se rendait à la messe, que disait, dans la chapelle privée, son confesseur et aumônier M. Bauër, israélite converti. Immédiatement après, elle prenait une tasse de chocolat, souvent avec Mme Lebreton.

J'ai décrit ailleurs les appartements privés de l'Impératrice : je n'ai donc pas à y revenir.

Après ce premier repas, elle recevait dans son bureau, — ce qui prenait une grande partie de son temps, — des gens de toute sorte : illuminés apportant de nouveaux plans de campagne, inventeurs ayant de nouveaux sabres et de nouveaux obus à proposer, femmes de condamnés venant intercéder en faveur de leurs maris, et, — c'est malheureux à dire, — hommes appartenant à tous les degrés de l'échelle sociale qui cherchaient, grâce au desarroi général, à extorquer de la Souveraine,

par tous les moyens possibles, de l'argent, des emplois ou des décorations.

M. le vicomte de Laferrière aurait mieux fait de garder son rigorisme pour ce moment là, et de défendre un peu mieux la Régente contre cette bande de fous, de malheureux et de solliciteurs impudents, qui la fatiguaient et l'exploitaient.

Le 1er septembre, quelques domestiques commencèrent un pillage intime des Tuileries, emportant, bien cachés sous leurs vêtements, des objets de valeur de petite dimension, tels que statuettes de bronze, miniatures, etc... Des robes de l'Impératrice disparurent aussi comme par enchantement. Cette rapine était de mauvais augure : évidemment tous ces oiseaux de proie sentaient approcher la mort.

Le gouverneur du palais avait toutes les peines imaginables à assurer le service particulier de l'Impératrice, et un jour, en inspectant les cuisines et leurs dépendances, il fut stupéfait d'y apercevoir des ouvriers, des soldats, des femmes, des hommes, enfin tous les amis et parents des chefs et des marmitons, qui banquetaient dans la salle à manger des domestiques. Quelques soldats, requis par le gouverneur, mirent lestement en fuite ces hôtes improvisés, qui n'attendirent pas, pour quitter la salle du festin, que le *Mané Técel Pharès* s'écrivît sur les murs.

On sentait que la défaite finale de l'Empereur était escomptée d'avance, et que le peuple avait l'intuition qu'avant peu les Tuileries seraient en son pouvoir.

CHAPITRE XII

Impéritie de l'Empire. — Aveuglement. — La dernière nuit aux Tuileries. — Désarroi général. — Le fossoyeur des dynasties. — L'influence d'une amazone. — Abandon et départ. — Une lettre de sir John Burgoyne. — Une mémoire rebelle. — *Le Log-Book de la Gazette.* — Générosités royales.

Il n'existe assurément dans les annales d'aucune époque, d'aucune nation, de monstruosité aussi navrante que cette impéritie que l'Empire révéla, à cette heure suprême, au monde stupéfait. Toutes les descriptions que nous pourrions tenter resteraient bien au-dessous de l'éloquence des télégrammes officiels découverts parmi les papiers secrets des Tuileries. Nous en choisissons quelques-uns entre cent :

Intendant général à administration Guerre, Paris.

Il n'y a à Metz ni sucre, ni café, ni riz, ni eau-de-vie, ni sel, peu de lard et de biscuit. Envoyez d'urgence.

Général Ducrot à Guerre, Paris.

20 juillet 1870.

Demain il y aura à peine 50 hommes pour garder la place de Neuf-Brisach; et Mortier, Schlestadt et Lichtenberg sont

également dégarnis... Les Prussiens sont déjà maîtres de tous les défilés de la Forêt-Noire.

Général commandant 4e corps au Major général, Paris.

Le 4me corps n'a encore ni cantines, ni ambulances, ni voitures d'équipage... tout est complètement dégarni.

Intendant 3e corps à Guerre, Paris.

Le 24 juillet 1870.

Le 3e corps quitte Metz demain. Je n'ai ni infirmiers, ni ouvriers d'administration, ni caissons d'ambulance, ni fours de campagne, ni train, ni instruments de pesage, et, à la 4e division de cavalerie, je n'ai pas même un fonctionnaire. Je prie V. E. de me tirer d'embarras.

Général artillerie à Guerre, Paris.

28 juillet 1870.

Le colonel du 1er du train m'informe d'un fait grave : sur 800 colliers restant à la direction de l'armée, 500 se trouvent trop étroits. Que faire ? Il y a en magasin à Douai 1 700 colliers, dont un tiers se trouve dans le même cas.

Intendant 6e corps à Guerre, Paris.

8 août 1870.

Je reçois de l'intendant en chef de l'armée du Rhin la demande de 400 000 rations de biscuits et vivres de campagne. Je n'en ai pas une.

Maréchal Canrobert à Guerre, Paris.

10 août.

Je continue à n'avoir ni marmites, ni gamelles ; blessés et malades sont dépourvus de tout. Nous n'avons ni sacs de couchage, ni assez de chemises, ni assez de chaussures.

Préfet Gard à Intérieur, Paris.

21 août.

Directeur d'artillerie de Perpignan me renvoie à celui de Montpellier, qui ne m'envoie rien. — Marseille prétend n'avoir pas d'ordres.

Voilà des lambeaux d'armée allant au hasard, dans une anarchie complète, au devant des avalanches compactes de la Prusse, et qui n'ont ni armes, ni munitions, ni vivres, ni ambulances, ni chirurgiens, ni infimiers, ni cartes, ni plans, ni ordres, ni chef... Mais voici mieux, voici le couronnement de cette sanglante mascarade :

Un général, que le gouvernement impérial envoie dans une place-forte pour prendre le commandement d'un corps de troupes, télégraphie :

Général Michel à Guerre, Paris.

Belfort, 21 juillet.

Suis arrivé à Belfort : pas trouvé ma brigade; pas trouvé général de division. Que dois-je faire? Sais pas où sont mes régiments[1].

La seule personne qui semblât douter de cet état de choses c'était l'Impératrice, bien que toujours sous l'impression qu'elle pouvait être massacrée d'un moment à l'autre; mais elle croyait que la garnison de Paris défendrait la cause impériale et le trône jusqu'à la dernière extrémité. Son aveuglement était poussé si loin, qu'elle n'aurait sans doute pas quitté les Tuileries, le 4 septembre, sans la pression qu'exercèrent sur elle, et pour cause! les ambassadeurs Nigra et Metternich.

1. *Le Dernier des Napoléon.*

La nouvelle de la capitulation de Sedan circula dans Paris le 3 septembre au soir; il y eut pendant la nuit conseil de cabinet aux Tuileries; les ministres, les députés, les généraux ne faisaient qu'aller et venir, apportant des avis, des opinions du dehors, des lambeaux de nouvelles.

Paris était alors parfaitement calme et tranquille; les factionnaires montaient la garde à leurs postes accoutumés, à toutes les issues du palais, à toutes les grilles du jardin. Et les rangées de réverbères qui piquaient de points lumineux les deux kilomètres de l'avenue des Champs-Élysées se continuant presque en ligne droite par la rue de Rivoli, faisaient tout naturellement naître la pensée que le palais occupait une admirable position stratégique pour la défense.

En effet, une des pensées du règne de Napoléon III, en faisant exécuter les travaux du Louvre et le percement des grandes artères qui ont transformé Paris, était non seulement de faire de la capitale la plus belle ville du monde, mais encore, en dégageant les voies, de faciliter les grands et rapides massements de troupe autour de son palais.

On y discutait alors le genre de proclamation que devait faire l'Impératrice-Régente. Devait-elle monter à cheval et se rendre au Corps législatif pour y déclarer, de sa propre bouche, la dissolution d'une assemblée impopulaire et la constitution d'un nouveau conseil de régence sous la présidence de M. Thiers ou du général Trochu? Elle avait à l'égard de M. Thiers une antipathie de vieille date, mais la politique a de dures nécessités, et l'on savait que M. Thiers était disposé à accepter la présidence d'un conseil, la Chambre étant toutefois dissoute et l'Empereur abdiquant en faveur du Prince Impérial.

Quant au général Trochu, l'antipathie de l'Impératrice, quoique plus récente, n'en était pas moins grande : elle

ne pouvait lui pardonner d'avoir failli ramener l'Empereur à Paris et fait cesser sa régence. Et la malheureuse femme, sous l'influence de ses nerfs surmenés, n'avait pas manqué une occasion de témoigner à ce général, devenu gouverneur de Paris, les sentiments hostiles dont elle était animée à son égard.

On pensa à donner des ordres particuliers au maréchal Baraguey d'Hilliers, — ordres qui pouvaient le mettre en désaccord avec le gouverneur de Paris; — mais on se souciait bien des détails! Puis le projet fut abandonné.

Les appartements de l'Impératrice étaient bondés de fonctionnaires, d'hommes politiques, de courtisans, d'officiers, déclarant tous qu'ils étaient dévoués jusqu'à la mort; mais personne ne prit toutefois la responsabilité d'aller porter au maréchal les ordres dont nous avons parlé, et qui restèrent sur une des tables, au milieu d'autres ordres semblables que S. M. avaient signés et qui n'ont jamais eu d'exécution.

A cinq heures du matin, au commencement de septembre il fait déjà jour. M. Emile de Girardin, alors directeur de la *Liberté*, arriva au palais, et demanda audience.

— Ah! c'est le fossoyeur des dynasties! s'écria l'Impératrice avec lassitude.

Allusion aux conseils *in extremis* que M. Émile de Girardin avait donnés, en 1848, au roi Louis-Philippe. C'était, à vingt-deux ans de distance, la même visite aux Tuileries et les mêmes conseils : abdication, dissolution et création d'un nouveau ministère dont M. Thiers serait le chef.

L'Impératrice ne put s'empêcher de répondre, avec un sourire amer, à M. E. de Girardin :

« M. Thiers est un atout qui revient souvent dans votre jeu ».

Quoi qu'il en soit, le conseil était donné avec bonne foi

et conviction, et le directeur de la *Liberté* ajouta, en se levant :

« Si Votre Majesté paraît bravement à cheval au milieu du peuple, elle peut compter sur son enthousiasme et son dévouement ; mais elle devrait prendre maintenant un léger narcotique, afin de pouvoir dormir quelques heures, et prendre également à son réveil une tasse de consommé. »

Peu avant l'arrivée de M. de Girardin, l'Impératrice avait failli se trouver mal, tant sa fatigue était grande.

Quelques sénateurs et députés âgés, incapables de résister à ce surmenage, s'étaient étendus sur des sofas ou pelotonnés dans des fauteuils pour dormir.

Des officiers, le ceinturon bouclé autour des reins, étaient également assis ou couchés, un peu partout, dans les salons, les antichambres et les couloirs, et formaient autant d'obstacles que devaient éviter, en zigzagant, les gens de service apportant des plateaux chargés de café, de chocolat et de bouillon chaud.

L'Impératrice ne voulut pas consentir à prendre de repos. Ses émotions étaient trop vives, et leur intensité s'était accrue à la pensée du déploiement d'énergie qu'elle allait être appelée à manifester dans la journée.

Monter à cheval, c'était bien ! mais il fallait une amazone. L'Impératrice commença à se préoccuper, d'une façon toute féminine de celle qu'elle allait revêtir. Elle songeait à s'habiller en noir de la manière la plus simple, en épinglant toutefois sur son corsage une croix de la Légion d'honneur. Mais, par une malechance incroyable, qui touchait presque à la fatalité, ses femmes ne purent parvenir à mettre la main sur un costume convenable. Le seul que l'on trouvât — les autres étaient-ils restés à Compiègne ou à Fontainebleau ? — était vert, galonné d'or et d'argent. C'était l'amazone d'uniforme des chasses impériales, que l'on portait avec un

tricorne Louis XV. C'était évidemment trop théâtral pour la situation présente.

Souvent les causes les plus futiles amènent les plus graves résultats.

Quand une femme s'est habillée pour faire quelque chose, généralement elle fait ce quelque chose. Et il est très probable que, si l'Impératrice, trouvant une amazone à son goût, avait paru dans un costume demi-masculin, portant une simple croix de chevalier sur la poitrine, elle eût enthousiasmé son entourage et gagné elle-même cet enthousiasme; mais, les choses n'en étant pas ainsi, elle resta abattue, découragée, et aucun de ceux qui virent alors son visage n'eut la pensée de lui conseiller une action qui demandait autant d'effort physique que d'effort moral.

Pauvre femme, anxieuse et frémissante, hier encore elle voyait à ses pieds, courbés de l'échine et de la conscience, cette cohue de courtisans qui se disputaient l'honneur d'un de ses regards et la gloire de mourir pour elle. Hélas! à peine le glas funèbre de l'effondrement de Sedan eut-il retenti, que déjà le palais se trouva dépeuplé.

L'Impératrice Eugénie, depuis trois ans, disait souvent avec une affectation pleine de coquetterie qu'elle s'attendait au sort de Marie-Antoinette, dont elle collectionnait pieusement tous les souvenirs. Elle ne se doutait guère que, l'heure venue, on ne lui octroierait pas même l'aumône de la lutte, l'apothéose du martyre. Pauvre femme, que tant d'abandon avait brisée, elle ne savait pas que les courtisans ne meurent qu'en paroles[1]!

J'ai raconté encore dans le *Journal d'un officier d'ordonnance* la journée du 4 septembre. J'ai raconté également les péripéties de la fuite de l'Impératrice, qui fut

1. *Le Dernier des Napoléon.*

au dernier moment abandonnée par tout son entourage, à l'exception toutefois d'un officier d'ordonnance de l'Empereur, le capitaine Dressey, qui montra, toute la journée du 4, le plus grand calme, la plus froide résolution, et qui fut le seul, de tous les hôtes des Tuileries, qui coucha au palais la nuit du 4 au 5 septembre. Je ne veux donc pas revenir sur ces événements, mais je tiens à produire un document nouveau relatif à cette fuite, une lettre de sir John Burgoyne, propriétaire du yacht *la Gazelle*, sur lequel l'Impératrice est passée de France en Angleterre. Cette lettre, à l'exception d'un ou deux détails sans importance, confirme mon récit d'une façon définitive.

On m'avait prévenu que sir John Burgoyne avait publié dans plusieurs journaux anglais diverses notes en contestant l'exactitude : j'ai cru loyal, et d'un écrivain qui cherche la vérité avant toute chose, de prier sir Burgoyne de m'adresser, s'il y avait lieu, une lettre rectificative que je publierais dans ce volume. Voici ce qu'il m'a répondu :

Traduction[1].

Cowes (île de Wight), 27 décembre 1889.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 14 décembre, et je tiens à vous exprimer mes regrets d'être obligé d'y répondre dans ma propre langue.

Quant aux détails publiés dans votre Mémoire d'un aide de camp[2] concernant la traversée de S. M. l'Impératrice Eugénie de France en Angleterre en 1870, je n'ai jamais vu le livre, mais seulement des extraits me concernant qui me furent envoyés par un ami; détails que vous me dites maintenant vous avoir été communiqués par le Dr T.-W. Evans.

1. Le texte original est à la page 404.
2. *Journal d'un officier d'ordonnance.*

Il est difficile de se rappeler des détails après un si grand laps de temps; mais mes souvenirs sont que lady Burgoyne et moi nous étions à bord du *Royal yacht Squadron, cutter « la Gazelle »*, 42 *tonnes*, à Deauville (port de Trouville) pendant la première semaine de septembre 1870.

Le 6 septembre au matin, la carte du Dr Evans me fut remise. Je me rendis sur le pont, et un des deux gentlemen qui s'y trouvaient se présenta lui-même à moi comme étant le Dr Evans. Il me dit que S. M. l'Impératrice était à Deauville, et me demanda de la recevoir immédiatement à bord du yacht, car elle était en peine et en danger.

Je dois reconnaître qu'à ce moment-là cette histoire me semblait si invraisemblable que je n'en crus pas un mot. Et je n'ai pas de doute que je me suis exprimé en conséquence.

Je demandai au Dr Evans de parler à lady Burgoyne; elle me dit que le Dr Evans était le dentiste américain bien connu à Paris, et que ses dires étaient probablement vrais.

Il n'y avait qu'un autre yacht dans le port, et c'était un petit schooner, loué par le feu comte Charles Hamilton.

Aucun yacht américain n'était à Trouville ni près de là. Et les détails comme quoi le Dr Evans aurait été effrayé d'embarquer S. M. l'Impératrice sur un tel bateau n'ont jamais eu lieu.

Le port de Deauville est un bassin à marée, dans lequel les bateaux ne peuvent entrer et sortir qu'à marée haute; et la seule objection que je me rappelle avoir faite est que le yacht ne pourrait quitter le port que vers sept heures du soir ou du matin, et qu'il serait imprudent d'attirer l'attention en essayant d'embarquer S. M. l'Impératrice pendant le jour. Le Dr Evans se rendit à cet avis, et il fut arrêté que S. M. s'embarquerait à minuit; ce qu'elle fit, en effet, accompagnée de Mme Lebreton, du Dr Evans et d'un neveu de ce gentleman, qui quitta le yacht avant que nous missions à la voile.

J'étais capitaine de mon propre yacht et le dirigeai moi-même. Et, autant que je puisse m'en souvenir, la seule conversation que j'eus avec l'Impératrice pendant qu'elle fut à bord fut que, le 7 septembre au matin, je demandai à S. M. la permission de décharger le yacht. Pendant la nuit, il y avait

eu un grand bruit sur le pont, tel qu'il s'en produit sur un bateau balayé par la mer.

S. M. me fit appeler, afin de s'informer si personne n'avait été blessé. Et bientôt après nous jetâmes l'ancre à Ryde, île de Wight.

Le lendemain matin, je reçus l'ordre de remercier l'équipage pour la peine exceptionnelle qu'il s'était donnée en traversant le détroit par un temps spécialement rude.

Je suis bien plus amusé que fâché par le récit de mes pleurs, de mes craintes, de mes supplications au Dr Evans de me débarquer. Le fait est que cet éminent praticien eut le mal de mer dans ma cabine depuis l'instant où nous quittâmes Trouville jusqu'au moment où S. M. l'Impératrice débarqua à Ryde. Et, s'il avait eu un peu d'expérience de la mer, il aurait su que toute personne qui doit rester bien des heures à la barre d'un petit yacht pendant un coup de vent (et je puis dire que ce fut cette même nuit que se perdit le « *Captain* »[1], vaisseau de la marine de S. M. la Reine) pouvait être charitablement autorisé à essuyer l'eau salée de ses yeux avant de consulter la carte, sans être accusé d'avoir répandu des larmes de frayeur.

Je désire ajouter que toute histoire qui peut avoir été répandue sur le continent, relativement à ce qu'il vous plaît d'appeler *une tardive reconnaissance* de la part de l'Impératrice pour le léger service que ma bonne fortune m'a permis de lui rendre, est absolument fausse.

L'Impératrice, en quittant Ryde, alla à Hastings pour quelques jours.

De cet endroit elle adressa à lady Burgoyne une lettre autographe de remerciements. Cette lettre fut suivie d'un magnifique bijou, qui sera toujours un précieux héritage dans ma famille.

1. Le *Captain*, vaisseau de 5 canons à tourelles, de la Marine Royale anglaise, dont parle sir Burgoyne, avait 600 hommes d'équipage.

Il était commandé par le capitaine Hugh Burgoyne, cousin de sir Montagu Burgoyne. N'est-ce pas une coïncidence étrange que les deux cousins fussent, la même nuit, et si près de l'un de l'autre, les héros de deux drames si différents?

Je puis encore ajouter que S. M. l'Empereur me fit demander à Chislehurst peu de temps après son arrivée en Angleterre, et me remercia avec la plus grande bonté.

Depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, lady Burgoyne et moi avons reçu de l'Impératrice les plus invariables témoignages de bontè et d'hospitalité.

Je suis, Monsieur, votre obéissant serviteur,

J. MONTAGU BURGOYNE.

M. le comte d'Hérisson, etc., etc.

D'après sir John Burgoyne, les années qui se sont écoulées depuis les événements de septembre 1870 ont effacé de sa mémoire beaucoup de détails qu'il eût été néanmoins fort intéressant de conserver au point de vue historique.

Sir Burgoyne me semble avoir également oublié les passages du *Journal d'un officier d'ordonnance* qu'il me dit lui avoir été envoyés par un de ses amis, car il réfute des choses que je n'ai jamais dites, par exemple qu'il aurait supplié le docteur Evans de le mettre à terre.

Sir Burgoyne oublie encore, ce qui est plus important, qu'il a gardé le Log-book (livre de bord) de *la Gazelle*, où sont relatés par le menu les incidents relatifs à la fuite de l'Impératrice, et que, par conséquent, il lui eût été facile de se rafraîchir la mémoire en relisant ses propres écrits.

Enfin sir Burgoyne a encore oublié qu'il a communiqué ce livre officiel à l'auteur d'un article paru dans la Revue *Temple-Bar*, juillet 1883: *La Fuite de l'Impératrice Eugénie en Angleterre*[1].

Heureusement que, si la mémoire de sir Burgoyne lui fait souvent défaut, l'article, contre lequel il n'a pas

1. *Temple-Bar*, juillet 1883, p. 390.

réclamé, puisqu'il l'a inspiré, est là pour rétablir les choses sous leur véritable jour.

J'ai dit dans l'ouvrage, dont sir Burgoyne m'annonce n'avoir lu que des extraits, que l'Impératrice s'était plainte, pendant la traversée, d'avoir été abandonnée, au dernier moment, par tout son entourage. On a prétendu que cela n'était pas exact, et des amis intéressés ont écrit le contraire. Aussi ne vais-je pas discuter, mais simplement citer quelques lignes de l'article en question, qui aborde ce sujet, après avoir remercié sir Burgoyne d'avoir bien voulu communiquer le Log-book de *la Gazelle :*

Traduction.

Elle (l'Impératrice) dit à lady Burgoyne combien elle avait été honteusement abandonnée aux Tuileries par tout son entourage, et que ses propres domestiques avaient volé des objets dans ses appartements[1].

1. Textes originaux :

1° « She told Lady Burgoyne how shamefully she had been deserted by all about her at the Tuileries, and that her very servants had pilfered things in her apartments...

2° « 2. 45. A. M. — Ran close in shove of Ryde and let go anchor. At 3 A. M. Thanks to smartness of steward and cook, had a capital supper on the table, and her Majesty came and joined us at supper in the main cabin.

« The emotions of the previous four-and-twenty hours produced a natural reaction, and the Empress was very cheerful at table. Her health was drunk in champagne, and she returned thanks in a few hopeful words. But now that she was no longer in danger of capture or death, and that a hundred new possibilities in life presented themselves to her mind, she was more reserved in talking about politics. Here might have been a curious study for a psychologist.

« The lady who had come on board abandoned and almost heartbroken, complaining in the bitteness of her heart of those by whom she had been forsaken, was transformed once more by hope — and very rapidly — into an Empress who looked with some philosophical indifference upon the baseness of men. »

Plus loin, à la page 392, le livre de bord ajoute :

2. 45 A. M. Approché de la côte de Ryde et jeté l'ancre. A 3 A. M. Grâce à l'habileté et au zèle du maître d'hôtel et du cuisinier, un excellent souper est servi sur la table, et Sa Majesté vint et se joignit à nous pour souper dans la principale cabine.

Les émotions des vingt-quatre heures précédentes produisirent une réaction naturelle, et l'Impératrice fut fort gaie à table. On but à sa santé au champagne, et elle remercia à son tour par quelques mots d'espérance. Mais maintenant qu'elle n'était plus en danger de capture ou de mort, et que cent nouvelles possibilités dans la vie se présentaient à son esprit, elle était plus réservée en parlant politique. Il y avait ici une étude curieuse à faire pour un psychologue.

La femme qui était venue à bord abandonnée et presque le cœur déchiré, se plaignant, dans l'amertume de son âme, de ceux par qui elle avait été abandonnée, était encore une fois — et très rapidement — transformée par l'espérance en une impératrice qui regardait avec une certaine indifférence philosophique la bassesse humaine.

L'article de *Temple-Bar*, auquel je ne saurais trop renvoyer le lecteur, entre dans les détails les plus intimes; il va même jusqu'à dire que S. M. l'Impératrice, en arrivant à Ryde, après une traversée épouvantable, et après avoir échappé à la mort, tint à remercier personnellement le brave équipage qui avait risqué sa vie pour sauver la sienne, et *qu'elle lui donna cinq louis*.

Cette générosité toute royale rappelle celle d'un roi de France dans des circonstances un peu analogues.

Forcé d'évacuer la Courlande, Louis XVIII engagea un capitaine de bâtiment marchand, danois de nation, à le conduire en Prusse avec sa suite.

Ce capitaine était chargé pour la Baltique; néanmoins, comptant sur un dédommagement, il consentit à se détourner de sa route.

Arrivé au lieu de destination du futur Roi, celui-ci lui donna une montre en or, et un billet portant que, s'il remontait sur son trône et que ce capitaine vînt lui présenter cet écrit, il le récompenserait dignement.

Par suite des événements de la guerre, le pauvre capitaine fut ruiné, vu que, n'ayant pu arriver en temps utile, les marchandises n'avaient pas été vendues, et que les négociants lui firent payer la perte qu'ils avaient éprouvée.

Apprenant la restauration de Louis XVIII, il envoya le billet en question à l'ambassadeur danois à Paris, le priant de le présenter au roi, qui remit généreusement à M. de Watterstoff cinquante napoléons et la croix du Lys!

CHAPITRE XIII

Camden-Place. — Retour de l'Empereur. — Éducation du Prince Impérial. — Une visite à Woolwich. — Description de l'école. — Appartement du Prince Impérial. — Son cahier de notes. — Le général Simmons. — Anecdotes.

J'ai dit ailleurs comment M. Thomas Evans, mandataire de l'Impératrice, loua pour elle *Camden-Place* à M. Strode, son propriétaire. Camden-Place, située à Chislehurst, sur la ligne de Douvres à Londres, fut uniquement choisie parce que l'habitation se trouvait toute meublée, et pouvait du jour au lendemain recevoir ses hôtes. Confortable et élégante maison de campagne, comme il s'en trouve tant en Angleterre, entourée d'un beau parc, elle n'offrait rien de particulier, si ce n'est que les boiseries d'acajou sculpté orné de cuivre de sa spacieuse salle à manger provenaient du château de Bercy.

En effet, ces boiseries, provenant des démolitions du château, qu'on avait vendues en deux lots, étaient les mêmes que celles que l'Impératrice avait fait placer dans l'hôtel d'Albe; M. Strode s'était rendu acquéreur de l'autre partie. En sorte que, par un hasard singulier, la salle à manger de Camden avait la même décoration

que celle de l'hôtel que l'Impératrice avait fait construire à Paris pour sa sœur.

Il en est de certaines demeures comme de certains individus, qui semblent voués à une destinée fatale.

Avant que M. Strode en fût devenu acquéreur, Camden-Place était inhabité depuis de longues années.

Le souvenir d'un drame sanglant, accompli dans des circonstances mystérieuses, avait, éloigné les acquéreurs.

La chambre habitée par l'Impératrice, au premier étage, en avait été le théâtre.

C'était une vaste pièce, séparée en deux parties par une grande baie, mais, malgré plusieurs fenêtres, très assombrie par de pesantes tentures de damas rouge. Le lit, très large, élevé sur une estrade, s'adossait au panneau du fond, tout auprès de la porte d'entrée.

Les premiers propriétaires, deux vieux époux, l'habitaient ensemble. Une nuit, ils furent assassinés. Ils vivaient à peu près seuls, avec leur fils unique et un domestique, qui disparut sans que jamais on pût retrouver sa trace. Le fils fut arrêté. La vindicte publique l'accusait d'avoir, avec la complicité du domestique, donné la mort à ses parents pour jouir de leur héritage.

Mais aucun indice n'ayant pu être relevé contre lui, il fut acquitté. Cependant on continua de le traiter comme un criminel, et chacun se détournait de lui. Il vécut sombre et solitaire dans sa maison déserte, qu'il ne quittait que pour se rendre au cimetière, où il avait fait élever un mausolée à ses parents. Lorsque lui-même mourut, il ordonna qu'on les réunît dans le même tombeau. Par son testament, il exigeait que la maison ne fût vendue qu'après un certain temps, et il fit graver sur la tombe ces mots étranges : « N'ayez pas peur, c'est moi. »

Un jour, en visitant le petit cimetière du village, le Prince Impérial découvrit cette épitaphe, et, s'étant fait raconter la lugubre histoire, il resta très préoccupé de cette phrase énigmatique :

— C'est peut-être, disait-il, l'aveu du meurtre. En entrant dans la chambre de ses parents il a pu dire, pour mieux les surprendre et les frapper sans défense : « N'ayez pas peur, c'est moi ! »

Ce serait donc alors le remords du parricide qui le poursuivait jusque dans la mort. Ou bien est-ce un fils pieux, un innocent dont la vie s'est consumée dans les regrets, dans la douleur, et qui craint de troubler l'éternel repos de deux êtres chéris ?

Et, lorsque des amis venaient passer quelque temps auprès de lui, il leur proposait cette énigme[1].

Ai-je besoin de dire la tristesse profonde avec laquelle l'Impératrice et son fils s'installèrent dans cette maison doublement étrangère ?

Le 10 septembre, M. Filon arrivait en Angleterre, et dès le lendemain le Prince reprenait ses études. Les professeurs auxquels M. Filon servait à Paris de répétiteur n'étaient plus là : aussi dut-il se multiplier pour les remplacer.

M. Rouher était arrivé le 5 septembre.

Lavalette, Henri Chevreau, le baron Jérôme David, Clément Duvernois, le duc de Persigny, les princes Murat, la famille Casa-Bianca, le baron Gourgaud, le duc et la duchesse de Mouchy et d'autres que je ne nomme pas, formèrent, dès les premiers jours, autour de l'Impératrice, une cour encore assez animée, où s'échangeaient les nouvelles de France, les espérances très vagues, les regrets très cuisants.

Quant au Prince Napoléon, retiré dans son château

1. Mémor

de Prangins avec la princesse Clotilde et ses enfants, il venait de temps en temps en Angleterre.

Les deux premiers mois de l'exil se passèrent dans les alternatives les plus diverses, conséquences inévitables de la guerre et du bouleversement général.

En décembre, l'Impératrice alla visiter l'Empereur à Wilhelmshœhe, et ne voulut pas, malgré les prières que lui adressa son fils, l'emmener avec elle. Il n'avait pourtant pas revu son père depuis le 25 août, à Tourteron.

Le traité de Versailles eut pour effet immédiat de rendre à leurs foyers tous nos prisonniers de guerre : l'Empereur, qui était du nombre, put alors rejoindre sa famille.

En revoyant son enfant, Napoléon III, dont l'impassibilité était proverbiale, ne put cependant maîtriser son émotion. Il aimait ce fils plus que jamais, et sa tendresse grandissait pour ainsi dire en proportion des difficultés qu'involontairement il lui avait créées pour l'avenir.

Le retour de l'Empereur eut pour résultat d'attirer à Chislehurst un plus grand nombre de visiteurs.

La petite cour de Camden-House se composait alors de MM. le duc de Bassano, le comte Clary, le docteur Corvisart, Pietri ; MMmes la comtesse Clary, Lebreton, Mlle de Lermina, etc.

Les serviteurs étaient au nombre de quatorze, parmi lesquels Delafosse, le maître d'hôtel; Uhlmann, le valet de chambre du Prince Impérial ; Alexandre, le premier cuisinier; Pfelfringer, le second cuisinier, et sa femme; Maurice Giraud, troisième cuisinier, etc.

Beaucoup de ceux qui, après Sedan, avaient considéré la cause des Bonapartes comme à jamais perdue, voyant ce qui se passait en France, jetaient les yeux sur Napoléon III et rêvaient un *retour de l'île d'Elbe*. Et plus

les évènements se déroulaient, plus ce rêve semblait pouvoir entrer dans le domaine de la réalité.

C'est un fait acquis aujourd'hui que l'Empereur ne s'est fait opérer que pour tenter, en effet, une restauration napoléonienne.

Des documents que nous produirons dans la suite ne laisseront plus subsister aucun doute à cet égard.

L'Empereur disait un jour : « Je sais bien que l'Empire vient de perdre cinquante pour cent de son prestige militaire, mais il lui reste cinquante pour cent, et cela, réuni à l'impossibité où sont les partis républicain et orléaniste de rien organiser, suffira pour nous ramener. »

« A partir de l'heure sinistre de la Commune, dit M. Léonce Dupont, le père et le fils se sont appliqués silencieusement, en dehors de toute préoccupation, à un travail assidu.

« Napoléon III s'est fait lui-même le professeur du jeune Prince : il lui enseignait l'histoire du passé; mais il s'est occupé surtout, en de longs tête-à-tête, à lui enseigner l'histoire actuelle. A ce jeune homme, en qui les épreuves développaient une maturité précoce, il apprenait à connaître les hommes et à juger les événements. »

Napoléon III n'avait guère de secrets pour son fils : il l'habituait à tout entendre, même les choses les plus importantes, et montrait une confiance absolue dans son intelligence et sa discrétion.

Un jour que l'Empereur s'entretenait avec un de ses anciens ministres, le Prince entra dans son cabinet. Le ministre semblait hésiter à continuer l'entretien; mais Napoléon III lui dit : « Nous pouvons causer devant mon fils : il s'intéresse beaucoup à nos affaires ».

A quoi le Prince ajouta en souriant : « Je suis curieux, mais très discret ».

L'éducation du Prince avait naturellement subi le contre-coup des événements. M. Filon avait d'abord suffi à tout; puis on lui adjoignit MM. Lennheim, professeur d'allemand, et Richards, professeur de mathématiques. Tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, tantôt avec l'Empereur, le Prince travaillait de sept heures du matin à sept heures du soir; mais la journée était coupée par le déjeuner et par deux heures de récréation, que le Prince mettait généralement à profit pour monter à cheval. Malgré tout, l'Empereur, sentant que l'éducation de son fils était incomplète et manquait de direction, résolut de le faire admettre à l'Académie royale de Woolwich.

Il en fit la demande à la Reine, qui s'empressa d'accorder son consentement, et offrit même de faire recevoir le jeune homme sans passer préalablement les examens obligatoires.

Le Prince refusa cette faveur exceptionnelle, un peu humiliante pour son amour-propre, et se mit à travailler les mathématiques d'arrache-pied.

Au mois d'octobre 1871, il se soumit à l'épreuve commune, et fut admis.

Bien que ce soit grandement anticiper sur les événements, je vais reproduire ici ce que j'écrivis de ce même Woolwich deux mois après la mort du Prince Impérial. J'espère que le lecteur voudra bien me pardonner cette anticipation. J'ai voulu conserver à mon récit l'impression sous laquelle il a été écrit :

Une visite à Woolwich.

Woolwich doit son importance aux guerres du premier Empire.

C'était, depuis le XVIe siècle, un petit point perdu sur

les bords de la Tamise, et qui donnait asile à quelques malheureux pêcheurs.

Les nombreuses guerres de Napoléon I[er], et par suite la nécessité de renouveler incessamment le matériel de guerre, ont été les causes premières qui ont déterminé la fondation de l'arsenal actuel, aujourd'hui l'un des plus importants de l'Angleterre.

Woolwich est à la fois pour nos voisins ce que sont pour la France l'école de Saint-Cyr et l'école d'Application de Fontainebleau.

Un bâtiment central, d'une architecture austère et monotone, flanqué de deux immenses pavillons formant ailes, peut abriter de 200 à 230 élèves de quinze à dix-sept ans.

C'est là que, pendant quatre années d'études, les élèves ont à suivre des cours gradués.

On a ménagé à l'intérieur de l'école un parc d'artillerie assez important.

D'immenses prairies entourent Woolwich, de ces prairies comme on en voit en Angleterre seulement, où l'herbe possède une telle force de croissance et de résistance que, malgré revues, exercices et parades, elles conservent quand même la fraîcheur de leur couleur émeraude et leur velouté, qui rappelle les tapis d'Orient.

Le mobilier de l'école est d'une grande sévérité; mais où nous retrouvons le luxe dans toute sa splendeur, c'est à la bibliothèque et au réfectoire.

Deux salles de lecture rappellent par leur élégant confortable les *reading rooms* de ces clubs, création si typique de l'Angleterre, où la magnificence et tous les bien-être matériels se trouvent réunis. Qu'on ne se reporte pas par la pensée aux clubs français, pâles imitations de ceux d'outre-Manche, qui ont, par rapport aux nôtres, la supériorité de l'original sur la copie.

Sur les rayons, chargés de livres aux superbes reliures,

nous remarquons, dans un casier spécial, des œuvres de Napoléon Ier et de Napoléon III.

Le réfectoire est un chef-d'œuvre d'architecture et de bon goût. C'est une salle immense, plutôt longue que large, construite dans les proportions d'une chapelle, et rappelant, du reste, à s'y méprendre une de ces petites églises gothiques dont l'harmonie architecturale dispose le visiteur au recueillement et aux sentiments élevés.

De hauts panneaux de boiseries, ornementés avec sobriété, couvrent les murs jusqu'à la hauteur de grandes fenêtres ogivales, qui tamisent le jour par de magnifiques vitraux.

De place en place, d'admirables armures accrochées à la muraille, des trophées formés de toutes les armes des troupes de terre et de mer, complètent l'ensemble de cette décoration, à la fois grandiose et souriante.

Sous un plafond en bois sculpté, d'un travail remarquable par sa finesse, se déploient les drapeaux des comtés d'Angleterre, rappelant par leur arrangement et l'harmonie de leurs couleurs ceux placés dans la chapelle Henry VII à Westminster et aux Invalides.

Au centre de la salle, un aigle de bronze, aux proportions monumentales, soutient la Bible sur ses ailes déployées.

Également au centre, deux boucliers en bronze, argent et or, merveilleusement ciselés, occupent, de chaque côté, une place d'honneur : ce sont les prix des concours de tir de Woolwich et de Landehurst, qu'il faut gagner trois années consécutives pour en acquérir la possession.

Il y a deux ans qu'ils sont là. Encore une heureuse épreuve, et Woolwich les conserve à tout jamais.

Guidé par le colonel Bruce, qui remplace le directeur de l'école, le major général, sir John Adyo, mandé

à Londres *on her Majesty's service*, nous pénétrons dans les appartements privés qu'occupait le Prince Impérial, et que, depuis notre arrivée, nous avons plusieurs fois déjà discrètement demandé à visiter.

Nos yeux se remplissent de larmes en voyant ce modeste intérieur où un si noble cœur a battu. C'est ici que son esprit s'est formé; ici que tant de fois il a pensé à la patrie absente; ici qu'il a pleuré silencieusement au souvenir de ces Français qui essayaient de ternir sa vie, alors que lui n'avait qu'une idée : mourir pour la grandeur de son pays.

Les études du Prince, nous avons voulu les suivre pas à pas, voir feuille à feuille tous ces devoirs de mathématiques, toutes ces épures, tous ces plans, tout cet ensemble de travaux qui a pris une si longue partie d'une si courte existence.

Grâce à une recommandation spéciale du ministre de la Guerre, nous avons passé une journée à examiner religieusement les premières éclosions, pour ainsi dire, de l'intelligence de celui qui n'a pas été Napoléon IV.

Voilà bien les trois tableaux que nous devions trouver sur ces murs : Ici *la Dernière Cartouche*, là *le Salut aux Blessés*, et, à la place d'honneur, au-dessus de sa table de travail, *le Campement du Prince Napoléon en Crimée*.

Le ministre de la Guerre a daigné faire annoncer notre visite : aussi trouvons-nous, dans le bureau du directeur et préparés d'avance, les notes, les dessins et les cahiers du Prince Impérial.

Avec cette confiance de gentleman, qui honore plus encore ceux qui la montrent que ceux auxquels on en fait honneur, le colonel Bruce se retire, et nous laisse seul, plusieurs heures, compulser, étudier, prendre des notes.

C'est ainsi que nous suivons pas à pas l'élève de Woolwich de 1873 à 1875.

Il était, en octobre 1873, vingt-deuxième sur trente, et ses examens de sortie, folio 84 du registre matriculaire, portent en marge :

« *Prince Impérial, septième sur trente-quatre. S'il devait entrer au service de Sa Majesté, il est classé de façon à pouvoir choisir l'artillerie ou le génie.* »

Sur ce même folio, où le Prince est inscrit de la façon suivante, en regard du n° 3,880 :

SON ALTESSE IMPÉRIALE
PRINCE LOUIS-NAPOLÉON-EUGÈNE-JEAN-JOSEPH,

on peut lire immédiatement au-dessous, au n° 3,881.

CONNEAU LOUIS-NAPOLÉON-JOSEPH-EUGÈNE.

Une note qui leur est commune est dans la colonne des dates où l'élève a obtenu son brevet de Cadet :

« *N'ont pas été commissionnés cadets, mais autorisés à suivre le cours des études avec les cadets.* »

En parcourant le dernier cahier du Prince, qui, selon l'usage observé pour les élèves de Woolwich, est relié et annoté, nous constations que sa pièce de sortie et de classement, datée de 1875, est, chose curieuse, une *carte de reconnaissance de l'ennemi, avec défense d'un village, et position que doivent occuper les troupes, soit pour la défense, soit pour l'attaque.*

Mon pèlerinage à Woolwich n'aurait pas été complet si je n'avais pas eu l'honneur de rencontrer une fois de plus le général Simmons, qui commandait l'école au moment où le Prince y étudiait.

Le général Simmons portait la plus grande affection au Prince Impérial et faisait le plus haut cas de son mérite. Il est de ceux qui savent aimer et se souvenir, et il n'est pas de semaine qui ne le voie à Camden-Place.

Le général m'explique qu'il est impossible de favoriser un élève dans ses examens. Les questions qu'on pose au candidat arrivent à Woolwich imprimées et sous le sceau du ministre de la Guerre. Les élèves ne savent pas les questions auxquelles ils auront à répondre, et les examinateurs, de leur côté, ignorent le nom de ceux sur les travaux desquels ils ont à statuer, chaque composition écrite ne portant pas un nom, mais un numéro que le hasard seul a désigné.

Le général Simmons me fait part d'une impression, d'un souvenir qui lui revient sans cesse à l'esprit :

« Un jour, me dit-il, — c'était peu de temps après l'arrivée du Prince à Woolwich, — j'allai le trouver, et je lui dis :

— « Il pourrait bien se faire, Monseigneur, que vous fussiez quelquefois froissé, choqué pendant le cours d'histoire; mais je prie Votre Altesse Impériale de vouloir bien considérer que l'histoire d'Angleterre est écrite en Angleterre, pour des Anglais, comme l'histoire de France est publiée en France, pour des Français. »

« Le Prince m'écoute attentivement et ne me dit rien.

« A quelques jours de là pendant que les *cadets* se livraient à une partie de cricket sur la prairie, le Prince vint me trouver.

« — Savez-vous, mon général, me dit-il d'une voix assez basse, que j'ai été très humilié aujourd'hui? C'était pendant le cours d'histoire, et on parlait de la guerre de 1870. Le professeur a plusieurs fois répété que, si les Français s'étaient laissé battre d'une façon aussi complète, c'était surtout parce qu'ils n'avaient pas su se garder.

« Le Prince ajouta :

« — Eh bien! je verrai, à la prochaine campagne que fera l'Angleterre, comment il faut s'y prendre pour éviter cet écueil.

« — Et, voyez la fatalité ! ajouta le général : l'histoire n'offre pas d'exemple d'une guerre où l'armée se soit aussi souvent laissé surprendre que dans le Zoulouland.

« — Les dernières paroles du Prince, me dit-il encore, le jour où il vint me faire ses adieux, furent celles-ci :

« Je ne veux rentrer en France qu'appelé par le peuple. Au moins on ne dira pas que je vais au Zoulouland pour intriguer. »

J'ai prié le lecteur de me pardonner d'avoir anticipé si largement.

Revenons donc en arrière, au 13 janvier 1873, au moment où, après une récréation, le Prince Impérial, allant se remettre au travail, est averti que le comte Clary est venu le chercher pour le conduire en coupé à Camden-Place.

Le Prince avait bien entendu parler depuis quelque temps des vives souffrances physiques de son père, qu'il s'affligeait de ne plus voir monter à cheval et lui rendre visite à Woolwich. Il avait également entendu parler de la nécessité absolue d'une opération douloureuse qui n'était pas sans danger. Mais il ne s'effrayait pas outre mesure, l'Empereur lui-même semblant sans inquiétude.

Je laisse maintenant la parole à M. le comte de La Chapelle, cet ami, ce collaborateur de Napoléon III dont j'ai déjà parlé : il apprendra certainement au lecteur beaucoup de choses qu'il ne soupçonne pas.

CHAPITRE XIV

Maladie de l'Empereur. — *Les Forces militaires de la France en 1870.* — Un loyal adversaire. — Intrigues et conspirations systématiques. — Un collaborateur de Napoléon III. — Jugement sur M. Rouher. — Projet de restauration. — Une lettre du baron Corvisart. — Napoléon III est mort empoisonné. — Douleur du Prince Impérial. — Triage des papiers. — La consultation du 1er juillet 1870. — L'*Union médicale.* — Un dîner chez le prince Napoléon. — Une lettre du Dr Alfred Guillon.

« Dans l'intimité de l'exil[1], Napoléon III se plaisait à parler du passé et à analyser divers événements de son règne; il traçait avec amertume les lignes de cette opposition ténébreuse qui s'était manifestée à la Cour des Tuileries, timidement au début, avec audace dans les dernières années.

« Il ne pouvait s'expliquer dans quel but on lui avait caché la gravité de sa maladie et le résultat de la consultation qui eut lieu au mois de juillet 1870, trois ou quatre jours avant la déclaration de guerre.

« Jamais, disait-il, je ne me serais laissé entraîner à « faire la guerre si j'avais su que les plus éminents « chirurgiens de Paris s'étaient rangés à l'avis du pro- « fesseur Sée, dont le diagnostic déclarait formelle-

1. *Le Spécial,* 8 décembre 1887.

« ment que j'étais atteint de la maladie de la pierre et « qu'une opération était urgente. »

« En effet, la nature de la maladie de l'Empereur était connue de l'Impératrice et de son entourage intime; mais ce ne fut qu'à Metz, en pleine campagne, lorsque la douleur était devenue intolérable, que le malheureux Souverain connut enfin la gravité de son état.

« Malgré cette révélation, les souffrances atroces qu'il endurait, Napoléon III ne perdit rien de cette énergie morale qui l'avait de tout temps distingué, et, au cours de cette maudite campagne comme en exil, il supporta avec résignation et sans se plaindre les terribles accès de sa maladie.

« A Chislehurst il travaillait sans relâche. Il s'occupait de l'éducation politique de son fils, de travaux littéraires dont je devins le collaborateur assidu.

« Ce fut ainsi que fut écrite une brochure qui eut un certain retentissement en 1872 : *Les Forces militaires de la France en* 1870, par le comte de La Chapelle, mais émanant d'un bout à l'autre de la plume de l'Empereur; fait devenu incontestable et officiel à la suite d'un incident qui amena Napoléon III à s'en reconnaître l'auteur.

« Les chefs du parti Impérialiste dévoués à l'Impératrice étaient opposés à cette publication, qui déplaçait clairement bien des responsabilités; ils avaient décidé dans leur haute sagesse qu'il suffirait d'organiser la conspiration du silence pour étouffer les dires de l'Empereur. Aussi, lorsque j'arrivai à Paris muni d'ordres écrits de Napoléon III pour lancer dans la presse française l'ouvrage publié à Londres, je me trouvai en présence d'une organisation hostile qui me rendit impuissant à suivre mes instructions.

« Cependant, comme M. Rouher avait à cœur de con-

server les apparences, il finit par m'adresser à M. Fernand Giraudeau, ancien directeur de la Presse sous le ministère Ollivier. L'exécution était complète, la faconde inouïe de l'ex-directeur ne me laissa pas la moindre illusion.

« M. Giraudeau semblait ne pas comprendre que l'Empereur pût se permettre une publication quelconque sans avoir consulté au préalable des hommes éminents qui, comme lui, s'étaient dévoués à sa cause ; il ne pouvait pas admettre qu'un écrit de l'Empereur fût signé du nom d'un écrivain existant, et ce fait seul paraissait lui être fort désagréable. Pourquoi, disait-il, le Souverain n'avait-il pas pris un pseudonyme? ou bien encore pourquoi n'avait-il pas, comme dans une autre occasion, eut recours à la signature de son chef de cabinet, M. Conti?

« J'avoue franchement que l'importance et la subtilité de ces arguments m'échappaient complètement ; il est vrai que j'ignorais alors que M. Giraudeau, impérialiste militant, aspirait à devenir le « Conti » de la restauration impériale.

« Il ne fut donc tenu aucun compte de mes démarches, les lettres de l'Empereur ne furent pas écoutées, et je rentrai en Angleterre pour rendre compte du peu de succès de ma mission.

« Dès mon arrivée à Camden-Place, je fis part à l'Empereur des mauvaises dispositions de ses amis au sujet de sa publication. Surpris et outré d'un pareil procédé, son flegme habituel fit place pendant quelques minutes aux expressions du plus vif mécontentement ; puis, tout à coup, il prit un des exemplaires de la brochure, écrivit rapidement quelques lignes sur la première page, et il me la remit, en disant simplement : « Remet-« tez donc cet exemplaire à M. Saint-Genest dès votre « prochain voyage à Paris. »

Je lus sur la brochure les lignes suivantes :

« Monsieur Saint-Genest, dans un article remar-
« quable publié dans le *Figaro*, a prétendu que le
« *Crime* de l'Empereur avait été de déclarer la guerre,
« alors qu'il devait savoir que la France n'était pas prête
« à la soutenir. Il serait plus juste de dire que le tort
« de l'Empereur a été de compter sur l'exactitude de
« l'état de situation et sur la possibilité de réunir en
« peu de jours les divers éléments dont se composent
« les armées ! — NAPOLÉON. »

« Je compris : la portée de cette dédicace adressée à un adversaire devait produire son effet. Aussi le lendemain matin j'étais à Paris à la recherche de M. Saint-Genest que je ne connaissais que par ses écrits. J'eus une entrevue fort courtoise et fort intéressante avec M. Saint-Genest; il me répéta franchement qu'il était un adversaire déclaré de l'Empire, mais que le malheur, l'exil, avaient droit à tout son respect.

« Les jours suivants, de brillants articles de M. Saint-Genest parurent dans le *Figaro;* l'écrivain racontait comment il était amené à parler de la brochure de l'Empereur, et il en fit la critique dans une mesure loyale et honnête. La presse bonapartiste, mise en émoi par cet incident, fut forcée d'entamer une polémique, qu'elle mena du reste assez sottement, et il ne fallut rien moins que l'habileté de M. Jules Richard et la verve de M. Léonce Dupont pour gazer le mécontentement du parti. Toutefois le dernier mot resta à M. Saint-Genest, à qui les journalistes de M. Rouher ne pardonnèrent pas d'avoir été distingué par l'Empereur.

« Ce fut ainsi que la brochure de Napoléon III eut, malgré les vues incohérentes des chefs de son parti, la grande publicité du *Figaro*, et par contre celle de la presse française et étrangère.

« Cet incident eut pour moi un très grand avantage :

il me mit au courant des intrigues de la conspiration systématique créée par la Régence contre le Souverain. J'appris comment des hommes d'État qui devaient tout à l'Empereur n'avaient cessé de le trahir, tant aux Tuileries que pendant la fatale campagne de 1870; je fus à même de suivre sûrement les fils de cette duplicité, qui avaient enveloppé l'Empereur sur le trône pour le conduire aux abîmes, en y entraînant la France elle-même.

« Cependant ceux-là mêmes qui avaient prêté le concours le plus actif à ces conspirations du Palais, dont le récit fait en temps utile pourra servir à l'histoire véridique du second Empire, en étaient arrivés à comprendre que, s'il devait y avoir une chance de restauration, elle ne pouvait provenir que de l'Empereur.

« Aussi les vit-on bientôt arriver à Camden-Place, les uns après les autres, humbles, repentants, accablant le Souverain de protestations de dévouement plus chaleureuses à chaque nouvelle visite, par le seul fait du revirement d'opinion qui se faisait en France, où on commençait à juger les événements avec plus de sens et de calme : les partisans du régime tombé renaissaient à l'espoir, ils relevaient hardiment la tête.

« Quant à moi, j'étais devenu l'ami, le confident de Napoléon III; je travaillais chaque jour avec lui, et je faisais ample provision de documents historiques.

« Autant les hommes qui avaient fait partie de cette grande pléiade qui a illustré le second Empire me montraient de la sympathie, autant les militants du jour étaient disposés à m'être hostiles, et j'avoue que ces derniers me déplaisaient souverainement : la vie indépendante que j'avais menée et dont j'avais gardé l'empreinte s'alliait difficilement à ce pédantisme officiel, qui me paraissait grotesque dans les circonstances présentes. Je ne cachais pas mes impressions à l'Empereur, et. loin de s'en montrer mécontent, il encourageait

mon franc parler par des réflexions qui n'auraient guère flatté les personnages auxquels elles s'adressaient.

« Dans ces circonstances, il me fut même donné d'être surpris par des réflexions auxquelles j'étais loin de m'attendre. Ce fut ainsi que, dans une occasion, Napoléon III prononça les paroles suivantes au sujet de celui qui a passé pour être son bras droit. Il s'agissait de M. Rouher. Je demandai à l'Empereur s'il fallait le consulter au sujet d'une mission que j'avais à remplir à Paris : « Mais certainement non, me dit Sa Majesté : M. Rouher veut tout faire, et ne fait jamais rien. Nous avons besoin d'hommes nouveaux, indépendants, qui ne se croient pas obligés avant tout à conserver la situation qu'ils ont acquise. Cherchez nos collaborateurs parmi ces esprits libéraux, ardents, qui nous ont été désignés, et vous ne vous occuperez pas des autres. »

« Ce fut ainsi que, parmi les nouvelles recrues, j'eus la bonne chance de décider M. Jules Amigues à faire un voyage à Chislehurst. L'Empereur, qui ne se trompait guère en hommes, comprit le parti qu'on pouvait tirer d'un talent aussi supérieur, et M. Jules Amigues devint un de ceux en qui Sa Majesté eut le plus de confiance.

« En peu de temps, Napoléon III, avec cette merveilleuse autorité que lui donnaient son savoir, son expérience, sa supériorité incontestable sur les hommes d'État qui l'avaient servi, était parvenu à discipliner une petite armée de fidèles, qui se forma timidement d'abord, pour devenir bientôt imposante.

« Une année s'était à peine écoulée depuis les événements douloureux qui avaient frappé la France ; il y avait à peine un an que l'Empereur avait publiquement reconnu les graves responsabilités qui lui incombaient pendant cette période terrible où les catastrophes s'é-

taient succédé avec une rapidité, une fatalité inouïes, et cependant Napoléon III avait des chances sérieuses de remonter sur le trône : les occasions de rentrer en France devenaient de plus en plus fréquentes, des offres sérieuses se succédaient, pendant que la division et les intrigues des royalistes, le manque d'unité des républicains, donnaient à des projets minutieusement étudiés dans le silence des chances presque certaines de réussite. L'organisation pour la rentrée en France de l'Empereur était complète, quoiqu'elle eût été dirigée par bien peu d'initiés : les chefs ordinaires du parti avaient été tenus à l'écart, l'Impératrice et ses amis n'avaient pas été mis au courant, le Prince Impérial seul était dans la confidence.

« Le vote de la majorité de la Chambre contre M. Thiers venait d'avoir lieu : nous savions que cette collision avec l'Assemblée devait aboutir à la confusion générale et se terminer par un changement de gouvernement; la réaction en faveur de l'Empire avait fait des progrès extraordinaires; les garanties qui étaient offertes était d'une sûreté incontestable; la république n'existait que de nom, l'Empereur était attendu !

« Il nous était prouvé que la majorité des Français aurait alors accepté la restauration impériale, pendant que l'Europe entière, qui n'avait cessé de regarder Napoléon III comme le souverain légitime de la France, avait les yeux tournés sur lui.

« Mais tous ces dévouements, toutes ces espérances devaient s'évanouir devant les desseins de la Providence : la maladie de l'Empereur avait fait de tels progrès que, en présence des devoirs que sa situation allait lui imposer, l'Empereur n'hésita plus à subir une opération qu'il appréhendait, mais qui était devenue nécessaire.

« Dans un mois nous serons à cheval ! » tel fut le

résumé de la dernière confidence que je reçus de l'auguste malade peu de jours avant sa mort. Je n'ai pas à en dire davantage : l'heure n'a pas encore sonné de dévoiler les secrets intimes de celui à qui je fus sincèrement attaché sur la terre d'exil, et qui m'honora d'une confiance que je n'oublierai jamais.

« L'Empereur n'est pas mort de l'opération de la lithotritie pratiquée par Sir Henry Thompson. Cette opération, qui avait nécessité plusieurs séances, avait pleinement réussi ; l'état de l'auguste malade était satisfaisant, les bulletins officiels des médecins en font foi, et la lettre suivante, qui me fut adressée par le docteur Corvisart l'avant-veille de la mort de l'Empereur, est une preuve concluante de ce que j'avance :

« Camden-Place, 11 janvier 1873, 8 h. soir.

« Mon cher comte,

« Je vous écris avec grand plaisir des nouvelles de « Sa Majesté. Comme vous le savez, l'opération du bri- « sement se poursuit avec succès. Aujourd'hui l'Empe- « reur a dîné, il n'a pas de fièvre ; tout va aussi bien que « nous pouvons le désirer, et vous liriez cela sur nos « figures si vous nous voyiez.

« J'espère que chaque séance se passera aussi bien et « qu'il n'en faudra plus beaucoup.

« L'Empereur tient que vous ayez ces bonnes nou- « velles, et il me charge de vous écrire.

« Recevez, mon cher comte, mes sentiments bien « distingués. »

« Baron Corvisart. »

« Sir Henry Thompson avait complètement réussi dans deux autres séances, et le 13 janvier avait été fixé pour la dernière opération.

« Pour calmer les souffrances du malade et assurer le sommeil, le médecin Sir W. Gull avait prescrit des potions de chloral qui devaient être prises dans la soirée; mais dès le 12 au soir l'état général était si rassurant qu'il fut décidé que le Prince Impérial rentrerait à l'école militaire de Woolwich le lendemain à la première heure. Toutefois, pour obéir strictement aux instrûctions données par le docteur anglais, on avait insisté vivement auprès de l'Empereur pour qu'il prît la potion prescrite. Mu par un pressentiment peut-être, le malade s'y refusait obstinément; il alléguait qu'il n'éprouvait aucune souffrance, que le chloral qui composait cette potion l'avait accablé la nuit précédente, que peu lui importait la douleur si elle revenait : il y était habitué, et, en tous cas, il était bien décidé à ne plus prendre de cette drogue.

« Mais l'ordonnance de Sir William Gull était formelle : aussi, pour vaincre l'obstination du malade, on eut recours à l'Impératrice, et ce fut à l'insistance de l'infortunée Souveraine, à ses prières, que l'Empereur consentit après beaucoup d'hésitation à prendre la dose fatale qui devait lui assurer le sommeil de la nuit et qui lui donna le repos éternel.

« Napoléon III mourut empoisonné par une dose exagérée de chloral.

« Après avoir bu le breuvage, l'Empereur s'endormit profondément; il était neuf heures du soir : il s'endormit pour ne plus se réveiller que pendant quelques secondes, le lendemain, à dix heures du matin, prononcer une ou deux paroles et expirer.

« Je venais d'arriver à Camden-Place, et, dans le désarroi de la première heure amené par un dénouement aussi tragique qu'inattendu, il me fut donné d'être le témoin des vives récriminations qui eurent lieu entre le chirurgien Sir Henry Thompson et le médecin Sir

William Gull, et ce fut ainsi que j'appris d'une manière certaine la cause réelle de la mort de l'Empereur.

« Un peu plus tard, je me trouvais au milieu d'un groupe d'amis éplorés accourus à Camden-Place : ils demandaient au docteur Conneau quelles pouvaient être les causes de la mort de l'Empereur au moment même où on regardait sa guérison comme assurée. Le docteur Conneau répondait en sanglotant qu'il était impossible pour le moment de préciser la cause immédiate d'une mort aussi subite.

« Je fis part de ce que j'avais entendu, et je déclarai formellement que l'Empereur avait été empoisonné par inadvertance. Il serait difficile d'exprimer la sensation profonde que produisirent mes paroles; je fus pour ainsi dire entraîné dans les appartements particuliers, et, après mon récit détaillé de ce que le hasard m'avait appris, un personnage autorisé me supplia de garder le silence sur un fait aussi pénible qu'irrémédiable. Je l'ai gardé jusqu'à ce jour.

« Cependant il s'éleva quelque temps après une polémique assez vive dans la presse médicale de Londres : les faits que je relate furent énoncés mais non affirmés, et le résultat de l'autopsie, quoique libellé habilement pour sauvegarder les responsabilités, mit fin à toute controverse sans donner une solution.

« On prétendait que l'intérieur de la vessie était gravement attaqué, que la pierre était d'ancienne et de lente formation, que l'opération de la lithotritie avait été habilement pratiquée par Sir Henry Thompson et que l'opération n'avait pas donné la mort.

« L'Empereur fut sincèrement regretté par son entourage, le désespoir était empreint sur toutes les physionomies, et l'explosion de douleur ne connut plus de bornes lorsqu'on vit arriver le Prince Impérial, ramené à la hâte de Woolwich par le comte Clary.

« Le jeune Prince, qui aimait beaucoup son père, se précipita dans la chambre mortuaire, les sanglots l'étouffaient; il embrassa une dernière fois celui auquel il ne lui avait pas été donné de dire un adieu suprême, puis, se jetant à genoux au pied du lit, il fondit en larmes.

« Au milieu de la consternation générale, tout le monde ne perdit cependant pas la tête, des ordres furent donnés, et le froid de la mort avait à peine envahi le corps de l'Empereur que M. Francheschini Pietri et Madame Lebreton, dame d'honneur de l'Impératrice, s'étaient enfermés dans le cabinet de l'Empereur, où ils se mirent à faire le triage des papiers et des documents, mettant de côté ce qui pouvait leur convenir, enlevant les traces de certaines révélations écrites. Cette façon d'agir fut vivement désapprouvée par l'ami le plus fidèle de l'Empereur, par celui qui ne l'avait jamais quitté, son premier écuyer, le comte Davilliers. Dans son indignation, il eut le courage de blamer ouvertement, sévèrement, une indiscrétion aussi grave; mais il lui fut répondu avec cynisme qu'il était urgent de faire le triage des papiers de l'Empereur avant la mise des scellés et surtout avant l'arrivée du Prince Napoléon. (*Extrait de mes notes inédites.*)

« Comte de LA CHAPELLE. »

Avant de formuler mon opinion sur les lignes que l'on vient de lire, je crois utile de produire une pièce nouvelle et de citer encore une fois M. Alfred Darimon, qui s'exprime ainsi dans sa brochure *La Maladie de l'Empereur :*

« J'arrive à la consultation du 1er juillet 1870. J'ai dit, au début de ces recherches, dans quelles circonstances elle avait eu lieu. Chargé par ses collègues de rédiger le procès-verbal de leurs délibérations et de ré-

sumer leurs conclusions, M. G. Sée avait apporté dans son travail une clarté qui ne laissait de place à aucun doute sur la nature de la maladie dont l'Empereur était frappé.

« Je reproduis ici la partie importante des conclusions :

« Une maladie caractérisée par ces trois phénomènes : 1° hématuries répétées; 2° urines purulentes depuis près de trois ans, avec des alternatives plus ou moins marquées; 3° dysurie fréquente, caractérisée par le spasme ou par l'inertie de la vessie, ne peut être rapportée qu'à une *pyélocystite calculeuse*.

« S'il n'y avait eu que les urines purulentes, on aurait pu songer à un simple catarrhe. Si on n'avait pas à tenir compte de ce qui s'est passé avant le mois d'août 1869, on pourrait penser à un abcès périvésical ouvert dans l'urètre.

« Mais les hématuries antérieures, mais la persistance de la purulence des urines depuis un an, le retour fréquent de la dysurie et l'augmentation des douleurs par les sueurs doivent faire penser à une cystite d'origine calculeuse, que ce calcul soit placé et enchatonné dans la vessie, ou qu'il ait son siège primitif dans les reins.

« Il y a d'ailleurs, de temps à autre, un excès d'acide urique et d'urates dans les urines.

« C'est pourquoi nous considérons comme nécessaire le cathétérisme de la vessie à titre d'exploration, et nous pensons que le moment est opportun, par cela même qu'il n'y a actuellement aucun phénomène aigu.

« Si, en effet, la dysurie et la purulence ou les douleurs augmentaient ou reparaissaient, on aurait à craindre de provoquer par l'exploration une inflammation aiguë. »

« En remettant, le 3 juillet 1870, cette consultation au docteur Conneau, M. G. Sée l'invita, comme je l'ai dit plus haut, à la présenter à la signature des autres médecins consultants. Le docteur Conneau n'en fit rien. La

pièce, quand elle fut retrouvée, ne portait que la seule signature du docteur G. Sée, bien que le diagnostic et les conseils qu'elle formulait eussent été arrêtés et délibérés en commun.

« En reproduisant ce document, le 9 janvier 1873, au moment où Napoléon III expirait à la suite d'une opération qui venait trop tard, l'*Union médicale* l'accompagnait des réflexions suivantes :

« N'est-il pas infiniment probable que, si cette consul-
« tation eût été communiquée à l'Impératrice, l'explora-
« tion eût eu lieu, l'existence d'un calcul eût été confir-
« mée, l'Impératrice eût demandé et obtenu le traitement
« immédiat, et la déclaration de guerre, faite trois jours
« après, eût été certainement différée et peut-être aban-
« donnée ?

« Quelle immense responsabilité ont donc assumé
« ceux qui ont gardé secrète cette consultation, ne
« l'ont pas communiquée à l'Impératrice, ainsi que les
« médecins consultants l'avaient demandé, et, dans un
« état maladif aussi grave, ont laissé l'Empereur s'en-
« gager dans cette guerre funeste ! »

« Les motifs qui ont déterminé le docteur Conneau à garder le secret sur les conclusions des médecins appelés à la consultation du 1er juillet 1870 n'ont jamais été éclaircis, et problablement resteront toujours inexpliqués.

« Il m'a été donné cependant de recueillir certains indices. Je les livre au public pour ce qu'ils valent, c'est-à-dire pour des hypothèses bien plus que pour des certitudes.

« Au mois de juin 1879, je dînais chez le Prince Napoléon. Parmi les convives se trouvait le docteur Ricord,

un des médecins qui avaient assisté à la consultation du 1er juillet 1870. Le Prince Napoléon eut l'idée de demander au docteur Ricord, qui était son ami de longue date, comment il se faisait que le résultat de la consultation eût été tenu secret, et que la pièce ne portât que la seule signature du docteur G. Sée.

« Le docteur Ricord répondit que son confrère le docteur Nélaton était le vrai coupable : il avait craint, si les diagnostics étaient connus, d'être appelé pour opérer l'Empereur.

« Or, le peu de succès qu'il avait obtenu, l'année précédente, en opérant le maréchal Niel, l'avait effrayé sur la responsabilité qu'il était exposé à encourir. Sans refuser précisément sa signature, il n'avait pas demandé à l'apposer au bas du procès-verbal de la consultation. Ses confrères avaient suivi son exemple.

« — Voilà un homme, dit le Prince, après le départ « du docteur Ricord, qui a tenu entre ses mains les des- « tinées de la France. Si ce vieillard avait parlé, nous « n'aurions pas eu l'effroyable guerre de 1870. »

« Le Prince Napoléon raconta alors ce qui s'était passé entre lui et le docteur Conneau après la mort de Napoléon III. Il m'avait fait ce récit déjà deux ou trois fois ; mais, en le répétant devant plusieurs personnes, il consacrait en quelque sorte son authenticité.

« Dans les papiers de l'Empereur on avait trouvé l'original de la consultation signée du docteur G. Sée. Le Prince Napoléon fut stupéfait de cette découverte. Après avoir pris connaissance du document, il aperçut le docteur Conneau dans un coin, et il l'apostropha avec vivacité :

« — Comment se fait-il que tu aies tenu cachée une « pièce aussi importante ?

« — On ne peut rien vous dire, répondit le docteur « Conneau : vous êtes si violent !

« — Mais enfin, parle : la chose en vaut la peine, dit « le Prince.

« — J'ai montré la pièce à qui de droit et en temps « utile, répliqua le pauvre docteur en baissant la tête.

« — Et que t'a-t-on répondu ?

« — On m'a répondu : « Le vin tiré, il faut le boire. »

« Ces déclarations du docteur Conneau tendaient à incriminer l'Impératrice. Il en résulterait en effet qu'elle a connu les conclusions des médecins consultants. C'est là une accusation grave, qui ne doit pas être acceptée à la légère. Le docteur Conneau, excellent homme, tout dévoué à la famille impériale, devait néanmoins être rangé parmi ces hommes que l'Évangile a appelés *faibles d'esprit*. Placé tout à coup en présence d'une responsabilité terrible, qu'il n'avait pas soupçonnée jusque-là, il aura probablement cherché à se dégager en se mettant à couvert derrière une personnalité plus haute et, dans tous les cas, moins vulnérable.

« Si la pièce a été réellement trouvée dans le cabinet de l'Empereur, il est impossible qu'elle soit restée absolument ignorée. Je le répète, il y a là un mystère qui ne sera jamais pénétré.

« Les ministres n'ont rien su : le fait m'a été attesté, à diverses reprises, par Ollivier et par Maurice Richard. Ollivier m'a constamment répété :

« Je jure que mes collègues et moi nous ignorions la maladie de l'Empereur. Si nous l'avions sue, nous n'aurions pas laissé l'Empereur prendre le commandement de l'armée, et nous l'aurions retenu à Paris. C'est un crime d'avoir gardé dans un tiroir une pièce qui pouvait exercer une influence capitale sur les résolutions du gouvernement. »

A cette dernière affirmation le comte de La Chapelle répond :

« L'affirmation de M. Émile Ollivier ne saurait être mise en doute : elle est parfaitement d'accord avec les dires du docteur Conneau, et elle ressort également de mes conversations avec Napoléon III ; mais l'ancien premier ministre se trompe lorsqu'il croit que la maladie de l'Empereur était également ignorée de tous ses collègues. En cela, comme sur bien d'autres points, son collègue des Affaires étrangères aurait pu l'édifier ; mais le premier ministre, fait inouï, ne fut certainement pas toujours tenu au courant des derniers incidents de l'affaire Hohenzollern, suscités par une influence néfaste qui étreignait l'Empereur malade pour lui forcer la main.

« Le duc de Gramont ne craignit pas d'assumer une responsabilité terrible en envoyant à M. Benedetti des dépêches conçues, arrêtées en dehors du Conseil des ministres, à l'insu de M. Émile Ollivier, et jamais peut-être dans l'histoire du parlementarisme un fait aussi grave ne s'est présenté. En tous cas, il eut les conséquences les plus fatales : la dépêche du ministre des Affaires étrangères envoyée de Ems le 12 juillet rendit la guerre inévitable. »

Du reste, dès 1866 le docteur Guillon avait reconnu la nécessité d'une exploration vésicale. Le fait m'a été confirmé par son fils, le docteur Alfred Guillon. La lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire à ce sujet est trop intéressante pour que je ne la reproduise pas en entier :

« *A Monsieur le comte d'Hérisson, avenue Carnot, 11,*

« Paris.

« Monsieur,

« Voici les renseignements que vous me demandez : Depuis plusieurs années, mon père, qui était goutteux,

allait régulièrement à Vichy pour y prendre les eaux, lorsque, le 29 juillet 1866, le Dr Alquié, médecin inspecteur de ces eaux, vint chercher mon père pour le conduire auprès de l'Empereur, qui n'avait pu uriner depuis la veille au soir. Il était neuf heures du matin quand mon père le sonda, puis prescrivit un grand bain tiède dans lequel le malade urina un peu.

« L'Empereur jugea indispensable de se faire voir dans la journée à la promenade et le soir au théâtre.

« Le 2 août : cathétérisme évacuateur à huit heures et demie du matin, bain; promenade dans le parc après déjeuner, troubles digestifs, fièvre. Le sulfate de quinine est prescrit.

« Mon père, préoccupé d'un deuxième accès de fièvre (l'habitation était humide), demanda que l'on fît venir de Paris le Dr Rayer, médecin de l'Empereur, qui arriva le 3 août avec le jeune Prince.

« Le Dr Rayer appuya l'opinion de mon père, et décida l'Empereur à quitter Vichy. — Troisième cathétérisme le 7 août, à neuf heures du matin, avant le départ.

« Ces trois opérations, pratiquées avec des sondes en *gomme* à bout olivaire, n'occasionnèrent aucune douleur et n'amenèrent pas une goutte de sang.

« L'Empereur revint avec le Dr Rayer, qui me fit appeler pour me dire de me tenir à sa disposition pour me conduire à Saint-Cloud, si besoin était.

« M. Nélaton fut appelé, et, dit-on, fit usage d'un instrument métallique qui causa de la souffrance et amena du sang, sans parvenir dans la vessie.

« L'Empereur se rendit à Biarritz; il fit télégraphier à mon père, encore à Vichy, de venir lui continuer ses soins (22 septembre). Par le toucher rectal, mon père constata des hémorrhoïdes internes, une prostatite aiguë, de la cystite du col (chez un rhumatisant). Les

cataplasmes rectaux ont amené la cessation de l'état douloureux.

« Ayant remarqué de la poudre urique dans l'urine, mon père m'écrivit de venir le rejoindre et de lui apporter les instruments nécessaires à l'exploration vésicale. *Cet examen n'a pas été fait, l'entourage de l'Empereur ne le jugeant pas nécessaire.*

« Le 13 octobre j'ai quitté Biarritz, où mon père est resté encore quelques jours.

« Le journal l'*Indépendance Belge*, numéro du 13 novembre 1866, édition du matin, qui ne pénètre pas facilement en France, publia un article d'indiscrétion mensongère, reproduit par les journaux anglais et allemands, qui dut mécontenter l'Empereur et son entourage :

« Jeudi passé, l'Empereur a subi une légère opération de « la gravelle.

« (Ceci est absurde parce qu'on ne fait pas d'*opération de la gravelle.*)

« Cette opération a si parfaitement réussi, que le Souverain « ne s'est pas alité un seul instant, et que, depuis ce moment, « il est sorti et s'est promené mieux portant que jamais.

« C'est le Dr Guyon...

(Notre nom ne s'écrit pas ainsi !)

« ... ancien chirurgien de Louis-Philippe, qui a été l'opéra- « teur. L'Empereur voulant témoigner toute sa satisfaction au « docteur, celui-ci, mu par un sentiment qui l'honore, ne « voulut rien accepter. Il a conservé un profond attachement « à la famille déchue, mais il témoigna au Souverain le désir « qu'il reportât sa bienveillance sur son fils, qui suit la car- « rière médicale.

« Le même jour, M. Guyon fils était nommé médecin de « quartier aux Tuileries. »

« (Il n'a jamais été question de cela.)

« Mon père et moi ne sommes pour rien dans la publication de ce canard sur la santé de l'Empereur, canard qui avait été certainement lancé pour amener un démenti ou des explications de la part de mon père.

« On a voulu attribuer à mon père une *fausse route* (dans le canal du malade), ce qui était matériellement impossible, puisqu'il ne s'était servi que de sondes molles, en gomme, à bout olivaire.

« Mon pauvre père fut en butte à une série de tracasseries et à des importuns qui voulaient obtenir de lui des renseignements qu'il refusait de donner.

« Mon père n'a eu qu'à se louer de l'affabilité de l'Empereur à son égard, mais il a acquis la conviction qu'un souverain *ne peut être soigné comme on soignerait un autre malade*.

« Vous savez que Napoléon Ier souffrait d'une rétention d'urine à Waterloo et au moment où il se rendait à bord du *Bellérophon*.

« Singulière coïncidence et conclusion :

« Napoléon Ier et Napoléon III ont perdu leur trône par le fait d'une maladie des voies urinaires!

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

« Dr Alfred GUILLON.

« 26 mars 1890, rue Saint-Lazare, 90. »

CHAPITRE XV

Récit du prince Napoléon. — Attitude de l'Impératrice. — Dans le cabinet de l'Empereur. — Testament de Napoléon III. — Où est la logique ? — Conspiration de palais. — Le prince Napoléon et le Prince Impérial. — L'héritage Bacchiochi. — Espionnage. — Opinion politique du Prince Impérial. — Intrigues de parti.

Oui, en effet, il a été fait des fouilles d'une façon tout à fait irrégulière et indiscrète, pour ne pas dire davantage, dans les papiers de Napoléon III aussitôt après sa mort, ainsi que le dit le comte de La Chapelle. M. de La Chapelle était à Chislehurst, il sait à quoi s'en tenir et peut parler, à cet égard, avec une autorité indiscutable.

Nous savions que ces fouilles avaient eu lieu; mais M. de La Chapelle nous apprend qu'elles furent exécutées en toute hâte par M. Francheschini Pietri et Mme Lebreton. Je vais prouver que, indépendamment de l'action blâmable et de l'indiscrétion des plus graves qu'auraient commises ces deux personnes, si elles n'avaient pas agi par ordre supérieur, ces perquisitions, le bouleversement et le triage hâtif qui en est résulté, ont eu les conséquences les plus graves, les plus fatales, non seulement sur la vie, mais encore sur la mort du Prince Impérial.

« Le vol d'argent à évidemment servi à couvrir une « soustraction de papiers importants.

« M. Thiers entretenait à Chislehurst une nuée de « mouchards. On savait qu'il y en avait jusque dans la « domesticité de l'Empereur. Il est probable que le « gouvernement de M. Thiers, avisé par le gouvernement « ment autrichien de l'existence dans le cabinet de « Napoléon III de pièces qui pouvaient lui attirer des « désagréments du côté de la Prusse, les a fait enlever « par un domestique infidèle. Cela était d'autant plus « facile que l'Empereur montrait une grande incurie : « quand il sortait, il plaçait la clef de son bureau sous « le socle de la pendule, et, quand il avait le dos tourné, « il était loisible au premier venu de fouiller dans ses « tiroirs.

« M. Thiers était d'autant plus disposé à venir en « cette circonstance en aide au gouvernement autri- « chien, que le projet de traité prouvait qu'au début de « la guerre nous n'étions pas tout-à-fait dépourvus « d'alliances, ainsi qu'il l'a constamment rappelé à la « Chambre et ailleurs, et que, cette pièce disparue, il « pouvait impunément, et sans craindre la contradic- « tion, accuser l'Empire d'étourderie et d'impré- « voyance. »

« Je donne dans toute sa simplicité le récit du Prince Napoléon. Je n'y ajoute aucune réflexion. Je me borne à rappeler que le roi Victor-Emmanuel n'avait point de ces regrets rétrospectifs : placé, comme le fut un jour M. de Beust, en face de l'Empereur Guillaume, le loyal soldat lui dit carrément : « Sire, je dois avouer qu'en « 1870 j'ai été sur le point de déclarer la guerre à Votre « Majesté. »

Aux lignes qu'on vient de lire je dois ajouter

quelques détails que n'a pas donnés M. Darimon.

En effet, après la mort de l'Empereur, le Prince Napoléon arriva à Chislehurst dans le plus bref délai; il fut reçu par l'Impératrice, qui enveloppait son chagrin et ses larmes de ténèbres telles qu'on entrait à tâtons dans la pièce où elle se tenait, guidé par sa voix, qui seule vous indiquait la direction qu'il fallait prendre. Cette même obscurité se reproduisit aux funérailles de son fils. C'est peut-être un usage espagnol.

Après quelques paroles échangées sur la mort si prompte de l'Empereur, que, peu d'heures auparavant, on croyait, au contraire, en pleine voie de guérison, l'Impératrice engagea le Prince à se rendre dans le cabinet de travail de Napoléon III et à établir une sorte d'inventaire des papiers qui s'y trouvaient.

Comme le Prince se défendait de cette pénible et longue besogne dans un pareil moment, l'Impératrice insista, lui disant qu'il fallait bien que quelqu'un se rendît compte de l'importance des papiers laissés par l'Empereur, et qu'il était naturel que ce fût lui, Prince Napoléon, qui s'en chargeât : mettant à part tout autre sentiment, il devait considérer comme de son devoir de faire cet inventaire tout de suite.

Le Prince se rendit à ces raisons, et, en arrivant dans le cabinet de l'Empereur, il fut frappé par la vue des scellés apposés avec profusion sur tous les meubles. Il fut frappé bien plus encore en voyant que ces scellés, qu'il supposait avoir été mis par une autorité judiciaire, un *sollicitor* quelconque, étaient tout bonnement des cachets au sceau de M. Francheschini Pietri.

Naturellement sa première impression ne fut pas très bonne.

La revue des papiers commença, M. Francheschini Pietri brisant, devant le Prince, les cachets qu'il avait apposés lui-même.

A part quelques documents faisant exception, on n'avait encore trouvé dans la masse que des papiers insignifiants, lorsqu'on arriva au tiroir dans lequel le Prince avait vu l'Empereur serrer le traité autrichien. Il ne contenait plus rien : quelques lettres d'officiers français demandant des secours, et c'était tout!

« — Il est inutile d'aller plus loin, dit le Prince. Je vois ce qu'il en est : je n'ai rien à faire ici. »

En effet, le Prince quitta Chislehurst, et c'est à la suite de ce qu'il avait vu, de ce qu'il avait deviné, que, ne se sentant plus à même de défendre les intérêts du Prince Impérial comme il l'aurait voulu, il refusa, avant de partir, de se charger de sa tutelle.

Tout ceci connu un jour, surabondamment prouvé et démontré, formera le complément de l'histoire du second Empire.

Revenons maintenant à l'influence de ces évènements sur la vie et la mort du Prince Impérial, et montrons comment la violation des papiers secrets de Napoléon III, violation qui révolta à juste titre les sentiments d'honneur du comte Davilliers, a pu, en effet, être cause de la mort du pauvre Prince Impérial.

Qui nous dit que, dans la hâte de soustraire certaines pièces à l'examen du Prince Napoléon, dans la précipitation apportée à un pareil travail, déchirant des documents de droite et de gauche, on n'a pas, par inadvertance, fait disparaître le testament de l'Empereur, *le vrai ?*

Une telle façon d'agir autorise toutes les suppositions.

Qui pourra jamais croire, en effet, que l'Empereur, qui aimait son fils plus que la vie, — car il ne s'est fait opérer que pour recouvrer la santé et tenter de lui reconquérir le trône, — n'ait pas pensé à prendre des ions conformes aux intérêts alors actuels de

ce fils, et que le seul testament qu'on ait trouvé sous les scellés de M. Piétri fût celui-ci :

« Ceci est mon testament[1] :

« Je recommande mon fils aux grands corps de l'État, au peuple et à l'armée. L'Impératrice Eugénie a toutes les qualités nécessaires pour bien conduire la régence, et mon fils montre des dispositions et un jugement qui le rendront digne de ses hautes destinées. Qu'il n'oublie jamais la devise : « Tout pour le peuple français ! » qu'il se pénètre des écrits du prisonnier de Sainte-Hélène, qu'il étudie les actes et la correspondance de l'Empereur ; enfin qu'il se souvienne, quand les circonstances le permettront, que la cause des peuples est la cause de la France.

« Le pouvoir est un lourd fardeau, parce que l'on ne peut pas toujours faire le bien qu'on voudrait, et que vos contemporains vous rendent rarement justice : aussi faut-il, pour accomplir sa mission, avoir en soi la foi et la conscience de son devoir. Il faut penser que, du haut des cieux, ceux que vous avez aimés vous regardent et vous protègent : c'est l'âme de mon oncle qui m'a toujours inspiré et soutenu. Il en sera de même pour mon fils, car il sera toujours digne de son nom.

« Je laisse à l'Impératrice tout mon domaine privé ; je désire qu'à la majorité de mon fils elle habite l'Élysée et Biarritz.

« J'espère que mon souvenir lui sera cher, et que, après ma mort, elle oubliera les chagrins que j'ai pu lui causer.

« Quant à mon fils, qu'il garde, comme talisman, le cachet que je portais à ma montre et qui vient de ma mère. Qu'il conserve avec soin tout ce qui me vient de l'Empereur mon oncle, et qu'il soit persuadé que mon cœur et mon âme restent avec lui.

« Je ne parle pas de mes chers serviteurs : je suis convaincu que l'Impératrice et mon fils ne les abandonneront jamais.

1. Les versions qui ont été publiées du testament de l'Empereur sont généralement inexactes.

Voici le texte qui a été pris sur l'original déposé à la *Cour des probates*, à Londres, par le *sollicitor* de l'Impératrice.

« Je mourrai dans la religion catholique, apostolique et romaine, que mon fils honorera toujours par sa piété.

NAPOLÉON.

« Fait, écrit et signé de ma main, au palais des Tuileries, le 24 avril mil huit cent soixante-cinq.

« NAPOLÉON. »

Est-il possible d'admettre un seul instant que l'Empereur n'ait pas fait un autre testament? que la guerre, les désastres de 1870, Sedan, Wilhelmshœhe, l'exil en Angleterre, l'opération où il allait risquer sa vie, n'aient pas modifié sa manière de voir, et qu'il n'ait pas agi en conséquence?

Déshériter en quelque sorte son enfant, en léguant tout son domaine privé à l'Impératrice, c'était tout naturel, lorsqu'il léguait en même temps à son fils un trône et 40 millions de liste civile; mais le testament, bon en 1865, devenait exécrable en 1873, presque une farce funèbre. Il n'y avait plus de trône, plus de liste civile : il ne restait qu'un domaine privé, dont l'Impératrice allait entrer en possession, nullement disposée à s'en dessaisir.

Si l'Empereur avait jugé à propos de faire son testament avant de partir pour son excursion d'Afrique, dont le véritable motif était sa santé, comment peut-on supposer que, tout étant bouleversé dans son existence, — s'il n'avait pas fait un nouveau testament en partant pour la guerre de 1870, — il n'en avait pas fait un *a fortiori* en Angleterre, à la veille de cette opération qui lui faisait courir les chances d'un voyage d'où l'on ne revient pas? Comment peut-on admettre enfin que l'Empereur ait voulu complètement déshériter son fils et le laisser ainsi à la discrétion de sa mère, lui qui, désireux de le soustraire à une influence qu'il pouvait considérer comme fâcheuse, avait poussé la prévoyance jusqu'à

désigner les demeures de l'Impératrice, — l'Élysée, Biarritz, — lorsque le jeune Prince monterait sur le trône.

L'avenir, j'en suis convaincu, se chargera de résoudre ces questions en faveur de la logique et du bon sens.

Pour bien montrer quelle fut la situation faite au Prince Impérial par le testament de son père, je dois encore citer le comte de La Chapelle[1] :

CONSPIRATION DE PALAIS

Le Prince Napoléon et le Prince Impérial

« Je n'ai jamais eu l'honneur d'avoir la moindre relation avec le Prince Napoléon, je le connais à peine personnellement, et je suis par conséquent bien à l'aise pour exprimer en quelques mots ma pensée sur cet homme, qui a été méconnu et si diversement jugé.

« Grâce à ses idées libérales, partagées en partie par Napoléon III, le Prince était fort aimé, fort apprécié par l'Empereur. Grâce à sa haute intelligence, à un savoir incontestable, il avait acquis sur l'esprit du Souverain une influence qui, dans bien des occasions, aurait pu rendre de sérieux services au pays, si elle n'eût été systématiquement contre-carrée par ceux qui avaient intérêt à accaparer la confiance du Souverain.

« Pendant la plus grande partie du règne, le principal objectif des coteries de la cour et des hommes d'État, arrivés au pouvoir, fut de diminuer par tous les moyens la situation du cousin de l'Empereur.

« La calomnie, sous les formes les plus abjectes, ne donnait ni trêve ni merci, et les actes les plus louables

1. *Le Spécial*, 22 décembre 1887.

de la part du Prince Napoléon furent rapetissés, tournés en ridicule; il faut dire toutefois que le caractère indépendant, tranchant, du personnage se prêtait singulièrement à cette croisade entreprise contre sa dignité, voire même contre son honneur.

« Comme tout homme supérieur aurait agi en pareille circonstance, le Prince ne répondit que par le mépris aux injures qui lui étaient adressées : ce fut un tort assurément, et ce fut ainsi que des légendes absurdes, malhonnêtes, sur le Prince Napoléon finirent par s'enraciner dans l'esprit du public.

« Les hommes d'État du second Empire, aveuglés par leur ambition, ne comprirent pas qu'ils aliénaient maladroitement une des forces principales de la dynastie.

« Ceux qui ont suivi de près et sans parti pris les manifestations du Prince Napoléon, ceux qui se rappellent comment il a formulé ses idées, tant au point de vue de la politique intérieure qu'étrangère, doivent reconnaître qu'il s'est rarement trompé.

« Sincèrement démocrate, pénétré des principes qui seuls peuvent donner une raison d'être au gouvernement des Napoléon, il répudie ces prétentions erronées qui tendent à ériger en droit légitime et divin la monarchie napoléonienne.

« Il reconnait que la volonté nationale a seule qualité pour se prononcer sur le gouvernement de la France, et qu'au suffrage universel appartient, sans partage, le droit de décider si la démocratie doit prendre la forme de République ou d'Empire.

« En diverses occasions, j'ai lu et étudié avec soin les écrits, les déclarations du Prince Napoléon, et, si j'avance aujourd'hui des idées sur lesquelles je ne puis pas avoir qualité pour me prononcer, c'est pour bien établir que Prince Impérial, dont j'aurai à parler tout à l'heure,

était imbu de ces mêmes principes, puisés dans l'éducation libérale que l'Empereur lui avait donnée.

« Le testament du Prince Impérial m'a trop rappelé le souvenir de la manipulation des papiers de l'Empereur, pour m'être arrêté un seul instant aux conclusions qu'il pouvait contenir; j'ai connu trop intimement ce Prince pour avoir ajouté foi à certains détails, à certaines clauses, pour le moins extraordinaires.

« L'exil, le malheur, les coups terribles qui avaient frappé successivement la France et la famille Impériale avaient mûri avant l'âge le jeune Prince. Dépositaire de la politique de son père, des idées napoléoniennes, il appréciait tout avec sobriété et jugement. Il restait inflexible sur l'exécution du programme que l'Empereur lui avait tracé; mais la plupart du temps on ne tint aucun compte de ses idées, on se servit à son insu de l'autorité de son nom, et ce n'était pas sans amertune qu'il eut à me faire part, dans l'intimité, du rôle néfaste qu'on lui prêtait.

« — Jamais, me dit-il un jour, à propos d'alliances « électorales dans le parti conservateur, Napoléon III vivant, la démocratie autoritaire n'aurait failli à son principe en s'alliant aux partis rétrogrades de la monar- « chie. »

« C'était bien mon avis, et le Prince sanctionna le projet d'une brochure que je me proposais d'écrire à ce sujet et que je publiai, en effet, peu de temps après.

« Les chefs importants du parti impérialiste, érigés en mentors, furent la cause indirecte de bien des malheurs; obéissant à une haute influence, ils crurent qu'ils pouvaient en vain tenir en tutelle un jeune prince mûri avant l'âge, ardent dans ses convictions, brave jusqu'à la témérité, prompt à la décision.

« Tout fut mis en œuvre pour contrecarrer les moyens d'indépendance que le Prince pouvait avoir;

on éloigna avec soin les amis les plus intimes de son père, on l'humilia par des besoins d'argent; et, lorsqu'il fut à même de recueillir l'héritage qui lui avait été laissé par la princesse Bacchiochi, on l'entraîna à Florence pour lui faire abandonner pour sept ans les revenus de cette fortune qui allait le rendre indépendant.

« On prit le prétexte mensonger de la pénurie de la situation, on allégua le mauvais état des propriétés, qui nécessitait, disait-on, des améliorations dont les ressources seraient prises sur les revenus qu'il allait abandonner.

« Loyal, généreux, incapable de pressentir un piège aussi grossier, le Prince donna sa signature, et ce ne fut que quelques jours plus tard, à mon arrivée à Florence, que je le mis au courant de l'intrigue qu'il avait malheureusement rendue irrémédiable.

« — Je sais, me dit le Prince avec émotion, ce que « vous avez été pour mon père dans le malheur, je sais « ce que vous serez toujours pour moi; je vous considère « comme mon meilleur ami, comme celui sur « lequel je dois le plus compter. Vous avez autour de « moi des ennemis : on guette vos visites, on suppute nos « entrevues, et je vois le moment prochain où je serai « forcé de vous voir en cachette. Veuillez garder le « secret sur l'incident que vous avez découvert : le de- « voir m'indique de ne pas me plaindre. »

« En dernier lieu, on en était arrivé à établir à Camden-Place un cordon impénétrable autour du Prince. Ses lettres étaient détournées, ses conversations avec ceux qui parvenaient à s'introduire auprès de lui, épiées, écoutées et interrompues brusquement par une certaine dame d'honneur de l'Impératrice, qui avait pour mission d'intervenir au moment psychologique où les avis, les conseils ou les nouvelles pouvaient influer sur l'esprit du Prince. Heureusement il était très tra-

vailleur, il se consolait philosophiquement de ces tracasseries, et paraissait résigné à la patience.

« Cependant il finit par s'insurger contre cet état de choses, et à plusieurs reprises il vint s'installer à Londres, où il lui fut donné de recevoir ses amis sans subir le contrôle odieux qu'il subissait à Camden-Place.

« Ce fut à cette époque que j'arrêtai avec lui quelques formules empruntées au programme de son illustre père, et, comme il leur donna sa sanction, il n'est pas sans intérêt de les répéter.

« Le Prince admettait le principe absolu de la démocratie en Empire ou en République. Il reconnaissait que les deux démocraties ne pouvaient être représentées que par un seul, soit que ce représentant reçût le nom d'Empereur, soit qu'il reçût celui de Président de la République. En effet, ces deux systèmes de gouvernement, émanant du même principe, sont identiques; ils doivent représenter l'un et l'autre la volonté nationale exprimée par le suffrage universel; ils sont le soutien des libertés conquises par les évènements providentiels qui ont éclairé la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième.

« Il était pénétré de ce souvenir historique que, après bien des excès, bien des erreurs, atténués cependant pas de grandes gloires, les Français avaient compris que, pour assurer d'une manière solide et durable les conquêtes morales et sociales qu'ils venaient d'acquérir, il avait fallu recourir à un principe qui, tout en établissant l'hérédité dans la famille du nouveau monarque, offrît des garanties de liberté et consacrât les droits du peuple; il savait que telle avait été l'origine de l'Empire, basé sur la démocratie et appuyant son autorité sur le principe de l'hérédité, mais avec la sanction du peuple.

« Il ne cessait de répéter ces paroles de Napoléon III : « De la grande révolution française a jailli l'idée Napo-

« léonienne ; idée morale, progressive, civilisatrice, qui « a constitué la société française, en conciliant tout à la « fois l'ordre et la liberté, les droits du peuple et les « principes d'autorité ».

« Cette idée trouve un élément de force et de stabilité dans la démocratie dont elle émane, parce qu'elle sait la discipliner. Elle ne suit ni la marche incertaine d'un parti, ni les passions de la foule : elle conduit par la raison.

« Planant au dessus des théories politiques, exempte de tout préjugé national, elle ne voit en France que des frères à réconcilier ; elle ne procède pas par exclusion, mais par réconciliation ; elle réunit la nation, au lieu de la diviser.

« C'est à l'aide de ces principes que la dynastie des Napoléon est devenue la base d'un nouvel ordre social ; c'est en combattant contre l'Europe coalisée que les Français, vainqueurs, ont forcé les gouvernements de tous les pays de reconnaître le principe de la souveraineté nationale, soit qu'il prenne la forme d'Empire, soit qu'il s'appelle République, car c'est toujours la démocratie, et la forme de gouvernement ne suit pas de lois constantes.

« C'était bien là la démocratie impériale définie par Napoléon III, acceptée par son héritier, qui m'adressa, en juin 1878, les paroles suivantes : « Dites bien à tout « le monde que je ne consentirai jamais à régner en « France avec un parti, et que je resterai en exil plutôt « que de faillir jamais aux principes de nationalité que « mon nom représente ».

« Au Prince Napoléon, qui, mieux que personne, a toujours su interpréter le principe de la démocratie autoritaire, revenait de fait le devoir de diriger l'éducation politique du Prince Impérial : la volonté de l'Empereur n'était pas douteuse à cet égard. Le jour même des

funérailles, l'attitude prise par les chefs du parti envers le Prince Napoléon, la déférence obséquieuse dont on semblait l'accabler, démontrèrent clairement que la tutelle était reconnue, incontestable; mais il suffit de quelques heures, de quelques pourparlers clandestins, pour que, dès le lendemain de l'enterrement de Napoléon III, on arrachât brutalement au Prince Napoléon les droits qui lui étaient dévolus tant par sa situation que par les décrets qui régissaient la position respective de chaque membre de la famille Impériale.

« On capta l'esprit du Prince Impérial par les récits les plus calomnieux; on représenta celui qui devait être son tuteur légitime comme l'ennemi de son père, comme son compétiteur futur au trône des Napoléon; puis, pour les séparer à jamais, on inventa l'incident d'une élection en Corse pour faire renier publiquement la politique du Prince Napoléon.

« Hélas! quelques années plus tard, le Prince Impérial s'était rendu compte des intrigues auxquelles on avait mêlé sa jeune expérience; il s'en montrait affecté dans l'intimité, et cette tactique, ajoutée aux ennuis domestiques qu'on lui faisait subir, aux déboires dont il était abreuvé, amenèrent dans cette nature mâle, généreuse, mais indépendante, la terrible aventure du voyage au Zoulouland et la catastrophe qui frappa au cœur le parti bonapartiste.

« Les ambitieux, les égoïstes qui ont été la cause indirecte, mais certaine, de la mort du Prince Impérial ont été trop cruellement punis pour qu'il soit utile de s'appesantir aujourd'hui sur des responsabilités aussi redoutables; et pourtant une fraction du parti bonapartiste n'a pas craint, malgré cette terrible épreuve, de courir à de nouvelles aventures : pour satisfaire quelques ambitions personnelles, on a eu le triste courage de mettre le fils en rébellion, en rivalité contre le père,

et de créer ainsi une division, un précédent déplorable qui a fait plus de mal à la démocratie autoritaire que les attaques les mieux combinées de ses ennemis.

« Et, en dehors même de cette considération peu morale, les impérialistes dissidents semblent vouloir ignorer le principe dont ils émanent, qui seul leur donne une raison d'être : ils oublient que, si les Français voulaient jamais rétablir la monarchie de droit héréditaire absolu, leur candidat serait tout trouvé dans l'héritier des rois de France.

« Perdant de vue les premiers éléments de leur doctrine, ils ne se rendent pas compte qu'ils ne peuvent exister à l'état de prétendants qu'en vertu de leur pacte avec le peuple souverain, seul capable de décider si la France doit être gouvernée par la démocratie sous la forme de République, ou par la démocratie autoritaire sous la forme d'Empire. (*Extrait de mes Notes inédites.*)

« Comte de La Chapelle. »

CHAPITRE XVI

Majorité du Prince Impérial. — Pèlerinage à Chislehurst. — Discours. — Opinion de la Presse anglaise. — Rentrée à Woolwich. — Dîner à l'hôtel Saint-James. — La vigne de M. Bachon. — Anecdotes. — Succès mondains. — Voyage en Suède.

Le 16 mars 1874, le Prince Impérial atteignit sa majorité : ce fut le signal d'un pèlerinage à Chislehurst qui devait laisser bien loin les pèlerinages célèbres de Belgrave-Square et de Twickenham.

L'état précaire de la France, appauvrie au point de n'avoir plus de travail pour ses ouvriers ; la progression continuelle des impôts, écrasant de plus en plus les agriculteurs ; le peu de confiance dans la durée de la République, gouvernée par des monarchistes, incapables de rétablir le régime de leur choix, mais l'usant à force de la présenter comme provisoire ; le manque d'autorité et de prestige du septennat ; l'union des trois grandes puissances du Nord ; l'abandon de l'Italie se hâtant vers l'ingratitude, tout concourait à grouper dans une imposante manifestation ceux que préoccupait le salut de la patrie et qui ne le croyaient possible qu'en rétablissant le droit populaire duquel ils attendaient une restauration de la dynastie napoléonienne.

Près de huit mille pèlerins, malgré le mauvais temps, malgré les frais, les fatigues d'un voyage qui comprend une traversée et les petits inconvénients de la mer, se trouvèrent réunis comme par enchantement dans le parc de Camden-Place, ayant à leur tête soixante-cinq des préfets révoqués le 4 septembre, des membres de l'Assemblée nationale et douze des anciens ministres de l'Empereur.

En leur présence, devant le Prince, devant l'Impératrice, et aussi devant l'Europe, le duc de Padoue s'attacha à bien préciser le caractère de cette démarche imposante, en disant que tous avaient voulu proclamer, devant le représentant d'une dynastie que la France a vue à sa tête pendant plus de trente ans, que la nation avait le droit de se donner un gouvernement elle-même, et que, malgré les agitations de la surface, la foi politique du peuple, pas aussi versatile ni aussi révolutionnaire qu'on le croit, était restée inébranlable. Il termina son discours en invitant celui auquel il s'adressait à se tenir prêt pour les desseins de la Providence.

Le Prince répondit :

Messieurs,

En vous réunissant ici aujourd'hui, vous avez obéi à un sentiment de fidélité envers le souvenir de l'Empereur, et c'est de quoi je veux d'abord vous remercier. La conscience publique a vengé des calomnies cette grande mémoire et voit l'Empereur sous ses traits véritables.

Vous qui venez de diverses contrées du pays, vous pouvez rendre ces témoignages : son règne n'a été qu'une constante sollicitude pour le bien de tous; sa dernière journée sur la terre de France a été une journée d'héroïsme et d'abnégation.

Votre présence autour de moi, les adresses qui me parviennent en grand nombre, attestent combien la France est inquiète de ses destinées futures. L'ordre est protégé par l'épée du duc de Magenta, ancien compagnon des gloires et

des malheurs de mon père; sa loyauté nous est un sûr garant qu'il ne laissera pas exposé aux surprises des partis le dépôt qu'il a reçu. Mais l'ordre matériel n'est pas la sécurité.

L'avenir demeure inconnu, les intérêts s'en effrayent, les passions peuvent en abuser.

De là est né le sentiment dont vous m'apportez l'écho, celui qui entraîne l'opinion avec une puissance irrésistible vers un recours direct à la nation pour jeter les fondements d'un gouvernement définitif. Le plébiscite c'est le salut et c'est le droit, la force rendue au pouvoir et l'ère des longues sécurités rouverte au pays; c'est un grand parti national, sans vainqueurs ni vaincus, s'élevant au-dessus de tous pour les réconcilier.

La France librement consultée, jettera-t-elle les yeux sur le fils de Napoléon III? Cette pensée éveille en moi moins d'orgueil que de défiance de mes forces. L'Empereur m'a appris de quel poids pèse l'autorité souveraine même sur de viriles épaules, et combien sont nécessaires, pour accomplir une si haute mission, la foi en soi-même et le sentiment du devoir.

C'est cette foi qui me donnera ce qui manque à ma jeunesse. Uni à ma mère par la plus tendre et la plus reconnaissante affection, je travaillerai sans relâche à devancer le progrès des années. Quand l'heure sera venue, si un autre gouvernement réunit les suffrages du plus grand nombre, je m'inclinerai avec respect devant la décision du pays. Si le nom des Napoléon sort pour la huitième fois des urnes populaires, je suis prêt à accepter la responsabilité que m'imposerait le vote de la nation.

Telle est ma pensée : je vous remercie d'avoir parcouru une longue route pour venir en recueillir l'expression.

Reportez aux absents mon souvenir, à la France les vœux de l'un de ses enfants : mon courage et ma vie lui appartiennent.

Que Dieu veille sur elle, et lui rende ses prospérités et sa grandeur!

Ce discours causa un grand trouble dans le monde officiel et même un certain désordre dans le gouverne-

ment ; quelques gens des partis avancés l'accueillirent par de grossières injures.

Les journaux anglais l'apprécièrent comme un évènement de haute importance, et le *Times*, après avoir constaté que le parti bonapartiste s'était constitué d'une manière solennelle à Camden-Place, ne craignit pas d'ajouter :

L'héritier des Bonapartes a donc à son service un gouvernement complet; il tient le second Empire dans ses mains, n'attendant que l'occasion de le transformer en un troisième. Le second Empire a été renversé par l'invasion prussienne et les menées révolutionnaires des républicains, mais son organisation demeure intacte.

... A Paris, on parle plus que jamais de l'Empire et du Prince Impérial ; on revient sans cesse sur le même sujet, comme s'il n'y avait pas d'autre perspective politique. Au-delà, il n'y a qu'ombre et chaos.

Il est à peine besoin de parler de l'enthousiasme des Français présents dans le parc de Camden-Place pendant que le Prince prononçait son discours. Beaucoup de braves campagnards ne comprirent pas comment, après l'avoir entendu, ils pouvaient s'en retourner dans leur pays en laissant le fils de Napoléon III sur la terre étrangère.

On rêva alors pour le maréchal de Mac-Mahon le rôle de Monk. Monk ne parut pas : les Zoulous se montrèrent à sa place.

M. Émile Ollivier a dit avec raison[1] :

« Après la mort de l'Empereur, la régence de la minorité reprit la politique de la régence de la guerre. Le jour de la majorité du Prince Impérial, elle réunit solennellement à Londres les anciens ministres et les an-

1. *1789 et 1889*, par Émile OLLIVIER, pp. 447, 448.

ciens serviteurs de l'Empire et, devant cette assistance d'élite, le Prince Impérial, au lieu de renouveler la protestation de son père contre le 4 septembre et contre la déchéance de Bordeaux, y adhéra implicitement. Il aurait dû dire : « Le plébiscite est la forme nécessaire « du pouvoir constituant. Or, il est d'éternelle raison « qu'une obligation s'éteint par les moyens mêmes qui lui « ont donné naissance, *quibuscumque modis obligamur* « *iisdem in contrarium actis liberamur*. Par conséquent, « tant qu'un plébiscite n'aura pas abrogé le plébiscite « du 8 mai, il demeure dans sa force et constitue le droit « politique de la nation. L'Empereur s'étant déclaré res- « ponsable, je consens à ce qu'un plébiscite pose la ques- « tion de responsabilité née de la guerre. Jusque-là, hé- « ritier plébiscité de mon père, je me déclare le seul « représentant du peuple, le souverain légitime. »

Mais ce fier langage parut périlleux, et le Prince dut une fois de plus se conformer à la manière de penser de M. Rouher.

Prédestination étrange ! les conseillers qui avaient poussé ce jeune homme de dix-huit ans à revendiquer une couronne impériale délibérèrent, la manifestation terminée, pour savoir si le Prince retournerait à Woolwich, où il avait encore dix mois à rester pour épuiser le programme d'études de cette académie.

Les uns pensaient que la qualité d'étudiant dans une école spéciale ne s'accordait guère avec cette majorité qu'on venait de reconnaître et de proclamer si haut. Ils craignaient que le préjugé populaire ne se refusât à considérer comme réellement émancipé un jeune Prince que l'on retenait encore sur les bancs, qui avait des maîtres, qui subissait une discipline. Comment lui faire admettre qu'on pût à la fois briguer un diplôme et un trône ?

En le voyant dans cette position, les adversaires de

l'Empire, encore puissants et nombreux, ne diraient-ils pas que celui que l'on offrait à la France pour la relever et réparer les fautes commises n'était qu'un jeune adolescent, un écolier?

Et ils reconnaissaient qu'il était urgent de lui composer une maison militaire et de remplacer les petits camarades par des aides de camp et des officiers d'ordonnance.

Les autres, l'Impératrice et son fils en tête, objectaient qu'il ne fallait pas tant se préoccuper des préjugés et des apparences; qu'il importait surtout que l'héritier de Napoléon III se mît en état de bien apprendre ce qu'il faut qu'un souverain connaisse pour justifier la confiance qu'une nation place en lui. Dans l'école de Woolwich, le Prince avait des maîtres qui, — *adjuvante Filon*, — le pouvaient élever à la hauteur de sa destinée. Monseigneur se plaisait beaucoup dans cet établissement; il y avait obtenu des succès récents qui lui en rendaient le séjour de plus en plus agréable. En y restant encore dix mois, il en sortirait avec le brevet d'officier, — un Napoléon officier anglais! — ou avec la couronne d'Empereur, selon que d'ici là le Septennat aurait bien ou mal rempli sa mission.

Ce fut l'uniforme anglais que les zagaies des Zoulous percèrent, et la couronne impériale sombra dans la catastrophe.

A sa sortie de cette école la pénurie d'argent dans laquelle se trouvait le Prince Impérial était telle, grâce à sa mère, qu'il évitait d'accepter des parties de plaisir où il savait qu'il n'était pas à même de payer son écot.

C'était une gêne et une souffrance de tous les instants. Il refusait également, dans ce pays où le droit d'aînesse n'est pas un vain mot, et où les personnes que son rang l'appelait à fréquenter étaient toutes à la tête de grandes fortunes, nombre d'invitations à la cam-

pagne, ne pouvant laisser, au départ, aux mains du *butler* qui, selon l'usage anglais, la distribue à la domesticité, une somme convenable, que les visiteurs proportionnent généralement à leur rang. Deux exemples, entre mille, feront comprendre ces souffrances journalières.

Le comte Schouvalow avait fait différentes politesses au Prince, qui avait cru devoir, à son tour, inviter le comte à dîner à l'hôtel Saint-James, au coin de Piccadilly et Berkeley-Street; il avait également prié le général Fleury, pensant ne pouvoir mieux faire afin d'être agréable au comte Schouvalow.

Peu d'instants avant de se mettre à table, le général Fleury arriva, accompagné de M. Arthur Meyer, aujourd'hui directeur du *Gaulois*, et qui, à cette époque, il y treize ou quatorze ans, était un tout jeune homme.

Le général Fleury dit au Prince :

— M. Arthur Meyer était chez moi, Monseigneur, lorsque j'ai dû partir pour venir vous trouver. Je me suis permis de vous l'amener. Vous le connaissez, et j'ai pensé qu'en m'excusant d'avoir pris cette liberté, vous voudriez bien faire à M. Arthur Meyer, pour lequel j'ai de l'amitié, l'honneur de l'accueillir à votre table. M. Meyer hésitait à accepter l'invitation que je me suis permis de lui faire en votre nom, mais il a cédé lorsque je lui ai dit que ce dîner serait pour lui un souvenir charmant et précieux.

— Vous avez, comme toujours, fort bien fait, mon général, et je vous remercie.

On ajouta un couvert, et l'on se mit à table.

Le dîner n'offrit rien de particulier. La conversation roula sur des sujets bien différents et fut fort intéressante.

Après le café, les cigares, les liqueurs et cette sensation de bien-être expansif et bienveillant qui suit or-

dinairement les bons repas, que l'on prolonge volontiers un certain temps, le Prince s'éclipsa pour solder l'addition.

Soit que le rang des hôtes ait fait augmenter d'une façon tout intempestive les chiffres de cette addition, soit qu'un convive inattendu ait porté la dépense au delà des prévisions du Prince, il s'en fallut d'une trentaine de schellings qu'il pût la payer.

. Un maître d'hôtel vint alors prévenir discrètement le général Fleury que le Prince le demandait.

Et ce fut la bourse du général qui fit l'appoint.

Une autre fois, M. Bachon, écuyer du Prince, était allé lui présenter ses respectueux hommages à Chislehurst. Naturellement, avec un écuyer il faut parler chevaux, et M. Bachon, voyant dans l'écurie la monture du Prince Impérial, ne put s'empêcher de dire :

— Mais il est impossible, Monseigneur, que votre Altesse continue à monter cette bête-là. Je comprends que vous refusiez les chasses à courre. Laissez-moi faire, rapportez-vous en à mon respectueux et profond attachement : je vous trouverai un cheval qui sera digne de son cavalier.

A quelques jours de là, M. Bachon, qui avait couru tout Londres, revint à Chislehurst; il avait trouvé ce qu'il cherchait, une bête superbe, sûre et pour une somme des plus modiques : six mille francs; c'était donné.

Mais le Prince, loin de partager l'enthousiasme de son écuyer et fidèle ami, lui dit :

— Six mille francs! c'est pour rien, dites-vous. Je suis tout disposé à le croire, mais c'est encore trop pour moi. Je ne les ai pas.

— Qu'à cela ne tienne, Monseigneur : si vous voulez bien me le permettre, je vais les demander à l'Impératrice.

Ici changement complet d'attitude du Prince et dé-

fense expresse de demander quoi que ce soit à l'Impératrice. Conversation intime entre le Prince et son écuyer, terminée par les larmes de celui-ci, qui croit devoir dire au fils de Napoléon III :

— Si les choses sont ainsi, Monseigneur, je m'explique bien des points que je ne comprenais pas. Je ne suis pas riche, mais je possède une petite vigne que je vais vendre. Il ne sera pas dit que Votre Altesse continue à monter un pareil cheval, dont les jambes sont perdues et qui met sa vie en péril.

Remerciements touchants du Prince, défense de toucher à la vigne et de rien changer à l'état des choses.

J'ai dit que je citerais deux exemples entre mille : il me serait facile, en effet, d'en citer davantage. Ceux-ci me paraissent assez concluants pour me dispenser des autres.

Cette gêne d'argent, cette misère relative dans laquelle était continuellement le Prince, l'Impératrice la connaissait fort bien ; mais elle désirait, elle voulait que les choses fussent ainsi.

— Si tu as besoin de quoi que ce soit, disait l'Impératrice, demande-le moi, et tu l'auras immédiatement.

Mais le Prince, qui s'était naturellement adressé à sa mère tant qu'il avait été un enfant, n'était plus d'âge à subir cette tutelle aussi maladroite qu'illégale. Sa fierté et ses sentiments de respectueuse déférence envers sa mère lui faisaient tout accepter sans se plaindre.

L'Impératrice ne pouvait concevoir que l'enfant fût devenu un homme, et la femme dont les hasards de la fortune avaient à plusieurs reprises fait une Régente de France ne pouvait se décider à s'effacer devant le fils si longtemps sous sa dépendance, mais qui, depuis la mort de l'Empereur, était devenu le chef de la famille.

L'Impératrice, tout le monde sait cela, n'était pas née sur les marches d'un trône ; aucune tradition sucée

avec le lait ne pouvait la contraindre à respecter un principe et un pouvoir dont le hasard et ses beaux yeux l'avaient seuls mise en possession.

D'un autre côté, je l'ai déjà dit, elle subissait l'influence de M. Rouher, qui, s'il avait été le *Vice-Empereur* sous Napoléon III, se croyait véritablement, depuis sa mort, l'oracle et le Richelieu du parti; mais le Prince Impérial était un tout autre homme que Louis XIII.

Rouher répétait sans cesse à l'Impératrice, avec un sentiment qu'il puisait dans sa nature d'Auvergnat :

— Si le Prince a besoin d'argent, qu'il vous en demande !

Et l'Impératrice répétait à son tour la phrase à son fils.

Mais on a vu que le jeune prince était trop fier pour agir de la sorte.

Pendant que nous en sommes aux anecdotes, je crois que le lecteur ne sera pas fâché d'en trouver ici deux autres qui achèveront de lui donner une idée du caractère du Prince Impérial.

Un jour qu'il s'habillait chez Dumont, le coiffeur qu'il avait à Londres et que celui-ci attendait respectueusement le moment de le servir, il lui montra une blessure qu'il avait à la hanche :

— Dumont, dit-il, savez-vous ce que c'est que çà ?

— Ma foi, non, Monseigneur.

— Eh bien ! c'est une blessure que j'ai reçue en duel.

— !!!

— Oui, en duel !

— Et avec qui ?

— Voilà : Un jour, aux Tuileries, — j'avais quatorze ans, — nous nous sommes pris de querelle Espinasse et moi. C'était sérieux. Je lui ai dit : « Ce n'est pas tout : il faut laver cela dans le sang ! » Nous nous sommes renfermés dans un salon; nous avons tiré l'épée, et voilà

— en montrant la blessure — comment le duel s'est terminé !

Une autre fois, le même Dumont raconte au Prince qu'une dame désire avoir une mèche de ses cheveux, et lui demande la permission d'en ramasser une à son intention.

— Est-elle jolie ?

— Oui, monseigneur.

— Est-elle jeune ?

— Non, monseigneur : elle a soixante ans.

— Alors donne-la lui.

On a beaucoup parlé de la grande sympathie qui existait entre le Prince Impérial et une fille de la Reine d'Angleterre.

Que cette sympathie existât, cela n'est pas douteux; mais que les deux jeunes gens se fussent secrètement fiancés, comme le bruit en a couru, c'est une question qu'il ne nous appartient pas d'examiner.

Toujours est-il que la Reine Isabelle avait longtemps caressé le projet d'une union entre le fils de Napoléon III et sa fille l'infante Maria del Pilar. Elle ne s'en cachait pas, en parlait ouvertement et souvent.

A deux mois de distance, la mort est allée chercher, aux deux bouts du monde, ces deux enfants que la Reine Isabelle, dans sa pensée, destinait l'un à l'autre.

La société de Londres entourait le Prince Impérial de tous les hommages.

Dès qu'il y parut, c'était à qui, dans ce monde où les conventions sociales ont tant d'empire, tiendrait à honneur de lui être présenté. Le Prince de Galles s'était fait son parrain, et il était fier de son filleul. Tous les lords, toutes les grandes dames, tous les étrangers de distinction de passage à Londres recherchaient un mot, une étreinte, et nous pourrions citer les représentants

de grands noms de France qui, se trouvant dans un club, sont venus avec une courtoise déférence solliciter l'honneur d'être introduits auprès de lui. Il avait d'ailleurs au suprême degré l'art de se conduire dans le monde et de régner dans un salon sans affectation et sans pose.

A Rome, à son passage dans cette ville, il y avait un double écueil à éviter : déplaire au Vatican en paraissant trop rechercher le Quirinal, déplaire au Quirinal en faisant le contraire. En quittant Rome, le Prince, par sa bonne grâce, avait conquis le Quirinal et le Vatican.

Au mois de juillet 1878, le Prince Impérial se rendait en Suède, sur l'invitation de Sa Majesté le roi Oscar. Il était accompagné de M. le comte Murat et de son secrétaire M. Francheschini Pietri.

Le comte Murat, le sympathique député du Lot, n'avait eu depuis 1870 l'occasion d'approcher le Prince que de loin en loin, dans de rapides voyages en Angleterre et dans des cérémonies un peu spéciales où le Prince s'esseyait à son rôle *officiel*, quand, en 1878, il demanda au comte, avec l'agrément de l'Impératrice, de l'accompagner en Suède, où il allait se rendre, je viens de le dire, sur l'invitation du roi Oscar.

Ce choix était le plus grand hommage que le Prince Impérial pouvait rendre au caractère plein de dignité et de droiture de celui qu'il voulait s'adjoindre en qualité d'ami et de compagnon de voyage.

C'est pendant ces quelques semaines, qui ne précédèrent que de six mois la catastrophe du 1er juin 1879, qu'il fut donné au comte Murat de voir le Prince de plus près et de subir le charme incomparable qu'il exerçait autour de lui.

Il avait alors vingt-deux ans. C'était à la fois un adolescent et un homme fait, mélange singulier d'épanouissement et de maturité, de spontanéité et de réflexion,

de vif enjouement et de gravité précoce. Esprit chercheur et avide de s'instruire, il abordait hardiment tous les sujets avec ceux dont il espérait tirer quelque lumière, et il étonnait toujours ses interlocuteurs par la variété de ses connaissances et l'originalité de ses impressions.

Il avait certainement beaucoup lu, beaucoup retenu et beaucoup pensé. Il était d'un courage, d'une audace poussés jusqu'à la témérité, et comme hanté du besoin de les affirmer. Ses sentiments religieux étaient solides et profonds. La courtoisie, la grâce, l'aimable humeur, étaient le fond même de son caractère.

Combien un pareil portrait, que nous tenons du comte Murat lui-même, ne fait-il pas regretter que tant de brillantes qualités se soient éteintes six mois après !

Ce fut donc au commencement de juillet 1878 que le Prince partit pour la Suède. Il devait s'arrêter à Copenhague pour saluer la famille royale. Il y reçut, tant de la cour que de la population, un accueil bien fait pour pénétrer son cœur de Français et de Napoléon. Le Prince y séjourna trois jours, occupant ses journées à visiter les habitations royales, les musées, les établissements militaires. Il passait ses soirées près du Roi et du Prince royal avec la Reine et les Princesses.

Il emporta de sa visite le plus reconnaissant souvenir.

De Copenhague le Prince se dirigea vers la Suède, où il devait être l'hôte du Roi pendant cinq semaines environ. Il habita d'abord le château royal de Drottningholm, dont le Roi et le Prince Royal, qui y demeuraient avec lui, s'ingénièrent à l'envi, et plus affectueusement que je ne saurais le peindre, à lui rendre le séjour attrayant. Des visites, comme à Copenhague, aux arsenaux, aux musées ethnographiques et autres, remplissaient les journées qui n'étaient pas réservées à quelques excursions intéressantes autour de Stockholm, jusqu'au mo-

ment où le Prince entreprit, de compagnie avec le Prince Royal, une excursion en Norwège, dans le Titemarken, qui a tant de ressemblance avec l'Oberland, en Suisse, et où le Prince bénéficia de la pittoresque et chaleureuse réception faite à l'héritier de la couronne, qui y apparaissait pour la première fois.

Peu après l'arrivée en Norwège de la Reine, que les soins de sa santé avaient retenue jusqu'alors en Allemagne, et à laquelle le Prince alla faire sa cour dans une résidence voisine de Christiania, au bord de la mer, il prit congé de Leurs Majestés et de la famille royale. Il tenait à se trouver le 15 août à Arenenberg, près de l'Impératrice.

Il repassa par Copenhague, où l'accueillit, à la cour et dans la ville, la même sympathie qu'à son premier séjour.

Le comte Murat suivit le Prince jusqu'au terme de son voyage, sur le lac de Constance, et le quitta, hélas ! pour ne plus le revoir.

CHAPITRE XVII

Sentence arbitrale. — Rôle de M. Rouher. — Les fils de Guilhou et le duc de Galliera. — Sainte-Hélène. — Le *Petit Prince*. — Le fondé de pouvoir du prince Victor. — Quatre lettres du Prince Impérial.

Ce qui décida le départ du Prince Impérial pour le Zoulouland, ce fut, nous l'avons déjà dit, le désir de faire cesser une tutelle qu'il considérait comme illégale et qui l'humiliait. Ce fut surtout l'attitude de l'Impératrice après le prononcé de la sentence arbitrale.

Il ne faudrait pas croire que le Prince Impérial fût avide de liberté, et qu'il considérât qu'il était au-dessous de lui de rien devoir à sa mère ; mais une tutelle maladroite, impolitique, illégale, fait peser sur les épaules de certains enfants destinés à jouer de grands rôles en ce monde un poids d'autant plus lourd et d'autant plus difficile à porter, que ceux-ci ont le cœur plus haut placé, et qu'il leur faudrait, pour s'en alléger, blesser ceux pour lesquels ils ont, depuis l'enfance, autant d'affection que de respect.

Voici à quelle occasion et dans quel sens cette sentence arbitrale fut rendue :

M. le comte de La Chapelle nous a dit comment on avait retiré au Prince Impérial la jouissance de la for-

tune de la princesse Bacciochi, qui, par héritage, lui appartenait en propre.

La situation était si fausse que, d'accord avec sa mère, le Prince provoqua non pas un conseil de famille, mais la réunion de trois des anciens ministres de son père, chargés d'examiner la position financière que lui avait faite le testament paternel, position qu'aggravait encore la non-jouissance, pendant sept ans, de la fortune de la princesse Bacciochi.

On n'avait trouvé, nous l'avons dit aussi, à la mort de Napoléon III, qu'un seul testament, fait la veille de son départ pour l'Afrique, le 24 avril 1865.

Tous ceux qui furent surpris à cette époque de cet état de choses ne sont du reste pas encore revenus aujourd'hui de leur surprise.

Il fut donc décidé, entre la mère et le fils, que la question serait tranchée par une sentence arbitrale, et, conformément à la loi, l'Impératrice et le Prince Impérial déclarèrent, par écrit, se soumettre au prononcé de cette sentence.

Les membres désignés furent, alphabétiquement : MM. Busson-Billaut, Grandperret, Pinard, tous trois anciens ministres. Quant à M. Rouher, le conseiller intime de l'Impératrice, en véritable Auvergnat très malin, il avait refusé de faire partie des arbitres, mais s'était proposé, et fut accepté comme avocat des deux partis.

On peut trouver étrange que M. Rouher, l'ami de la famille, ne fût pas l'un des arbitres : cela tient, je le répète, à ce que l'ancien vice-empereur voulut se réserver un rôle plus important. Il demanda à rester l'avocat des deux parties, c'est-à-dire le défenseur de *tous* les intérêts engagés de la famille.

Était-ce très légal ? Je n'en sais rien. Aux hommes de loi de se prononcer.

Il est absolument impossible de reproduire les termes de cette sentence arbitrale.

Ceux qui l'ont prononcée et sont encore vivants ne parleront pas, par respect pour le secret professionnel. Une sentence arbitrale appartient de droit aux parties mises en cause. Le Prince Impérial étant mort, l'Impératrice a seule maintenant la faculté d'en faire connaître les termes; et je ne crois pas qu'elle le fasse.

M. Rouher alla plus loin : il obtint des deux parties intéressées de demeurer le *dominus litis,* le juge souverain en dernier ressort, non pas des difficultés pendantes, mais bien des difficultés *ultérieures* qui pourraient surgir, une fois la sentence rendue, sur l'exécution même de cette sentence et sur son application. C'était garder la prépondérance qu'il avait toujours eue, et continuer à avoir à merci le trop confiant jeune homme qui, en signant cet accord ingénieux, signait sa condamnation. C'est au moyen de cette combinaison, vraiment monstrueuse, que M. Rouher trouva moyen de frapper par avance d'impuissance la sentence des arbitres, qu'il savait bien ne pouvoir être favorable à l'Impératrice, c'est-à-dire à lui-même, puisqu'il avait tout inspiré, tout conseillé, tout fait.

Les débats ne furent ni longs ni difficiles. Chacun des arbitres isolément vit, l'un après l'autre, chacun des intéressés, et M. Rouher, l'avocat en partie double de la cause; puis on se mit facilement d'accord sur les termes de la sentence, qui remit les choses comme elles auraient dû être, comme elles auraient été certainement si la malchance qui a poursuivi Napoléon IV n'avait pas amené la disparition, pour ne pas dire la destruction, du testament que tout le monde croira, comme l'ont cru les arbitres, avoir été fait à temps par l'Empereur.

Voici ce que disait, en substance, l'arbitrage:

Lorsque l'Empereur a testé, il était souverain, il léguait à son fils un trône et 40 millions de liste civile. Il n'en était plus ainsi en 1873, au moment de sa mort.

En face de l'absence inexplicable d'un second testament rectifiant le premier, nous croyons agir selon notre devoir et notre conscience en annulant ce premier et unique testament.

Puis venaient des dispositions particulières relatives au nouvel état de choses qui allait exister entre la mère et le fils.

Mais qu'est devenue cette sentence arbitrale? C'est ce que l'avenir nous révèlera peut-être un jour, si ces messieurs ont consigné les raisons qui leur ont fait prononcer leur jugement, tout en conservant vis-à-vis de l'Impératrice la déférence et le respect voulus, ce qui n'est pas douteux. Ce serait d'un puissant intérêt et fort heureux pour l'histoire.

Ce qui est certain c'est qu'elle ne devait, c'est qu'elle ne pouvait servir à rien au jeune Prince, voué d'avance au malheur. La raison de cette impuissance d'une décision aussi solennelle, aussi équitable, est des plus simples, et M. Rouher, en faisant accepter ce mode de procéder, l'avait bien compris. A lui donc l'entière responsabilité devant laquelle son ambition n'a pas reculé.

Pour bien faire comprendre la situation du Prince en présence de la sentence, il faut donner ici quelques explications sur ses conséquences et les moyens d'action dont elle mettait à même de disposer.

La juridiction arbitrale, acceptée par le Prince, avait l'avantage de laisser le débat se vider en famille, sans bruit et sans scandale; mais elle avait aussi l'inconvénient de laisser le fils désarmé contre sa mère, une fois la sentence rendue, à cause de la difficulté de la faire exécuter.

En effet, ces sortes de décisions, assujetties à des for-

mes déterminées, que le code civil a prévues et indiquées, doivent, à peine de nullité, être déposées au greffe du tribunal dont les intéressés sont justiciables, à moins que lesdits intéressés ne dispensent les arbitres du dépôt, auquel cas le dépôt demeure suspendu jusqu'à décision contraire des parties.

Le tribunal compétent, dans notre cas, était celui de la Seine.

Dans l'espèce, y a-t-il eu dispense? La chose est probable, pour ne pas dire certaine; car, en dehors des questions d'indiscrétion et de publicité intempestive que devait soulever le dépôt de la sentence, devenue par ce fait accessible et communicable au public, comme les autres jugements, il y avait aussi la question d'enregistrement, qui était chose grave, étant donnés les chiffres engagés.

Il est donc évident que les arbitres, ou l'un d'eux, sont restés dépositaires de la minute de la sentence arbitrale, d'un commun accord entre les parties.

Cette minute sortira-t-elle jamais, peut-elle sortir du mystère et de l'obscurité? Cela dépend des intéressés seuls, et de personne autre.

Il est peut-être utile, à ce sujet, de citer un précédent, qui est curieux à cause des personnalités et de l'importance des sommes engagées.

Il y avait eu, pendant l'Empire, un arbitrage organisé pour la solution de questions considérables pendantes entre la maison de banque les Fils de Guilhou et le duc de Galliera.

Les débats portaient sur un nombre de millions si res-respectable, que la sentence, une fois rendue, donnait ouverture à un droit de *cent mille francs* d'enregistrement.

Les arbitres étaient : M. Dromery, avoué, pour les Fils de Guilhou ; M. Sénard, avocat, pour le duc de Galliera, et

M. Jules Favre, tiers arbitre, choisi par les deux autres.

On dispensa du dépôt, et la minute de la sentence demeura confiée à M. Jules Favre.

Des difficultés ultérieures surgirent, et M. le duc de Galliera requit le dépôt de la sentence au greffe. Un référé fut introduit devant le président du Tribunal civil; mais, sur les observations de M. Paul Mercier, avoué, pour les Fils de Guilhou, et de M. Lebrun, avoué, pour le duc de Galliera, ce magistrat décida que, s'agissant d'une juridiction souveraine par elle-même, les arbitres statuaient en dernier ressort et qu'il n'avait pas qualité pour ordonner une mesure qu'il appartenait aux arbitres seuls de prendre.

M. Jules Favre prit sur lui de déposer la sentence, en payant au fisc les cent mille francs dus.

Il est facile de comprendre que, si pareil dépôt de la sentence rendue par MM. Busson-Billault, Grandperret, et Pinard, avait eu lieu, on n'en aurait pas été quitte pour pareille somme.

Mais cela n'était pas à craindre : les mesures étaient bien prises par la partie des deux la plus intéressée à ce que la chose demeurât secrète.

Le silence de la tombe a fait le reste : on ne saura donc jamais toute la vérité et combien le fils a été victime de la mère.

Que fit l'Impératrice de la sentence arbitrale? Elle la mit dans un tiroir, sans plus lui donner de suite que si elle n'avait jamais été prononcée.

La situation du Prince devint plus fausse après l'arbitrage qu'avant. Il remercia par des lettres touchantes, où il faisait montre des sentiments les plus nobles, les plus élevés, les trois anciens ministres de son père qui avaient prononcé la sentence, laquelle, nous devons l'avouer, leur fait le plus grand honneur.

Et, voyant avec chagrin et, jusqu'à un certain point,

avec humiliation, que l'Impératrice n'y donnait aucune suite, il se décida à quitter l'Angleterre.

Il avait pensé à prendre part aux luttes qui eurent lieu, en 1878, dans la péninsule des Balkans : il dut renoncer à son projet et se soumettre à des considérations politiques. Ces considérations n'existant pas à l'égard de l'Angleterre et du Zoulouland, son départ fut décidé.

La pensée de faire, à son retour, un pèlerinage à Sainte-Hélène, de voir les lieux où avait souffert, où était mort le fondateur de sa dynastie, de faire revivre les souvenirs dans leur cadre, fut certainement aussi une des causes déterminantes du départ du Prince Impérial.

De même que, enfant, il avait visité en Corse la maison où était né Napoléon Ier, il voulut également visiter son tombeau. Et, comme Charles-Quint à Aix-la-Chapelle, il eût pu dire :

Avoir été plus grand qu'Annibal, qu'Attila,
Aussi grand que le monde... et que tout tienne là !
Ah ! briguez donc l'Empire ! et voyez la poussière
Que fait un Empereur ! couvrez la terre entière
De bruit et de tumulte ; élevez, bâtissez
Votre Empire, et jamais ne dites : « C'est assez ! »
Taillez à larges pans un édifice immense !
Savez-vous ce qu'un jour il en reste ? — O démence !
Cette pierre !

Puis s'associer aux actions viriles de ceux dont il avait partagé les études sur les bancs de l'école de Woolwich était encore un attrait pour le petit Prince.

« *Petit Prince* », c'était l'appellation familière que le peuple se plaisait à lui donner et qui l'avait suivi dans l'exil ; et ce nom de « Petit Prince » eut peut-être encore une sérieuse influence sur ses résolutions.

Le Prince Impérial était, nous l'avons dit, d'un caractère affectueux et dévoué, mais chevaleresque. Pénétré

de la grande mission à laquelle il se croyait destiné, ce nom de « *Petit Prince* » lui pesait un peu. Il voulait, s'il rentrait en France, effacer les souvenirs qui s'étaient attachés à ses premières années, et ne se présenter au pays que comme un homme dont le courage et la valeur personnelle avaient grandi sur les champs de bataille. Il voulait avoir de brillants états de service personnels, démontrant d'une façon péremptoire qu'il était digne de porter le grand nom de Napoléon. Il ne commit qu'une faute : ce fut de revêtir un Napoléon d'un uniforme anglais.

Le Prince Impérial a quitté la France à l'âge de quatorze ans: il est mort à vingt-trois ans dans l'Afrique du Sud, sans être revenu dans sa patrie. Très peu de Français de cette génération l'ont donc connu; il n'a été aimé et apprécié que par quelques fidèles seulement.

Puisque le style c'est l'homme, en reproduisant certains de ses écrits, nous pourrons faire juger des différentes nuances de son esprit et de son cœur.

Il avait une correspondance privée assez suivie.

Quelques-uns des correspondants ont conservé ses lettres comme de précieuses reliques; d'autres, le plus grand nombre, cédant aux prières de l'Impératrice, lui ont rendu tout ce qu'ils tenaient de son fils.

Voici d'abord trois lettres, qui, si elles n'ont pas un grand intérêt historique, prouvent néanmoins que le Prince avait la religion du souvenir.

Elles me permettent de donner un fac-similé de son écriture à seize ans.

La première et la troisième de ces lettres sont adressées à M. Clément de Royer.

M. Clément de Royer, ancien substitut à Versailles, avocat à Paris, est le fils de l'éminent M. de Royer, ministre de Napoléon III.

On n'a pas oublié avec quelle dignité M. de Royer a brisé sa carrière au moment des décrets.

Il est resté fidèle aux traditions de dévouement et d'attachement de son père à la cause des Napoléon.

Conseiller indépendant et écouté du Prince Victor, il est chargé de la direction de sa politique en France, et lui a donné une orientation démocratique et autoritaire, conforme aux vrais principes de la doctrine napoléonienne, et, malgré des difficultés incessantes, il l'a maintenue sur ce terrain.

M. de Royer, dont le dévouement est aussi clairvoyant que désintéressé, n'a jamais dissimulé qu'il considérait comme fâcheux à tout égard la séparation qui s'était produite entre le Prince Napoléon et son fils ; séparation à laquelle il a toujours été entièrement étranger.

Plusieurs fois déjà, grâce à lui, cette situation a failli se modifier, sans qu'une atteinte pût en résulter pour l'indépendance ou la dignité des deux Princes, — et ce n'est pas de la part de ceux-ci que les objections se sont produites.

Voilà un des effets de l'entourage des grands.

Cette préoccupation est la preuve du grand sens politique de M. de Royer. Son indépendance et son vrai talent de parole lui réservent, dans les assemblées républicaines ou autres, une place des plus importantes ; et, si jamais le Prince Victor arrivait au pouvoir, il est le ministre de l'Intérieur désigné de celui dont il est aujourd'hui l'ami aussi intègre que fidèle.

Première lettre.

A M. Clément de Royer.

Camden-Place Chislehurst (Kent).

Monsieur,

La lettre que vous m'avez écrite, et où vous m'exprimez en

termes si affectueux votre attachement, m'a profondément touché ainsi que Leurs Majestés, à qui je l'ai montrée.

L'Empereur m'a appris, du reste, à apprécier votre amitié par le prix qu'il attache à celle de M. votre père. Il m'est bien agréable d'apprendre de vous que les dates des 15 et 25 août ont excité quelques regrets parmi ceux qui sont restés fidèles à la cause de l'Empereur.

Nos pensées sont, du reste, toujours avec ceux qui sont en France et dont l'amitié nous est connue.

Maintenant plus que jamais, nous pensons à notre chère patrie, car cette époque de l'année nous rappelle de bien cruels souvenirs.

C'est avec un sentiment de vive reconnaissance que je suis, Monsieur,

Votre affectionné,

LOUIS-NAPOLÉON.

Le 8 septembre 1871.

Deuxième lettre.

Adressée au prince Louis Murat.

Camden place
Chislehurst
le 22 Mars 1872

Mon cher Cousin
J'étais en train de lire des lettres qu'on m'envoyait de France pour le 16 Mars, quand j'ai reçu la vôtre qui a contribué à augmenter ma joie; car vous savez, cher cousin combien je tiens à votre bon souvenir. J'apprends par votre lettre que vous partez pour la Sicile, permettez-moi de vous adresser mes vœux pour que vous fassiez un bon voyage, et de vous prier de croire que je suis et serai toujours:

votre affectionné cousin
Louis-Napoléon

Troisième lettre.

A M. Clément de Royer.

24 novembre 1875.

Monsieur,

Je profite du départ de M. Falcon de Cimier pour vous envoyer les vœux sincères que je forme pour votre bonheur et mes remerciements pour le dévouement inaltérable que vous portez à ma cause.

Je me souviens qu'au lendemain de la Commune, au moment où l'on abattait le monument consacré aux gloires de notre pays, vous m'avez écrit qu'il était plus facile de renverser des statues que d'effacer le souvenir de votre cœur.

A partir de ce jour, j'ai vu que je ne m'étais pas trompé, en vous comptant non seulement parmi les plus fidèles, mais encore parmi les plus vaillants; et aujourd'hui, c'est en qualité d'ami que je viens m'associer à votre joie et que je vous prie de croire à mes meilleurs sentiments.

NAPOLÉON.

J'ai tenu à produire en dernier lieu une lettre publiée par le *Figaro*, peu de temps après la mort du Prince Impérial.

Cette lettre est adressée à Louis-Napoléon-Joseph-Eugène Conneau, fils du docteur Conneau, ancien sénateur de l'Empire, qui fut le compagnon de captivité du futur Napoléon III à Ham.

Le jeune Conneau, après avoir été quelque temps à Woolwich avec le Prince Impérial, était entré à l'école de Saint-Cyr, pour en sortir sous-lieutenant en 1876. Le Prince, voulant donner à ce camarade d'enfance un témoignage durable de son affection, lui fit cadeau d'une épée, qu'il accompagna de la lettre suivante :

Camden-Place (Chislehurst), 29 juin 1876.

Mon cher ami,

Je viens, à mon retour du camp, de trouver la lettre par

laquelle vous m'exprimez un vœu qu'une confidence de votre père m'avait déjà fait connaître, et que je me ferai un devoir et une vraie joie de réaliser.

J'ai prié M. Clary de me trouver à Paris une lame extra-fine et d'ordonnance. Sur un des côtés de la lame, je fais graver la dédicace, et, sur l'autre, un vieux cri de guerre de France que je désire vous voir prendre comme devise, étant, bien sûr, *Passavant le Meillor*. Vous passez avant le meilleur dans mon amitié : c'est pourquoi je souhaite que vous passiez aussi avant le meilleur sur le champ de bataille et partout où le devoir peut vous appeler.

Mon affection pour vous est flattée par la pensée que c'est moi qui vous aurai donné l'épée qui sera, j'en suis sûr, l'instrument de votre fortune et de votre gloire à venir. Si j'ai la joie que j'ambitionne de combattre avec vous côte à côte, chaque coup que je vous verrai frapper, je me dirai : Mordieu ! l'épée vaut Conneau et Conneau vaut l'épée ! Et la vue de votre courage me fera tressaillir d'aise. Si, par malheur, je ne suis pas assez heureux pour partager avec vous les mêmes périls, si je ne puis sabrer un jour en aussi bonne compagnie, eh bien ! je serai encore content de penser que ce souvenir de notre étroite amitié vous suivra partout, et que, pendue au côté du cœur, cette bonne arme sera toujours prête à mon trer que le vôtre est chaud et noble.

NAPOLÉON.

Voici la légende qui est gravée sur la lame :

NAPOLÉON A L.-N. CONNEAU

Passavant le Meillor.

1er octobre 1876.

(Fabrique de Paris.)

CHAPITRE XVIII

Un manuscrit du Prince Impérial. — Départ pour le Zoulouland décidé. — Vaines supplications. — Lettre à M. Rouher. — M. Eugène Loudun. — Touchante manifestation. — Lettre au curé de Sainte-Mary de Chislehurst. — Adieux du Prince. — Embarquement. — Arrivée à Natal. — Détails sur la traversée. — A Natal.

Je voudrais pouvoir donner ici deux documents qui me semblent avoir une importance tout exceptionnelle : l'un est un projet de constitution élaboré par le Prince Impérial, en collaboration avec Mgr de Bonnechose ; mais sa longueur m'arrête, et je ne puis qu'engager le lecteur à en prendre connaissance dans le *Journal de Dix ans,* par Fidus.

L'autre est la copie d'un manuscrit, de la main du Prince, dans lequel il juge la politique de son père.

Le voici :

Copie d'un manuscrit écrit de la main du Prince Impérial, le 13 septembre 1878, au château d'Arenenberg.

Une des erreurs que commettent le plus généralement les partisans de l'Empire désireux d'expliquer les causes de sa chute, c'est d'attribuer aux réformes libérales de 1870 la raison d'être des événements douloureux qui se passèrent dans le courant de cette année.

Cette croyance n'est pas seulement fausse, mais dangereuse. Ce n'est pas seulement par respect de la vérité historique, mais par prévoyance politique qu'il faut la combattre.

En rapportant à un acte politique dont on ne veut pas reconnaître la nécessité la cause des malheurs de la patrie, on ne mesure pas sa profondeur, et on s'expose à retomber dans le cercle vicieux où nous tournons depuis trois quarts de siècle, montrant des abîmes et pas d'issues.

La transformation que l'Empereur a opérée dans la Constitution Impériale est due à son initiative propre, en tant qu'il a choisi le moment d'octroyer des libertés ; mais il ne les a données que pour ne les voir pas arracher à lui ou à son fils.

Le grand essor de l'industrie et du commerce ouvrit, pendant le second Empire, des débouchés à l'activité nationale, et la détourna dans une certaine mesure des préoccupations politiques. Mais, chez une nation qui n'a pas de colonies en voie de formation ou d'agrandissement, qui se sent fière du rôle européen qu'elle doit maintenir, sous peine de déroger, ses préoccupations ne sont jamais éteintes, et elles grandissent à mesure que le temps qui passe efface le souvenir des discordes civiles et aide les partis à se reconstituer. L'amour de l'ingérence dans les affaires publiques laisse, il est vrai, la masse agricole indifférente; elle ne voit l'État que dans la commune. Mais, à côté de la population des campagnes, les ouvriers et les carrières libérales, les *gros bourgeois* et les grands propriétaires, tout ce qui lit un journal et qui n'est pas casé dans l'administration aime la politique et s'y adonne!

La Constitution de 1852 le leur défendait : elle refoulait des aspirations qui, n'ayant pas d'issue, éclatèrent un jour après avoir dormi quinze ans.

Le mouvement d'opinion qui s'empara des classes urbaines était-il de nature à contrarier le gouvernement ?

L'Empire, étayé du suffrage universel, dont il conduisait les masses, ne pouvait-il pas résister à la minorité qui lui disputait une part de son pouvoir? Non.

Un gouvernement démocratique s'appuie sur le peuple, gouverne pour lui, mais ne peut exercer le pouvoir que par une élite. Si le milieu où la nécessité, autant que le bon sens,

le force à chercher ses agents et ses auxiliaires lui devient hostile, il ne peut exercer le pouvoir, et tombe.

Eh bien! dans les dernières années de l'Empire, les classes sociales où le gouvernement devait chercher ses députés, ses magistrats, ses officiers, ses conseillers et ses employés de toute sorte, étaient devenues libérales. Pouvait-il rester autoritaire, servi par des libéraux? Il eût pu, faisant face à la tempête, grouper autour de lui les fidèles, maintenir par la force brutale toutes les parcelles de son pouvoir. D'autoritaire il serait devenu despotique, et l'Empire aurait duré jusqu'à ce que les masses échappent à son action morale. Son point d'appui disparaissait. Il eût croulé pour toujours.

Quelle n'eut pas été la force des partis ligués contre le pouvoir si l'Empire eût persévéré dans la résolution de rester après vingt ans de calme ce qu'il était au lendemain des troubles civils? L'influence de l'orgueil et de l'intelligence l'aurait emporté sur la pression préfectorale. Tout le pays eût quitté l'Empereur.

Lorsqu'un gouvernement rencontre trop de difficultés sur sa route, il commet fatalement des fautes; il est condamné à mal gouverner. Poussé par les attaques de ses adversaires, il subordonne tout à un intérêt politique, et il néglige l'instruction publique, l'administration, les intérêts économiques, pour soigner les élections; il manque à ses devoirs, le pays s'en aperçoit, et sévit.

Napoléon III avait le sentiment de sa mission envers la France. Il voulait lui léguer des institutions capables de durer après lui; il comprenait qu'on ne remplace pas un organisme politique par un mécanisme politique, et la puissance absolue n'était pour lui qu'un moyen de fonder en France un État libre digne de la nation.

Aussi est-il oiseux de lui reprocher d'avoir abandonné un système de gouvernement qui n'était pour lui qu'un moyen, et non un but.

On doit regretter qu'il n'ait pas profité des dix années où sa puissance morale était incontestée, où la politique était morte, les partis abattus, pour jeter les bases d'institutions civiles et militaires qui eussent été le fond d'une Constitution

nouvelle. Le mal social dont souffre le pays eût été éloigné par de puissants remèdes. Il n'eût plus été condamné à vivre sous l'autorité absolue d'un homme ou d'une Chambre. Cela n'a pas été fait, et reste à faire.

En 1866, lorsque l'Empereur voulut réorganiser l'armée, il rencontra un obstacle insurmontable : la volonté d'une Chambre de candidats officiels conduits par la pression de l'opinion publique. L'armée resta telle quelle en 1870 : elle fut battue. Aux jours de la défaite, le pouvoir exécutif, privé de soutiens, assailli par trois partis, tomba sans résistance. Nos revers militaires et notre chûte ne sont pas imputables aux réformes libérales, qui ne dataient que de dix-huit mois : leurs causes sont plus lointaines et plus profondes.

De 1832 à 1870 on n'avait pour ainsi dire rien modifié de notre organisation militaire.

Tandis qu'en Prusse tout un corps de gens d'élite se demandaient chaque jour ce que l'on pouvait faire pour rendre la Prusse militaire plus forte, en France cette préoccupation n'exista nulle part, et tous les rouages militaires faits pour la guerre se transformaient, sous la pression d'une bureaucratie toute puissante, de façon à ne plus s'adapter qu'à la paix. Ceci explique tous les vices de nos organisations et de nos services, la lenteur de notre mobilisation, la confusion de notre administration, l'ahurissement de notre état-major, l'insuffisance de nos officiers. Mais, plus encore, la cause morale de nos défaites c'est la disparition de l'esprit militaire, de l'amour de la patrie. En 1793, il n'y avait pas d'organisation militaire existante en état d'armer le pays contre toute l'Europe; en 1814, l'Empereur eut tout à créer pour mettre le pays en état de défense; mais à ces deux époques la France suppléa à ce qui manquait par son énergie et son activité. En 1870, il n'en fut pas de même : le développement de la richesse matérielle avait amolli les mœurs françaises, et aucune institution, civile ou militaire, n'avait porté remède au mal, qui n'a fait que grandir depuis nos désastres.

Lorsque les vrais amis du Prince apprirent sa détermination de partir pour le Zoulouland, ils accueillirent

cette nouvelle avec un profond sentiment de stupeur. Quelques-uns éprouvaient le pressentiment que ce voyage lui serait fatal.

M. Rouher, qui depuis la mort de l'Empereur avait fait à peu près du Prince ce qu'il avait voulu, vit cette fois, avec découragement et regret, toutes ses combinaisons politiques se briser contre la manifestation d'une volonté inébranlable, à laquelle il était loin de s'attendre.

M. Rouher avait été trop loin. C'était pour le bien de la cause, je veux le croire; mais le Prince était excédé d'humiliations et de souffrances, et, sentant qu'il ne pouvait rien faire sans se placer sur un terrain qu'on ne savait que trop qu'il ne voudrait jamais aborder, il voulut une fois pour toutes briser les liens qui l'enchaînaient et le paralysaient. Et, en partant, s'il ne dégageait pas sa situation politique et financière, il dégageait au moins sa personne.

M. Rouher faillit se mettre à genoux pour le supplier de renoncer à son projet : rien n'y fit. Le Prince répétait sans cesse : « J'ai demandé une faveur à la Reine, qui me l'a accordée : je ne reviendrai point sur ce fait accompli ».

Le général Fleury, dont les mémoires attendent pour paraître que l'Impératrice ait quitté ce monde, nous dira, lui aussi, quelles furent les causes de ce funeste départ, les supplications et les prières qu'il adressa en vain au Prince.

Tous ceux à qui son amitié avait créé des droits vinrent joindre leurs prières à celles des chefs dirigeants du parti; mais tout fut inutile.

Et le Prince Impérial adressait, le 25 février 1879, la lettre suivante à M. Rouher :

Mon cher monsieur Rouher,

Je vais quitter l'Europe, et mon absence peut se prolonger ...lques mois. J'ai trop d'amis fidèles en France pour qu'il

me soit possible de garder le silence sur les motifs de mon départ. Depuis huit ans, j'ai été l'hôte de l'Angleterre; j'ai complété mon éducation dans une de ses écoles militaires, et, à plusieurs reprises, j'ai resserré les liens qui m'unissaient à l'armée anglaise en participant aux grandes manœuvres qu'elle a exécutées. La guerre que l'Angleterre soutient depuis plus d'un an au cap de Bonne-Espérance vient de prendre un caractère de gravité qu'elle n'avait point eu jusqu'à présent: j'ai désiré en suivre les opérations, et je m'embarque dans deux jours. En France, où, grâce à Dieu, l'esprit de parti n'a pas tué l'esprit militaire, on comprendra que je n'ai pas voulu rester étranger aux fatigues et aux dangers de ces troupes où je compte tant de camarades. Le temps que je consacrerai à assister à cette lutte de la civilisation contre la barbarie ne sera pas perdu pour moi.

De loin comme de près, ma pensée se portera constamment vers la France. Je suivrai avec intérêt et sans inquiétude les phases graduelles qu'elle traversera, car je suis certain que Dieu la protège!

Pendant mon absence, les partisans de la cause impériale resteront unis et confiants, et continueront à donner au pays le spectacle d'un parti qui, fidèle à ses doctrines, reste toujours animé des sentiments du plus ardent patriotisme.

Recevez, mon cher monsieur Rouher, l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Camden-Place (Chislehurst), 25 février 1879.

L'impression produite par cette lettre ne fut pas partout la même.

Si les uns blâmaient un départ dont ils ne pouvaient s'expliquer les causes, les autres, au contraire, faisant généralement partie des humbles, des ouvriers, du peuple, parlaient de cette lettre avec enthousiasme, et pensaient, comme M. Eugène Loudun, qui dit alors à M. Tristan Lambert[1] : « Cette résolution est bien digne d'un jeune

1. *Son Altesse le Prince Impérial.*

homme ardent et généreux comme lui! Voulez-vous donc qu'il reste inactif et immobile? Il est à l'âge où l'on ose, où l'on hasarde. C'est ce qu'a fait son père, son oncle. L'éloignement va le grandir. On parlera de lui; on s'inquiètera de ce qu'il devient. S'il meurt, ce sera une belle mort; s'il revient, il reviendra Empereur ! »

Et M. Loudun donnait ensuite à M. Tristan Lambert lecture d'une lettre qu'il venait de recevoir du Prince Impérial :

— Les dernières lignes, disait-il, n'expliquent-elles pas sa résolution? « Il n'y a rien à faire en ce moment. Quoi de plus grand que d'aller gagner de la gloire ! »

Enfin M. Loudun ajoute une chose absolument vraie, car nous avons connu un grand nombre de ceux auxquels il fait allusion :

« Plusieurs personnes, des jeunes gens, des hommes âgés même, voulaient partir, suivre le Prince, s'engager dans l'armée anglaise.

« On ignorait — qui l'eût pensé? qui s'en serait jamais douté? — *qu'il ne lui avait pas été permis de se faire accompagner; qu'on lui avait accordé de partir, mais seul, sans un Français pour combattre près de lui, le secourir ou mourir en le défendant.* »

On s'est demandé pendant longtemps de qui pouvait venir cette prohibition : était-ce de l'Impératrice? était-ce du gouvernement anglais?

M. Pierre de Lano, dans le *Gaulois* du 15 février 1890, se charge de répondre :

« Lorsque le Prince Impérial partit pour le Zoulouland, il y eut autour de lui une manifestation touchante. Quarante jeunes gens français, au nombre desquels MM. Blanc et le comte Laurent de Labédoyère, s'offrirent à l'accompagner et à lui constituer une garde d'honneur.

« De funestes pressentiments agitaient ces jeunes

cœurs, et ils voulaient mourir avec le Prince si la mort était là-bas. Mais ces courages, mais ces volontés, mais cette explosion de sentiments généreux furent stériles: l'Impératrice, en effet, ne les accepta pas.

« — Non, dit-elle : personne ne doit accompagner mon fils. Il revêt l'habit du soldat : il fera ainsi que tous les soldats. Il sera sur les champs de bataille au même titre que les autres, protégé également, mais point davantage.

« On s'inclina, malheureusement, devant ce désir, qui était un ordre. On sait le reste. »

La veille du départ du Prince Impérial de Chislehurst, il fit réunir dans la galerie toute sa maison, tous ses domestiques, et il leur dit que, devant partir pour un voyage lointain et périlleux, il avait voulu auparavant leur dire à tous adieu, les remercier des services qu'ils lui avaient rendus, et leur serrer la main. Il fit alors le tour du cercle; il prit et serra la main de tous ces domestiques, qui pleuraient. Lui, il était gai au contraire, animé, et la scène en était encore plus émouvante.

Puis il écrivit au curé de Sainte-Mary :

Monsieur le curé, je tiens à ne pas vous laisser croire que la préoccupation de mon départ et le soin des détails m'ont fait oublier mes devoirs de chrétien. Demain je me présenterai à sept heures et demie, pour me confesser et communier une dernière fois dans cette église de Chislehurst où je désire que mon corps soit déposé si je viens à mourir, etc.

NAPOLÉON.

Le jour du départ était arrivé : le Prince quittait Camden pour se rendre à Southampton. Au moment de son embarquement se passa un fait assez touchant.

L'ordre fut donné *de hisser le drapeau tricolore au grand mât*, honneur que l'on réserve habituellement aux souverains régnants. Ce fut le dernier témoignage de respect

qu'il reçut en Europe; mais, comme rien ne se fait en Angleterre sans les ordres exprès du Gouvernement, on se demande comment faire concorder cet excès d'honneur avec l'abandon dans lequel il a été laissé au Cap ?

Le Prince Impérial s'embarquait donc à Southampton pour le cap de Bonne-Espérance, colonie dont l'Angleterre avait dépossédé son grand-père lorsqu'il était roi de Hollande; et c'est sous l'uniforme anglais qu'il allait combattre et réduire à l'obéissance envers l'Angleterre ce petit pays de Zoulous dont la liberté et le bonheur avaient été confiés jadis à l'un des siens !

« *Such is fate* », — « tel est le sort », s'écrie avec une satisfaction mal contenue un auteur anglais en narrant le fait.

Le Prince arriva à Natal, pays qui, comme on le sait, fut découvert par Vasco de Gama en 1497, jour de la Nativité du Christ; d'où cette dénomination de Natal (*Natalis*).

Voici en quel termes le *Natal-Mercury* annonçait son arrivée :

9 avril.

« Un grand nombre de personnes s'étaient rendues promptement sur le Wharf, aussitôt que l'arrivée du *Danube* fut connue, afin d'assister au débarquement de l'illustre Prince qui a si galamment pris du service comme volontaire pour la campagne contre les Zoulous.

« Le bateau remorqueur, l'*Union*, s'était dirigé vers le *Danube*, ayant à son bord le capitaine Baynton, représentant de l'*Union Company*. Il revenait à cinq heures trente minutes avec le Prince, les passagers et les dépêches. Le Prince, placé au milieu du vaisseau, entre les capitaines Baynton et Draper, fut bientôt reconnu. Son Altesse portait l'uniforme de l'artillerie royale. Il rendit avec grâce et dignité les saluts des personnes qui étaient sur le quai.

« Le major Gossett, attaché à l'état-major de lord Chelmsford, le colonel Bellair et le capitaine Bradshaw, commandant le *Shah*, furent les premiers à lui souhaiter la bienvenue, lorsqu'il débarqua au milieu des acclamations chaleureuses de la foule des spectateurs. Le Père Sabon fut un des premiers à se porter au-devant du Prince, et parmi les habitants de la ville qui demandaient à lui être présentés de suite étaient l'archidiacre Lloyd, MM. Grant et Churchill.

« Comme le Prince est arrivé ici comme simple particulier, il n'y avait aucune raison pour lui offrir une réception officielle; mais la manifestation si marquée des sentiments populaires pour lui souhaiter la bienvenue a dû lui être d'autant plus agréable qu'elle était toute spontanée et de bon cœur. Tous les vaisseaux dans le port avaient hissé leurs couleurs; les phares et les mâts de signaux étaient également pavoisés.

« Le drapeau français avait été arboré pour faire honneur au fils de l'Empereur des Français. Le Prince serra la main de ceux qui l'approchèrent avec la plus grande affabilité; il exprima ses remerciements pour la réception amicale qui lui était faite. Il monta ensuite dans la voiture du capitaine Baynton, dont il est l'hôte dans sa résidence de Saint-Andrew's street.

« On sait que, depuis lors, une dépêche du *Times* a apporté la nouvelle que le Prince Impérial avait été attaché à l'état-major de lord Chelmsford. »

Une des premières lettres arrivées de Natal relatait également l'arrivée du Prince :

« Durban-Natal (Afrique méridionale), 14 avril 79[1].

« Peut-être vos lecteurs trouveront-ils quelque intérêt

1. Lettre adressée au journal *le Gaulois*.

à une relation exacte de ce qu'a fait le Prince Impérial Louis-Napoléon depuis le jour où il s'est embarqué à Southampton, à bord du *Danube*, jusqu'à son arrivée parmi les rudes colons de Natal. Disons tout d'abord que la présence du Prince sur ces rivages n'a provoqué aucun enthousiasme extraordinaire. Il n'a pas manqué de gens pour se demander quelle est au fond la signification de cette visite. S'agissait-il simplement d'une recherche d'ovations? Cette explication ne paraît pas absolument admissible. Toujours est-il qu'il n'y avait que trois cents voyageurs à bord du vaisseau, et que maintenant il se trouve pour le moins un millier de gens dans la colonie qui prétendent avoir fait le voyage avec Louis-Napoléon. C'est vers la fin de ce voyage qu'on a donné à bord du *Danube* un lunch au champagne, ce qui a procuré au Prince l'occasion de faire un speech.

« Son Altesse, comme se plaisent à l'appeler quelques-uns des journaux de la colonie, a offert une coupe d'argent au capitaine, qui, soit dit en passant, est un très joyeux compagnon, et, en lui remettant ce souvenir, il a prononcé ces paroles, qui ont été comme de l'huile versée sur les blessures des malheureux habitants du Cap :

« Je suis sûr d'exprimer les sentiments de tous ceux « qui sont ici présents en disant que nous aurions pu « souhaiter que ce voyage eût duré beaucoup plus long- « temps, si nous n'avions été anxieux de nous trouver à « la tête des troupes pour prendre part aux opérations et « aider à sauver quelques-uns de nos camarades d'une si- « tuation pleine de périls ». Le lunch a été, en somme, un succès personnel pour le Prince, et, grâce à l'aimable, mais trompeuse intervention du vin mousseux, l'étoile de l'impérialisme a eu un regain d'éclat.

« Toutefois le Prince n'a pas congédié le capitaine sans ajouter quelque chose à son speech. Il lui a remis une lettre de sa main, où se trouvait le passage suivant :

« Si tout le monde, avait comme moi, la bonne for-
« tune de voyager à bord d'un vaisseau commandé « comme l'est le *Danube*, on ne s'inquièterait point de « rester quatre semaines entre le ciel et l'eau ».

« Le Prince a passé la ligne sans avoir été malade.

« Quelques vaisseaux dans le port avaient arboré le pavillon français, et sur le quai de débarquement, pour faire accueil à Louis-Napoléon, il y avait un petit groupe de notabilités de la localité empressées à jouer le rôle d'hôtes auprès d'un visiteur de distinction.

« La palme est échue au capitaine Baynton, agent de « l'*Union steam shipping Company* », gentleman hautement respecté et estimé, qui possède la résidence la plus confortable peut-être de la ville, et dans tous les cas beaucoup plus agréable à habiter que l'hôtel délabré du gouvernement colonial.

« Au débarquement, les reporters de journaux étaient frappés de l'aisance et de la grâce avec lesquelles le Prince s'inclinait et rendait les saluts. Cependant il était indisposé, chose toute naturelle d'ailleurs en abordant sur la terre ferme : aussi alla-t-il se coucher. Le lendemain ou le surlendemain, accompagné par une ordonnance militaire anglaise, il se montra à cheval dans les rues; mais il n'eut pas à se plaindre du trop vif empressement du public. Il n'y eut point d'attroupements, point de cris sur son passage, et sa promenade se serait terminée sans incident, s'il ne s'était arrêté devant une maison de banque. Quelques individus s'étaient assemblés à la porte de l'établissement, et, quand il sortit et sauta en selle, il fut salué par les cris de « Vive le Prince ! Vive la France ! »

« Il y a eu, dans la société d'ici, quelque excitation à propos de Louis-Napoléon.

« Plus d'une maison se demande si le sort propice lui réserve l'honneur de recevoir le Prince et d'admirer des

manières qui font l'objet de toutes les conversations.

« Ceux qui lui ont été présentés disent qu'il donne la main avec une grâce charmante, et que son maintien est d'une séduction irrésistible. Les cœurs des belles de la colonie palpitent d'émotion lorsqu'elles s'habillent pour les « *gardens parties* », car elles ont toutes l'espoir d'y rencontrer l'Altesse.

« Vaine illusion! le Prince ne joue pas au croquet.

« Sans le vouloir, Louis-Napoléon a été la cause d'un plaisant incident à une forte « *all free come* ». Les minutes s'écoulaient : le Prince ne paraissait point à la porte où il était attendu. A la fin, raide et souriant, entre un officier de marine qui, depuis nombre d'années, a dit adieu à la jeunesse. Un murmure circule dans l'assemblée : « C'est lui! Qu'il est noble! Quel grand air! — Il me semblait qu'il était plus jeune! » Et il ne s'est trouvé personne pour découvrir ce faux Smerdis.

« Enfin le moment était venu où les deux batteries que l'Angleterre avait envoyées devaient être transportées à trois milles dans l'intérieur du pays.

« C'est dans une jolie vallée couverte que le camp avait été établi. Le Prince occupait une tente séparée, et il avait trois domestiques à son service. Au bout de deux ou trois jours, il parut un peu fatigué, et un matin la tente impériale disparut. Le fait est que Son Altesse était atteinte d'une légère fièvre, et qu'elle avait été obligée de s'aliter. Dans ma prochaine lettre j'aurai soin de vous donner de ses nouvelles. »

CHAPITRE XIX

Ordres tardifs du gouvernement anglais. — Lettre d'un frère de lord Chelmsford. — Les domestiques du Prince. — Un cheval fatidique. — Nouvelle de la mort. — Dépêches télégraphiques. — Séance de la Chambre des Communes. — Le duc de Cambridge à la Chambre des Lords. — Ses lettres. — Lord Beaconsfield.

Une lettre adressée de Durban, 17 avril, au *Daily Telegraph*, donnait les nouvelles suivantes de la santé du Prince Impérial :

« La santé du Prince Impérial a donné quelques inquiétudes, et il a été souffrant pendant quelques jours; mais le fait qu'il est maintenant parti pour les lignes avancées parle suffisamment en faveur de sa convalescence. »

Quelles furent les informations secrètes qui parvinrent au gouvernement britannique? quelles furent les causes de l'inquiétude qui s'empara tout à coup des autorités gouvernementales? On l'ignore. La sollicitude du gouvernement anglais n'aurait pas dû se porter sur la santé du Prince, qui, à ce moment, était fort bonne, mais sur l'influence que pouvait avoir sur sa vie le milieu dans lequel il se trouvait. Il ressort clairement des lignes qu'on va lire, empruntées au *National* et publiées au moment où le Prince tombait sous les zagaies des

Zoulous, que le gouvernement anglais a dû envoyer des ordres qui sont arrivés trop tard :

« Notre correspondant de Londres nous affirme que le gouvernement anglais a donné à Sir Garnet Wolseley, qui part pour Natal, l'ordre de provoquer, dès son arrivée, une consultation de la part des autorités médicales, afin de savoir s'il ne convient pas de faire immédiatement embarquer pour l'Europe l'ex-Prince Impérial, sur l'état de santé duquel le Conseil de l'amirauté a reçu les renseignements les plus alarmants.

« Il paraît que l'héritier de Napoléon III est atteint, depuis son arrivée à Natal, d'une fièvre intense et qui ne fait que s'accroître. L'ex-Prince Impérial remplissant volontairement les fonctions d'aide dans l'état-major du général Chelmsford, le gouvernement anglais ne croit pas devoir prendre la responsabilité des suites que pourrait avoir pour ce jeune homme un plus long séjour dans un pays dont le climat semble devoir lui être promptement funeste. »

La lettre que je vais maintenant reproduire est d'un des frères de lord Chelmsford; elle prouve, puisqu'elle fut publiée à Londres le 23 mai 1879, qu'on savait à cette époque que l'indisposition du Prince n'avait été que momentanée.

Je le répète, quelles ont donc été les raisons qui ont pu motiver les inquiétudes du gouvernement britannique dans les premiers jours de juin ?

Lettre d'un des frères de lord Chelmsford.

Londres, 23 mai 1879.

Je serai charmé de vous envoyer tous les détails que je puis recevoir sur le Prince Impérial. Mon frère me donnera des nouvelles du Prince dans ses lettres. Jusqu'à présent, nous savons seulement qu'au commencement il a souffert d'une légère attaque de fièvre; mais il s'est rétabli. Mon frère l'a

attaché à son état-major; il a l'intention de le traiter comme tout autre aide de camp, étant sûr que c'est ce que le Prince désire et préfère. Je découpe l'extrait suivant d'un journal de la colonie :

« Dimanche nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue, à Durban, au général lord Chelmsford et à son état-major, arrivés par train spécial de la Basse-Tugela (*the Lower-Tugela*), via Zaccharine, à six heures quarante-cinq minutes. Auprès de lui se trouvaient : le colonel Ercalock, secrétaire militaire; le commodore Richards et le lieutenant Milne. Une très grande foule a salué le général à la station. Sa popularité, dans la colonie, est égalée seulement par celle de sir Bartle Frere. La foule a vraiment bien mérité sa réputation d'humeur changeante. Kambula et Ginghilovo semblent avoir effacé le souvenir d'Isandula et d'Intombi. Notre chef n'est plus responsable ni de l'un ni de l'autre.

« Parmi le brillant groupe d'état-major venu pour recevoir le commandant en chef, la figure la moins notable n'était pas celle du Prince Impérial de France, dont le visage, gai et intelligent, était éclairé pendant qu'il causait avec sir John Bisset, par la joie anticipée d'une campagne avec nos troupes.

« Nous recevons de très bonnes nouvelles de lord Chelmsford, qui commence à se remettre de l'abattement (*depression*) où l'avait plongé l'échec d'Isandula.

« L'Impératrice Eugénie vient d'écrire une lettre charmante à lady Chelmsford.

« L'Agence Havas nous communique la dépêche suivante :

« Capetown, 8 mai.

« Le mouvement en avant des troupes anglaises sur le territoire des Zoulous a commencé depuis plusieurs jours.

« Le général Chelmsford, qui commande cette expédition en personne, parti d'Utrecht, se dirige vers Kambula.

« Lorsque ce point aura été atteint, le colonel Wood, à la tête d'une seconde colonne, envahira à son tour le pays ennemi.

« On signale un grand nombre de malades au camp d'Inyezana. »

Le Prince était arrivé à Natal avec un valet de chambre et deux grooms. Le valet de chambre s'appelait Uhlmann; c'était un Français, bien que son nom fût allemand. Quant aux grooms palefreniers, l'un s'appelait J. Lomas; l'autre, J. Brown : tous deux étaient Anglais et avaient été engagés à Londres par le Prince, peu avant son départ. Lomas lui avait même été recommandé par un général anglais.

Arrivé au Cap, le Prince avait été obligé d'acheter trois chevaux, ce qu'il fit, en s'adressant au dépôt militaire. Un des chevaux qu'il amenait d'Angleterre était mort peu de jours après son débarquement, et les deux autres avaient été rendus impropres au service à la suite d'accidents subis pendant la traversée.

Lomas servait plutôt d'ordonnance que de groom, quoiqu'il s'occupât aussi des chevaux; mais c'était Brown qui était le véritable groom palefrenier.

Un peu maquignon comme tous les Anglais de sa catégorie, il aida le Prince dans le choix de ses montures, et l'on acheta deux juments, l'une baie, l'autre noisette, plus un cheval gris, âgé de sept ans, aussi tranquille qu'un agneau et sans aucun vice. C'est ce cheval que le Prince montait le jour de sa mort; il se nommait *Fate*, — *Le Destin*. — L'animal était du reste peu enclin à s'échapper de son cavalier, si ce n'est dans le cas où, d'autres chevaux se trouvant avec lui et prenant tout à coup le galop, il les aurait suivis, cédant à l'instinct naturel.

Les premiers temps de son séjour au Cap, le Prince fut souvent indisposé par la violente transition du froid de la nuit succédant à la grande chaleur du jour. Il avait contracté une petite fièvre bénigne, qui ne l'empêchait pas d'aller et de venir. Encore cette fièvre disparut-elle bientôt, laissant recouvrer au Prince toute sa force de résistance et sa vigueur.

Brown a raconté, à son retour en Angleterre, qu'il avait fait avec son maître de longues courses à cheval, une entre autres de plus de cinquante milles en une journée. Une autre fois, paraît-il, le Prince resta sur sa selle vingt-sept heures sur trente, c'est-à-dire jusqu'au moment où finissait son service.

Brown, comme tous les gens du commun, était surtout émerveillé par les actes de force et d'adresse; il n'en revenait pas de voir le Prince se mettre en selle par la seule force des poignets et des jarrets, sans s'aider de l'étrier, et cela, son cheval étant en marche. Aussi considérait-on généralement le Prince, dans l'armée anglaise, comme un cavalier accompli.

Le samedi 21 juin 1879, une seconde édition du journal l'*Estafette* répandait dans tout Paris, vers trois heures de l'après-midi, la nouvelle de la mort du Prince Impérial. Il avait été tué le 1er juin, dans une reconnaissance. Dieu avait voulu pousser cet infortuné Prince vers la terre funeste d'Afrique, et que la première partie de la légende impériale se répétât avec une lugubre et terrible servilité : — Napoléon Ier et le duc de Reichstadt, — Napoléon III et le Prince Impérial.

Les deux Empereurs étaient morts tous deux sur le sol anglais, et leurs fils, loin de France, créant, par leur mort, deux problèmes que l'histoire aura bien de la peine à résoudre : le poison pour le premier, la trahison pour le second[1].

1. Le comte Horace de Viel-Castel dit dans ses *Mémoires*, t. II, p. 130 : « Hier soir, à Saint-Cloud, me disait le comte Tascher, on ne s'est couché qu'à minuit chez l'Impératrice, parce qu'il y a eu discussion très animée entre elle et Tascher à propos de la mort du duc de Reichstadt. L'Impératrice soutenait qu'il avait été empoisonné par les Autrichiens. Le comte Tascher lui répondait que l'honnêteté autrichienne repoussait cette accusation. »

Je passe sous silence toutes les dépêches plus ou moins bien informées qui inondèrent alors la presse parisienne, et me borne à reproduire les suivantes, qui contenaient à peu près la vérité :

Londres, 20 juin, minuit 40; reçue à Paris à 2 h. 20 du matin.

Une grande émotion règne dans les couloirs de la Chambre des Communes.

Le bruit court qu'un membre du Parlement a reçu un télégramme du Cap annonçant que le Prince Louis-Napoléon aurait été tué.

Londres, 20 juin, 1 h. 20 matin ; arrivée à 2 h. 45.

La nouvelle de la mort du Prince Louis-Napoléon est officiellement confirmée; son corps a été retrouvé. Lord Sidney est allé à Chislehurst faire part de cette nouvelle à l'ex-Impératrice Eugénie.

Le Cap, 3 juin (voie Madère).

Le Prince Louis-Napoléon est mort.

Le Prince, accompagné de plusieurs officiers, quitta le camp du général Wood le 1er juin pour effectuer une reconnaissance. Le Prince et les officiers descendirent de cheval dans un champ de blé, non loin du fleuve Hyotoyosi.

Des Zoulous arrivèrent en rampant, et tuèrent avec leurs zagaies le Prince et deux soldats. Les trois corps ont été retrouvés.

Le Prince revenait d'une autre reconnaissance faite sous le commandement du colonel Bulter. Cette reconnaissance avait duré trois jours, pendant lesquels on n'avait rencontré aucun ennemi.

Le corps du Prince a été retrouvé à Donga, à 300 mètres du kraal. Il était percé de dix-sept coups de zagaie : il n'avait été atteint par aucune balle; les vêtements du Prince avaient été volés.

Le corps sera envoyé en Angleterre, accompagné d'une escorte.

Londres, 20 juin.

Le *Standard* publie une dépêche contenant des détails sur la mort du Prince Louis-Napoléon. Cette dépêche dit que le détachement envoyé en reconnaissance se reposait depuis une heure, lorsque le lieutenant Carey et le Prince aperçurent des Zoulous dans un champ de maïs. Ils sellèrent aussitôt leurs chevaux, mais les Zoulous firent une décharge de mousqueterie et s'élancèrent ensuite sur eux. Le Prince saisit apparemment une courroie de la selle qui se déchira dans sa main, et le fit tomber en arrière. Le Prince a reçu dix-sept coups de zagaie, dont un a traversé l'œil gauche.

Londres, 20 juin, 2 h. 15 soir.

Les anciens camarades du Prince Louis-Napoléon à l'école de Woolwich ont exprimé le désir qu'à l'enterrement du Prince, qui aura lieu à Chislehurst, il y eut un cérémonial militaire.

Itelesi Hill, 2 juin.

Au point du jour, une patrouille de cavalerie sous le commandement du général Marshall est partie à la recherche du Prince Impérial, et a exploré les kraals jusqu'à une distance de 10 milles. Le corps du Prince a été retrouvé dans les hautes herbes à Donga, à 300 yards d'un kraal. Il ne présentait aucune trace de balles, mais le devant du corps portait dix-sept coups de zagaïes.

Les vêtements avaient été emportés. Autour du cou il avait une chaîne avec un médaillon. Un brancard fut formé au moyen de lances, et le cadavre fut porté par Marshall, Drury, Lame, le major Stewtar et des officiers du 17e lanciers, jusqu'à la rencontre de l'ambulance, qui l'a ramené ici avec une escorte. Dans l'après-midi, il y a eu une parade funèbre.

Un profond chagrin règne dans toute la colonne.

La dépouille mortelle part, avec une escorte, pour être rapportée en Angleterre.

Le *Daily-Telegraph* a reçu de son côté les informations que voici :

Capetown, 3 juin (via Madère, jeudi soir).

La nouvelle de la mort du Prince Louis-Napoléon a jeté un voile de tristesse sur la ville. Aujourd'hui tous les drapeaux dans la ville et les docks flottent à mi-mâts, en mémoire de la valeur personnelle de Son Altesse Impériale.

Le corps du Prince a été retrouvé atteint de blessures de zagaies.

Le *Danube*, à bord duquel est arrivé le Prince, est au bassin, et le chagrin à bord est profond. On pense que les fêtes préparées à l'occasion du retour de sir Bartle Frere ne pourront être ajournées parce que le Prince n'occupait aucune position officielle.

J'interromps la reproduction des dépêches anglaises, qui ont mis le lecteur suffisamment au courant de ce qui s'était passé au Zoulouland. Puis je désire le laisser réfléchir sur la dernière phrase de cette dernière dépêche.

En effet, la mort du Prince Impérial, d'un Napoléon, du petit-neveu de l'homme de génie que les Anglais ont fait mourir à Sainte-Hélène, ne devait pas, dans leur pensée, interrompre des fêtes anglaises.

Le Prince *n'occupait pas une position officielle.* Quelle jolie raison, et comme elle s'adresse bien à l'esprit et au cœur ! On verra pourtant, dans la suite, qu'il était mort pendant un *service commandé.* Et nous nous efforcerons de prouver que l'Angleterre n'a pas été aussi peinée de la mort du fils de Napoléon III qu'humiliée de faire constater au monde entier la lâcheté d'un officier anglais. Tout dans l'attitude de l'Angleterre, depuis l'abandon et la mort de ce malheureux enfant jusqu'au jour de ses funérailles, n'a que trop prouvé que, si l'Angleterre s'est refusée à élever un monument à la mémoire

du Prince Impérial dans la cathédrale de Westminster, c'est parce que ce monument devait rappeler un souvenir à la fois trop triste et trop humiliant pour l'orgueil britannique.

Voici en quels termes fut annoncée à la Chambre des communes d'Angleterre la fatale nouvelle de la mort du Prince Louis-Napoléon :

« M. BENNETT-STANFORD et M. PULESTON se lèvent, à deux heures moins vingt-cinq minutes, pour demander si, en présence de la grande anxiété qui règne, le gouvernement voudra donner des informations sur la triste nouvelle qu'il a reçue de l'Afrique méridionale.

« Le colonel STANLEY, ministre de la guerre. — Je me lève avec un sentiment de profond regret, qui, j'en suis certain, sera partagé par toute la Chambre, pour lire un télégramme que je viens de recevoir du général lord Chelmsford, et qui est arrivé aujourd'hui par la voie de Madère. Il est daté du camp, à sept milles au-delà de la rivière du Sang, montagne de Keletzi, le 2 juin, et est ainsi conçu :

« Le Prince Impérial, *agissant en vertu d'ordres du* « *quartier-maître général adjoint,* est parti en reconnaissance le 1er juin, a poussé à cheval jusqu'au lieu « de campement le 2 juin, accompagné par le lieutenant Carey du 98e régiment, six hommes de troupe « blancs et un Zoulou ami. Toute la troupe fit halte et « descendit de selle à dix milles environ du camp. Juste « au moment où le Prince donnait l'ordre de remonter « à cheval, une décharge fut tirée au milieu des hautes « herbes entourant les kraals. Le Prince Impérial avec « deux soldats manquaient, et le lieutenant Carey par- « vint à s'enfuir et à atteindre le camp à la nuit.

« Les témoignages recueillis prouvent qu'il ne peut « y avoir de doute que le Prince ait été tué.

« Le 17e lanciers et les ambulances partent mainte-
« nant à la recherche du corps. J'expédie cet avis immé-
« diatement, dans l'espoir de ne pas manquer le cour-
« rier. Je ne savais pas que le Prince eût été chargé de
« cette mission. »

« J'ai la pénible satisfaction d'ajouter qu'un télégramme postérieur a été reçu depuis par mon très honorable ami le secrétaire d'État aux colonies, annonçant que le corps du Prince a été retrouvé. Je pense qu'il n'est guère nécessaire que j'exprime dans cette Chambre les sentiments de profond regret qui, j'en suis certain, sont ceux de nous tous, sans distinction de parti (bruyants cris de : *Écoutez! écoutez!*), à la pensée qu'un jeune homme dont nous sommes fiers de savoir qu'il a acquis une partie au moins de son éducation militaire dans notre propre Académie militaire, et qui nous était uni par les liens de camaraderie les plus tendres, s'est vaillamment et volontairement offert pour rejoindre ses anciens camarades à l'heure des difficultés et du danger, et ait rencontré le sort qui, bien que pleinement digne d'un soldat, nous en a prématurément séparés. (*Acclamations sympathiques de toutes les parties de la Chambre.*)

« Nous devons tous éprouver la sympathie la plus profonde pour cette gracieuse dame (cris unanimes de : *Écoutez! écoutez!*), qui a ainsi été privée de l'unique soutien sur lequel elle pouvait se reposer dans l'avenir. »

A la Chambre des lords, le duc de Cambridge, parlant de la mort du Prince Louis, dit :

« Je suis sûr qu'il n'existe qu'un sentiment unanime de sympathie à l'égard de l'Impératrice Eugénie, cette mère illustre qui a tout perdu, et qu'un sentiment non moins unanime de respect pour la valeur d'un jeune Prince qui a trouvé si malheureusement une fin aussi prématurée. »

Le duc de Cambridge poursuit sa déclaration en disant : « Puisqu'il existe des incertitudes au sujet des circonstances dans lesquelles le Prince Louis est allé dans le sud de l'Afrique, il serait déplorable de laisser subsister un seul doute un seul moment. Je ne fais donc que remplir mon devoir en lisant les deux lettres particulières emportées par le Prince pour lui servir d'introduction auprès de sir Bartle Frere et de lord Chelmsford, lettres écrites par nous à la date du 25 février dernier :

« Mon cher lord Chelmsford,

« Cette lettre vous sera présentée par le Prince Impé-
« rial, qui va en Afrique pour son propre compte, pour
« voir, autant que cela se peut, la campagne prochaine
« contre les Zoulous. Le Prince est très désireux d'aller
« en Afrique. Il a manifesté le désir d'être enrôlé dans
« notre armée; mais le gouvernement a considéré
« comme impossible de satisfaire à ce désir.

« Toutefois le gouvernement m'autorise à vous
« écrire, à vous et à sir Bartle Frere, pour vous prier de
« lui témoigner de la bienveillance et de lui prêter assi-
« stance pour qu'il puisse suivre, autant que cela sera
« possible, les colonnes d'expédition.

« J'espère que vous le ferez. C'est un excellent jeune
« homme, plein d'esprit et de courage, et comptant
« beaucoup de vieux amis parmi les cadets de l'artille-
« rie. Il ne trouvera sans doute aucune difficulté à
« faire son chemin. Si vous pouvez lui venir en aide de
« toute autre manière, veuillez le faire.

« Ma seule crainte est qu'il soit trop courageux.

« Je suis, etc. »

Faisons immédiatement remarquer combien cette lettre est peu claire et témoigne d'embarras de la part

de celui qui l'écrit. Le gouvernement anglais n'a pas voulu enrôler le Prince dans son armée, et le duc de Cambridge, *général en chef*, espère, ne doute pas même qu'il ne trouvera aucune difficulté à faire son chemin.

La lettre adressée à M. Bartle Frere est à peu près conçue dans les mêmes termes.

Toutefois, elle fait davantage ressortir ce point, que le Prince va en Afrique comme simple spectateur.

Après la lecture de ces deux lettres, le duc de Cambridge ajoute :

« Chacun verra, par ces lettres, que rien n'a été fait par les autorités pour mettre le jeune Prince dans la position difficile dans laquelle il s'est malheureusement trouvé. »

Le duc de Cambridge aurait été plus près de la vérité en disant que tout, au contraire, avait été fait par les autorités qu'il innocente pour que le jeune Prince se trouvât dans une position difficile et y restât. Il est déjà acquis pour nous que le jeune Louis-Napoléon agissait en vertu d'ordres du quartier-maître général adjoint. D'autres preuves ne tarderont pas à venir se grouper autour de celle-là. Le duc de Cambridge ajoute :

« Nous déplorons tous vivement cette mort, et je suis sûr qu'il n'y a personne à la Chambre, personne dans le pays, et la Reine la première, qui ne déplore profondément et vivement un pareil événement. »

Le duc, en terminant, renouvelle à l'Impératrice et à toute la famille Impériale l'expression de sa sympathie.

Lord Beaconsfield dit alors ; « Je suis sûr que la Chambre a entendu avec un grand intérêt la lecture des lettres adressées à sir Bartle Frere et à lord Chelmsford par le duc de Cambridge. Bien que ces deux lettres aient trait à un événement des plus déplorables, je suis sûr aussi

que vous partagez tous le regret universel exprimé par la nation, lorsqu'elle a reçu la nouvelle de la mort d'un jeune Prince étranger désireux de servir sous le pavillon de la Reine dans un pays lointain, et dont la vie a été sacrifiée si cruellement, je dois le dire, sacrifiée sans aucune nécessité. (*Approbation.*)

« Le Prince, continue lord Beaconsfield, avait vécu depuis longtemps en Angleterre. Il avait reçu une éducation militaire qui lui aurait permis, j'en suis sûr, de montrer à l'occasion le courage héréditaire de la nation vaillante dont il était un des membres.

« Le Prince Louis avait reçu son éducation militaire dans nos écoles, et il y a laissé une renommée de bravoure, de probité, d'habileté, de vertu, ainsi que le souvenir de beaucoup de qualités affectueuses. (*Approbation.*)

« Il est impossible, dit encore lord Beaconsfield, dans un moment pareil, de ne pas reporter sa pensée sur une personne que la fin prématurée du jeune Prince intéresse plus profondément que toute autre. En pareille circonstance, je sais que toute consolation est inutile, impossible. Mais il peut venir un temps où la sympathie d'un peuple brave et grand pourrait être appréciée d'une mère désolée. (*Approbation.*) »

Lord Granville pensa qu'il devait, dans une si triste occurence, d'ajouter un mot aux paroles émues que la Chambre venait d'entendre :

« La Chambre doit être heureuse d'avoir entendu le duc de Cambridge faire l'éloge des qualités et du caractère du jeune Prince. Toutefois, ajouta-t-il, je dois dire que, jusqu'à ce que des explications ultérieures aient été données, je partage parfaitement le regret exprimé par lord Beaconsfield ; je dois de plus espérer que des raisons seront données au sujet des

circonstances qui ont eu des conséquences aussi funestes.

« Je puis seulement ajouter, en dehors de tout sentiment politique, que la sympathie de tout le pays s'étend non seulement au Prince, mais encore à son auguste mère, accablée par un malheur et une affliction presque sans exemple. (*Applaudissements.*) »

La séance est levée.

CHAPITRE XX

L'Impératrice apprend la mort de son fils. — A Paris, chez M. Rouher. — Un article du *Gaulois*. — Douleur de M. Rouher. — Souvenirs. — Prévisions. — Ignorance feinte. — Le prince Jérôme. — Un *profond politique*. — L'Impératrice et le prince Napoléon. — Les vrais sentiments du Prince Impérial.

Si lord Sidney fut chargé par la Reine d'annoncer à l'Impératrice la mort de son fils, ce fut, de fait, le duc de Bassano qui remplit cette pénible mission[1].

Le vendredi matin, une lettre pressée avait été apportée du chemin de fer au nom de M. Pietri : un de ses amis, ignorant son absence, la lui avait adressée.

L'Impératrice reçut cette lettre on ne sait encore par quel concours de circonstances. Devinant, par cet instinct des malheurs qui vont vous frapper, qu'il y avait sous cette enveloppe fermée quelque chose de grave, elle l'ouvrit.

Elle eut alors un premier coup violent; mais son esprit ne put encore soupçonner l'affreuse réalité.

Quelques instants après arrivait lord Sidney. Le duc

1. Quelques personnes ont prétendu que c'est monsignor Goddard qui, avec une délicatesse de ménagements infinis, apprit à la pauvre veuve qu'elle n'avait plus d'enfant.

de Bassano le reçut et lui demanda de lui laisser accomplir sa mission à sa place : il lui semblait qu'il saurait apporter mieux qu'un étranger des ménagements aux premiers coups de cette horrible nouvelle, et entra chez l'Impératrice. En voyant son visage bouleversé, elle s'élança vers lui :

— Madame, lui dit-il, il y a de mauvaises nouvelles du Prince, de très mauvaises nouvelles.

— Mon fils ! mon fils ! s'écria-t-elle. Je veux y aller. Il faut partir, il faut partir pour le Cap. Et elle s'apprêtait déjà à quitter M. de Bassano pour hâter son départ. Elle ne devinait pas encore que le malheur était irréparable. Il la retint.

— Madame, reprit-il en éclatant en sanglots, madame, c'est inutile : il est trop tard ! L'Impératrice poussa un grand cri et tomba évanouie.

A Paris, les sénateurs et les députés de l'Appel au peuple s'étaient réunis spontanément, sans convocation, rue Abattucci, 37, au siège habituel de leurs réunions.

La séance s'était terminée vers cinq heures, pour être reprise dans la soirée à neuf heures, les sénateurs et députés ne s'étant pas trouvés assez au complet.

Cette première séance fut presque uniquement consacrée à l'échange des compliments de condoléance.

A neuf heures, la cour de l'hôtel de M. Rouher était remplie de monde, malgré les efforts faits pour ne laisser pénétrer que les membres du Sénat et de l'Assemblée.

C'est à grand'peine qu'à neuf heures et demie la séance put commencer. Seuls y furent admis, en dehors des sénateurs et des députés en exercice, les anciens ministres et anciens sénateurs de l'Empire.

Malgré tous les renseignements contraires la réunion se borna à voter le texte d'une adresse destinée à l'Impératrice.

Elle ne s'occupa point des éventualités héréditaires auxquelles la mort du Prince Impérial pouvait donner lieu.

« La discrétion, disait le *Gaulois*, nous fait un devoir d'être très sobre de détails sur ce qui s'est dit dans la réunion.

« Cependant nous croyons pouvoir donner sans inconvénient les renseignements suivants :

« M. Rouher a ouvert la séance par un discours qui a causé une profonde émotion dans l'assemblée.

« L'éminent homme d'État a fait un appel pressant à la conciliation et à la concorde.

« Il a dit que l'on croyait qu'il avait en sa possession un testament du Prince Impérial où se trouvait décidée la question héréditaire.

« C'est une erreur, je vous en donne ma parole, a dit « M. Rouher. Il existe bien un testament, a-t-il con- « tinué, *mais j'ignore ce qu'il contient à ce sujet. Je serais* « *même plutôt porté à croire qu'aucune disposition du* « *genre de celle qu'on suppose ne s'y trouve renfermée.* « Mais on ne tardera pas à être fixé à cet égard. Je « reviendrai mardi, porteur de ce testament, et vous en « connaîtrez alors le contenu.

« Jusqu'à ce jour, je supplie qu'on évite de prononcer « aucun nom et de soulever aucune éventualité de sa- « crifices personnels.

« Toutes les négociations qui pourraient avoir à « s'agiter seraient rendues plus difficiles par des « paroles imprudentes.

« Dans quelques jours on agitera les grandes ques- « tions qui intéressent la situation et l'avenir du parti.

« Il ne faut pas se décourager. Nous avons derrière « nous des millions de Français qui sont demeurés « fidèles à la dynastie et ne l'abandonneront pas en « s'abandonnant eux-mêmes. »

« Nous ne garantissons pas les termes mêmes du discours de M. Rouher; mais son esprit général est exactement retracé dans les paroles que nous venons de reproduire. Après M. Rouher, M. Robert Mitchell a pris la parole, ainsi que M. Paul de Cassagnac.

« La réunion a décidé qu'un extrait du procès-verbal serait communiqué aux journaux, dans lequel serait affirmée sa confiance dans l'avenir du parti impérialiste.

« Après avoir rédigé une adresse à l'Impératrice, la résolution suivante fut rédigée et signée :

« Les Sénateurs et les Députés de l'Appel au peuple se sont réunis aujourd'hui. Quelque profonde que soit leur douleur, ils ont le devoir d'affirmer devant le pays que, si le Prince Impérial est mort, sa cause lui survit.

« La succession des Napoléon ne tombe pas en déshérence.

« Représentant d'un principe impérissable, le parti impérialiste reste debout compact, fidèle et dévoué.

« L'Empire vivra.

« (Suivent les signatures.) »

Le correspondant du *Gaulois*, M. Montjoyeux, envoyé à Londres, annonçait dans ces termes l'entrevue qu'il venait d'avoir avec M. Rouher :

« Londres, 5 h. 10, soir.

« Je viens d'avoir, à Camden-Place, un très long entretien avec M. Rouher, que je vais essayer de vous rapporter le plus fidèlement possible, mais sans l'espoir de vous faire éprouver la moindre partie de l'émotion qui me serre encore le cœur au moment où je vous envoie ce télégramme.

« Hier, M. Rouher m'avait accordé un rendez-vous pour aujourd'hui midi. A midi, en effet, il est entré dans la pièce où je l'attendais. Il est venu à moi, le mouchoir à la main, essuyant ses yeux gonflés de

larmes, la figure bouleversée. Il venait de quitter l'Impératrice.

« Nous sommes restés ensemble plus d'une heure, pendant laquelle ce puissant homme d'État s'est abandonné, avec une grande et douloureuse affabilité, à des épanchements que je n'aurais osé espérer. Mais il m'a dit qu'il voyait en moi, journaliste français amené à Chislehurst par le culte du malheur, comme la représentation matérielle de toutes les sympathies françaises.

« Voici la substance de cet entretien, si l'on peut appeler ainsi une entrevue où je ne faisais qu'écouter.

« Je laisse la parole à M. Rouher :

« ... C'est bien malgré moi, allez, qu'il est parti !
« Quand le Prince m'a appelé en Angleterre pour me
« faire connaître la résolution qu'il avait prise, je l'ai
« prié, je l'ai supplié de revenir sur sa détermination.
« Votre journal, à cette époque, a publié un article de
« son directeur qui mettait en lumière toutes les rai-
« sons pour lesquelles le Prince avait eu tort de prendre
« un semblable parti.

« On eût dit que M. Tarbé avait entendu les observa-
« tions que j'avais adressées respectueusement à Son
« Altesse, et qu'il se fût contenté de les répéter. Malgré
« mon insistance et les efforts d'un dévouement de
« vingt années, je ne pus malheureusement le faire
« revenir sur cette fatale détermination.

« L'autorisation qu'il avait demandée d'accompagner
« l'armée anglaise venait de lui être accordée. Il lui
« parut impossible de revenir sur une résolution qu'il
« s'était arrangé ainsi de façon à rendre irrévocable.

« Lorsque je suis parti pour revenir en France, il
« m'a accompagné jusqu'à la gare, où nous nous
« fîmes nos adieux. Non, jamais je n'oublierai le regard
« plein d'espérance et de mâle fierté qu'il dirigea sur
« moi, pendant que de mon côté je le regardais comme

« un enfant bien-aimé qu'on quitte avec le pressenti-
« ment qu'on ne le verra plus... »

« En prononçant ces paroles, M. Rouher s'est arrêté. Il éclatait en sanglots. Après quelques instants, il a repris le récit de ses douloureux souvenirs :

« Je ne vous ai pas dit que, pendant la longue con-
« versation que j'avais eue avec le Prince Impérial,
« l'éventualité de sa succession politique avait été très
« sérieusement examinée par Son Altesse. Je repoussais
« l'étude d'une semblable hypothèse ; je considérais,
« malgré tout, cette prévision comme si lointaine, que
« je me refusais à en soulever les conséquences. Je
« mettais son âge en regard de celui du prince Jérôme.

« Mais le Prince Impérial, tout en affirmant qu'il
« avait l'espérance de pouvoir un jour se dévouer au
« bonheur et à la prospérité de son pays, s'obstina à
« peser les chances que pourrait avoir son impérial
« parent s'il venait à manquer à la France, et il le fit
« en élevant sa pensée plus haut que toutes les ran-
« cunes. Il avait, en traitant cette question de la suc-
« cession impériale, une grandeur et une générosité
« de parole qui m'impressionnèrent profondément.

« J'en arrive maintenant, a continué M. Rouher, à
« ce qui a suivi mon départ de Chislehurst.

« Lorsque le Prince revint de la gare, où il m'avait
« conduit, il rentra dans sa chambre, et s'y enferma
« pour écrire son testament.

« Il y a, au sujet de ce précieux document, deux opi-
« nions parmi ceux de nos amis qui vivaient à Camden-
« Place.

« Les uns, se référant au peu de temps que le Prince
« mit à l'écrire, sont portés à croire qu'il est très court
« et contient seulement des dispositions intimes. Quel-
« ques paroles du Prince les confirment dans cette
« opinion.

« Les autres, en reconnaissant l'exactitude de ces « renseignements, croient que Son Altesse écrivit alors « seulement une courte partie de ses dernières volon- « tés; mais ils pensent que le Prince, qui a veillé très « tard la nuit suivante, enfermé dans sa chambre, a « achevé l'œuvre commencée et qu'il y a ajouté de « longues considérations politiques.

« Mais, de part et d'autres, ce ne sont là que de « simples suppositions dont rien ne peut attester la « valeur.

« Le lendemain, Son Altesse donna à Pietri la clef du « secrétaire où il lui dit avoir enfermé son testament. « Cette clef, Pietri l'a conservée en partant pour la « Corse, et c'est là justement ce qui nous a mis dans « une si douloureuse attente.

« En arrivant hier, dit toujours M. Rouher, j'ai beau- « coup hésité, et je me suis demandé si je devais faire « ouvrir le secrétaire du Prince. Pour mettre ma res- « ponsabilité à l'abri, je suis allé consulter un *sollicitor*, « et lui ai demandé conseil.

« L'homme de loi m'a répondu qu'il ne voyait aucun « inconvénient à ce que je fisse ouvrir le meuble « fermé, et que je pouvais faire ce que je jugerais « convenable.

« Malgré cette réponse, j'ai préféré attendre le retour « de Piétri, qui arrive jeudi soir. Voilà pourquoi j'ai « tenu à agir le plus correctement et le plus légale- « ment possible : la situation actuelle est plus difficile « que celle qui se présenta lors de la mort de l'Empe- « reur; la loi anglaise, dans l'intérêt de la branche ma- « ternelle et paternelle, prescrit la présence d'un ma- « gistrat anglais pour l'ouverture du testament d'un « étranger, au cas où la fortune du défunt est en An- « gleterre.

« Pietri arrive donc jeudi soir : vendredi, le testament

« sera ouvert, et alors je l'emporterai à Paris, où il est « si impatiemment attendu ».

« A ce moment, M. Rouher s'arrêta encore. J'en profitai pour lui demander comment il appréciait la situation que la mort du Prince faisait au parti bonapartiste. M. Rouher répondit ainsi :

« Je suis toujours confiant dans la destinée fatidique « de l'Empire. La mort généreuse et désintéressée du « jeune Prince a donné à la légende napoléonienne un « nouvel essor. »

« — Mais qui prendra la place du Prince? ai-je demandé alors.

« — Le prince Jérôme, s'il accepte ce lourd héri- « tage », a répondu M. Rouher.

« A ce moment, je fis observer à M. Rouher qu'il serait bien difficile au Prince de concilier les paroles et les actes de son passé avec les exigences de l'avenir qui lui est réservé.

« M. Rouher ne répondit pas directement à cette observation. Il se contenta de me dire :

« — Certains hommes n'ont pas le droit de manquer « aux circonstances qui s'imposent à leur destinée.

« Il continua ainsi :

« L'explosion de soulagement que les républicains « n'ont pu dissimuler en apprenant la mort du Prince « Impérial — même parmi ceux qui en ont parlé avec « dignité et déférence — est la preuve qu'ils sentent « combien la destinée de la France est invinciblement « attachée à l'idée napoléonienne. La jeune généra- « tion est napoléonienne. »

« Je parlai alors à M. Rouher de ses projets personnels. Voici ce qu'il me répondit à ce sujet :

« Mon existence politique, abreuvée d'épreuves et de « malheurs, n'a plus besoin que d'isolement. Tant « qu'il me restera un jour de force, je suis prêt à le

« consacrer à ce que je sens être le bien et le salut du « pays; mais je donnerai désormais ce concours sans « aucune pensée ni préoccupation d'influence person- « nelle. »

« C'est sur ces derniers mots que je quittai M. Rouher, serrant respectueusement la main qu'il me tendait, profondément reconnaissant de la confiance qu'il m'avait témoignée, et par dessus tout plein d'admiration pour la dignité de son langage et pour la hauteur de son caractère dans la douloureuse épreuve que nous traversons. Nous nous séparâmes les larmes aux yeux, comme nous nous étions rencontrés. »

Pour nous hâter d'en finir avec la politique, cette science néfaste qui permet tout, excuse tout, absout tout, pourvu que l'on réussisse; qui remplace les sentiments naturels par des intérêts particuliers; qui peut faire taire l'affection d'une mère pour son fils, le respect d'un fils pour son père, empressons-nous de dire que M. Rouher, en *profond politique*, puisqu'on veut que cela s'appelle ainsi, ne disait pas la vérité, et qu'il savait non seulement que le Prince avait pris des dispositions testamentaires relatives à la politique du parti, mais encore qu'il connaissait les termes de ces dispositions, et cela par une raison toute simple, c'est que lui-même avait écrit le testament du Prince Impérial, et que celui-ci, cédant une dernière fois à une autorité à laquelle il entendait se soustraire sans violence, sans aigreur, en quittant l'Europe, avait purement et simplement copié le testament qu'on lui avait, en quelque sorte, imposé.

Voici la preuve de ce que j'avance : lorsque, en janvier 1883, le Prince Napoléon fut arrêté et mis en prison pour s'être adressé à ses concitoyens en faisant placarder une affiche dans Paris, signée *Napoléon*, l'Impératrice vint le voir.

Depuis la mort de l'Empereur, les rapports entre elle et le Prince avaient été tendus, et l'on comprendra facilement pourquoi, si l'on a lu ce que j'ai écrit plus haut.

La mort du Prince Impérial et ses dispositions testamentaires n'étaient certes pas faites pour amener une détente. Cette visite avait donc une grande importance, puisque l'Impératrice semblait, jusqu'à un certain point, venir demander au Prince Napoléon l'oubli du passé et faire appel à une cordialité qui n'avait peut-être plus existé depuis que Mademoiselle de Montijo, alors grande amie du Prince Napoléon, était devenue Impératrice des Français.

Ce n'était plus l'Impératrice, l'ex-Régente : c'était une femme qui avait beaucoup pleuré, beaucoup souffert, dont tous les calculs ambitieux étaient morts, avec son fils, sur la terre du Zoulouland; c'était une mère à laquelle il ne restait plus que douleurs et regrets.

Dans la conversation intime qui suivit ce rapprochement, l'Impératrice convint qu'elle avait peut-être été un peu dure pour son fils; mais elle fit valoir que l'intérêt seul du Prince l'avait poussée à agir de la sorte. « Les prétendants, disait-elle, sont trop entourés de gens qni aspirent à faire prévaloir leur influence; à plus forte raison, un jeune homme sans expérience peut-il devenir facilement le héros de quelque aventure fâcheuse. » Et elle convint, je le répète, que, sous l'empire de ce sentiment, elle avait voulu, autant que possible, annihiler les moyens d'action de son fils. Elle ajouta :

« J'avoue que vous seriez en droit d'en vouloir à Louis; mais vous ne savez pas comment les choses se sont passées. Je vais vous le dire. On avait dit à Louis de faire son testament; et, comme l'on désirait que ses décisions fussent conformes à ce que l'on croyait être l'intérêt du parti, on lui a soumis la minute de deux actes, afin

qu'il pût choisir celui qui répondait le mieux à ses sentiments. Et, pour que vous ne puissiez pas douter de mes affirmations, voici les minutes originales qui lui ont été soumises. »

Des deux testaments le Prince Impérial avait choisi le moins violent; tous deux étaient de la main... de M. Rouher.

Le Prince Impérial, en effet, n'eût jamais pris de lui-même les dispositions qu'il avait convenu à M. Rouher de lui dicter.

Puis-je m'appuyer sur une meilleure autorité que de citer quelques lignes d'une brochure de M. Eugène Loudun : « *Son Altesse le Prince Impérial* », relatant les propres paroles que lui a dites le jeune Prince dans une conversation relative à la famille ?

« L'ordre des choses est à l'envers en France : les enfants ne respectent plus leurs parents; et, quand on ne respecte pas ses parents, on ne respecte pas davantage la loi. Si l'on peut remettre les choses en place, c'est-à-dire faire que les parents soient respectés des enfants, la loi sera respectée à son tour. Je compte en donner l'exemple, et aimer et respecter toujours ma mère. »

Si le Prince Impérial pensait ainsi, aurait-il jamais, de lui-même, donné un tel démenti à ses paroles et à ses sentiments, en faisant naître, par son testament, une compétition politique entre un père et son fils ?

Enfin j'ajouterai que ces paroles sont l'explication la plus saisissante dans sa brièveté de son départ pour le Zoulouland.

CHAPITRE XXI

Rapport du lieutenant Carey. — Déposition du sergent Willis. — Déposition du caporal Grubb. — Déposition du cavalier Cochrane. Opinion de la presse anglaise. — Établissement des responsabilités.

Revenons maintenant sur les bords du *Blood-River* — rivière du Sang, — nom sinistrement prédestiné.

Le *Daily Telegraph* recevait de son correspondant de Maritzbourg une lettre contenant le récit de la mort du Prince fait par le lieutenant Carey. Peu après, parvenaient en Angleterre le rapport officiel du lieutenant Carey et les dépositions des soldats qui accompagnaient le Prince.

Voici ce rapport et ces dépositions, que, pour l'intelligence du récit, j'annote en les transcrivant, au lieu de faire mes réflexions après coup :

Rapport du lieutenant Carey.

Ayant appris que le Prince devait, le 1er juin, aller reconnaître le pays en avant de la colonne, afin de choisir un emplacement pour le nouveau camp[1], je proposai de l'accom-

1. Comment allait-il *reconnaître le pays et choisir le camp*, puisqu'il n'était *pas enrôlé dans l'armée* et était *simplement spectateur?*

pagner[1], parce que j'avais *déjà parcouru cette contrée* à cheval[2]. Ma demande me fut accordée, mais le colonel Harrison me déclara que je nê devais pas intervenir d'aucune manière dans ce que ferait le Prince, parce qu'il désirait lui laisser tout le mérite du choix du camp.

Un moment avant de partir, n'ayant pas trouvé d'escorte préparée[3], je m'adressai à la brigade major de cavalerie. A 9 heures 15, six hommes du corps de cavalerie de Bellington vinrent se placer en bataille devant le quartier général.

Avec ces hommes et un Zoulou ami, nous nous mîmes en route[4]. Six Basutos du camp de Shepstone avaient reçu l'ordre de venir avec nous.

Avant de traverser Blood-River, nous les envoyâmes réclamer, et le messager revint en nous disant qu'ils nous rejoindraient sur la colline, entre les hauteurs d'Incenzi et d'Italzi. Nous renvoyâmes le messager avec ordre de ramener lui-même l'escorte[5]. Nous aperçûmes à ce moment, à droite et à gauche, de fortes colonnes de Basutos, et nous mîmes pied à terre au pied d'un monticule.

Le colonel Harrison arriva au galop, en nous annonçant que la cavalerie du général Marshall était en route. Je suggérai au Prince l'idée d'attendre le reste de l'escorte, mais il me répondit :

« Oh non! nous sommes bien assez en force[6]. »

1. Carey a demandé non-seulement à *accompagner le Prince*, mais à *commander l'escorte*. Il a prétendu plus tard, pour *se dégager*, que c'est le Prince qui en était le commandant. Notre enquête prouve que le véritable commandant était Carey, *le Chef du cabinet du Ministre de la guerre le dit du reste lui-même dans la lettre qu'on lira plus loin.*

2. Carey connaissait donc le pays où il *conduisait* le Prince.

3. Tous les militaires comprendront l'*incorrection* d'un pareil état de choses.

4. Qu'est devenu ce *Zoulou ami* et son cheval? S'il a été tué et qu'il *soit vrai* qu'on ait retrouvé les corps du Prince et des soldats, comment n'a-t-on pas retrouvé le sien? *Qui* lui avait donné l'ordre de se joindre à cette reconnaissance?

5. S'il est vrai que le colonel Harrison voulait laisser tout le mérite au Prince de désigner le camp, il ne s'était guère préoccupé de sa sûreté personnelle.

6. En admettant que le Prince ait dit cela, ce que du reste *rien*

Nous gravîmes la côte rocheuse qui domine la rivière d'Ilotozi, et *je proposai de desseller;* mais le Prince préféra le faire plus près de la rivière. Nous restâmes une demi-heure à prendre des esquisses du pays environnant, que nous fouillions avec nos lunettes. Ne voyant rien de suspect, nous descendîmes au Kraal, dans la vallée, et nous dessellâmes nos chevaux. *On ne prit pas de précautions, parce qu'on ne s'attendait pas à la présence des Zoulous*, que rien ne trahissait nulle part.

Le Prince était fatigué, et se coucha en dehors de la hutte; les hommes firent le café, et moi *je fus reconnaître* avec ma lunette[1]. A 3 heures 55, je proposai de faire seller les chevaux. Le Prince me dit d'attendre encore dix minutes, mais il *en donna l'ordre* au bout de cinq minutes[2]. J'avais sellé et *j'étais à cheval* lorsqu'on entendit un bruit suspect. Le *Prince commanda* de se préparer à monter à cheval[3].

Je regardai autour de moi, et je vis *le Prince le pied à l'étrier*. Au même moment *je donnai l'ordre* de monter à cheval[4], et, comme les hommes se mettaient en selle, je vis, à environ 20 yards de distance, des Zoulous qui se précipitaient vers nous. Ils firent feu pendant que nous prenions le galop. Je croyais que tous les hommes étaient montés à cheval, et, comme *je savais que leurs carabines n'étaient pas chargées*[5], je jugeai que le meilleur parti à prendre était de nous échapper le long des herbes avant de faire halte.

Connaissant la maladresse des Zoulous à tirer[6], je ne m'attendais pas à ce que l'un de nous pût être atteint. Lorsque nous approchâmes de la *donga*, nous dûmes faire volte-face pour surveiller la retraite. En me retournant, je vis un

ne prouve, Carrey *commandait* la reconnaissance, et c'était à lui à agir.

1. Pourquoi Carey a-t-il quitté ses camarades et qu'a-t-il été reconnaître?

2. Le bon sens indique que ceci n'est pas vrai.

3. A quel propos le Prince commanda-t-il?

4. M. Carey s'y perd : maintenant c'est lui qui commande!

5. Si M. Carey savait cela, c'est que probablement il n'en avait pas donné l'ordre.

6. Ce qui est faux.

poste de Zoulous qui nous poursuivaient pour essayer de nous couper la retraite au-delà de la colline.

Après avoir traversé la donga sous un feu violent, un homme me dit : « Monsieur, je crains que le Prince n'ait été tué [1] ». Je m'arrêtai, et, voyant le cheval du Prince qui galopait de l'autre côté de la donga, je demandai *s'il était utile de revenir sur nos pas* [2].

Les Zoulous avaient déjà dépassé *le terrain où le Prince était tombé* [3]. J'attendis le retour de mes hommes, et je repris le galop pour traverser la rivière.

Déposition du sergent Willis.

PREMIER TÉMOIN : SERGENT WILLIS. — J'appartiens au corps du major Bettington. Nous quittâmes le camp ce matin, avec cinq autres de notre corps, sous le lieutenant Carey et un guide cafre, comme escorte du Prince Impérial. Nous suivions la même route qu'auparavant, quand on tira sur le Prince. Nous courûmes à cheval de neuf heures à midi trente; nous descendîmes alors de cheval pendant une demi-heure.

Nous poursuivîmes notre route jusqu'à trois heures, puis nous descendîmes une colline, vers un kraal, à environ cent mètres de la rivière Imbanam. Ce kraal contenait quatre ou cinq huttes, et le terrain était clair devant nous; mais tout autour, sur les côtés, s'étendaient de hauts gazons et des moissons encore debout. Nous reçûmes du Prince l'ordre de détacher les selles et de mettre nos chevaux à l'herbe.

Nous nous couchâmes en dehors des huttes, et nous prîmes du café, tandis que le Cafre *s'occupait de faire boire les chevaux* [4]. A trois heures cinquante, le Prince dit :

— Donnons encore dix minutes aux chevaux..

1. Il paraît que cette crainte n'était pas encore venue à l'esprit de M. Carey.

2. On croit rêver en voyant ce chef demander des conseils à ses hommes.

3. M. Carey savait donc où le Prince était tombé?

4. Ce Cafre est le Zoulou ami dont il a été parlé plus haut. Ne peut-on pas supposer avec raison qu'il n'était qu'un traître et que, tout en faisant boire les chevaux, il prévenait les Zoulous embus-

Le Cafre ramena les chevaux, et à quatre heures nous reçûmes l'ordre de seller[1]. Le Cafre dit qu'il avait vu, au-delà de la rivière, un Zoulou gravissant la hauteur opposée.

Nous sellions aussi vite que possible. Le Prince donna alors l'ordre de monter, ce que nous fîmes tous, à l'exception du soldat Rogers, qui s'efforçait de saisir le cheval qu'il conduisait. A cet instant fut soudainement tirée une volée de coups de fusil, et nous partîmes à la hâte, excepté Rogers, que je vis couché contre la hutte.

— Avez-vous vu le Prince?

— Je ne puis dire. J'ai vu deux hommes tomber de cheval. Mais, étant au galop, je ne pus voir qui ils étaient. A environ 50 mètres en avant était une espèce de donga, et, quand nous rejoignîmes le lieutenant Carey, on nous dit que *l'ordre était* de gagner le camp du colonel Wood[2]. Les Zoulous continuèrent de tirer sur nous pendant deux cents mètres. Nous arrivâmes au camp tous ensemble, à environ sept heures.

— A quelle distance était situé le kraal?

— A environ douze ou quinze milles de la rivière Blood.

— Quel était le nombre des Zoulous?

— D'après les coups tirés, je suppose une cinquantaine. Le caporal Grubb prit le cheval du Prince et le monta, conduisant le sien propre à la main. Je n'ai jamais revu le Prince.

Déposition du caporal Grubb.

Deuxième Témoin : le caporal Grubb. — Avant d'arriver au kraal, le Prince alla avec le lieutenant Carey, au sommet de

qués? Qui ne se sont néanmoins montrés que lorsque le lieutenant Carey était en selle et pouvait prendre la fuite?

1. Il ne faut pas oublier que nous lisons le rapport d'un inférieur, qui a dû céder au sentiment de dégager autant que possible la responsabilité d'un supérieur, d'un compatriote. Et puis le pauvre Prince Impérial n'était plus là pour rétablir bien exactement comment les choses s'étaient passées.

2. Le Prince est mort, il ne pouvait plus commander. Le témoin évite quand même de dire que Carey donna l'ordre de gagner le camp du colonel Wood : « *On nous dit que l'ordre était* ». Il voudrait laisser supposer que c'était encore un ordre du Prince.

la hauteur, faire des esquisses. Nous atteignîmes au second kraal, qui avait une enceinte en pierre pour les bestiaux; mais nous y trouvâmes *deux ou trois chiens*[1] et les traces du départ récent des Zoulous. Le gazon autour de nous était de six pieds de haut. Quand le Prince monta en selle, la volée de coups de fusil fut tirée à vingt mètres environ. Les Zoulous criaient :

— *Usutis!* Voilà les lâches Anglais!

Je me retournai : je vis les Zoulous, et je piquai de l'éperon. Je vis Rogers, qui n'avait pu monter, chercher refuge derrière une hutte, et je lui criai de venir. Je le vis *viser un zoulou* avec son fusil[2]. Je partis au galop avec Abel.

— Qui commandait alors?

— *Le lieutenant Carey* et Cochrane. A quelques mètres du kraal, une balle frappa Abel dans le dos. Il était à une demi-longueur devant moi. Entendant les coups de feu, je me couchai sur mon cheval. Letoga passa, disant :

— Pique ton cheval, le Prince est à bas!

Je regardai derrière moi, et je vis le Prince, à quelques longueurs de cheval, se *cramponner aux étriers et à la selle* de son cheval, et puis tomber[3]. Son cheval, autant que je pus voir, le foula aux pieds. Je saisis ma carabine pour tirer sur les Zoulous[4]; mais, au même moment, mon cheval plongea dans la donga, et je tombai sur son cou, perdant ma carabine *chargée*[5].

Quand je me remis en place, je vis près de moi le cheval du Prince. Je ne pus m'en emparer, et je continuai ma route avec lui jusqu'au moment où je rejoignis le lieutenant Carey.

Le lieutenant dit :

— Il faut qu'on saisisse le cheval du Prince.

Je laissai mon cheval, et je montai celui du Prince et le conduisis au camp. Les Zoulous nous attaquèrent, mais nous leur échappâmes.

1. On sait que les chiens des Zoulous *ne vont jamais sans leurs maîtres*; du moins le lieutenant Carey devait le savoir. Si donc on trouva des chiens, c'est que les Zoulous n'étaient pas loin.
2. Les armes étaient donc chargées?
3. Le Prince n'avait donc pas le pied à l'étrier?
4. Je le répète, les armes étaient donc chargées?
5. Voilà qui ne laisse pas de doute.

Ils continuèrent leur poursuite et leur tir jusqu'à ce que nous fûmes entièrement hors de portée.

Nous courûmes jusqu'à l'endroit où nous rencontrâmes le général Wood, le colonel Butler et deux hommes d'infanterie montée. Nous fîmes notre rapport, et ces messieurs, en regardant avec leurs lunettes, virent six Zoulous qui emmenaient nos chevaux. Je n'ai plus revu le Prince.

— Quel a été le dernier ordre donné ?

— Le Prince commanda : « A cheval! » et je n'ai plus entendu d'autre ordre après celui-là; mais au bruit de la fusillade je regardai le lieutenant Carey : nous piquâmes tous les deux, et nous partîmes au galop[1].

— Combien y avait-il de Zoulous ?

— Je pourrais dire qu'il y en avait quarante ou cinquante

— Avec quelles armes tiraient les Zoulous?

— D'après la blessure de la balle qui a frappé Abel, j'ai reconnu que c'étaient des fusils Martini Henry.

— Avant de monter à cheval, comment étiez-vous rangés ?

— Nous étions en ligne, le Prince nous faisait face; nous tournions le dos au kraal.

Déposition du cavalier Cochrane.

Troisième Témoin : le cavalier Cochrane. — Nous avons marché, je crois, vingt milles au-delà de la rivière, lorsque, vers dix heures, nous avons rencontré le général Wood à la tête de sa colonne, descendant la colline. Nous fîmes alors un demi-tour à droite, et nous nous dirigeâmes vers un kraal pour voir s'il y avait quelqu'un : il était abandonné; et nous marchâmes encore cinq milles dans un terrain plat.

Le Prince ordonna alors de débrider et de laisser paître les chevaux pendant un quart d'heure.

Nous nous rendîmes ensuite à un kraal entre la colline et la rivière.

1. Le témoin sait très bien que sa conduite a été celle d'un lâche. C'est le Prince d'abord, puis Carey, qu'il cherche à en rendre responsable.

Le Prince nous donna ordre de desseller.

Une heure après, le Prince commanda de seller les chevaux. Cela fait, le lieutenant Carey fit remarquer qu'il était trois heures et demie, et le premier fit le commandement de se préparer à monter à cheval et *ensuite de monter.*

J'étais près du Prince. Nous nous mîmes en selle, mais je ne le vis pas en faire autant. Il arrangeait quelque chose, je pense sa bride. Tout à coup une décharge de mousqueterie éclate contre nous, et des Zoulous jettent un cri formidable.

Les chevaux furent effrayés, et nous eûmes de la peine à les maintenir : quelques-uns s'échappèrent. Lorsque j'eus franchi la donga, à environ cinquante yards du kraal, je vis le Prince à pied; je suivis le lieutenant : il ne donna pas d'ordre. Un quart d'heure après, Grubb et Willis nous rejoignirent, et nous dirent qu'Abel, Rogers et le Cafre étaient tués.

— Dans quelle direction courait le Prince?

— Il courait après nous.

— Quel était le nombre des Zoulous qui le poursuivaient?

— Une douzaine à peu près, je pense.

— A quelle distance étaient-ils de lui?

— A peu près trois mètres; ils avaient tous des fusils et des zagaïes.

— A-t-on fait quelques tentatives pour vous rallier, pour vous faire faire halte, ou pour sauver le Prince?

— Non... : nous n'avions en tout que trois carabines.

— Jusqu'à quelle distance avez-vous galoppé?

— Environ deux milles sans nous arrêter.

— Quelqu'un s'est-il inquiété du Prince?

— Non : nous étions séparés.

On lisait, à Londres, dans le *Globe :*

« Il est indispensable que les explications les plus complètes soient fournies sur les circonstances qui ont occasionné ou accompagné la mort du Prince Louis-Napoléon.

« La responsabilité de ce fait doit être nettement dé-

finie, parce qu'en lui-même il *porte une atteinte grave* à la réputation de discernement et de sage prudence des généraux anglais, et compromet la bonne renommée des soldats.

« Autant que l'on peut en juger par ce que nous connaissons, il paraît que l'héritier de la couronne des Bonapartes, *malgré les termes de la lettre du duc de Cambridge,* a été laissé libre d'aller et de venir à sa guise, *sans préoccupation du danger qu'il pouvait courir*. On avait pensé qu'il serait attaché à l'état-major personnel de lord Chelmsford; mais, au lieu de cela, il se trouvait avec le général Wood. Lorsqu'il partit pour cette fatale reconnaissance, le général en chef ne s'en occupait plus; ce qui, à la rigueur, peut s'expliquer dans un moment où les préparatifs de toute sorte de la grande expédition absorbaient toute son attention.

« Mais il ne faut pas non plus oublier que déjà le Prince Impérial s'était *exposé grandement* dans diverses circonstances. *Il avait couru de grands dangers une première fois* avec le colonel Butler, et *une autre fois* avec un autre officier, et *il n'avait dû son salut qu'à son courage,* car ils avaient été obligés de se frayer un chemin à travers les rangs ennemis.

« Lord Chelmsford, qui le savait, aurait pu modérer ses ardeurs et mettre un terme à ses imprudences, *en* lui défendant de s'exposer de la sorte sans nécessité. Il aurait dû lui dire : « *Cela ne peut durer ainsi;* vous n'êtes pas tenu de marcher à l'avant-garde : vous resterez avec moi, ou je vous enverrai à l'arrière-garde. » Ces quelques mots auraient fixé la situation du Prince et *auraient sauvé sa vie.*

« Il y a quelque chose de bien singulièrement insuffisant et peu satisfaisant dans cette réflexion de lord Chelmsford, *qu'il ne savait pas que le Prince eût été désigné pour une reconnaissance.* En somme, le général igno-

rait entièrement, le 1er juin, ce que devenait ce jeune homme, et cela n'est pas clair. Aussi l'opinion publique attend-elle impatiemment les explications de lord Chelmsford et surtout celles du capitaine Carey, qui *commandait* cette petite expédition.

« D'après tous les rapports, il n'y en eut jamais d'entreprise dans des conditions plus téméraires. D'abord huit hommes parcourent dix ou douze milles dans le cœur même du pays ennemi, *loin de tout secours et sachant bien que ce territoire était rempli de Zoulous*[1]. Ils s'arrêtent dans un endroit découvert, au bord d'un champ de maïs dont les hautes tiges cachent admirablement les sauvages qui rampent vers eux.

« Pas la moindre surveillance n'est exercée, pas une sentinelle, pas un éclaireur n'est chargé de surveiller et de donner l'alarme.

« Bien plus, avec cet aveuglement de gens fatalement condamnés, *ils dessellent*[2] leurs chevaux, ajoutant encore un élément nouveau d'infériorité à leur position *en cas de surprise*[3]. Lorsque les Zoulous surviennent, on n'a que le temps de seller les montures, de sauter dessus et de s'enfuir à bride abattue[4]. Le Prince, cavalier consommé, n'a pas le temps de seller son cheval ou de monter, soit que le *harnachement ait été en mauvais état*[5], soit que l'animal fût *rétif*[6]. Il fuit, et est atteint et tué 200 mètres plus loin, dans un donga ou fourré.

1. Le lieutenant Carey prétend, dans son rapport, *qu'on ne s'attendait pas à la présence des Zoulous.*

2. C'est le lieutenant Carey qui *propose* de desseller.

3. Quand la surprise a lieu, le lieutenant Carey *est à cheval.* Il semble que les Zoulous *aient attendu* ce moment pour se montrer.

4. Quand les Zoulous se sont montrés, les chevaux étaient sellés.

5. Comment le harnachement du Prince aurait-il été en mauvais état *si on ne l'y eût mis?*

6. Brown, le groom du Prince, a déclaré que son cheval étai*t* *doux comme un agneau* et sans l'ombre d'un vice. (Voir *the A·rican Register*, 2 août 1879.

« On se demande comment *six hommes ont pu fu* tellement pris de panique qu'ils n'aient pas mê tourné la tête pour voir ce que devenaient leurs cam rades? Dans cette course folle, *il semble incroyable* q pas un n'ait eu un mouvement de courage qui le port à s'élancer au secours du Prince, comme tant de brav officiers l'ont fait tant dans le Zoulouland que da l'Afghanistan.

« Il est non moins étrange que ces hommes, bie montés et bien armés, n'aient pas pensé à s'assurer u peu des forces des ennemis. Le général Wood dit qu'il étaient une trentaine : ce n'était pas hors de proportion après tout, avec huit Européens ayant de bons chevaux des *revolvers* et des *carabines*. Tous ces points sont vive- ment discutés, et il faut espérer qu'ils ne tarderont pa à être éclaircis. »

Tous ces points que le *Globe* trouvait, à juste titre, si nécessaire de faire éclaircir sont malheureusement res- tés dans une pénombre où le gouvernement anglais n'a probablement pas eu un intérêt à porter la lumière. Et aujourd'hui encore la vérité tout entière n'a pas été dite sur ce qui s'est passé au Zoulouland.

Fidus, avec son talent habituel, cherche à établir dans ces termes les responsabilités de la mort du Prince :

« Plus on lit le rapport du lieutenant Carey et les dépositions des quelques cavaliers qui faisaient partie de la reconnaissance où fut tué le Prince Impérial, plus on est frappé du singulier rôle militaire joué par tous les acteurs de cet horrible drame, et l'on ne peut s'em- pêcher de se poser de terribles points d'interrogation sur la part de responsabilité qui revient à chacun dans cette catastrophe.

« Le colonel Stanley, ministre de la guerre, a déclaré au parlement que le Prince était parti sans grade, sans

emploi, pour suivre en amateur, nous dirons presque en touriste, l'état-major de lord Chelmsford.

« Ce général a reçu du duc de Cambridge les instructions les plus précises au sujet du Prince : il devait l'avoir toujours auprès de lui, et veiller à ce qu'il ne se laissât pas emporter par son caractère bouillant.

« Dans ces conditions, on pouvait croire que lord Chelmsford allait l'attacher à son état-major particulier.

« Il n'en a rien été. Le Prince, à peine remis de maladie, se trouve — Dieu sait comment! — dans la colonne volante du général Wood, le héros de Zlohave, de Cinghilovo, de Hambula, celui qui a gagné au Cap ses épaulettes de général par une indomptable énergie, mais aussi par une folle témérité qui a parfois amené des désastres. Sa colonne sert d'*avant-garde* à celle du général Newdigate. Déjà, le 20 mai, lord Chelmsford télégraphie au ministère de la Guerre : « Le Prince a fait « partie d'une reconnaissance qui a failli mal tourner. « Je tâcherai que le cas ne se reproduise pas. Je ne « veux pas qu'il s'expose ainsi. »

« Ce jour-là, en effet, le Prince n'avait échappé que par miracle, en faisant franchir à son cheval des blocs de rochers le long d'une colline à pic.

« Après la dépêche du 20 mai, on aurait pu espérer que lord Chelmsford, terrifié par l'idée du malheur qui avait failli arriver, forcerait le Prince à revenir auprès de lui. Nullement : le Prince reste attaché, je ne sais à quel titre, à la colonne Wood, et le 1er juin le colonel Harrisson, chef d'état-major, le désigne pour aller reconnaître le pays en avant de la colonne et choisir l'emplacement du nouveau camp !

« Lord Chelmsford avoue qu'il ignorait absolument que le Prince eût été commandé pour ce service. En tout cas, l'on ne désigne même pas un officier pour

l'accompagner : c'est *par hasard* que le lieutenant Carey propose ses services, « parce qu'il avait déjà parcouru ce pays à cheval ». Disons par parenthèse que c'est au retour de cette reconnaissance que le lieutenant Carey avait certifié qu'il n'y avait pas de Zoulous à dix milles à la ronde.

« Vous croyez peut-être que le colonel Harrison a commandé pour accompagner le Prince une escorte de choix, des hommes d'élite sur lesquels on puisse compter ? On a là sous la main le 1er dragons-gardes et le 17e lanciers, deux splendides régiments anglais. L'escorte ? Personne ne s'en est occupé. Le lieutenant Carey explique qu'au moment de partir il ne trouve pas d'escorte préparée : il s'adresse à l'officier commandant la brigade de cavalerie, qui fournit... six hommes de la cavalerie irrégulière. Or il faut savoir que cette cavalerie irrégulière est un ramassis de tous les déclassés, de tous les vagabonds, de tous les repris de justice de l'Afrique du Sud. Écoutez, ce n'est pas moi qui parle ; voici ce que dit à leur sujet le correspondant du *Daily News* dans une lettre datée du 15 mai.

« Ces volontaires sont un mélange bizarre de Hol-
« landais, d'Allemands, de *Français*, de colons afri-
« cains, épaves de tous les pays, déserteurs an-
« glais, etc., etc., qui sont venus échouer à Natal après
« mille péripéties. L'insubordination de la plupart de
« ces corps volontaires les rend inutiles : leurs officiers
« n'ont sur eux aucune autorité. »

« Voilà donc l'escorte rassurante avec laquelle le Prince se met en route. Il est vrai que Shepstone, autre chef volontaire, a reçu l'ordre d'envoyer aussi cinq basutos. Shepstone n'obéit pas, n'envoie personne, et le Prince, après avoir attendu, part quand même avec ses six cavaliers et le lieutenant Carey, qui emmène avec lui un Zoulou ami.

« A quel titre le Prince, qui n'avait aucun grade, commandait-il cette reconnaissance? Comment pouvait-il donner des ordres à des soldats qui ne savaient même pas comment le qualifier? C'est probablement ce que nous ne saurons jamais. Le Prince n'avait jamais fait campagne. Au point de vue pratique, il ne connaissait rien au service de reconnaissance, d'avant-poste, de vedettes, etc., si tant est qu'il ait eu même quelques notions théoriques sur ce service spécial, qui fait bien plutôt partie du programme de Sandhurst (notre Saint-Cyr) que de celui de Woolwich (notre École polytechnique).

« Il est vrai que le lieutenant Carey, qui l'acccompagne *par hasard*, peut le faire profiter de son expérience. Or, la reconnaissance traverse la Blood-River (rivière de sang), s'enfonce en plein pays ennemi, et les *fusils ne sont même pas chargés*. On s'arrête à 300 yards d'un kraal zoulou sans l'avoir fait reconnaître. On ne place pas un seul cavalier en vedette, on campe au milieu d'un champ de maïs, on desselle tous les chevaux, alors que le règlement ordonne de ne jamais desseller et même de ne débrider que la moitié des chevaux à la fois, pour les faire boire.

« Jusqu'ici le lieutenant Carey n'a commis que des fautes de prudence. Examinons maintenant son rôle lorsque la reconnaissance est surprise par l'attaque des Zoulous. Je lui laisse la parole. « Je croyais que tous « les hommes étaient montés à cheval; et, comme je « savais que les carabines n'étaient pas chargées, je « jugeai que le meilleur parti à prendre était de nous « enfuir le long des herbes avant de faire halte. »

« Ainsi voilà la raison pour laquelle le lieutenant Carey n'a pas rallié ses hommes. Les carabines n'étaient pas chargées! Or, savez-vous ce qu'il faut de temps pour charger la carabine Martini? Pas trois secondes. Les

cavaliers ont la cartouche fixée dans une bandouillère qui ressemble à nos ceintures de chasse, et le système de bascule du Martini permet de charger plus rapidement même qu'avec notre fusil Gras.

« Donc, on ne se rallie pas : on s'enfuit chacun pour soi et Dieu pour tous. Le lieutenant galope sans se préoccuper de ses hommes, les hommes sans se préoccuper de leurs officiers. Et le Prince? Ah! il s'agit bien du Prince! Il y a un ravin (donga) de l'autre côté duquel on sera à l'abri : le lieutenant Carey galope jusque-là sans retourner la tête.

« *Après avoir traversé la donga*, je m'arrêtai, et, voyant « le cheval du Prince qui galopait de l'autre côté de la « donga, je demandai s'il était utile de revenir sur nos « pas. »

« A qui avez-vous demandé cela? A vos hommes! Certes, ils avaient eu grand tort de s'enfuir sans se préoccuper de leur chef; mais enfin ils étaient, eux, des aventuriers, soldats par hasard, sans discipline, sans honneur. Et c'est à eux que vous demandez conseil! Au reste, l'hésitation n'est pas longue, et votre rapport se termine ainsi : « Les Zoulous avaient déjà dépassé le « terrain où le Prince était tombé. J'attendis le retour « de mes hommes, et je repris le galop pour traverser « la rivière. »

« Ainsi vous êtes tous réunis, bien armés, bien équipés, avec vos revolvers, montés sur de bons chevaux, et l'on ne tente rien pour délivrer le malheureux Prince! Ce qu'il y a d'atroce, c'est qu'il eût été facile de le sauver : il suffisait de tenir la bride de son cheval une minute. Même si son cheval s'était échappé, puisqu'il a pu courir à pied 300 yards sans être atteint par les dix Zoulous qui le poursuivaient, on eût eu le temps de le dégager cent fois. Pendant ce temps le Prince était rejoint par les Zoulous ; mais, persuadé qu'il allait être secouru

par vous, il s'adossait à un arbre, faisait tête à l'ennemi jusqu'au dernier moment, et tombait enfin percé de dix-sept coups de zagaie, tous reçus par devant, ce qui prouve qu'il s'était arrêté pour vendre chèrement sa vie.

« Franchement, est-il possible d'excuser la conduite du lieutenant Carey? Mais en France nous n'eussions pas abandonné ainsi le dernier des trompettes : en Algérie, au Mexique, pendant la guerre franco-allemande, un des premiers principes d'honneur militaire était de ne battre en retraite qu'après avoir rallié tout son monde; à Coincy notamment, le 31 août 1870, un régiment de dragons a fait tuer trois hommes pour avoir le corps d'un maréchal-des-logis qu'on savait resté dans le village. Le jour où le soldat ne pourra plus compter sur cette confraternité d'armes, il ne marchera plus. Les irréguliers eux-mêmes l'ont bien compris : écoutez leurs dépositions, elles sont accablantes.

« Voici d'abord celle d'un nommé Cochrane :

« Après avoir franchi la donga (bien entendu), je re-
« gardai, et je vis le Prince qui courait en arrière. Une
« dizaine de Zoulous le suivaient et n'étaient qu'à trois
« mètres de lui. Aucun ordre de ralliement, de faire
« feu ou de secourir le Prince n'a été donné. Nous
« avons parcouru au galop à peu près deux milles sans
« nous arrêter. Il n'a pas été question du Prince. »

« Voici celle d'un nommé Letock, qui, les rênes dans la main gauche et le pied dans l'étrier, fait les plus grands efforts pour se remettre en selle, tandis que son cheval veut suivre les camarades. Pendant cette lutte, il passe à côté du Prince, qui ne tient pas les rênes, lui : il n'a en main que l'étrivière. Letock, qui a son cheval en main, pourrait facilement l'aider; mais, quoi! le lieutenant Carey, qui galope en avant, a donné l'exemple. Letock remonte à cheval, et se contente de dire : « Dépê-

« chez-vous, s'il vous plaît, monsieur, de monter (*sic*). »

« Enfin le Prince lâche l'étrivière : « Au moment où je « le vis tomber, son cheval le foula aux pieds. Carey « conduisait, et nous avons galopé pendant deux ou « trois milles. Ayant remarqué que deux ou trois de nos « camarades ne nous rattrapaient pas, je priai Carey de « les attendre. Il répondit : « Nous allons traverser le « ravin, et sur la hauteur nous attendrons ». Il n'a donné aucun ordre de rallier, ni de faire halte, ni de faire feu, ni d'essayer de sauver le Prince. Le lieutenant Carey a dit seulement : « Allons vite! dépêchons-nous! »

« Dépêchons-nous! » voilà le seul ordre que vous ayez donné! Comment, dans ce moment suprême, n'avez-vous pas pensé que vous ternissiez les lauriers de toute une armée? Comment n'avez-vous pas songé à vos braves camarades Melvill et Caghill, qui, le jour du désastre d'Isandula, s'attachaient autour du corps les deux drapeaux du 24e régiment, et, bondissant par dessus la fourmilière noire des 20,000 Zoulous qui entouraient les bataillons anglais, sauvaient les nobles emblèmes au prix de leur vie? Que diront de vous les lieutenants Chard et Bromhead, qui, à Rorkes Drift, avec deux compagnies, ont défendu toute une nuit l'entrée du Natal contre 4,000 Zoulous? Partout la conduite des officiers anglais a été héroïque.

« Depuis le commencement de la guerre, il y en déjà 211 de tués; proportion terrible, qui suppose de grands dévouements.

« Comment oublier les prouesses du colonel Weatherley à Ilahave, de Piel Nyos étreignant le cadavre de son fils tout en continuant à sabrer de la main droite, du capitaine Reilly retournant au milieu des Zoulous pour sauver le corps de son domestique et le rapportant sur ses épaules? De quel front, lieutenant Carey, avez-vous pu regarder ces soldats du 17e lanciers emportant sur

leurs lances à flamme blanche et rouge, comme les dernières flammes de nos lances françaises, ce cadavre que vous n'aviez pas su défendre? Par une bizarre coïncidence, sur le shapska d'ordonnance de ce régiment se détache en relief une tête de mort supportée par deux os en croix : « *Or glory* » (ou la gloire). La Providence se plait à ces rapprochements inattendus : l'un a préféré la gloire à la vie; l'autre a préféré la vie à l'honneur.

« Nous le répétons, le cas du lieutenant Carey est un cas isolé. L'armée anglaise a fait ses preuves de bravoure sur tous les champs de bataille du monde; mais, à la lecture des divers rapports publiés sur la mort du Prince, on ne peut s'empêcher de penser que la commission d'enquête nommée par lord Chelmsford aura un devoir bien pénible à remplir. »

Il m'a semblé indispensable, pour juger la conduite du lieutenant Carey, de me procurer ses états de service.

J'en reproduis ici la traduction dûment légalisée, ainsi que la lettre que m'a fait l'honneur de m'adresser de Londres le chef du cabinet du ministre de la Guerre. Je suis heureux de pouvoir lui exprimer ici tous mes remerciements pour son excessive courtoisie et l'empressement qu'il a bien voulu mettre à me répondre.

CHAPITRE XXII

Lettre de M. Fleetwood Wilson. — États de service du capitaine Carey. — Conversation avec Lomas. — Deux lettres de M. Fleetwood Wilson. — Une lettre de M. Johnston.

WAR OFFICE

—

9 mai 1889.

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre du 7 mai que vous avez bien voulu me faire l'honneur de m'adresser.

Le lieutenant Carey (devenu ensuite capitaine), qui commandait la reconnaissance au cours de laquelle le Prince Impérial a trouvé la mort, mourut à Kurrachee le 22 février 1883[1].

Ci-joint vous trouverez les dates des mutations de cet officier.

Veuillez recevoir, monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Guy Fleetwood Wilson,
Chef du Cabinet du Ministre.

Monsieur le comte d'Hérisson.

1. Toute la presse parisienne a reproduit, à la fin du mois de décembre dernier, une dépêche de Londres annonçant la mort subite, à Davemport, du lieutenant Carey, dont *le rôle*, disait cette dépêche, *n'a jamais été bien défini, en Afrique, où il accompagnait le Prince Impérial quand celui-ci fut tué par les Zoulous.*
On voit que l'annonce de la mort de Carey était bien tardive.

MINISTÈRE
DE LA GUERRE
—

N° 9928. *Traduit de l'anglais.*

État des services du feu capitaine Jahleet Brenton Carey, North-Staffordshire regiment.

Date de la naissance : 18 juillet 1847.
Sous-lieutenant, 3e West-India regiment : 24 janvier 1865.
Lieutenant, 3e West-India regiment : 6 mars 1868.
En demi-solde, 3e West-India regiment : 29 août 1870.
81e d'infanterie : 22 août 1871.
98e d'infanterie : 15 mars 1873.
Capitaine North-Staffordshire regiment, 98e régiment : 1er avril 1879.
Adjudant de garnison, Jamaïque : du 1er décembre 1873 au 11 novembre 1875.
Services spéciaux, Afrique du Sud : du 1er mars 1879 à août 1879.

SERVICE ACTIF.

Expédition à Yucatan, 1867. Mentionné dans les dépêches de *Guerre de l'Afrique du Sud*, 1879. Campagne du Zoulouland : services spéciaux comme député assistant au quartier-maître général. Mentionné pour ses services lors du naufrage du vaisseau transport « *Clyde* », à destination de l'Afrique du Sud. Dépêche à la *Gazette de Londres*, 7 mai 1879. Médaille avec barrette.

Le capitaine Carey a passé ses examens définitifs au collège de l'État-Major en 1878.

Est décédé à Kurrachee, Bombay, le 22 février 1883.

Pour traduction conforme à l'original écrit en langue anglaise, signé et paraphé par moi sous le n° 9928. — Ne varietur.

Paris, le 16 février 1890.

Le traducteur assermenté près la Cour d'appel de Paris,
M. WEISKOPF.

Timbre du Traducteur.

Vu par nous, maire du IXe arrondissement de Paris, pour légalisation de la signature de M. Weiskopf, apposée ci-dessus :

Paris, le 17 février 1890.

G. CHAIN,
Adjoint.

Timbre de la Mairie.

En lisant les états de service du lieutenant, puis capitaine Carey, on est tout étonné de voir que, loin de prouver que Carey fût un lâche, ils démontrent au contraire que c'était un bon et brave soldat. Mentionné plusieurs fois dans les dépêches; ce qui correspond pour nous à : *Cité à l'ordre de l'armée*, il a, dans différentes circonstances, montré un dévoûment et un courage exceptionnels, notamment lors de naufrage du vaisseau *Clyde*. Sa conduite à l'égard du Prince Impérial, dans cette reconnaissance, dont il avait sollicité le commandement et où trois de ses compagnons ont trouvé la mort, n'en est que plus inexplicable et plus incompréhensible.

Lors des funérailles du Prince Impérial, j'allai trouver J. Lomas, son palefrenier-ordonnance, et veux reproduire, telle que je l'envoyai alors au *Gaulois*, la conversation que j'eus avec lui :

« L'ordonnance du Prince — et non l'officier d'ordonnance comme l'ont dit, à tort, plusieurs journaux, — est marié et père de famille.

« Il a un fils et une fille, l'un de trois, l'autre de quatre ans. Pendant qu'il servait au Cap, sa femme, habitant le Worcestershire, veillait sur les enfants et vaquait aux soins du *home*... Malgré l'attitude circonspecte et silencieuse de Lomas, j'eus la véritable bonne fortune de mériter sa confiance. — Je sais, lui dis-je, que c'est vous qui avez été à la recherche du malheureux Prince, et qui avez découvert le corps : dites-moi dans quelles circonstances vous avez accompli votre triste et courageuse mission ?

— C'était le 2 juin, a répondu Lomas. Envoyé à la recherche de mon infortuné maître, je me suis dirigé vers le kraal où la reconnaissance avait eu lieu. J'ai retrouvé le corps du Prince dans un ravin, un petit tor-

rent desséché... Le Prince était sur le dos... Je le relevai, et je vis sous sa tête un médaillon avec une petite chaîne... La figure du mort était pleine de noblesse et presque souriante...

— Comment expliquez-vous que les Zoulous, après avoir dépouillé ce cadavre, aient laissé le médaillon?

— Les Zoulous sont superstitieux. Ils considèrent qu'un souvenir porté par un mort est un objet fatal qui a porté malheur. Ils se gardent alors de toucher aux objets qui, d'après leurs préjugés, peuvent « retourner » contre eux la fatalité dont leur ennemi a été victime. Ils ont encore une autre croyance à l'endroit des morts : ils se figurent que, si le cadavre de leur ennemi se tuméfiait, ils seraient bientôt eux-mêmes en proie à des douleurs d'entrailles. Aussi, lorsqu'ils ont le temps, ils arrachent les intestins du corps de l'ennemi tombé; mais, s'ils sont inquiétés et pressés, ils se contentent de plonger la zagaie dans le nombril, comme ils ont fait sur le cadavre du Prince.

— Combien avez-vous compté de blessures?

— Dix-huit : dans la tête, dans l'œil, dans la lèvre déchirée, dans la mâchoire, dont une dent a été cassée. Le bras gauche a été fracassé, ou plutôt haché. Tous les coups ont porté dans la poitrine : il n'y avait aucune blessure aux jambes.

— Pourquoi le bras droit a-t-il été épargné ?

— Le Prince a dû se servir de son bras gauche comme d'un bouclier, pour faire face à l'ennemi. Du reste, ce que j'ai vu prouve qu'il a combattu vaillamment avant de mourir. Il a sûrement tiré des coups de revolver, et il a dû atteindre des Zoulous... Dans les alentours de l'endroit où la surprise a eu lieu, les hautes herbes étaient foulées; on voyait des traces de gens qui avaient dû se traîner par terre, et des repaires de Zoulous où il y avait du sang... Seulement les Cafres n'ont

jamais l'habitude de laisser leurs morts lorsqu'ils peuvent les emporter...

J'ai retrouvé sur le champ du combat une chaussette et les éperons du Prince.

— De quelle façon expliquez-vous que le lieutenant Carey ait pu abandonner le Prince? Les officiers anglais ont une renommée de bravoure qui concorde mal avec un pareil acte de faiblesse.

— Je ne connaissais pas le lieutenant Carey avant la catastrophe : je ne l'ai vu qu'après. Il était atterré, et ne répondait que par des monosyllabes à toutes les questions.

Ses premières paroles, après la fuite, ont été compromettantes pour lui. Depuis, il a dû réfléchir et se faire un système de justification. Pour moi, je crois qu'il y a eu panique, et que cet officier a manqué de sang-froid. S'il avait été plus maître de lui-même, le malheur ne serait pas arrivé...

James Lomas m'a ensuite donné divers renseignements sur la translation du corps du Prince en Angleterre.

— Après être revenu au camp avec mon précieux fardeau, a dit Lomas, aidé du valet de chambre du Prince, j'ai lavé le corps, que l'on coucha ensuite sur une couverture de lit de camp. L'embaumement eut lieu par les soins du docteur Scott. Comme on n'avait pas de plomb pour le cercueil, on souda de longues boîtes à thé en zinc, où le corps fut placé.

Le capitaine Bullar y enferma les papiers particuliers du Prince, devant témoins.

Lorsque le cercueil fut ouvert, le 8, à Petermaritzburg, le corps du Prince était très bien conservé. On a eu tort de procéder à cette opération avant l'arrivée en Angleterre. Le docteur Scott avait pourtant fait toutes ›s recommandations nécessaires à cet égard. A l'ou-

verture du cercueil à Woolwich, par suite des imprudences commises, le corps était méconnaissable.

— Mais, demandai-je, comment n'avez-vous pas accompagné le Prince dans la fatale reconnaissance?

— Quand il se mit en selle pour partir, je lui fis observer que le Zoulou qui l'accompagnait était mal monté, et je lui offris de partir à sa place. Le Prince me remercia, disant que l'expédition n'était pas dangereuse et ne serait que de courte durée. *Le Zoulou n'a plus reparu.* A-t-il été tué ou fait prisonnier? a-t-il trahi? Je crois que c'était un honnête serviteur, et je suis intimement persuadé qu'il a été massacré par ses compatriotes.

Ajoutons que James Lomas est décoré de cinq ou six médailles de campagne, parmi lesquelles figurent celles de Crimée et des Indes. »

Un récit du *Daily Telegraph,* suivi d'un résumé des débats de la Cour martiale appelée à juger la conduite du lieutenant Carey, laisse dans le vague à qui incombe la responsabilité de ce fatal évènement.

On éprouve à sa lecture l'impression que tout ce qu'il dit n'a qu'un but : justifier sa conduite; que sa narration est un tissu de mensonges sous lesquels il cherche à cacher sa lâcheté ou sa trahison.

Voilà un lieutenant de l'armée de la Reine qui, à l'apparition de quelques Zoulous, se sauve au galop, sans s'occuper de ses compagnons et n'est suivi que d'un seul homme. Et lui, le chef, demande à cet homme : « Croyez-vous qu'il soit utile de retourner en arrière? »

Et le soldat, lui indiquant des champs qui semblaient pleins de Cafres, lui répond : « Il y a longtemps qu'il est mort, Monsieur ».

Voilà un soldat auquel son officier fait fort bien de demander conseil sur la conduite qu'il doit tenir! car,



non seulement il lui donne celui de décamper, mais, lui montrant des champs *qui semblent pleins de Cafres*, il a deviné, lui, que le Prince est mort depuis longtemps, tandis que Carey aimait à se figurer que, aussi brave et aussi heureux que lui, le Prince était loin des *figures noires*.

Du reste, le colonel Harrison prouve d'une façon péremptoire que le récit de Carey est, en effet, un tissu de mensonges.

Appelé devant la Cour martiale, le colonel déclare que Carey avait été envoyé comme officier commandant, et qu'en conséquence, il devait avoir *le commandement* de l'expédition, *le Prince, lui, ayant reçu l'ordre de faire une exploration plus complète du terrain*.

Le colonel déclare également qu'il a *confié* le Prince à la *garde* du lieutenant Carey. Enfin, au cours de son interrogatoire, le colonel Harrison ajoute que, « lorsque le Prince fut attaché à son département, il eut pour instruction de ne pas le traiter en personnage royal au point de vue de l'escorte, mais comme tout autre officier, en prenant les précautions voulues ».

C'est donc à Carey que le Prince fut confié, c'est lui qui devait prendre les précautions nécessaires. On sait maintenant comment il s'est acquitté de sa mission. Mais, en déclarant que Carey avait le commandement de l'expédition, n'est-ce pas dire, en toutes lettres, que celui-ci a menti lorsqu'il déclare, avec un luxe de détails qui feraient au moins honneur à son imagination, que c'est le Prince qui commandait au moment de la surprise, et que c'est lui qui a crié : « Préparez-vous à monter ! » puis : « Montez ! »

Dans toutes les opérations militaires il n'y a jamais deux commandants à la fois. Le Prince pouvait demander à aller à droite, à gauche, pour satisfaire aux nécessités du travail qui lui était confié ; mais c'était Carey

qui commandait les hommes, le colonel Harrison l'a déclaré, et cela était d'autant plus logique que Carey était le supérieur hiérarchique du Prince Impérial et qu'il était Anglais.

Il tombe sous le sens que, confiant le Prince Impérial au lieutenant Carey, on n'aurait pas placé le lieutenant Carey sous les ordres du Prince Impérial.

Enfin, n'est-il pas bien étrange que les Zoulous, voulant surprendre quelques ennemis qui avaient imprudemment choisi un bas-fond, entouré de grandes herbes et de champs de maïs, pour desseller leurs chevaux et faire la sieste, d'après les ordres de Carey, aient attendu pour combattre ceux qui quelques instants auparavant étaient couchés par terre, que le plus grand nombre fût remonté à cheval, le lieutenant Carey un des premiers?

De là à admettre que Carey fût non seulement un lâche, mais encore l'agent d'un parti politique qui avait intérêt à se défaire du Prince, il n'y avait qu'un pas. Et l'on comprendra que bien des personnes sensées l'aient franchi.

En politique, point de justice, point de morale. Il faut atteindre impitoyablement le but qu'on s'est proposé : l'assassinat n'est plus un crime, mais un moyen d'action.

J'espère que le lecteur sait à quoi s'en tenir sur les prétendus suicides du sultan Abdul-Aziz, du roi de Bavière Louis II et de l'archiduc Rodolphe.

Du reste, rien de plus probable et de plus possible que le lieutenant Carey ait été l'instrument d'un parti politique. Cet officier avait parcouru la France, à l'insu de son gouvernement et du ministère dont il dépendait, pendant nos défaites de 1870-1871 et nos troubles de la Commune, ce qui est ignoré de tout le monde. Avec qui n'a-t-il pas pu s'aboucher?

Voici deux lettres que le chef de cabinet du ministre de la Guerre anglais m'a fait l'honneur de m'adresser le même jour; elles ouvrent un vaste champ à toutes les suppositions :

Première lettre.

WAR OFFICE — Paris, 25 mars 1890.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 22 courant. Le lieutenant Carey, d'après ses états de service, n'a pas servi dans les ambulances anglaises militaires; il n'est pas impossible que le lieutenant Carey ait servi dans quelque ambulance appartenant à une des nombreuses sociétés de bienfaisance *non en relation* avec l'administration de l'armée ; mais, d'après les recherches que je viens de faire, je suis presque sûr que le lieutenant Carey n'a jamais servi dans aucune ambulance, soit militaire, soit civile.

Je regrette de ne pouvoir vous fournir des informations plus précises, et je vous prie, en même temps, de vouloir bien me pardonner si ma lettre montre un peu rudement que j'ai perdu un peu l'habitude d'écrire le francais[1].

Agréez, Monsieur, mes sentiments les plus distingués.

G. Fleetwood Wilson,
Chef du Cabinet.

Comte d'Hérisson.

Deuxième lettre.

WAR OFFICE — 25 mars 1890.

Monsieur,

D'après des informations que je viens de recevoir à l'instant même, il paraît que le lieutenant Carey fut attaché aux

[1]. Combien d'officiers, à notre ministère de la guerre, voudraient [illegible]e l'anglais comme M. Fleetwood Wilson écrit le français !

ambulances de la Société « *British National for aid to sick and wounded in war* » pendant la guerre franco-allemande, en 1870-1871.

Il parait que le lieutenant Carey resta quelques semaines à Boulogne (du 24 janvier jusqu'au 10 février) au service de la Société.

Agréez, Monsieur, mes sentiments très distingués.

G. Fleetwood Wilson.

Comte d'Hérisson.

M. Johnston, le collaborateur plein de talent du *Figaro* à Londres, a été le premier qui ait parlé au lieutenant Carey lors de son retour en Europe. J'ai désiré avoir son impression à la suite de cet entretien. Je suis heureux de pouvoir la donner ici :

4 juin, 410, Fulham Road s. w.

Monsieur et cher confrère,

Certes non, je n'ai pas oublié notre trop courte entrevue, et, répondant à vos questions, je suis heureux de renouer des relations avec vous.

J'ai interwiewé Carey à Plymouth lors de son retour en Europe, et je suis même le premier des journalistes anglais ou français qui ait eu un entretien avec lui à bord du navire qui le ramenait en Angleterre. Il n'avait pas eu le temps de préparer ses réponses aux questions que j'allais lui poser, et j'ai pu me former une idée à peu près exacte de l'homme et de son caractère.

Je ne crois pas que Carey ait été lâche dans la rigoureuse acception du mot; mais je suis convaincu qu'il ne comprenait pas la lourde responsabilité qui pesait sur lui. Lorsqu'il me conta par le menu les détails de l'événement, à chaque instant revenait dans son récit cette phrase : « Dans la guerre du Zoulouland, tout homme démonté est un homme mort ». Partant de ce sentiment, quand il s'aperçut que le Prince Impérial n'était pas avec les fuyards, il crut inutile d'aller à son secours, supposant que déjà l'infortuné jeune homme était tué.

Puis il ajoutait : « On ne peut juger en Europe cette guerre

de sauvage, où chacun cherche à sauver sa peau. » Carey avait déjà donné des preuves indiscutables de courage, et je persiste à croire que dans cette dernière occasion il a été inconscient. En réalité, il avait raison : quand il reconnut l'absence du Prince, ce dernier n'existait plus, et Carey n'a pas songé un instant qu'il était de son devoir de soldat de s'assurer au moins qu'il ne se trompait pas. Il a traité le Prince comme il eût traité un des cavaliers de sa troupe, pour lequel il ne se serait pas dévoué en aucun cas.

Officier, il devait veiller au sort de ses hommes, ce qu'il n'a pas fait, et c'est, je crois, sa plus grande faute, cette faute qui a amené un malheur irréparable. Quand il a commandé : « A cheval ! » son devoir eût été de ne partir que le dernier, au lieu de prendre la tête du peloton, et c'est ce que je lui ai fait observer. A *cela* il m'a répondu qu'il n'avait pas pris la tête de la troupe, mais que, croyant tout le monde en selle, il avait été entraîné par ses cavaliers, toujours en vertu de ce principe qu'en Afrique on cherche *d'abord à sauver sa peau*. « Et puis, m'a dit Carey, je n'aurais jamais pu déterminer mes soldats à retourner sur leurs pas. » Ici, je pense que Carey était dans le vrai, et son grand tort a été de ne pas donner un exemple qui peut-être eût été suivi.

Quant à cette légende qui fait de Carey l'instrument d'une machination politique, elle n'est pas admissible un seul instant, à mon avis tout au moins ; elle est d'ailleurs en contradiction avec la lâcheté qui lui est prêtée, car il pouvait tomber victime du complot ; et ce n'était pas lui qui avait choisi le lieu de campement, et l'on sait qu'il ne se souciait pas d'être accompagné par le Prince ou de l'accompagner, et l'on ignore encore à peu près quel était le réel commandant de l'escorte.

Vous m'avez demandé mon opinion : elle n'est pas sans doute conforme à celle de bien des gens, mais j'ai pu me la former surtout après ma première entrevue avec Carey.

En résumé, selon moi, ce n'était pas un lâche. Il s'imaginait obéir aux lois de la guerre dans ce pays, et je suis convaincu qu'il eût laissé le Prince de Galles dans le péril, mme il y a laissé le Prince Impérial. Il aurait pu être un

héros, son défaut d'initiative en a fait un être méprisable.

Agréez, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments dévoués,

JOHNSTON.

M. Johnston écrit : « Mon opinion n'est pas, sans doute, conforme à celle de bien des gens ».

J'avoue, en effet, que je ne suis pas de son avis.

Qu'avait donc fait Carey depuis la mort du Prince, sinon préparer des réponses aux questions qui lui seraient sûrement adressées ?

Carey a dit : « *En Zoulouland tout homme démonté est un homme mort* ». C'était donc tuer le Prince que de l'abandonner avant qu'il fût à cheval !

Carey ajoute : « *Guerre de sauvage, où chacun cherche à sauver sa peau* ».

On n'a pas besoin d'être au Zoulouland pour cela, c'est le sentiment qui domine généralement à la guerre : sauver sa peau le plus honorablement possible. Mais l'instinct de la conservation ne doit pas vous faire méconnaître vos devoirs les plus élémentaires d'officier et de frère d'armes.

M. Johnston dit encore : « *Carey ne se souciait pas d'être accompagné par le Prince ou de l'accompagner* ».

Pardon ! on sait parfaitement bien que Carey commandait la reconnaissance, et le colonel Harrison a déclaré qu'il avait demandé à en faire partie, lorsqu'il avait appris que le Prince en était chargé.

M. Johnston croit, ainsi que cela semble ressortir des états de service que j'ai reproduits plus haut, que Carey n'était pas un lâche ! Tant pis pour Carey ! Il est alors bien plus coupable. S'il n'a pas cédé, sans raisonnement, à l'affolement de la peur ; s'il s'est rendu compte de ce qu'il faisait : abandonner le Prince avant qu'il fût monté à cheval était, je le répète, suivant son propre dire, le condamner à mort.

Ceux qui ont prétendu que Carey ne se souciait pas d'accompagner le Prince se sont fait inconsciemment l'écho d'une erreur. Cet officier *a demandé*, je le répète, sachant que le Prince Impérial allait faire une reconnaissance, à commander les hommes de l'escorte. C'est lui, naturellement, comme chef, qui a choisi le campement, que lui avait probablement indiqué le Zoulou ami, qui a disparu, et pour cause, et c'est lui qui a donné l'ordre de desseller.

Qu'on ait équivoqué pendant quelque temps avant de déclarer qui commandait réellement, cela est tout simple. Le gouvernement anglais avait intérêt, en cherchant à augmenter les responsabilités du Prince Impérial, à diminuer les siennes. Mais le lecteur croit-il un instant que les choses se passent aussi légèrement et d'une façon aussi désordonnée dans l'armée anglaise? que les généraux et les colonels ne sachent pas quel est le chef d'une reconnaissance qui n'a lieu que d'après leurs ordres?

Si le Prince Impérial avait été le commandant de cette expédition, lui qui n'avait pas de grade, à quel propos eût-on mis sous ses ordres un lieutenant de l'armée de la Reine, capitaine *au North-Staffordshire regiment?*

Enfin M. Johnston est convaincu que Carey eût laissé le Prince de Galles dans le même péril qu'il a laissé le Prince Impérial.

Je suis, moi, convaincu du contraire.

CHAPITRE XXIII

Un point d'histoire. — Déclarations d'un communard. — Déclarations de Lomas et de Brown. — Les Zoulous. — Une lacune. — Le médaillon du Prince. — L'embaumement. — La prière du Prince Impérial.

On lisait dans le *Gaulois* du 1er septembre 1879 :

« Nous pouvons annoncer qu'on rassemble en ce moment les pièces d'un procès qui s'instruira à la grande clarté de l'opinion publique, en vue de fixer un point de l'histoire de ce temps. Il s'agit de savoir si, oui ou non, le lieutenant Carey commandait la reconnaissance dans laquelle le Prince Impérial a été tué, et, par conséquent, si, oui ou non, il est responsable de la mort du malheureux et héroïque jeune homme.

« Dans sa conversation du 20 août avec notre correspondant, le capitaine Carey déclara :

« Je n'ai pas désigné le lieu de la halte. Je voulais « m'arrêter sur une hauteur : le Prince a ordonné le « campement dans une sorte de vallée étroite. Je « n'avais pas le droit de faire prévaloir mon opinion : « le Prince, très autoritaire, ne l'eût pas admise. »

« Le même jour, le capitaine Carey déclarait également au correspondant du *Daily-News* que le malheureux Prince avait absolument le commandement ; que lui, et

nul autre, était responsable du lieu choisi pour desseller : *That the unfortunate Prince was throughout the commander, and that he, and nobody else, was responsible for the choice of situation to un-saddle.*

« La conformité des témoignages des deux correspondants prouve que les propos ont été tenus exactement comme ils le rapportent; d'ailleurs le capitaine Carey a contre-signé et approuvé la relation du correspondant du *Gaulois.*

« Or, le 22 août, le capitaine Carey tenait un tout autre langage au correspondant du *Daily-News.* Qu'on remarque bien que ce journal a pris en main la cause du capitaine Carey et mené la campagne de réaction en sa faveur ! Son témoignage a donc une importance exceptionnelle. Et voici ce qu'il fait dire au capitaine :

« Le capitaine désire qu'il soit clairement compris
« qu'il n'a point de reproche à faire à l'infortuné Prince
« pour le choix du lieu où l'on a dessellé, le choix de
« ce lieu étant une chose pour laquelle peut-être tous
« étaient plus ou moins responsables » : *He desires it to be distinctly understood that he has no reproach to make on the unfortunate young Prince for the choice of the spot for un-saddling, the selection being one for which perhaps all were more or less responsibles.*

« Ces paroles méritent d'être pesées : l'expression en est embarrassée. Le capitaine dit que, pour le choix du lieu, peut-être tous doivent être plus ou moins responsables : voilà un *peut-être*, un *plus ou moins*, un *tous*, qui sont singuliers ; par *tous*, il faut évidemment entendre tous les deux, c'est-à-dire le Prince et lui : apparemment les hommes de l'escorte ne sont pas responsables. Le capitaine Carey n'a pas osé dire : « Tous les deux (*both*) », parce qu'il craignait de se mettre trop clairement en contradiction avec lui-même ; mais la contradiction existe, elle est éclatante : dans la première conversa-

tion avec le correspondant du *Daily-News*, il est dit que le Prince, et personne autre n'est responsable ; dans la seconde, il est reconnu que la responsabilité est partagée, et le capitaine tient beaucoup à ce que cela soit clairement compris.

« Que s'est-il donc passé entre la première et la seconde conversation? Voilà un mystère.

« Dans la conversation avec le correspondant du *Gaulois*, le capitaine dit : « Le Prince a dû être tué en montant à cheval, et par le premier coup de zagaïe, qui lui a traversé les reins ».

« Or, dans le rapport officiel fait par le capitaine Molyneaux sur la découverte du corps du Prince, on lit :

« Le corps avait dix-sept blessures, toutes par devant,
« et des marques sur le gazon et sur les éperons, que
« nous retrouvâmes, indiquaient une résistance déses-
« pérée » : *The body had seventeen wounds, all of them in front, and the marks on the ground and the spurs, when found, indicated a desesperate resistance.*

« D'autres preuves d'ailleurs, et qu'on pourra produire, attestent qu'il y a eu combat.

« Voilà donc, sur deux points importants de son récit, le capitaine Carey contredit : sur le second, par le témoignage officiel d'un témoin oculaire; sur le premier, par lui-même.

« Si l'on veut bien considérer qu'il ne s'agit de rien moins que de rejeter sur la mémoire du Prince la responsabilité d'une faute militaire et de lui enlever le bénéfice d'une mort héroïque, on comprendra qu'il ne faut point se hâter de juger : il faut attendre que la vérité vienne et que la lumière se fasse. La vérité viendra ; la lumière se fera. »

Non ! la vérité n'est pas venue, la lumière n'a pas été faite. On a établi que Carey commandait, en effet, la

reconnaissance; mais on ne connaît pas encore la vérité tout entière sur la mort du Prince Impérial.

L'historiographe doit s'imposer comme devoir de reproduire indistinctement les différents courants d'opinions. C'est à ce titre que je donne les quelques lignes suivantes, extraites du *Journal de Fidus*. Je dois ajouter néanmoins que l'enfant fait préjuger de l'homme, et que le lieutenant Carey avait reçu au collège le surnom de *Defectionner;* ce qui équivaut, en langage parisien, à *Lâcheur*.

« Un journal anglais a publié la déclaration, à son lit de mort à l'hôpital, d'un communard qui a avoué que le Prince Impérial avait été vraiment assassiné par ordre des hommes qui nous gouvernent, et qui l'avaient acheté, lui, 50 000 francs, lesquels furent payés à Genève. Il s'était rendu dans le Zoulouland, où il avait pu s'entendre avec les sauvages, peut-être avec le lieutenant Carey, afin de faire tomber le Prince dans un guet-apens où il lui serait impossible de se défendre. Les républicains devaient, depuis longtemps, chercher les moyens de se débarrasser du seul homme qui pût renverser la République.

« Il était trop bien gardé en Angleterre pour qu'ils pussent réussir : j'ai vu à Chislehurst combien même les environs étaient surveillés par la police anglaise. Dès qu'il fut hors d'Angleterre, ils purent se dire qu'il était à eux[1] ! »

J. Lomas m'a déclaré verbalement que, le premier, il avait *reconnu* le corps du Prince Impérial. J. Brown a fait la même déclaration, comme il résulte d'un article de l'*American Register* du 2 août 1879. Le lecteur est en droit de se dire qu'un des deux doit se tromper. Eh

1. *Journal de Fidus* (janvier-février 1882).

bien! non : ils se trompent tous deux. Pas plus Lomas que Brown n'a été le premier à reconnaître le Prince, et cela pour une bonne raison : c'est que lorsque l'on a retrouvé son corps, il n'était guère reconnaissable.

Le Prince fut retrouvé, déclare-t-on, dans un kraal, à 200 mètres environ de l'endroit où avait campé la petite reconnaissance. Ce corps, complètement nu, portait 17 blessures de zagaie, tant dans la figure que dans la poitrine. La zagaie est une arme terrible, l'arme favorite des Zoulous; ils ne sortent jamais sans emporter cinq ou six de ces dards, au maniement desquels ils sont exercés dès l'enfance, et passent des heures entières à les fourbir et à en affiler la pointe.

Quand ils attaquent, armés de fusils la plupart de fabrique anglaise, dont ils ne savent que trop bien se servir, contrairement à ce qu'a déclaré le lieutenant Carey, ils cherchent à déborder l'ennemi, dont ils se rapprochent insensiblement; puis, quand ils ne sont plus qu'à deux ou trois cents mètres, ils remplacent l'arme à feu par la zagaie classique et courent droit devant eux, sans s'abriter ni faire attention aux camarades qui tombent morts ou blessés. Leurs zagaies sont de diverses tailles : les plus grandes servent comme armes de jet; les plus courtes, dans la lutte corps à corps. Leurs blessures sont effroyables.

Les Zoulous suivirent, à l'égard de la reconnaissance que commandait Carey, leur tactique habituelle, si ce n'est qu'ils se rapprochèrent très près des Anglais avant de se servir de leurs armes à feu.

La saison sèche commence en avril et finit en septembre. Mais certaines herbes ne périssent jamais, même dans les plus grandes chaleurs; c'est une persistance de végétation fort rare en Afrique. Au milieu des cactus aux tiges arborescentes, aux bras bizarrement infléchis, au milieu des plantes qui dans la saison

humide sont couvertes de feuillages et de fleurs, notamment la *strelizia*, avec ses longues grappes de fleurs teintées de jaune d'or à l'intérieur et de bleu à l'extérieur, qui meurent et tombent pendant la saison d'été, mais au feuillage persistant quoique desséché; au milieu de ces plantations de roseaux à *perruque*, de ces palmiers qui portent à leurs cimes d'énormes grappes de fruits d'un vert foncé qui, par la dimension et la forme, rappellent nos noix d'Europe; au milieu enfin des plantations de maïs, rien n'était plus facile aux Zoulous que de ramper, de s'approcher et de surprendre les Anglais.

L'imagination seule peut suppléer aux détails qui manquent sur la mort du Prince Impérial. Toujours est-il qu'une fois tué ainsi que ses compagnons d'infortune, qui furent traités comme lui, il fut dépouillé de ses vêtements, et que, suivant la coutume des Zoulous, on lui arracha les entrailles; car, contrairement à ce qu'a déclaré Lomas, les Zoulous ont eu tout le temps nécessaire pour se livrer à cette opération barbare. Ils avaient surpris une reconnaissance anglaise, l'avaient mise en fuite, tuant trois des hommes qui la composaient, l'avaient poursuivie quelque temps : qu'est-ce qui pouvait les empêcher ensuite de se livrer tranquillement, sur le corps de leurs victimes, à leurs pratiques superstitieuses?

Ce brave Lomas, en serviteur fidèle et dévoué, a répété les déclarations qu'on lui avait dictées. Jamais il n'a pu voir, dans une tête dont l'œil était arraché ainsi qu'une partie de la joue, dont la lèvre était fendue, et qui portait plusieurs autres blessures encore, une figure *pleine de noblesse et presque souriante*.

S'il en était ainsi, pourquoi n'a-t-on pas photographié le Prince? C'était la meilleur manière de prouver l'identité du mort. Et qu'on ne vienne pas me dire que

les Anglais n'avaient pas de photographes! Vingt ans auparavant, en 1860, lorsque nous faisions avec les Anglais la guerre de Chine, si aucun service photographique n'était attaché à l'armée française, par contre les Anglais en possédaient de si bien organisés, que, lorsque nous prîmes les forts de Ta-kou, l'assaut à peine achevé, — on se battait encore à l'intérieur, — déjà les appareils fonctionnaient. A plus forte raison devaient-ils avoir vingt ans plus tard toutes les facilités de photographier le corps du Prince, s'ils l'avaient jugé à propos.

Aussi s'est-on inquiété à l'avance des sentiments qu'on éprouverait en Europe lorsqu'on ouvrirait un cercueil dans lequel se trouvait un corps si complètement mutilé.

Pour bien indiquer que c'était le Prince, et pas un autre, Lomas déclara encore que, lorsqu'il releva son maître, il vit sous sa tête un médaillon et une petite chaîne. Ce médaillon et cette chaîne ayant appartenu au Prince, ce corps *devait* être le sien. C'était un argument *ad hominem*, devant lequel devaient se rendre les plus incrédules. Si l'on n'a jamais découvert chez les Zoulous aucune trace de religion, il est vrai qu'on a constaté qu'ils croient aux sorciers et aux mauvais esprits : il était donc fort bien trouvé de raconter que les Zoulous n'avaient pas voulu prendre ce médaillon en or et sa chaîne, de crainte que cela ne leur portât malheur.

M. E. Mohr, qui a parcouru le Zoulouland en savant et non en conquérant, et qui a étudié les mœurs de ce peuple, serait le premier à rire des effets que Lomas attribue à leur superstition. Les Zoulous ne sont pas si Zoulous qu'ils ne connaissent fort bien la valeur de l'or; et quand ils dépouillent les morts, même de leurs chaussettes, ce n'est pas pour leur laisser leurs bijoux. Pourquoi n'ont-ils pas respecté aussi la montre

historique de Napoléon Ier, qui était dans la poche du Prince ?

Du reste, dans les premiers moments on avait tellement forcé la note, que cela rendait le conte trop peu croyable. Une dépêche ne disait-elle pas, à la date du 30 juin 1879 :

On télégraphie de Captown :

« Voie Madère.

« On assure que le reliquaire, la montre et les bagues du Prince ont été trouvés près de son corps, qui n'est pas mutilé. »

La découverte des bijoux près du corps du Prince était aussi véridique que sa non mutilation. D'ailleurs, je dirai plus loin, et produirai des documents à l'appui, que, si le corps du Prince a difficilement été reconnu dans le Zoulouland, il l'a été encore plus difficilement en Angleterre, quoi qu'on ait put dire et publier à cet effet. Ceux qui ont dit que c'était le corps du Prince l'ont reconnu plutôt avec leur cœur que par le témoignage de leurs yeux.

Le corps du Prince Impérial fut embaumé par le docteur Scott, de l'état-major de lord Chelmsford. Il fut mis dans un cercueil en zinc, fait avec les côtés soudés ensemble de grandes boîtes à thé ; puis ce premier cercueil fut placé dans un second en bois, et tous deux furent ouverts à Maritzburg, pour que Uhlmann, le domestique français du Prince, pût constater que c'était bien là le corps de son maître.

La légende s'est plu à établir que c'était sans doute cette ouverture du cercueil, si promptement après l'opération de l'embaumement, et l'adjonction de certaines plantes aromatiques qui rendirent le corps noir et méconnaissable.

The American Register déclare que l'identité du corps

fut établie *d'une manière infaillible* par le Dr Thomas Evans, grâce à l'état de la bouche du Prince.

Nous verrons plus loin ce que valent les *preuves infaillibles* de M. le Dr Evans.

Le cercueil fut chargé à bord de l'*Orontes* à destination de l'Angleterre.

A propos de l'*Orontes* et de ses officiers, il est une anecdote que nous ne saurions passer sous silence :

Les derniers jours de mai 1879, ce vaisseau de guerre, à destination du Cap, était mouillé à Sainte-Hélène. Les officiers du bord, en visitant le tombeau de Napoléon Ier, avaient recueilli un certain nombre d'immortelles. Chargé, quelques jours après, de ramener le corps de son petit-neveu, ces mêmes officiers réunirent les immortelles cueillies à Sainte-Hélène en un petit bouquet, auquel le charpentier du bord fut chargé de faire une sorte de cadre recouvert d'un verre.

N'est-ce pas par une bien triste coïncidence que le cercueil de Napoléon IV revenait en Europe orné des fleurs qui avaient poussé sur la tombe de Napoléon Ier?

L'oncle et le neveu étaient morts tous deux bien loin de leur patrie, mais bien près l'un de l'autre : Sainte-Hélène et Natal! Après le colonel Hudson Lowe, le lieutenant Carey!

Voici la prière touchante et d'un sentiment très élevé qui, écrite de la main du Prince Impérial, fut trouvée à Natal dans son livre de prières :

Prière.

Mon Dieu, je vous donne mon cœur, mais vous, donnez-moi la foi. Sans foi, il n'est pas d'ardentes prières, et prier est un besoin de mon âme.

Je vous prie, non pour que vous écartiez les obstacles qui s'élèvent sur ma route, mais pour que vous me permettiez de les franchir.

Je vous prie, non pour que vous désarmiez mes ennemis, mais que vous m'aidiez à me vaincre moi-même, et daignez, ô Dieu, exaucer mes prières.

Conservez à mon affection les gens qui me sont chers. Accordez-leur des jours heureux.

Si vous ne voulez répandre sur terre qu'une certaine somme de joies, prenez, ô Dieu, la part qui me revient.

Répartissez-la parmi les plus dignes, et que les plus dignes soient mes amis. Si vous voulez faire aux hommes des représailles, frappez-moi.

Le malheur est converti en joie par la douce pensée que ceux que l'on aime sont heureux.

Le bonheur est empoisonné par cette pensée amère : Je me réjouis, et ceux que j'aime mille fois plus que moi sont en train de souffrir. Pour moi, ô Dieu, plus de bonheur. Je le fuis. Enlevez-le de ma route.

La joie, je ne puis la trouver que dans l'oubli du passé. Si j'oublie ceux qui ne sont plus, on m'oubliera à mon tour, et quelle triste pensée que celle qui vous fait dire : « Le temps efface tout! »

La seule satisfaction que je recherche, c'est celle qui dure toujours, celle que donne une conscience tranquille.

O mon Dieu, montrez-moi toujours où se trouve mon devoir; donnez-moi la force de l'accomplir en toute occasion.

Arrivé au terme de ma vie, je tournerai sans crainte mes regards vers le passé.

Le souvenir n'en sera pas pour moi un long remords. Alors je serai heureux. Faites, ô mon Dieu! pénétrer plus avant dans mon cœur la conviction que ceux que j'aime et qui sont morts soient les témoins de toutes mes actions. Ma vie sera digne d'être vue par eux, et mes pensées les plus intimes ne me feront jamais rougir.

Si je dois mourir, Seigneur! faites que ce soit pour sauver un des miens!

Si je dois vivre, que ce soit au milieu des meilleurs!

CHAPITRE XXIV

Départ pour Londres. — A *Camden-Place*. — Cérémonial adopté. — Honneurs que l'on rendra. —Arrivée de personnages de distinction. — Bulletin de la santé de l'Impératrice. — Physionomie de Londres. — L'*Enchantress*. — L'*Orontes*. — Troupes désignées pour le service des obsèques. — Un sacrifice facile.

Je pense ne pouvoir mieux faire, pour raconter maintenant l'arrivée du corps en Angleterre, la réception à Woolwich et les funérailles du prince à Chislehurst, que de reproduire ce que j'ai écrit.

Rien ne vaut, à mon avis, un récit, fait au jour le jour, des évènements qui se passent sous vos yeux.

Voici en quels termes le *Gaulois* du 6 juillet 1879 annonçait mon départ pour Londres et la mission qui m'était confiée.

Ce soir part pour Londres un rédacteur du *Gaulois*, M. *Maxime Gérard*, qui précède ceux de nos collaborateurs qui doivent assister aux obsèques du Prince Impérial.

La parfaite connaissance de l'Angleterre, où il a fait de longs et fréquents séjours, le désignait à notre choix pour diriger les reporters qui représenteront le *Gaulois* à la triste et imposante cérémonie des funérailles du Prince.

Dès le lendemain, je me mettais à l'œuvre.

Le lecteur ne trouvera pas sans doute, dans les extraits que je vais lui donner de ce que j'ai *personnellement* envoyé à la feuille dont j'étais le représentant sous le pseudonyme de *Maxime Gérard*, toutes les qualités de style qu'il serait en droit d'attendre. Il m'excusera, je l'espère, en réfléchissant que mes informations étaient hâtivement rédigées sur des notes prises çà et là, et que j'avais à peine le délai nécessaire pour qu'elles parvinssent en temps utile à Paris.

Londres, 7 juillet. — Ce qui m'a frappé en arrivant à Londres ce matin, c'est un aspect général de tristesse exceptionnelle. En vain la saison élégante est-elle commencée, on sent planer sur soi comme une atmosphère de mélancolie, on voit passer dans les rues un nombre considérable de gens tristes et en habits de deuil.

Le train qui m'amène a apporté un contingent nouveau à la masse des étrangers qui affluent ici, au milieu de cette population qui semble désireuse de leur témoigner sa sympathie.

De mémoire d'homme, dit-on autour de moi, on n'a vu de démonstrations plus touchantes et plus universelles.

Et encore est-on retenu — dans les régions officielles, du moins — par la crainte de voir le gouvernement français donner une interprétation politique et fâcheuse à ce mouvement d'opinion.

A Camden-Place on a reçu un nombre incalculable de télégrammes de condoléance signés non seulement de tous les noms illustres du Royaume-Uni, mais encore d'une foule de citoyens appartenant à toutes les classes.

Tous les souverains de l'Europe ont télégraphié, excepté, dit-on, le roi des Belges.

Vous pouvez démentir hardiment toutes les conversations politiques prêtées à l'Impératrice : Sa Majesté n'a pas quitté son appartement, où elle reste sous l'empire de son immense et inconsolable douleur.

Elle a un peu mangé, et ses forces physiques reviennent; mais elle se complait dans son chagrin, ne s'occupe de rien, ne sait même pas quel jour doit arriver le cercueil de son fils. Elle ne parle que du Prince, de ce qu'il a pu faire, dire ou souffrir dans son séjour en Afrique.

Il a été décidé qu'on ne l'avertira que lorsque le corps aura été placé dans le hall de Camden-Place, où il ne doit rester que quelques heures samedi matin, de huit heures à onze heures probablement.

Ainsi que vous l'avez déjà dit, S. A. le prince Murat, le comte Davilliers, le baron de Bourgoing, le marquis de Bassano, le vicomte Aguado, le comte de Turenne, seront le mercredi soir à bord du yacht de l'Amirauté l'*Enchantress*, qui passera la nuit en rade de Spithead, attendant l'*Orontes*, qui arrivera à l'aube. Le transbordement s'opèrera au petit jour, et l'*Enchantress* partira pour Woolwich, où les constatations d'identité seront faites en présence de Mgr l'évêque de Southwark et de l'abbé Goddard.

Sur la jetée de Woolwich attendront le prince de Galles, le duc de Connaught, le duc de Cambridge, commandant les troupes pour la cérémonie, et les autres princes de la famille royale.

Le cercueil sera placé sur un affût, enveloppé de drapeaux français et anglais et entouré de deux cents cadets de Woolwich, suivis de deux batteries d'artillerie, et partira immédiatement pour Chislehurst, entre une double haie formée par les troupes de Woolwich.

Détail important :

Il est aujourd'hui officiellement démontré, par un

télégramme du gouverneur de Natal au ministre des Colonies, que le Prince, dans la reconnaissance où il a trouvé la mort, exerçait des fonctions *commandées* (THE PRINCE WAS ACTING UNDER ORDERS).

Les fables des journaux français qui prétendent le contraire inspirent ici un profond dégoût, car on comprend les mobiles qui guident leurs auteurs.

D'ailleurs on commente une dépêche qui vient de paraître et qui rend compte de l'interrogatoire du lieutenant Carey. Cet officier a déclaré qu'il n'avait jamais reçu l'ordre de traiter le Prince autrement que comme un officier ordinaire.

Ce détail, qui ne justifie pas l'abandon du malheureux jeune homme, prouve bien qu'il était en service et non en amateur, comme on l'a bassement insinué. Le lieutenant Carey sera traduit en cour martiale.

Londres, 8 *juillet*. — Tous les détails que je vous ai télégraphiés hier sur le programme de la réception du cercueil du Prince Impérial et des obsèques sont officiels et définitivement réglés.

J'y ajoute ceux-ci, que j'ai recueillis à Londres, à Woolwich et à Camden-Place. Le colonel Pemberton, qui accompagne le Prince depuis Natal, accomplira jusqu'au bout sa triste et noble mission, et prendra place à bord de l'*Enchantress*.

Sur la jetée de Woolwich attendront, outre les Princes de la maison Royale et ceux de la maison Impériale, tous les officiers de *Royal Artillery*.

Le cercueil, débarqué, sera déposé dans une salle tendue de noir, où les constatations légales auront lieu, et où il sera ouvert.

Toutes ces formalités dépendent d'ailleurs de la teneur des procès-verbaux qui accompagnent le corps, et dont on n'a point encore connaissance en Angleterre.

Un détail touchant. Le comte Davilliers, à qui est échue jadis la mission de clouer la bière de Napoléon III après les constatations d'identité, rendra ce même devoir suprême au Prince Impérial : il a réclamé et obtenu ce triste privilège.

Le cercueil, de la salle funèbre à l'affût qui doit le transporter sous les plis des drapeaux français et anglais, sera porté à bras par les officiers de *Royal Artillery*. A l'affût seront attelés six chevaux de guerre.

Les honneurs militaires seront rendus sous les ordres du général Turner, dûment commissionné à cet effet par le duc de Cambridge.

On m'assure, et cet hommage suprême serait bien dû au noble enfant, que les Princes de la maison Royale d'Angleterre tiendront à honneur de marcher à côté du cercueil, tenant eux-mêmes les cordons du poêle. C'est là une délicatesse qui sera certainement comprise et applaudie par le public anglais et par le public français, sans acception de parti.

Sur les prairies communales qui s'étendent entre Camden-Place et l'église catholique de Chislehurst, les batteries de *Royal Artillery* sont rangées en bataille, et pendant toute la durée de la cérémonie, pendant le défilé du cortège, pendant le service et pendant qu'on donnera l'eau bénite, un coup de canon sera tiré toutes les minutes.

Les volontaires du Kent ont sollicité et obtenu l'honneur de partager le service avec la garnison de Woolwich. Les cadets de Woolwich seront chargés d'exécuter les feux de peloton et les salves de mousqueterie usités en ces cérémonies funèbres.

Après la messe, le corps restera exposé dans l'église, et, jusqu'au soir, les personnes qui n'auront pu y trouver place défileront devant le cercueil pour donner l'eau bénite.

Le cercueil arrivera vendredi soir à Woolwich ; il en partira samedi à cinq heures du matin, arrivera à Chislehurst à huit heures. La cérémonie commencera à onze heures.

Le grand-chambellan de la Reine, lord Sidney, a été chargé de régler avec le duc de Bassano tous les détails du cérémonial civil, et avec le général Turner ceux du cérémonial militaire.

Je suis allé aujourd'hui à Chislehurst, et j'ai assisté aux premiers travaux d'aménagement de la chapelle ardente. Le Prince sera déposé en face du tombeau de son père, à droite du maître-autel.

On a réglé ici les dispositions de police pour le jour des funérailles. Un nombre considérable de policemen est commandé. Les compagnies de chemin de fer ont préparé des trains à discrétion. On compte que, ce jour-là, cent mille personnes au moins entoureront la petite église de Chislehurst.

Le 5e lanciers doit venir de Brighton pour aider les policemen à pied et à cheval.

J'ai trouvé aujourd'hui, établis à poste fixe à Chislehurst, le prince Joachim Murat, qui part demain matin pour se rendre à bord de l'*Enchantress;* le prince Charles Bonaparte, le duc et la duchesse de Mouchy, le comte Primoli, M. et Mme Rouher, qui ont loué une petite maison dans le village ; le marquis Roccagiovine, le duc de Bassano, le vicomte et la vicomtesse Aguado, MM. Davilliers, de Turenne, marquis de Bassano, Corvisart, Pietri, Mme Lebreton, Mlle de Lermina, Mme de Saulcy, le prince et la princesse de la Moskowa, le comte et la comtesse de la Poëse, la princesse Poniatowska.

Aujourd'hui sont venus de Londres : le prince Lucien Bonaparte, la princesse de Monaco, la duchesse de ılakoff, la comtesse Fleury, la maréchale Canrobert, la hesse d'Isly, la duchesse de Montmorency, le comte

et la comtesse Aguado, M. et Mme Thirion-Montauban, le baron de Bulach, M. Léon Chevreau, Mme Ducos, Mme E. Dollfus.

Vous pouvez juger de l'encombrement que produit dans la petite gare de Chislehurst l'arrivée de tous ces personnages de distinction.

On affirme ici que le Prince Napoléon et ses deux fils, accompagnés de la princesse Mathilde, partiront jeudi matin de Paris. Ils logeront à Londres, assisteront aux obsèques, et rentreront à Paris dimanche soir, après avoir passé la nuit de samedi à dimanche à Douvres.

On ne sait pas encore si les maréchaux pourront venir.

Vendredi 9 *juillet.* — Il est décidé, comme je vous le disais hier, que les huit cordons du poêle seront tenus par les quatre Princes fils de S. M. la Reine d'Angleterre, par le prince de Suède, le duc de Cambridge, le maréchal Canrobert et le maréchal Lebœuf.

Tous les autres Princes anglais seront derrière le cercueil avec le Prince Napoléon et les Princes de la famille Impériale; le Prince de Monaco représentera son père; le Roi d'Espagne sera représenté par le duc de Frias.

Les Français auront à suivre le même cérémonial que lors des funérailles de l'Empereur, et se grouperont dans le même ordre.

Aujourd'hui un grand nombre de personnes sont venues à Camden-Place, et parmi elles MM. Pietri, Grandperret, Haussmann, Maigne, de Béville, etc.

Le Corps diplomatique résidant en Angleterre n'a pas épargné les démonstrations de sympathie, et tous les représentants des puissances, jusqu'au dernier attaché d'ambassade, se sont inscrits à Camden-Place.

Le marquis de Roccagiovine a été désigné pour

s'aller mettre aux ordres du Prince
arrivée à Londres, et le tenir au coura
tails de la cérémonie.

L'Impératrice continuera à ne rec
Mme la duchesse de Mouchy et la vic
seules ont été admises auprès d'elle.

Le bulletin de santé du docteur Co
conçu :

« La nuit a été assez bonne, l'Impérat
« peu. Pâleur extrême. »

Aujourd'hui, neuvième jour du mois,
a entendu la messe à Camden, selon un us
depuis le 9 janvier 1873, jour de la mort de
Le service divin a été célébré dans la chamb
Impérial.

La pauvre mère ne sait pas encore quel
le cercueil de son fils.

Au sujet des préséances de la cérémonie
voici ce qui a été décidé à Camden-Place :

Après le Prince Napoléon, chef de la famille
deux fils, viendront : 1° le prince Louis-Lucie
parte, 2° le Prince Joachim Murat, 3° le prince
Napoléon Bonaparte, 4° le prince Louis Murat.

A propos du général Fleury, j'ai relevé ici, d
conversations particulières, un étonnement que
gera sans doute le public français.

L'attitude prise vis-à-vis de lui est celle d'u
deur incompréhensible pour qui sait quel dévo
il n'a cessé de témoigner à la famille Impériale et
profonde affection il avait pour le Prince. Il n'a
consulté sur les dispositions à prendre au sujet
rémonial, ni invité à prendre passage sur l'*Encha*
bien qu'ancien grand-officier de la Couronne.

Je vous ai télégraphié qu'il pèse sur Lond
sentiment de deuil général. Cela est si vrai, que d







LE PRINCE IMPÉRIAL

(D'après une photographie anglaise).

plupart des boutiques on voit affiché, à l'intérieur, un portrait de l'infortuné Prince encadré d'un filet noir.

Pas un coin de rue, pas un marchand de journaux, pas un papetier, pas un bimbelotier qui n'ait des portraits du Prince à divers âges et sous divers costumes. Le nombre des photographies vendues dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

Le deuil est d'ailleurs ici de grande *fashion*, et, si les paletots de satin noir sont, depuis la nouvelle de la mort du Prince, le dernier mot de l'élégance féminine, il n'est pas moins touchant de rencontrer sans cesse dans la rue de pauvres diables qui, n'ayant pu s'offrir le luxe de vêtements noirs, ont mis un crêpe tout neuf sur un chapeau tout vieux.

Le temps semble d'accord avec cette tristesse générale. Si vous n'avez pas d'été à Paris, il n'y en a pas davantage à Londres. La campagne est inquiète, les récoltes sont compromises; l'archevêque de Cantorbéry vient de faire dire des prières publiques afin de conjurer le mauvais temps.

On croit que Sa Majesté la Reine viendra rendre visite à l'Impératrice vendredi soir, accompagnée de la princesse Béatrice.

Les cadets de Woolwich, en grande tenue, accompagneront le cercueil jusqu'à Chislehurst. Les habitants de Woolwich et des environs tendront de draperies noires leurs maisons.

Les cloches de toutes les églises sonneront le glas dès que le convoi se mettra en marche. Les pavillons de terre et de mer seront amenés à mi-mât. Celui de l'arsenal royal est déjà en berne, en signe de deuil.

Les demandes d'entrer à l'arsenal de Woolwich, où sera déposé le cercueil une nuit, sont innombrables.

Du bord de l'*Enchantress* jusqu'à la salle funèbre de Woolwich, les marins porteront le corps du Prince : la

marine s'associera ainsi à l'armée de terre pour rendre au mort les honneurs funèbres.

Sur toute la route de Woolwich à Chislehurst, deux lieues, on érige de distance en distance des tribunes devant lesquelles passera le cortège.

Ce ne sont pas seulement les Français qui figureront dans le convoi funèbre, il y aura des députations d'Américains en ce moment à Londres et de toutes les nationalités étrangères.

L'arrière de l'*Enchantress* est converti en chapelle ardente et décoré de drapeaux anglais et français.

La cabine sera tendue de drap noir, ainsi que les tapis et les cloisons. Le transbordement du cercueil ne devra pas occuper plus de cinq à dix minutes. Le trajet de Portsmouth à Woolwich durera environ quatorze heures.

En raison de ces modifications au programme primitivement arrêté, la population de Woolwich voit avec regret que le départ du funèbre cortège aura lieu à une heure trop matinale pour que la ville puisse rendre un dernier hommage aux restes du Prince, qui n'y a laissé que des amis.

On annonce en même temps que les mesures d'ordre pour le passage à travers Woolwich ont été laissées, non à la troupe, mais à la police métropolitaine, qui fera le service d'honneur.

Le temps étant à l'orage, on craint que le transbordement du cercueil ne pourra pas se faire à Spithead. Le yacht *Enchantress* se rendra à Portsmouth, où, de son côté, l'*Orontes,* signalé de Plymouth, arrivera au milieu de la nuit.

Je pars pour Portsmouth.

Au dernier moment, on m'annonce que les maréchaux ne viennent pas.

Le gouvernement français a conçu des inquiétudes

sur les proportions et les conséquences de la manifestation qui se prépare, et leur a refusé l'autorisation nécessaire.

Le Corps diplomatique assistera en entier à la cérémonie.

Le transbordement aura lieu demain, à l'aube, à Portsmouth; l'*Enchantress* arrivera demain soir à Woolwich, et le corps en partira vendredi matin et sera à Chislehurst à une heure.

A bord de l'Enchantress, 9 juillet, onze heures. — Le prince Murat et les personnes de sa suite dont je vous ai envoyé les noms couchent ce soir à bord de l'*Enchantress*. Nous n'attendons pas l'*Orontes* avant demain matin sept heures. Le vent est violent, la pluie tombe par rafales. Au milieu du ciel noir, une seule petite étoile persiste à briller là-haut.

Triste, bien triste nuit!

Portsea, 10 juillet, matin. — A quatre heures précises, un coup de canon retentit dans la rade, saluant l'aurore qui naît. Tout le monde tressaille. Est-ce déjà l'*Orontes* et son funèbre chargement? A cinq heures, le vent tombe, la pluie cesse : je descends de l'*Enchantress* pour me promener sur le quai, en attendant. Ce yacht, commandé par le capitaine Hills, est un vapeur à aubes, d'une force de 200 chevaux, qui jauge 985 tonneaux; il est affecté spécialement au service de l'Amirauté.

L'intérieur a l'air d'une maison anglaise bien meublée. Le grand salon du pont est transformé en chapelle ardente pour recevoir le cercueil. L'extérieur est peint en brun et noir.

Sur le quai, une nombreuse assistance, vivement émue. On s'interroge, et instinctivement on se parle bas, comme dans une église.

Je cause avec un officier de marine qui a connu le Prince et qui veut être des premiers à saluer son cercueil.

— Il s'est fait aimer de tout le monde, me dit-il; il était si bon, si bienveillant!

Et deux grosses larmes roulent sur ses joues.

A six heures et demie, l'*Orontes* est en vue. A sept heures et demie, il jette l'ancre.

C'est un grand transport à hélice de près de 6,000 tonneaux, avec une machine de 3,000 chevaux, et qui fait un service d'État, sous les ordres du capitaine Seymour.

L'*Enchantréss* s'ébranle, s'approche de l'*Orontes* et mouille le plus près possible du colosse.

A huit heures un quart, le cercueil est descendu dans une chaloupe, transbordé sur l'*Enchantress,* et reçu par le prince Murat et les personnes qui l'entourent.

Le canon tonne. Tout le monde pleure sur les deux navires. Le spectacle est imposant. En quelques minutes la triste cérémonie est terminée.

Le cercueil est placé dans la chapelle improvisée sur l'*Enchantress*.

A ce moment, le temps s'éclaircit et le soleil se lève.

On part. On ne peut calculer à quelle heure précise le yacht dc l'Amirauté arrivera à Woolwich, à cause de l'instabilité du temps.

Londres, 10 *juillet*. — Grande animation : tous les hôtels sont remplis de voyageurs, français pour la plupart.

Sont arrivés par le bateau d'hier, savoir : le duc et la duchesse de Padoue, le duc de Trévise, le comte de Favernay, M. Godelle, M. et Mme Gustave Rouher, le baron de Farincourt, le comte Lepic, le marquis et la marquise de Champagny, le comte et la comtesse Le Marrois, MM. Ferdinand et Raymond Barrot, M. Oscar

de Vallée, M. et Mme Giraudeau, M. Pugliesi-Conti, M. de Saint-Albin, le comte d'Espeuilles, le comte d'Arjuzon, MM. Levert père et fils, M. de Rouvre, le vicomte Pernetty, MM. Berthelin, Rolle, Dufour, etc., plusieurs ouvriers avec le crêpe au bras.

Ce matin sont arrivés : le prince Louis Murat, Le marquis de Massa, M. Standish, comte Treilhard, comte de Raymond, MM. Mathieu, amenant une députation de Garches et de Saint-Cloud, avec des couronnes ; M. Errazu, M. Batbedat, gendre de M. Boitelle, le dernier Français auquel le Prince ait serré la main en passant à Madère ; le comte Waldener ; Mgr l'évêque de Constantine ; l'abbé Laisne, chapelain des Tuileries, etc., etc.

On devait d'abord faire le transbordement à Spithead, afin de déférer aux pressantes invitations de l'ambassadeur de France, qui employait son temps à demander qu'il y eût le moins de cérémonies officielles possible, point de salves, tout au plus le salut du pavillon en berne, et qu'enfin tout se passât le plus simplement et le plus brièvement possible.

Mais une tempête épouvantable ne permettait pas de déférer aux prières de l'ambassadeur, et on tourna la difficulté en décidant que l'*Orontes* entrerait de nuit, que l'*Enchantress* serait sous vapeur dès trois heures, et que tout se passerait avant l'ouverture de la journée navale officielle, de telle sorte que les salves d'artillerie ne soient pas possibles

Malgré ces mesquineries, le vaisseau amiral *Duc de Wellington* doit saluer l'*Enchantress*, et, quand l'*Orontes* est passé à midi, mercredi, dans la baie de Plymouth, tous les navires ont rendu les honneurs militaires au vaisseau qui portait les restes du Prince mort dans les rangs de l'armée anglaise.

Ce soir, à Woolwich, auront lieu les constatations officielles et la reconnaissance du corps.

On a parlé aussi d'un changement au programme : le corps, au lieu de passer la nuit à Woolwich, serait immédiatement dirigé sur Chislehurst, où il arriverait ce soir.

Dans tous les cas, non seulement le Prince de Galles, les ducs de Connaught et de Cambridge seront à Camden samedi, mais ils seront présents ce soir et demain à Woolwich.

Ce matin une grande revue a été passée à Woolwich par le général Turner.

Toutes les troupes désignées pour faire le service des obsèques y ont pris part, soit : deux batteries de *Royal-Artillery*, trois batteries d'artillerie de campagne attelées, le 5e régiment de lanciers et les 220 cadets de Woolwich, commandés par le général Adyo.

L'armée anglaise avait demandé à être officiellement représentée aux obsèques. La réponse du gouvernement vient d'être notifiée il y a une heure seulement. Elle est affirmative. Les officiers anglais seront représentés dans l'église de Chislehurst.

Ce soir, par le paquebot de Boulogne, on signale : la princesse Eugénie Murat, Mmes de Pourtalès, comtesse Clary, MM. de Vast-Vimeux, le général Pajol, Raoul Duval père, Boffinton, Pascal, Delafosse, baron Dariste, Labat, etc.

Le maréchal Lebœuf a accompagné sa femme jusqu'à Boulogne. La maréchale Canrobert a envoyé à son mari, retenu lui aussi en France par le ministre de la Guerre, des fleurs du jardin de Chislehurst.

On reçoit d'ailleurs de toutes parts, à Chislehurst, des fleurs pour décorer l'intérieur de l'église. L'abbé Goddard fera un discours bref, mais qui sera l'écho de la sympathie universelle du pays.

Les habitants de Woolwich se proposent de faire la haie le long de la route, entre Chislehurst et Camden-Place.

La messe sera dite par l'évêque de Southwark. La maîtrise de la cathédrale de Saint-George assistera, et Mme Christine Nilsson a offert de chanter les soli. Vu l'espace restreint, on a dû refuser la plupart des offres.

La petite église catholique de Chislehurst est toute tendue de mérinos noir orné de franges d'or.

Les trois fauteuils, dans le sanctuaire, restent dans le même état et dans la même position qu'ils occupaient pendant la vie de l'Empereur et du Prince.

Le prince Charles Bonaparte-Patterson vient d'écrire au *Sun* de Baltimore que, ne faisant pas partie de la famille officielle des Bonapartes, il regarde, ainsi que son frère le colonel Bonaparte, leur famille comme n'ayant aucune prétention à une succession réglée par le Sénatus-Consulte.

M. Bachon, premier écuyer du Prince, est arrivé depuis lundi.

Le duc de Rivas, qui devait représenter le Roi d'Espagne, ne pourra pas venir.

A Londres, un grand nombre de magasins sont fermés. Beaucoup de drapeaux avec crêpes.

Douvres, 10 *juillet.* — Viennent de débarquer ici : S. A. la Princesse Mathilde, le comte Benedetti, le général Castelnau, MM. Alexandre de Girardin, Haentjens, Abbatucci, colonel Reinach, de Montgommery.

La Princesse a fait une très bonne traversée.

CHAPITRE XXV

Ordre définitif du cortège. — Attitude de la population. — Uhlmann. — Dans l'arsenal. — Ouverture du cercueil. — Épitaphe. — Chambre mortuaire. — Le catafalque. — L'église de Sainte-Marie. — Encore à Camden-Place. — Une exécution sommaire.

Woolwich, 11 *juillet*. — Je viens de quitter Londres, et j'arrive à Woolwich. Une foule immense encombre les hôtels et les maisons privées. Tous les services sont doublés, aux bateaux de Douvres comme au South-Eastern-Railway.

Les cordons du poêle seront tenus demain par les Princes anglais, à savoir le Prince de Galles, le duc de Connaught, le duc d'Edimbourg, le duc de Cambridge, le Prince royal de Suède et le Prince de Monaco. Le cheval du Prince Impérial, recouvert d'un crêpe noir semé d'abeilles d'argent, sera tenu en bride par un des soldats anglais présents à la catastrophe d'Itélézi, et revenu sur l'*Orontes*.

Voici quel sera l'ordre définitif du cortège : les trois grands-officiers de la couronne survivants, général comte Fleury, général prince de la Moskowa et duc de Bassano ; puis, MM. Rouher et Pietri, exécuteurs testamentaires du Prince ; puis, le général Simmons, ancien

commandant de l'école de Woolwich; puis, les aides de camp du Prince : général d'Espeuilles, amiral Duperré et lieutenant-colonel de Lignéville.

Ensuite viendront les légataires du Prince : MM. Conneau, Espinasse, Bizot, Adrien Fleury, Bourgoing, Corvisart; puis, les officiers de la maison de l'Empereur et de l'Impératrice, les membres du Corps diplomatique, ambassadeurs étrangers, le lord mayor, les shériffs et sous-shériffs de la ville de Londres, les anciens ambassadeurs de l'Empire; puis, les généraux et officiers des armées de terre et de mer, les sénateurs actuels et les anciens sénateurs, les députés de la Chambre actuelle et les anciens députés, les membres du conseil d'État, du corps diplomatique, les anciens préfets, les représentants de la presse française, les dames et les députations françaises, enfin les députations étrangères.

Je reçois à l'instant une dépêche de Monsignor Goddard, qui m'annonce que le sermon funèbre de dimanche sera prêché dans la petite église de Chislehurst par Son Emin. le cardinal Manning.

La messe funèbre de demain sera célébrée par l'évêque de Southwark, Mgr Dannell, assisté des chanoines du diocèse et de Monsignor Goddard.

Toutes les boutiques de la ville sont fermées. Aux maisons, des tentures noires avec *Requiescat in pace!* Dans la foule, recueillie, on vend des portraits du Prince, des médailles en souvenir de la trisie cérémonie d'aujourd'hui. Beaucoup d'Anglais sur les toits, dans la rade, le long des jetées, sur les mâts de signaux, sur les affûts de canon.

Mon premier soin, en arrivant ici, a été de monter à bord de l'*Enchantress* et de voir la chambre où était exposé le cercueil.

Touchant et navrant spectacle! Autour de la bière,

le prince Joachim Murat, Louis de Turenne, le baron Davilliers, l'amiral Duperré, tous debout, la tête baissée. En passant devant le cadavre, je jette de l'eau bénite. C'est le moment où le clergé vient chercher le cercueil pour le conduire à la chapelle ardente, où va se faire la constatation de l'identité, salle des Armes de l'arsenal.

Le clergé est représenté par NN. SS. Danell, Las-Cases et l'évêque du comté. La musique joue une marche funèbre de Beethoven.

Trois cents hommes escortent la bière.

Cent cinquante se détacheront pour conduire le corps à Chislehurst. Il y a peu de Français, car cent cinquante cartes environ ont été distribuées pour entrer à l'arsenal.

La population est digne; tout le monde se découvre.

Je vois passer Uhlmann, le domestique du Prince, revenu sur l'*Orontes*. Il est comme un fou.

Deux hommes le soutiennent à grand'peine.

Il raconte, d'une voix brisée par les larmes et avec des sanglots effrayants, qu'il a vu le corps du Prince Impérial criblé de blessures horribles.

Le côté gauche était transpercé.

Le Prince avait déchargé trois coups de son revolver[1]. Il a paré les coups de zagaie avec le bras gauche, qui est affreusement mutilé.

La vue de ce premier témoin du drame ou, pour être plus exact, de la reconnaissance du corps après le drame, fait pitié. Une étrange angoisse nous saisit tous : nous nous montrons mutuellement ce fidèle serviteur, qui était là, lui...

1. Qu'en savait Uhlmann, puisque le revolver n'a pas été retrouvé?

Une nouvelle se répand, à l'arrivée dans l'arsenal : l'Impératrice aurait refusé de laisser faire les constatations d'identité.

Cependant, les matelots ont apporté pieusement le corps au pied de l'autel, où brûlent six cierges. Sur une croix blanche, on lit les trois lettres initiales du *Requiescat in pace!* Là aussi un homme pleure et sanglote : c'est le jeune Conneau, qui est comme pétrifié devant ce cadavre et ressemble à une statue livide.

A quatre heures et demie, le Prince de Galles vient et reste une demi-heure. On apporte une couronne de lauriers et de violettes. Dans la chapelle, quinze personnes au plus se groupent et se concertent : ce sont les Princes de la famille et MM. Rouher, général Fleury, de Mouchy, Pietri, Corvisart, ainsi que les autres légataires.

On ouvre le cercueil, malgré le bruit répandu de l'opposition faite par l'Impératrice. La constatation de l'identité s'opère au milieu d'une angoisse profonde et derrière un voile blanc, attaché à la porte pour dissimuler autant que possible cette triste formalité.

Le corps sera veillé à Chislehurst par M. Conneau, de neuf heures à dix heures, et ensuite, d'heure en heure, par MM. Espinasse, Bizot, Adrien Fleury, Bourgoing, Primoli, de Mouchy, Chevreau. Au moment de l'arrivée de la Reine d'Angleterre, les généraux Fleury, Pajol et de la Moskowa seront placés près du corps.

Je viens retrouver les groupes après le transport du cercueil à l'arsenal. Un second cercueil attend à Chislehurst. On y transfèrera le corps. Voici à ce sujet quelques détails :

Le cercueil du Cap sera enfermé dans une nou-

velle enveloppe en chêne anglais. La plaque porte cette inscription :

NAPOLÉON-EUGÈNE-LOUIS-JEAN-JOSEPH
PRINCE IMPÉRIAL

né à Paris le 16 *mars* 1856
tué par l'ennemi en Zoulouland
(*Afrique australe*)
le premier juin 1879
Déposé dans l'église catholique
de Sainte-Marie de Chislehurst
le douze juillet 1879

R. I. P.

La plaque porte aussi les armes du Prince, gravées au-dessus de l'inscription, et une croix latine au-dessous.

Les ducs et le Prince de Galles causent avec le prince Murat et M. Rouher. Je vais partir avec eux pour Chislehurst.

Quelle tristesse ! Partout des groupes silencieux, où l'on commente à voix basse, où l'on plaint toujours, et toujours avec une douleur vraie, ce pauvre jeune Prince mort si loin, dont le cadavre est enfin revenu près de nous, après un mois de traversée sur l'océan ! »

Tous les correspondants des journaux étrangers, italiens, espagnols, danois, norwégiens, allemands, portugais, sont arrivés aujourd'hui.

Londres, 11 *juillet*. — Le nombre des Français arrivés ici est considérable ; depuis hier tous les hôtels sont pleins. Partout, dans cette ville si triste, on rencontre des figures sympathiques.

Je vous télégraphie pour vous aviser qu'un bruit persistant court ici. On dit qu'un certain Carey, même

nom, même orthographe, aurait reçu avis de la mort du Prince en même temps que le gouvernement.

Ce Carey serait un chef de l'Internationale à Londres. La justice informerait. Quelle valeur faut-il attacher à cette nouvelle, qui se repète de tous côtés?

Nous le saurons bientôt[1].

Chislehurst, 11 juillet, soir. — Ici, tout est dans un deuil profond, et les paysans, la foule des Français, attendent le cortège avec anxiété.

Je viens de visiter la chambre mortuaire. Aux plafonds, voilés par les drapeaux français, pendent des rideaux de cachemire blanc bordés de dentelle ornés de perles blanches et noires.

Une draperie noire est également tendue, festonnée et bordée d'argent. Huit médaillons, portant la couronne et l'aigle impériales, sont fixés aux rideaux; les intervalles sont garnis d'autant de rosettes violettes, entourées de dentelles d'argent. Le long de la frise court une torsade formée de feuilles de laurier naturelles, coupée à intervalles par des couronnes de même composition. De chaque côté de la galerie, au centre du panneau, se trouve un ovale de grandes dimensions, formé par un cercle de violettes, et contenant la cotte d'armes impériale déployée sur un manteau avec l'aigle et la couronne impériales.

La même ornementation règne dans le couloir aboutissant à la galerie.

Les deux piliers, en marbre de Sienne, à l'entrée de la galerie, sont entourés d'une draperie noire.

Le catafalque est élevé au milieu, et recouvert d'une

1. Si la justice a su quelque chose, elle a eu soin de n'en rien dire.

housse noire frangée d'argent : il n'y aura pas de cierges autour du catafalque, qui disparaîtra sous la masse des fleurs et des couronnes déjà arrivées à Camden-House, dont l'entrée est couverte par deux portières noires.

Une petite galerie vient d'être établie en annexe pour recevoir la Reine Victoria.

L'un des peintres de la Reine a été appelé de Dunkerque, où il était en villégiature, pour faire plusieurs tableaux des cérémonies funèbres.

Au centre du chœur de l'église Sainte-Marie, où aura lieu le funèbre service, les draperies noires sont bordées d'or, et non d'argent, comme à Camden-House : pour former le dais, on a placé le même drap mortuaire qui servit à l'enterrement de l'Empereur Napoléon III, et que l'on a conservé dans la famille Impériale comme souvenir funèbre.

Des médaillons portant la lettre N en or, sur un écusson violet orné d'or, sont placés sur le catafalque, ainsi que les armes impériales.

D'autres écussons sont placés sur la draperie noire dont est tendue l'église entière.

A l'exception du sanctuaire, où l'argent alterne, la bordure de toute la tenture noire est en frange d'or. Les sièges et les prie-Dieu sont recouverts de même, et une serge noire couvre le sol.

Le catafalque sera entouré de candélabres massifs et de six vases gothiques en bronze doré, surmontés d'immortelles teintes en violet et de feuillages.

Sur le côté sud du chœur, en face de la chapelle où se trouve le sarcophage, en granit d'Aberdeen, offert par la Reine, pour servir de tombeau provisoire à l'Empereur, une chapelle ardente a été établie avec les mêmes dispositions pour recevoir les restes du Prince, jusqu'à ce qu'ils reposent auprès de ceux de son père.

Cette petite chapelle, dont le plafond est tendu aux couleurs de la France, et les côtés, de crêpe noir relevé par une torsade blanc et noir, est jonchée de fleurs, de bouquets et de couronnes, hommages sympathiques de donateurs français et anglais.

La procession entrera demain par la porte du nord ou du cimetière. Les trois prie-Dieu du sanctuaire occupés autrefois par l'Empereur, l'Impératrice et le Prince resteront inoccupés. Sur le côté droit du catafalque sont les sièges réservés au Prince de Galles, au duc d'Edimbourg et au duc de Cambridge, derrière lesquels seront placés le prince Édouard de Saxe-Weimar et le prince Christian. Les premières rangées de sièges après le passage sont affectées au Corps diplomatique.

Sur le côté gauche sont les chaises qu'occuperont les princes et les princesses de la famille Napoléon.

La maison Impériale occupera la chapelle Napoléon ; dans le reste de l'église prendront place les fidèles de la famille.

Le cercueil restera dans la chapelle toute la journée ; à la nuit, il sera déposé dans la petite sacristie où fut placé le corps de l'Empereur en attendant que la construction de la chapelle fût terminée. Cette chapelle, qui porte le nom de Napoléon, sera agrandie pour servir de dernière demeure à l'infortuné Enfant de France.

Chislehurst, 11 juillet, soir. — Les troupes traverseront la ville, escortant le cercueil, commandées par les généraux Turner et Campbell.

Avant le départ de la chapelle de Woolwich, le malheureux Uhlmann a eu trois évanouissements, le dernier très grave.

L'*Enchantress* est repartie pour Portsmouth à 4 heures et demie ce soir.

Je voudrais pouvoir vous dire quelles impressions m'a produites ce pauvre Uhlmann, avec qui j'ai eu un entretien au moment de notre départ de Woolwich pour Chislehurst.

Une foule immense, que *mille* policemen peuvent à peine contenir, accueille avec un respectueux silence le cortège funèbre.

Le prince Joachim Murat et le prince Charles sont tombés en faiblesse. On est obligé de les soutenir.

Ceux qui ont vu, comme je viens de la voir, cette cérémonie s'en souviendront éternellement.

A demain.

Camden-Place, Chislehurst, 12 *juillet.* — La voici terminée, cette journée navrante, pendant laquelle plusieurs milliers de Français accourus sur la terre étrangère pour rendre les derniers devoirs à leur Prince ont souffert et pleuré ensemble.

Il me reste à remplir la partie la plus douloureuse et la plus importante aussi de ma tâche : vous retracer ces grands spectacles et ces grandes émotions.

Ce matin, à six heures, Charing-Cross était envahi par une foule attristée et revêtue de deuil. *A chaque minute*, un train bondé part pour Chislehurst. Il n'y a qu'en Angleterre qu'on sache organiser un pareil service sans le moindre désordre. Sur tout le parcours, nous voyons défiler par les chemins les populations de la campagne en grand deuil : tous se hâtent vers le but commun.

On vient du Nord, du Midi, de l'Est, de l'Ouest, de toutes les parties de l'Angleterre. C'est un concours dont on ne peut se faire une idée.

Tous les châteaux devant lesquels nous passons ont leur pavillon en berne.

Nous arrivons à Chislehurst. De la gare à Camden-Place, c'est une fourmillière humaine silencieuse, tellement pressée, tellement compacte, qu'il est presque impossible de se frayer un passage.

Et pourtant les Anglais semblent désireux de nous faire toutes les politesses possibles; ils se rangent devant nous.

— Laissez passer les Français », disent-ils.

Ils voudraient, croirait-on, se faire pardonner le grand malheur que nous venons pleurer et se faire excuser de nous avoir pris notre enfant.

Dans tous les yeux éclate la sympathie.

Les communaux de Camden sont couverts dès le matin des troupes de service pour la cérémonie : artillerie, infanterie, lanciers. Tout le monde est en grande tenue; tous les officiers ont le crêpe au bras.

Au moment où nous passons, un incident singulier se produit : un magnifique cheval d'officier anglais se cabre, se défend, s'élance, et met le désordre dans la foule. Impossible de le calmer; il semble pris de vertige : l'officier descend, tire flegmatiquement son revolver, et brûle la cervelle à la pauvre bête.

Nous arrivons à Camden. Sur la grille du château, sur la porte, sont posées d'immenses draperies blanches avec les initiales L. N.

Le long de la grande avenue, les policemen font la haie.

Le premier vestibule est tendu de noir, et dans le hall a été installée la chapelle ardente.

Au fond, faisant face à la porte d'entrée, sur la tenture de flanelle, un N immense et une croix blanche en satin; au-dessus, une couronne de violettes, avec rubans violets, surmontant la petite chapelle avec le christ d'argent qui se trouvait sur l'*Enchantress*.

Aux côtés du christ, six cierges, et des monceaux de fleurs devant le cercueil.

A droite, sur le mur, un immense écusson, avec un N, et dans le bas un amoncellement de fleurs et de couronnes.

Partout des fleurs, une bordure de cierges devant les murs. A droite et à gauche de la chapelle, de hautes bruyères remplissent les coins.

Le catafalque est élevé sur trois marches avec tentures blanches et noires; sur le cercueil, un étendard anglais a été jeté. Sur un coussin de velours, adossé au pied du cercueil, une croix de fleurs blanches et violettes, et, de chaque côté, les épées du Prince brillent au milieu de ces fleurs et de ces lumières.

Enfin le tout est entouré d'une couronne colossale qui embrasse le catafalque entier. Devant, une table recouverte d'un crêpe, avec le bénitier.

Devant la table, un prie-Dieu.

Aux côtés du cercueil veillent deux officiers de la maison du Prince, qui se relèvent d'heure en heure.

C'est là qu'est venue, cette nuit, prier et pleurer la pauvre affligée, dont il nous semble entendre les plaintes dans le moindre bruit qui traverse cette maison désolée.

La grande galerie qui dessert le hall et toutes les pièces du rez-de-chaussée sont drapées en blanc et couvertes de couronnes de fleurs avec inscriptions.

La plus belle de toutes, en violettes, semée d'abeilles d'or, a été envoyée par les élèves du lycée Bonaparte.

CHAPITRE XXVI

Le cortège. — Sa Majesté la Reine. — Les cadets de Woolwich. — Le cheval Stag. — Couronnes et députations. — La foule. — A l'église. — Après la cérémonie. — Reine et Impératrice. — Une couronne de laurier. — L'Impératrice. — Reliques du Cap.

Les généraux anglais, les officiers supérieurs, les anciens officiers de la maison Impériale, les anciens ministres, les députés et anciens députés, les sénateurs et anciens sénateurs, les députations françaises, le clergé français, en un mot, tout ce qui, du monde officiel ou du cortège sympathique, a pu pénétrer dans Camden-House vient se ranger et prendre les places réservées. Je vous ai dit hier l'ordre du cérémonial.

A dix heures précises, la Princesse Mathilde, le Prince Napoléon et ses fils arrivent à Camden-House. Le Prince Napoléon porte le grand-cordon de la Légion d'honneur.

Il reçoit les princes étrangers, qui sont successivement introduits, tous en grand uniforme.

A dix heures vingt, on annonce la Reine.

A dix heures vingt-cinq minutes, Sa Majesté la Reine, accompagnée des trois Princesses Royales, les Princesses de Galles, Alice et Béatrice, arrive devant

Camden-House. Les voitures de la cour sont couvertes d'ornements de deuil. On a étendu un large tapis noir depuis les portes latérales de la maison jusqu'à une estrade construite pour la Reine, devant la porte principale.

L'estrade royale, rectangulaire, avec ses crêpes noirs courant le long des frises et ses rideaux de deui flottant au vent, derrière lesquels la Reine verra tout à l'heure passer le funèbre cortège, est imposant à voir.

Il est onze heures moins cinq.

Les cadets de Woolwich, au commandement bref de leurs officiers, exécutent une conversion et viennent se ranger en carré devant Camden-House.

Onze heures. — L'affût, magnifiquement attelé et drapé, que je vous ai déjà décrit hier, vient se placer devant la porte principale.

A ce moment solennel, la Princesse Mathilde, la Princesse Eugénie Murat, se dirigent vers l'église. Les mêmes officiers qui portaient hier le cercueil l'apportent encore aujourd'hui et le placent sur l'affût. Ils sont en grand uniforme de parade.

Un roulement de tambours éclate lugubre, lent et sourd, puis gradué et bruyant, puis un premier coup de canon.

La Reine passe, suivie de la Princesse de Galles, des Princesses Alice et Béatrice.

La famille Royale gagne son estrade réservée. Trois coups de canon encore. Au quatrième, l'affût s'ébranle; le cortège part; la foule se met en marche. Les cordons du poêle sont tenus par les Princes; MM. de Bassano et Rouher remplacent les maréchaux, absents.

Les cadets défilent. Ils marchent un par un. Parmi eux, le vieux soldat Westhers, qui assista aux funérailles de Napoléon Ier à Sainte-Hélène et qui conduisit Napoléon III au cimetière de Chislehurst, suit en serviteur fidèle et désespéré ce cortège d'un enfant qu'il a

vu naître. On a dit l'histoire touchante de ce vieux guerrier. Il pleure à chaudes larmes, et tout le monde le regarde avec compassion.

La musique militaire de l'école joue de nouveau la marche de Beethoven : *la Mort d'un héros,* qu'elle avait jouée avant-hier à Woolwich.

Les officiers d'artillerie royale qui ont apporté le cercueil sur l'affût se placent derrière le corps.

Puis vient le cheval de guerre.

Le cheval favori du Prince, *Stag*, est mené en main par Gamble, le vieux piqueur de l'Empereur. C'est le dernier cheval qu'ait monté le prince à Chislehurst. C'est un bai-brun superbe, que recouvre entièrement un long voile de crêpe avec étoiles d'argent et franges. Aux quatre coins du voile, des N d'argent.

Sous le voile apparaît la fameuse selle légendaire de velours rouge et or qui a appartenu à Napoléon III. Les étriers sont en or. La bride dorée scintille sous le crêpe. Le fronteau est orné de rubans plats rouges avec des crépinettes d'or. Sur la croupe, quatre nœuds noirs partant de la selle.

L'effet de ce cheval derrière la cercueil est saisissant. A ses côtés marchent Uhlmann et l'ordonnance du Prince au Cap, couvert de décorations.

Enfin s'avance le Prince Napoléon, accompagné de ses deux fils et suivi des Princes et personnages officiels dont je vous ai télégraphié la liste, et parmi eux les ministres de la Guerre et des Colonies.

Puis viennent les députations avec bannières. Je lis, à mesure que les bannières défilent, ces noms, que j'envoie pêle mêle :

« *Roubaix, — Tourcoing, — les Étudiants de Paris, — La Creuse, — Cambrai, — la Jeunesse française.* »

Sur les couronnes immenses que portent d'autres députations, je lis encore :

« *La Corse, — le Nord, — Nîmes, — le Gers, — le Pays, — Versailles, — Saint-Cloud, — Lille, — Arenenberg,* etc., etc. »

Avant les députations, marchent les jeunes amis et légataires du Prince ; derrière les députations, une foule énorme s'avance, difficilement contenue par les cordons d'artilleurs et de volontaires du Kent, qui forment la haie.

Dans cette foule se trouvent représentées toutes les positions sociales. A côté de paysans bas-bretons marchent des ouvriers parisiens, qui coudoient des artistes de la Comédie-Française : Mmes Bianca et Sarah Bernhardt ; Gaillard, Mme Nilsson. Tous les Français qui résident à Londres sont là, et parmi eux le comte Hallez-Claparède, M. Martini. A côté de moi marchent M. Tarbé, ancien directeur du *Gaulois,* le vicomte de Casa-Bianca et la vicomtesse, M. et Mme de Coselbonne, M. Lucien Biadelli, M. Ernest Lota, ancien substitut, etc., — réunis par le courant de la foule.

Celle-ci devient de plus en plus serrée, et, malgré les policemen, l'infanterie, la cavalerie, malgré les efforts des commissaires français désignés à Camden — et parmi lesquels je cite le prince Poniatowski, MM. Levert, Busson-Billault, de Moustiers, malgré les officiers de la maison Impériale et M. Léon Chevreau, qui veille à tout avec un tact infini, — au sortir des grilles, un instant de désordre et de confusion se produit.

Quelques personnes rétablissent immédiatement l'ordre, et parmi elles, MM. Édouard André, Dréolle, Feuillant, Alexandre de Girardin, qui marchait auparavant à la tête d'une députation avec couronnes, avec MM. Raimbaud et Davilliers.

Au milieu des officiers de la maison Impériale, nous avons remarqué la profonde tristesse de MM. d'Espeuilles et Duperré, les seuls officiers qui, ayant été

attachés au Prince, ont obtenu du gouvernement l'autosation d'assister aux obsèques.

Nous marchons pendant trois quarts d'heure au milieu du bourdonnement immense de la foule, que percent les sourds éclats des musiques en sourdine, et qu'accompagnent les roulements des tambours et les grondements du canon.

Nous arrivons enfin à la petite église catholique de Chislehurst.

Sur le seuil apparaît le clergé diocésain, avec Mgr l'évêque de Southwark et l'abbé Goddard.

On entre dans l'église. L'ordre du cortège n'est pas modifié.

Les princes étrangers sont tous en uniforme : le prince héritier de Bade, le duc de Teck, le prince Christian, le prince Henri de Monaco, le duc de Battenberg, un grand nombre de membres de l'aristocratie anglaise.

La petite église de Sainte-Marie, comme je vous l'ai dit en détail, est toute tendue de noir.

L'évêque de Southwark officie. On n'a dit qu'une messe basse. Mme de Caters a fait entendre sa superbe voix. Mme Christine Nilsson, qui avait offert également de chanter, pleure à chaudes larmes, beaucoup d'émotion et un peu, sans doute, du refus qu'elle a éprouvé.

Le catafalque est placé selon l'usage ; aux quatre coins se tiennent : le général d'Espeuilles, l'amiral Duperré, le comte de Ligneville, M. Bachon.

Dans l'intérieur de l'église, le Prince Jérôme, ses fils, la Princesse Mathilde, M. Rouher et tous les ambassadeurs.

Seul l'ambassadeur de France manquait. Jusqu'à six heures, les officiers de la maison du Prince resteront dans l'église, se relevant d'heure en heure.

Pendant la cérémonie, la foule a attendu, patiente et

émue, massée autour des troupes et du bataillon des cadets de Woolwich, qui, au moment de l'absoute, a exécuté trois salves de mousqueterie.

A la fin des prières, le défilé a commencé devant le cercueil. Impossible de vous dire les touchantes manifestations qui se sont produites en ce moment.

Je suis resté près d'une heure à voir passer les assistants, et je n'en ai pas vu un seul qui eût les yeux secs. A certains moments, il y avait comme un concert de lamentations déchirantes dans la petite église.

Après la cérémonie, qui a été terminée à deux heures, et sur le désir exprimé par l'Impératrice, la Princesse Mathilde s'est rendue à Camden-Place. Elle a été reçue aussitôt. L'entrevue a été on ne peut plus touchante.

M. Rouher, accablé de douleur, a reçu des témoignages de sympathie universels.

Quant à l'abbé Rooney, qui a accompagné le corps du Prince Impérial depuis le Cap jusqu'à Chislehurst, il a été l'objet d'une manifestation de reconnaissance des plus attendrissantes. Chacun a tenu à le remercier pour sa noble et généreuse conduite.

L'abbé a raconté qu'il ne pouvait dire la messe à bord, n'ayant pas de pierre consacrée. Il récitait les prières sur le pont, devant les marins catholiques. Le colonel Pemberton et les officiers de l'*Orontes* ont témoigné avec émotion de l'attitude pleine de dignité et de pieux respect que le vénérable prêtre n'avait cessé de tenir pendant toute cette douloureuse traversée.

J'oubliais de vous signaler un fait intéressant. A son arrivée, ce matin, le Prince Jérôme est allé s'agenouiller devant le catafalque, à Camden, et a jeté l'eau bénite sur la chère dépouille.

Le Prince a présenté lui-même ses deux fils à la Reine. Elle a fait au père et aux enfants un accueil cor-

dial. Tous les Princes sont allés saluer le Prince Napoléon, en sa qualité de chef de la famille Impériale.

J'estime à dix mille le nombre des Français venus à Chislehurst. Quant aux Anglais, il y en avait certainement bien deux cent mille.

La Reine, à plusieurs reprises, a montré son étonnement de voir une foule si considérable de Français et d'Anglais. La population anglaise a été frappée du témoignage public que la Reine a voulu donner par sa présence sur l'estrade réservée.

Le général Simmons faisait remarquer que c'était la première fois qu'en Angleterre un cercueil était porté par des officiers anglais.

Le départ des grands dignitaires est subordonné à l'acte officiel des constatations.

Londres, 12 *juillet*. — Un détail à ajouter à ceux que je vous ai télégraphiés sur l'ouverture du cercueil :

Le docteur Evans, qui avait été plusieurs fois appelé à donner des soins au Prince Impérial, a fait l'examen des dents. Il en a reconnu certaines particularités dont il avait eu à s'occuper autrefois.

D'autres assistants ont reconnu aussi une ancienne cicatrice que le Prince avait à la main.

Le Prince Napoléon est descendu à Buckingham-Hotel, la Princesse Mathilde à Bristol-Hotel. Tous deux, de leur côté, ont évité de se montrer ou de recevoir.

Revenons maintenant au château pour décrire une scène déchirante.

La Reine, qui s'était agenouillée au pied du cercueil avant de se rendre à la tribune construite pour elle, avait vu défiler, du haut de cette estrade, tout le cortège.

Lorsque la foule se fut écoulée, elle descendit et revint au château, suivie des Princesses ses filles.

L'auguste veuve, triste et majestueuse, entre à Camden par la porte latérale, s'assied dans le grand salon parallèle au hall où reposait tout à l'heure le cercueil, fait appeler la duchesse de Mouchy, et la prie de faire dire à l'Impératrice qu'elle désire la voir.

Pendant que la Reine attend la réponse de l'Impératrice, la Princesse Béatrice se lève et entre dans la chapelle ardente, où il n'y a plus de cercueil, mais où brûlent encore les cierges, et qui est toute pleine du parfum des fleurs. La Princesse prend quelques-unes de ces fleurs et sort en pleurant.

C'est tout ce qui lui restera du pauvre mort et des rêves évanouis.

Cependant on hésite à aller troubler l'Impératrice dans sa douleur. Elle est dans un état lamentable.

Chaque coup de canon lui arrache un cri et détermine une crise nerveuse.

Pendant ces hésitations, la Reine, qui, elle aussi, veut voir une dernière fois la chambre du Prince, traverse la galerie, s'arrête devant la chapelle ardente, et de ses mains royales cueille une fleur dans le monceau funèbre et parfumé.

Elle monte dans la chambre du Prince, laissant en bas les Princesses royales, et précédée de la duchesse de Mouchy et du marquis de Castelbajac, qui, spécialement chargé de la recevoir, a rempli avec sa distinction habituelle cette haute mission.

Au moment où la Reine va pénétrer dans la chambre du Prince, le docteur Corvisart prévient Sa Majesté que l'Impératrice peut la recevoir.

La chambre de l'Impératrice est plongée dans une obscurité complète.

Au moment où la Reine y pénètre, la pauvre mère veut se lever; elle retombe anéantie.

Alors, à tâtons, la Reine Victoria s'approche du fau-

teuil de l'Impératrice, et, sans pouvoir prononcer une parole, elle ouvre les bras et attire l'Impératrice sur sa poitrine...

Pendant quelques instants, les deux augustes affligées ont mêlé leurs larmes, et confondu leurs sanglots.

Enfin la Reine s'arrache à cette étreinte déchirante et descend accompagnée de la duchesse de Mouchy, de la vicomtesse Aguado, de Mlle de Lermina.

Les voitures de la cour s'approchent du perron. Le fidèle John Brown, dans sa livrée noire, ouvre la portière; le valet de pied baisse le marchepied; la Reine monte avec les Princesses; les écuyers se rangent aux portières.

La Reine part.

Sa Majesté est rentrée à Londres par un train spécial, à midi.

L'attitude de la Reine et des Princesses anglaises a tiré des larmes de tous les yeux. Les Princesses ont toutes envoyé des couronnes, et, par une attention délicate, celle de la Princesse de Galles a été envoyée au nom de ses petites filles.

Même sympathie de la part des Princes, qui portaient tous l'uniforme de l'artillerie pour rendre hommage au défunt.

Un incident touchant :

Au moment de son arrivée à Camden, la Reine, qui voulait déposer elle-même sa couronne sur le cercueil, était tellement émue et tremblante, qu'elle a dû faire un signe au général Fleury, en lui disant :

« — Pauvre enfant! Il a, en tout cas, bien mérité cette *couronne*. »

Le général Fleury l'a prise des mains de la Reine et l'a déposée sur le cercueil.

C'est une couronne de laurier!

L'Impératrice a voulu veiller cette nuit au pied du

cercueil. De dix heures à trois heures, et de quatre à sept heures du matin, elle est restée abîmée, priant et sanglotant. »

Épilogue.

Londres, 13 juillet. — Je veux, avant de rentrer à Paris, vous dire l'épilogue du drame héroïque auquel je viens d'assister, et vous raconter de quelle façon on a passé la journée d'aujourd'hui dimanche à Chislehurst.

Aujourd'hui encore, en effet, les trains du matin à Charring-Cross étaient pris d'assaut par de nombreux fidèles au culte impérial qui voulaient assister à l'oraison funèbre du Prince, que devait prononcer Mgr Manning, à onze heures, dans la petite église de Sainte-Marie, où le fils repose à côté de son père.

Un grand silence a régné toute la journée à Camden-Place. La chapelle funèbre a été enlevée, le *hall* débarrassé; tout a été remis dans l'état primitif.

Au premier étage, dans la chambre du Prince Impérial, une messe a été dite aujourd'hui. L'Impératrice y a assisté avec toute sa maison. D'en bas, par les fenêtres entr'ouvertes, j'entendais les psalmodies du prêtre et les sanglots de l'assistance.

A Sainte-Marie, un grand nombre de Français avaient pénétré dans l'église; un plus grand nombre attendaient dehors, l'abbé Goddard continuant malheureusement à faire des difficultés pour laisser entrer.

Il a fallu l'intervention de Paul de Cassagnac pour faire ouvrir les portes du cimetière et de l'église.

Hier soir, à six heures, lorsque les Français qui attendaient dehors ont eu défilé et jeté l'eau bénite, le catafalque a été enlevé, et à ce moment Mlle de Lermina est tombée dans un évanouissement prolongé. Le cercueil a été transporté dans la chapelle de droite, en

face du tombeau de l'Empereur. Il est enseveli sous l'amoncellement des couronnes et des fleurs apportées hier matin.

Le cardinal Manning est arrivé à onze heures. Grand air, tête fine et ascétique.

Au milieu de la messe, Son Éminence a prononcé une admirable oraison en anglais. Il a adapté à la catastrophe que nous pleurons un texte de l'Ecriture sur les douleurs de la Mère de Jésus, et a dit ces paroles :

« J'ai eu deux fois l'honneur de voir le Prince : je ne « l'oublierai jamais. »

Aujourd'hui à trois heures, les grands dignitaires de la Couronne, exécuteurs testamentaires, ont signé le procès-verbal de constatation d'identité.

L'Impératrice est toujours dans un état de prostration extrême. Cependant elle a supporté et franchi la période redoutable de la crise nerveuse qui a éclaté vendredi soir à l'arrivée du cercueil.

On avait cherché à la tenir dans l'ignorance de ce qui se passait; mais le bruit des préparatifs faits dans la maison pour la réception du corps avait éveillé son attention inquiète, et, voyant les efforts de Mmes Clary, de Lermina et de Mouchy pour la distraire, elle leur dit :

« Mesdames, il est inutile de me préparer : je serai « forte. »

Puis elle resta silencieuse.

Au bruit de l'affût qui arrivait avec le cercueil et roulait lourdement dans la grande allée, l'Impératrice se leva et descendit.

Elle arriva dans le vestibule au moment où les officiers anglais apportaient le cercueil et le déposaient dans la chapelle ardente.

La pauvre femme se précipita sur cette bière où dormait son enfant, l'étreignit de ses deux bras, la couvrit de baisers, criant au milieu de ses sanglots :

« — Voilà donc tout ce qui me reste de mon fils ! »

Je renonce à dépeindre les tortures qu'elle a subies pendant cette veillée lamentable.

Hier, samedi, elle n'a voulu recevoir personne, excepté la Reine et la Princesse Mathilde.

A trois heures, elle a fait demander Uhlmann. Le fidèle serviteur est venu et est resté près d'une heure avec elle, répondant à ses questions et satisfaisant son inépuisable et maternelle curiosité.

Cet entretien émouvant causait à l'Impératrice tant d'excitation et de fièvre que, pour le faire cesser, le docteur Corvisart a dû invoquer l'état de fatigue de Uhlmann. L'Impératrice a voulu voir aussi l'ordonnance du Prince, Lomas ; elle a eu avec lui une longue conversation sur la catastrophe du Cap. Elle a déclaré qu'elle voulait désormais garder auprès d'elle Lomas et Uhlmann.

Toutes ces émotions l'ont tellement écrasée, que ce matin le docteur Corvisart a constaté un trouble sérieux dans la circulation du sang.

Hier soir, à six heures, en quittant l'église de Chislehurst, où ils avaient monté leur dernière garde près du cercueil, les officiers de la maison du Prince sont rentrés à Camden.

Malgré la fatigue qui les accablait, ils ont voulu voir la selle retrouvée sur le cheval du Prince et rapportée religieusement ici. On a ouvert la caisse qui la contenait. C'est une selle dite anglaise, et confectionnée en France. Le Prince s'en servait depuis longtemps, et, au moment de son départ pour le Cap, il y avait fait adapter, à Woolwich, une paire de fontes.

On a parfaitement constaté que le Prince a dû s'accrocher à la fonte de gauche. La courroie de cuir qui relie les deux fontes s'est déchirée sous l'effort.

C'était la partie de la selle faite en Angleterre.

Le Prince a dû tomber sur le dos...

Une anecdote, pour finir :

Le piqueur Gamble, qui tenait en main, derrière le cercueil, le cheval du Prince, portait un uniforme de gala qu'il n'avait pas mis depuis le baptême du pauvre enfant.

Il s'en est aperçu en cherchant dans sa poche un mouchoir pour essuyer ses larmes. Il a trouvé dans cette poche l'ordre de service qu'il y avait placé en 1856, signé du Grand-Ecuyer, et qui lui donnait toutes ses instructions pour la cérémonie.

Et maintenant ma tâche est finie. Je rentre à Paris après huit jours de larmes et de deuil que je n'oublierai de ma vie. J'ai pleuré et vu pleurer autour de moi. Mais au milieu de cette douleur, je dois le dire, une sorte d'orgueil nous soutenait, nous tous Français venus à Londres pour suivre le cercueil d'un Napoléon.

Nous nous sentions, sans mandat officiel, les représentants véritables de la patrie française. Nous marchions en quelque sorte sous l'inspiration de cette grande âme de la France qui tressaille à toutes les nobles choses. Elle planait au-dessus du cercueil de cet enfant né au sein de splendeurs sans pareilles, et mort comme on sait encore mourir chez nous, en paix avec Dieu et en face de l'ennemi.

CHAPITRE XXVII

Attitude du Prince Napoléon. — Dans la chapelle provisoire de Woolwich. — *British Medical Journal.* — Une lettre du docteur Évans. — Encore *British Medical Journal.* — Une lettre du docteur Rottenstein. — Une lettre du docteur Gannal. — Testament du Prince Impérial.

Une des choses que je ne pouvais pas comprendre et dont je ne parlai pas lorsque je rendis compte des funérailles du Prince Impérial, ce fut l'attitude étrange, inexplicable pour bien des gens, pour moi entre autres, du Prince Napoléon. Mais tout s'explique avec le temps, et *Fidus* en a donné la raison; aussi je lui laisse la parole :

« Quant à l'attitude du Prince Napoléon le jour des funérailles du Prince Impérial, voici comment l'expliquent des personnes qui croient le savoir : On se rappelle que l'Impératrice lui avait fait dire qu'après la cérémonie elle le recevrait, qu'il refusa de se rendre à son invitation et partit aussitôt pour la France. Cette conduite aurait été motivée par un intérêt très précis.

« Le Prince pensa que l'Impératrice, qui connaissait le testament et les sentiments du Prince Impérial, voudrait être fidèle à sa mémoire et à ses intentions, et

qu'elle lui demanderait, à lui Prince Napoléon, en ce moment solennel, presque sur le cercueil de son fils, d'abandonner ses prétentions et de reconnaître la volonté du Prince Impérial; et il se trouvait dans la position la plus délicate, en face de cette mère désolée à qui il eût été cruel de répondre par un refus absolu, ou envers qui il se fût engagé, quand elle lui parlait à travers ses larmes, par un acquiescement qui eût été un mensonge et qu'il lui eût été impossible de tenir. Dans cette alternative, il préféra paraître inconvenant, incivil, rancunier, et il disparut, laissant carrière à toutes les conjectures, mais gardant sa liberté entière pour l'avenir. »

Le Prince Napoléon savait probablement déjà que c'était M. Rouher, quant à la partie politique, qui était l'auteur du testament du Prince Impérial.:

Je demande maintenant la permission au lecteur de retourner à Woolwich au moment de l'ouverture du cercueil.

Lorsque les matelots de l'*Enchantress* eurent déposé dans la chapelle provisoire leur triste fardeau, lorsque le cercueil fut ouvert pour donner lieu aux constatations légales, je m'attendais à ce que les représentants de la Presse fussent conviés à cette triste formalité. — A quoi servent donc, dans des occasions semblables, ces représentants, si ce n'est à tout voir, afin de pouvoir en rendre compte?

Je m'y attendais d'autant plus, quant à moi, que j'étais un ami personnel de plusieurs des membres de la famille Impériale chargés de présider aux obsèques.

Je ne fus pourtant invité, par le Prince Murat, à entrer dans la chapelle, que lorsque les quelques témoins intimes qui s'y trouvaient en étaient partis, et que le plombier, ajustant le couvercle de la bière, qui était ·ore ouverte, le plaçait et le retirait alternativement,

grattait avec précaution, à chaque nouvel essai, les différents joints, afin de faire mordre la soudure.

On avait placé plusieurs objets dans le cercueil, sur le satin capitonné qui recouvrait le corps : des médailles, un spécimen de toutes les monnaies qui avaient été frappées sous le règne de Napoléon III, etc., etc.

Je n'ai donc su l'état dans lequel se trouvait le corps que par les confidences de certains témoins, qui étaient sortis de la chapelle absolument atterrés.

Il a été dit que le Prince, complètement méconnaissable, a été néanmoins reconnu par le Dr Evans, qui, grâce à l'inspection des dents, a pu solennellement déclarer et signer que c'était bien le Prince Impérial.

La presse médicale anglaise va nous permettre d'établir la vérité sur ce point :

British Medical Journal.

Identité du Prince Impérial.

« 19 juillet 1879.

« Les circonstances qui ont entouré la mort du Prince Impérial ont fait revivre une question qui a été quelque peu négligée par les légistes et les médecins, soit l'importance des dents comme moyen de reconnaître l'identité d'une personne morte. Feu le Prince Impérial avait été si complètement défiguré, que son identité aurait été extrêmement difficile à établir, si ce n'est que le Prince Impérial avait eu quatre petites cavités remplies d'or, dans les premières dents molaires, par le Dr Rottenstein, de Paris, et qu'il avait eu un léger accident, en avril 1876 : il avait reçu un coup sur les dents de devant, ce qui avait nécessité de limer un peu les dents de façon à en polir l'émail. Ces signes, qui sont inaltérables, même par l'âge, et dont les dentistes soi-

gneux gardent le témoignage sur leurs registres, deviennent des moyens d'identité infaillibles, et lesquels, comme dans le cas présent, sont de grande valeur et peuvent, dans certaines circonstances, être de la plus haute importance. »

British Medical Journal.

Identité du Prince Impérial.

« 9 août 1879.

« Monsieur,

« D'après l'article du *British Medical Journal* de la semaine dernière qui porte pour titre : *Identité du Prince Impérial,* il ressortirait que le point à établir entre nous était la vérité du détail publié dans un numéro précédent du *Journal,* soit « que le Prince Impé-« rial avait eu quatre petites cavités remplies d'or, dans « les premières dents molaires, par le Dr Rottenstein, de « Paris ». Si vous aviez republié la phrase originale, dont la citation ci-dessus n'est qu'une clause, vos lecteurs auraient mieux compris pourquoi j'ai demandé une « immédiate rectification ». Cette phrase est ainsi conçue : « Feu le Prince Impérial avait été si complètement « défiguré, que son identité aurait été extrêmement « difficile à établir, si ce n'est que le Prince avait eu « quatre petites cavités remplies d'or, dans les pre-« mières dents molaires, par le Dr Rottenstein, de Paris, « et qu'il avait eu un léger accident, en avril 1876 : il « avait reçu un coup sur les dents de devant, ce qui « avait rendu nécessaire de limer un peu les dents, de « façon à polir l'émail. »

« Maintenant le seul détail important donné par les notes ci-dessus est absolument faux. Le Dr Rottenstein n'était pas présent lors de la reconnaissance des restes

du Prince Impérial; ni aucune opération de son fait n'a pu contribuer, d'aucune manière, à cette reconnaissance. Mais moi j'étais présent dans cette circonstance; et là, alors, je reconnus mon propre travail, ainsi que les détails particuliers de la conformation dentaire. Ces faits sont consignés dans la déposition que l'on m'a demandé de faire, et qui fait partie du *procès-verbal officiel*. Il est parfaitement vrai que j'ai dit que moi, et moi seul, ai eu la charge des dents du Prince Impérial depuis son enfance; et, si j'ai dit cela, c'est parce que je n'ai jamais vu, dans la bouche du Prince, trace d'opérations qui ne fussent pas de mon fait, et aussi parce que j'ai des raisons pour croire ces détails placés sur un terrain que tout médecin de famille comprendra et appréciera.

« Je suis votre obéissant serviteur,

« Thomas-W. EVANS.

« Paris, 4 août 1879. »

British Medical Journal.

Identité du Prince Impérial.

« Août 1879.

« Nous avons fait allusion à l'importance des dents comme un moyen d'identité pour reconnaître les personnes mortes, et nous avons mentionné incidemment le fait que le Prince Impérial avait eu quatre petites cavités remplies d'or, dans les premières dents molaires, par le Dr Rottenstein, de Paris, et qu'il avait eu un léger accident en avril 1876 : il avait reçu un coup sur les dents de devant, ce qui avait nécessité de limer les dents de façon à en polir l'émail..

« Depuis lors, nous avons reçu une communication du Dr Evans, de Paris, niant les faits établis ci-dessus,

et disant que « personne, excepté moi, n'a jamais opéré « les dents du Prince, et le détail que donne votre jour-« nal est entièrement faux » et nous sommant de faire une « immédiate rectification ».

« Il importe peu au public de savoir qui a aurifié les dents du Prince Impérial ; mais, en recevant la communication du Dr Evans, nous avons pris la peine de vérifier l'information sur laquelle était basé notre rapport, et nous tenons des meilleures sources que, ces dernières années, le Prince avait subi quelques opérations dentales, faites non seulement par le Dr Rottenstein, de Paris, mais encore, à sa recommandation, par M. Oakley Coles de *Upper Wimpole street*, et par M. Bull, maintenant à Bruxelles, et que les assertions du Dr Evans sur ce sujet sont fondées sur une imparfaite connaissance des faits. »

British Medical Journal.

Identité du Prince Impérial.

« 23 août 1879.

« Nous avons reçu de M. Oakley Coles une lettre établissant les circonstances dans lesquelles il donna ses soins au feu Prince Impérial. Son Altesse Impériale vint chez M. Coles, le 13 mars 1876, souffrant, du côté de la mâchoire supérieure, d'une inflammation causée par les efforts que faisaient les dents de sagesse pour percer la gencive. Il avait aussi une cavité dans la première molaire, qui avait été évidemment aurifiée, mais dont l'or était parti. M. Coles appliqua un pansement sur la dent, et le Prince s'en alla avec l'intention de revenir deux jours après pour avoir la dent aurifiée si la douleur avait cessé, ou bien pour se faire ouvrir la gencive si la douleur continuait.

« Dans la soirée du même jour, M. Coles reçut un télégramme (dont il joint une copie) du feu comte Clary lui demandant d'aller voir le Prince à Chislehurst le lendemain matin. En conséquence, il se rendit à cette invitation, et soulagea Son Altesse Impériale en faisant une incision cruciale près de la dent de sagesse, sur la gencive supérieure, du côté droit; il remplit aussi la molaire supérieure droite avec de l'or.

« M. Coles déclare qu'il n'aurait pas fait connaître ses rapports professionnels avec le Prince sans les observations du D[r] Evans, et il a voulu également rendre justice au D[r] Rottenstein, à la recommandation duquel le Prince et le comte Clary ont fait appel à ses soins. »

British Medical Journal.

Identité du Prince Impérial.

« 20 septembre 1879.

« Monsieur,

« Les hasardeuses assertions du D[r] T.-W. Evans, que personne, excepté lui, n'avait jamais aurifié les dents du Prince Impérial, ont sûrement été faites à la légère. Les assertions ont été prouvées fausses par la lettre de M. Oakley Coles (Voir *British Medical Journal* du 23 août 1879) et par celle de M. Jackson T. Bull, maintenant à Bruxelles, qui, sur ma recommandation, donna ses soins au Prince Impérial à Woolwich, et enfin par les preuves que je vous ai données que j'ai soigné le Prince et fait les opérations spécifiées dans ma précédente communication. M. Bull dit : « Je me fais un « plaisir d'inclure les lettres m'appelant à Woolwich le « 25 juillet 1873. Je lui ai mis un peu d'or dans une mo- « laire supérieure, du côté gauche, et gratté les dents. »

« Le D[r] Evans déclare que, dans sa reconnaissance du

corps, il trouva l'aurification des cinq dents en parfait état et aux endroits où il s'attendait à les trouver. Maintenant, dans ce cas, le Dr Evans n'a pu reconnaître son propre travail, puisque M. Oakley Coles a aurifié une cavité dans la première molaire supérieure droite, qui avait été précédemment aurifiée par le Dr Evans. M. Bull remplit d'or une autre cavité dans la molaire supérieure gauche; et en 1877 (non en 1876, comme il a été dit par erreur), je trouvai et remplis deux petites cavités, et j'aurifiai à nouveau deux autres dents précédemment aurifiées par le Dr Evans. De ceci il ressort que les opérations de ce dernier n'étaient pas éminemment réussies.

« C'est notre travail, et non le sien, que le Dr Evans a reconnu. Un médecin de Madère qui a acquis une grande expérience déclare qu'il est presque impossible d'ouvrir la bouche d'un corps embaumé; et la plupart des dentistes seront de mon avis quand je dis que, dans de telles circonstances, il était impossible au Dr Evans de reconnaître son propre travail de celui de ses confrères.

« Le Dr Evans dit (journal du 9 août 1879) : « Le « Dr Rottenstein n'était pas présent lors de la reconnaissance des restes du Prince Impérial, ni aucune « opération de son fait n'a pu contribuer en aucune « manière à cette reconnaissance. Mais moi j'étais présent dans cette circonstance, et là, alors, je reconnus « mon propre travail, ainsi que les détails particuliers « de la conformation dentaire. »

« Ceci est un cas assez amusant de *petitio principii*, car ma présence ou mon absence lors de la reconnaissance du corps n'a rien à faire avec la question.

« Personne n'a prétendu nier que le Dr Evans fût présent dans cette occasion, mais il faut être dénué de toute idée de logique pour faire valoir sa présence comme un évènement pouvant apporter l'évidence à la question dont il s'agit. Plus pertinentes sont les preuves

que je produis pour démontrer que le travail sur lequel la reconnaissance du Prince Impérial a la prétention de se baser n'était pas uniquement le travail du Dr Evans. Il est vrai qu'il a été le dentiste du Prince pendant son enfance; mais depuis une certaine époque il n'était pas exclusivement employé.

« Le Prince avait de très bonnes dents, et, bien que je fusse appelé à traiter d'autres membres de la famille Impériale, ce ne fut qu'en 1877 qu'il eut recours à mes soins. Avant cette époque, je fus prié de recommander un dentiste de Londres, et je proposai, à cet effet, mes amis Oakley Coles et Jackson Bull, qui tous deux donnèrent leurs soins au Prince, comme il a déjà été dit.

« J'apporte ici, monsieur, les preuves de ce que j'avance, et je clos cette discussion, au-devant de laquelle je ne suis pas allé.

« Je suis, monsieur, très respectueusement, etc.

« ROTTENSTEIN,
« Rue Royale.

« Paris, septembre 1879. »

Enfin voici un lettre de notre premier embaumeur de Paris, de l'éminent docteur Gannal, qui tranche définitivement la question.

GANNAL
DOCTEUR EN MÉDECINE
Pharmacien
de première classe
Rue de Seine, 6.

A Monsieur le comte d'Hérisson,
11, *avenue Carnot.*

« 12 mars 1890.

« Monsieur le comte,

« Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me demander mon opinion sur diverses questions qui vous importent et qui vous semblent de ma compétence.

« Il s'agit, dans l'espèce, d'un officier mort à l'étranger des suites de blessures qui intéressaient les organes principaux de la vie, le cœur, les poumons, etc., lequel aurait été embaumé, puis ramené en Europe. Vous me demandez s'il est possible que, par le seul fait de l'ouverture du cercueil quelques jours après l'embaumement, le corps soit devenu tout noir et absolument méconnaissable, comme on l'a trouvé lorsqu'on a procédé, deux mois après à la reconnaissance officielle du corps.

« A cette question je réponds : Non.

« La coloration noire de la peau peut se produire après une injection faite sur une personne morte subitement par une congestion (apoplexie, congestion cérébrale, congestion pulmonaire), si on n'a pas eu soin, comme je le fais toujours, d'ouvrir les veines jugulaires tant pour faire écouler le sang que pour faire refouler le liquide injecté dans les artères; mais ce n'est pas ici le cas, attendu que, par les blessures qui ont déterminé la mort, la plus grande partie du sang a dû s'écouler, ce qui aurait rendu la conservation plus certaine si l'embaumement, très difficile à faire dans ce cas, avait réussi; mais si l'opération n'avait pas pu être faite avec tout le soin qu'elle nécessitait, on aurait dû trouver le corps brun, verdâtre par place, ballonné par les gaz, les tissus ramollis, en un mot méconnaissable peut-être, mais pas noir, et il n'est pas, que je sache, de plantes aromatiques qui soient susceptibles de produire cette coloration lorsqu'on les met en contact avec le corps.

« Vous me demandez également s'il est possible d'ouvrir la bouche d'un mort deux mois après l'embaumement pour constater si les molaires ont été aurifiées ?

« Non, si le corps est bien conservé, parce que les tissus reprennent la rigidité, qu'il faudrait vaincre par des efforts pénibles; et, s'il s'agit des dernières molaires, ces efforts mêmes seraient insuffisants, et il serait nécessaire

de faire une incision aux joues pour mettre ces molaires en évidence.

« Oui, si le corps est en décomposition, le moindre effort suffisant pour vaincre la résistance des tissus en voie de ramollissement et pour découvrir non seulement les molaires, mais même les maxillaires; mais ce serait alors une opération dangereuse que peu de mes confrères consentiraient à faire, si ce n'est les médecins légistes, qui ont la spécialité de ces pénibles recherches.

« Ce que je viens de dire me semble suffisant pour répondre à votre dernière question et pour vous faire comprendre que je ne crois pas à la compétence d'un dentiste pour faire *consciencieusement* cette recherche. Et d'ailleurs je ne crois pas qu'on en trouverait un seul qui n'y répugnerait pas.

« Je pense que ces explications vous suffiront, mais en tous cas je me tiens à votre disposition pour tout autre renseignement que vous pourriez désirer, et je vous autorise à faire de cette lettre l'usage qui vous conviendra.

« Agréez, je vous prie, monsieur le comte, l'assurance de mes sentiments distingués.

« Dr GANNAL. »

Le *Gaulois* du 16 juillet 1879 publiait cette dépêche :

Notre correspondant de Londres nous rapporte que l'Impératrice a été attristée des récits qui représentent le corps de son fils comme ayant été affreusement défiguré.

Les herbes aromatiques employées pour l'embaumement ont noirci les chairs, ce qui a pu faire croire à une décomposition qui n'existe pas.

L'Impératrice a dit aux personnes qui l'entouraient : « Je

« souhaite que personne ne soit, à cause de mon fils, inquiété « dans sa réputation ou dans ses intérêts. »

Le corps n'était donc pas décomposé. Comment a pu faire M. Evans pour visiter la mâchoire du Prince? Et, s'il a pu accomplir ce tour de force, par quel phénomène d'illusion a-t-il pu reconnaître comme sien le travail de trois autres dentistes? Et c'est pourtant cette reconnaissance qui lui a permis d'affirmer solennellement que c'était le corps du Prince!

Nous reproduisons maintenant le testament particu- et politique du Prince Impérial :

Fait à Camden-Place(Chislehurst), le 26 février 1879.

Ceci est mon testament.

1° Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je suis né.

2° Je désire que mon corps soit déposé auprès de celui de mon père, en attendant qu'on les transporte tous deux là où repose le fondateur de notre Maison, au milieu de ce peuple français que nous avons, comme lui, bien aimé.

3° Ma dernière pensée sera pour ma patrie : c'est pour elle que je voudrais mourir.

4° J'espère que ma mère me gardera, lorsque je ne serai plus, l'affectueux souvenir que je lui conserverai jusqu'à mon dernier moment.

5° Que mes amis particuliers, que mes serviteurs, que les partisans de la cause que je représente soient convaincus que ma reconnaissance envers eux ne cessera qu'avec ma vie.

6° Je mourrai avec un sentiment de profonde gratitude pour S. M. la Reine d'Angleterre, pour toute la famille Royale et pour le pays où j'ai reçu, pendant huit ans, une si cordiale hospitalité.

Je constitue ma mère bien aimée ma légataire universelle, à la charge par elle de...

Je lègue 200 000 fr. à mon cousin le prince J.-N. Murat.



Je lègue 100 000 fr. à M. G. Pietri, en reconnaissance de ses bons services.

Je lègue 100 000 fr. à M. le baron Corvisart, en reconnaissance de son dévouement.

Je lègue 100 000 fr. à Mlle de Lermina, qui s'est montrée si attachée à ma mère.

Je lègue 100 000 fr. à M. A. Filon, mon ancien précepteur.

Je lègue 100 000 fr. à M. L.-N. Conneau.

Je lègue 100 000 fr. à M. N. Espinasse.

Je lègue 100 000 fr. au capitaine A. Bizot, — tous trois mes plus anciens amis.

Je désire que ma chère mère constitue : Une pension viagère de 10 000 fr. au prince L.-L. Bonaparte;

Une pension viagère de 5 000 fr. à M. Bachon, mon ancien écuyer;

Une pension viagère de 2 500 fr. chacune à Mme Thierry et à Uhlmann.

Je désire que tous mes autres serviteurs ne soient jamais privés de leurs appointements.

Je désire laisser au prince N.-Charles Bonaparte, au duc de Bassano et à M. Rouher trois des plus beaux souvenirs que mes exécuteurs testamentaires pourront désigner.

Je désire laisser aussi au général Simmons, à M. Strode et à monsignor Goddard trois souvenirs que mes exécuteurs testamentaires désigneront parmi les objets de valeur qui m'appartiennent.

Je lègue à M. F. Pietri mon épingle surmontée d'une pierre (œil de chat); à M. Corvisart, mon épingle (perle rose);

A Mlle de Lermina, un médaillon contenant les portraits de mon père et de ma mère;

A Mme Lebreton, ma montre en émail ornée de mon chiffre en diamant;

A MM. Conneau, Espinasse, Bizot, J.-N. Murat, A. Fleury, P. de Bourgoing, S. Corvisart, mes armes et uniformes, si ce n'est, toutefois, le dernier que j'aurai porté, et que je laisse à ma mère.

Je laisse à M. d'Entraigues une épingle surmontée d'une

perle fine, ronde de forme, qui m'a été donnée par l'Impératrice.

Je prie ma mère de vouloir bien distribuer aux personnes qui m'ont témoigné, de mon vivant, quelque attachement les bijoux ou objets de moindre valeur qui pourraient me rappeler à leur souvenir.

Je lègue à Mme la comtesse Clary mon épingle surmontée d'une belle perle fine;

Au duc de Huescar, mon cousin, mes épées espagnoles.

NAPOLÉON.

Le tout écrit de ma propre main.

Codicille.

« *Je n'ai pas besoin de recommander à ma mère de ne rien négliger pour défendre la mémoire de mon grand-oncle et de mon père. Je la prie de se souvenir que, tant qu'il y aura des Bonaparte, la cause Impériale aura des représentants. Les devoirs de notre Maison envers le pays ne s'éteignent pas avec ma vie : moi mort, la tâche de continuer l'ouvrage de Napoléon Ier et de Napoléon III incombe au fils aîné du Prince Napoléon, et j'espère que ma mère bien aimée, en le secondant de tout son pouvoir, nous donnera, à nous autres qui ne serons plus, cette dernière et suprême preuve d'affection.*

« NAPOLÉON.

« Chislehurst, le 26 février 1879. »

Je nomme MM. Rouher et F. Pietri mes exécuteurs testamentaires.

(Je dis, par F. Pietri, Francheschini Pietri.)

(*Le tout est suivi de cette note*) :

« L'enveloppe contenant le testament a été ouverte le testament a été lu, à Camden-Place, le vendredi

27 juin, et les signatures ci-après figurent au nombre de celles apposées au bas du procès-verbal qui a été dressé en cette circonstance :

« L.-L. BONAPARTE.
« Napoléon-Charles BONAPARTE.
« J.-N. MURAT.
« NOAILLES, duc DE MOUCHY.
« Duc DE HUESCAR.
« Duc DE BASSANO.
« E. ROUHER.
« Joseph PRIMOLI.
« Napoléon DE ROCCAGIOVINE.
« Duc DE FELTRE.
« Comte DAVILLIERS RÉGNAULD DE SAINT-JEAN D'ANGELY.
« Vicomte AGUADO.
« Baron CORVISART.
« Francheschini PIETRI.
« Colonel BRADY.
« Charles STEWART.
« WILMER M. HARRIS, notaire public à Londres. »

CHAPITRE XXVIII

Réunion du parti de *l'Appel au peuple*. — Chez le Prince Napoléon. — Une lettre de Mgr Stanly. — Une lettre de Mgr Bradley. — Pourquoi le Prince n'a pas de monument à Westminster. — Souscription pour lui en élever un en France. — Un choix malheureux. — Lettre de l'ancien gardien. — Indifférence de l'Impératrice.

C'est le 1er juillet, trois jours après la lecture du testament, à dix heures du matin, qu'eut lieu la réunion des sénateurs et des députés de l'*Appel au peuple*.

Après avoir donné communication du testament qu'on vient de lire, M. Rouher dit, en terminant : « Des circonstances dans lesquelles *je ne puis entrer* ont empêché pendant quelque temps la publication de ce document. L'émotion ne me permet pas d'y ajouter aucun commentaire. »

« Des circonstances dans lesquelles je ne puis entrer... » : c'était trancher un peu lestement la question, et se dispenser de répondre aux explications qu'à juste titre les hautes personnalités du parti étaient en droit de lui demander.

Quelques-uns de ceux qui étaient présents, doués de plus d'observation ou d'intuition que les autres, firent observer une différence de style entre les deux parties

du document : ce qui leur faisait supposer que, quoique portant la même date, elles n'avaient pas été rédigées en même temps ou par la même personne. Mais on passa outre.

M. Granier de Cassagnac proposa de nommer une commission de cinq membres chargée de voir le Prince Napoléon.

M. Robert Mitchell ne s'opposait pas à cette démarche, si les délégués devaient être chargés de porter au Prince les hommages de la réunion, car le Prince était désormais, disait-il, le chef de la famille. Le groupe n'avait certainement pas l'intention de recommencer un vote des 221 et de modifier l'hérédité.

Il y a des constitutions ratifiées par des plébiscites, et M. Mitchell supposait que personne n'avait l'intention de s'élever contre la constatation d'un fait indiscutable.

Il était visible que le sentiment exprimé, en fort bons termes, par M. Mitchell était partagé par la majorité des membres de la réunion.

M. Paul de Cassagnac déclara alors que, si l'on voulait discuter la question posée par M. Mitchell, il était prêt à la discussion.

Mais on demanda que toute discussion à ce sujet fût ajournée après les obsèques.

M. Rouher apprécia vivement cette opinion, en se basant sur « *des questions de convenances* », et la réunion décida que les deux présidents des groupes, M. Ferdinand Barrot et M. le comte Joachim Murat, porteraient au Prince Napoléon le texte du testament.

M. Haentjens et plusieurs autres membres demandèrent alors que M. Rouher accompagnât les deux présidents.

M. Dugué de la Fauconnerie, sans critiquer l'envoi du testament, insista surtout sur l'opportunité d'une démarche personnelle et immédiate faite auprès du

Prince Napoléon, qui ne manquerait pas d'accueillir M. Rouher avec tous les égards dus à sa haute intelligence et à ses loyaux services.

« A l'heure présente, dit-il, toutes les questions de personnes doivent disparaître : on doit avoir pour but la cohésion du parti et la manifestation publique la plus prompte possible de cette cohésion. Rien ne serait plus de nature à amener ce double résultat qu'un entretien intime entre l'ancien mandataire du Prince Impérial et le chef actuel de la Maison. »

Un certain nombre des membres des deux Chambres appuyèrent alors l'opinion de M. Dugué de la Fauconnerie, notamment MM. Mitchell, baron Dufour, Lenglé, comte Colbert, Janvier, etc.

Cela ne faisait pas l'affaire de M. Rouher. Il n'avait pas fait mettre le codicille du testament du Prince Impérial pour en arriver à plier la tête devant le Prince Napoléon. Il avait voulu lui porter un coup droit, dont il ne lui convenait en aucune façon d'atténuer les effets. Aussi répondit-il « que les circonstances l'obligeaient à repartir à une heure pour Londres, et qu'il ne fallait pas lui demander, au milieu de la douleur qui l'accablait, une démarche au-dessus de ses forces. »

La réunion n'insista plus et s'ajourna après les funérailles.

MM. Ferdinand Barrot et Joachim Murat se rendirent alors auprès du Prince Napoléon, pour remplir la mission dont ils avaient été chargés.

Le Prince reçut ces messieurs de la façon la plus courtoise; mais ils remarquèrent que, lorsque que le Prince dit qu'il était désormais le chef de la famille Impériale, il prononça ces mots avec une fermeté qui les soulignait.

Il était visible aussi que le Prince, dont le masque impassible ne s'était pas même troublé en lisant le codicille, n'accepterait aucune discussion de ses droits.

Ce fut pendant cette réunion du groupe de l'Appel au peuple que M. Rouher déclara que son intention formelle était de renoncer à la vie publique.

Tels furent les premiers pas de la politique qui devait avoir pour résultat de séparer le fils du père, en affaiblissant singulièrement le parti bonapartiste. Naturellement les décisions prises au groupe de l'Appel au peuple furent vivement commentées : les uns voulaient y voir un signe précurseur de la désorganisation de l'ancien parti impérialiste et de sa reconstitution sur de nouvelles bases; les autres y voyaient, au contraire, une chance de cohésion. Ces derniers faisaient remarquer que la pluplart des députés et des sénateurs iraient visiter le nouveau chef de la famille et du parti, que ces conversations pourraient avoir pour résultat de dissiper les malentendus, notamment sur les questions religieuses.

A ce propos citons un mot du Prince Napoléon.

Comme on lui faisait remarquer que plusieurs députés sortaient de chez lui plus contents qu'ils n'y étaient entrés :

« Que voulez-vous? dit-il, je bénéficie de la mauvaise réputation qu'on m'a faite. Ces messieurs croyaient trouver un nègre : ils sont tout surpris de n'avoir trouvé qu'un mulâtre. »

La manifestation de la sympathie publique avait été si générale, en Angleterre, aux obsèques du Prince Impérial; toute la nation s'y était associée avec un deuil si sincère, que naturellement on pensa à élever un monument à la mémoire de Napoléon IV dans l'abbaye de Westminster.

L'idée fut d'abord accueillie avec enthousiasme; puis quelques-uns la blamèrent, prétendant que cela pourrait déplaire au Gouvernement français.

Finalement, comme dans toutes les choses de ce monde, les avis se partagèrent, et, pour répondre aux objections pessimistes, le doyen du Panthéon anglais adressait la communication suivante aux journaux de Londres :

Lorsque j'ai reçu une demande à cet effet, j'y ai consenti immédiatement, sous réserve de l'approbation de Sa Majesté, la statue devant être placée dans la chapelle royale de Henri VII, qui lui appartient[1]. Il me semblait que la manifestation de sympathie publique avait été d'un caractère tellement extraordinaire et considérable, qu'il ne pouvait subsister de doutes, quant à la convenance, en ce qui me concernait, du consentement à la requête.

Les circonstances tragiques associées à la mort d'un Prince étranger porteur d'un grand nom historique, combattant sous le drapeau anglais et donnant sa vie pour le pays qui lui avait, ainsi qu'à sa famille, accordé l'hospitalité, et qui avait appris à l'honorer personnellement pour son caractère sans tache et attrayant, étaient telles qu'elles lui donnaient un titre à être rangé au nombre des Princes auxquels l'abbaye de Westminster a donné abri à diverses époques, ou auxquels elle a consacré des monuments sous son toit. L'emplacement choisi indique de prime abord la nature de l'honneur à rendre.

Ce n'est pas dans l'abbaye proprement dite qu'il sera élevé, mais dans le mausolée royal qui y est attenant, et dans lequel, en règle générale, ne sont enterrés ou n'obtiennent des monuments commémoratifs que les membres de la famille royale ou des personnes qui s'y rattachent par des liens spéciaux.

L'emplacement particulier choisi dans cette chapelle est le coin nord-est, correspondant à celui sud-est où a été élevé un monument analogue à un autre prince du même pays. Là ont été inhumés le duc de Montpensier, frère du roi Louis-

1. La statue, en pied, du Prince, en uniforme de cadet de Woolwich, devait être placée à l'abbaye de Westminster, derrière la chapelle d'Henri VII.

Philippe, mort en Angleterre pendant le premier exil de la famille des Bourbons, ainsi que la Reine épouse de Louis XVIII.

L'abbaye ne connait pas de différences politiques, ni étrangères, ni intérieures. Elle est, suivant la description qu'en a si bien faite lord Maccaulay, « le grand temple du silence et de la réconciliation ».

Il semblait qu'avec un autre exemple de ce cher côté caractéristique de notre grand mausolée national, un autre maillon de la chaîne invisible d'hospitalité et de charité qui s'étend à travers l'abîme le plus large des races, des partis et des croyances, serait formé si, en regard du monument aux Princes de Bourbon et de la maison d'Orléans, on élevait un monument au chef d'une dynastie rivale qui, comme eux, avait été reçu sur nos rivages, et était mort entouré d'un respect plus qu'égal. Il n'y a pas, dans l'abbaye de Westminster, d'association qui inspire plus d'intérêt que la corrélation analogue entre les tombes des Reines Élisabeth et Mary; et, si nous ajoutons que non loin de là se trouve le tombeau, aujourd'hui, hélas! dégradé, et que rien ne distingue, du souverain que l'histoire a toujours plus ou moins comparé au premier Empereur de la dynastie napoléonienne, on peut penser que le cercle des assemblages historiques est complet.

On a objecté que l'espace de l'abbaye réservé au monument des Anglais éminents est si restreint, qu'aucune autorisation ne devrait être accordée au souvenir de personnes qui ne tombent pas sous cette désignation.

Nul ne peut ressentir plus vivement le devoir de protéger rigoureusement le temple que celui, quel qu'il soit, qui en est constitué le gardien. Mais la chapelle dans laquelle doit être élevé le monument du Prince Impérial est absolument séparée des parties de l'édifice qui sont consacrées à ces inhumations ou commémorations. Il faut, en outre, ajouter qu'il y a dans l'abbaye un autre courant d'intérêt, indépendant du souvenir des grands hommes.

Les tombes des Princes ne sont pas simplement les monuments des membres des familles royales : *ce sont des points de repère de l'histoire d'Angleterre et d'Europe*, dans un sens qui n'appartient pas aux tombes des particuliers, quelque

éminents qu'ils soient. Il n'y a pas de comparaison entre les titres individuels de la Reine Marie d'Écosse et de sir Isaac Newton, ou bien entre ceux de deux Princes assassinés dans la Tour, ou ceux de Pitt et de Fox; toutefois, il n'est pas exagéré de dire que l'intérêt public s'attachant aux premiers excède celui qui s'attache aux derniers, et l'on a pensé qu'un concours aussi extraordinaire d'associations historiques que présente la mort du jeune Prince n'était pas indigne d'être distingué de cette façon.

Un mot encore :

Je n'ai pas l'honneur de connaître un membre quelconque de la famille Impériale en France ou en Angleterre. Nul ne s'est réjoui plus que moi de la chute de l'Empire à Sedan. Même si le gouvernement actuel de la France ne parvenait pas à s'établir dans ce pays, c'est vers l'espoir d'une monarchie constitutionnelle que je me retournerais, sous la direction de ces Princes d'Orléans pour lesquels, qu'on me permette de le dire, j'éprouve un respect plein de sincérité et de reconnaissance. Mais j'aurais eu honte de moi-même si j'avais laissé ces préférences combattre la réponse naturelle à ce que je croyais et crois encore être l'expression réelle de la préoccupation nationale dans un événement si tragique, et à l'occasion duquel se sont réunis les sentiments spontanés, non seulement de l'Angleterre, mais de l'Europe entière.

Il est difficile, croyons-nous, d'écrire une lettre plus logique, plus patriotique et plus sage; et le langage de Mgr Stanly, doyen de Westminster, dont l'impartialité ne pouvait être mise en doute, semblait clore définitivement un débat que la fin tragique du Prince Impérial, et surtout les circonstances dans lesquelles elle s'était produite, n'auraient jamais dû laisser établir.

Petit à petit les choses ont traîné en longueur, les années ont succédé aux années, et aucun monument n'a été érigé à la mémoire du Prince à Westminster. J'ai voulu en savoir la cause. Je me suis adressé à

Mgr Bradley, le doyen actuel; voici la lettre qu'il m'a fait l'honneur de me répondre :

A Monsieur le comte d'Hérisson.

ATHENÆUM CLUB.

—

Pall Mall, 15 mai 1889.

Mon cher comte d'Hérisson,

Vous m'excuserez si je réponds en anglais à vos questions.

Le défunt doyen, mon prédécesseur, trouva que les sentiments d'une grande partie du public étaient fortement opposés à l'érection d'un monument au Prince Impérial;

Et si fortement opposés, qu'ils furent exprimés dans une décision de la Chambre des Communes.

En conséquence, le doyen abandonna le projet.

Je crains de ne pas avoir à ma disposition le temps voulu pour entrer dans une plus ample discussion à ce sujet. Mais je présume que ceci doit être suffisant pour l'objet que vous vous proposez.

Croyez-moi votre très fidèlement,

E.-E. BRADLEY.

Il est bon que l'on sache en France comment les choses se passent en Angleterre.

Quelles ont pu être les raisons qui ont déterminé la Chambre des Communes à se prononcer comme elle l'a fait?

Mgr Stanly dit dans sa lettre :

« Les tombes des princes ne sont pas simplement les monuments des membres des familles royales : *ce sont des points de repère de l'histoire d'Angleterre et d'Europe* ».

Voilà bien la raison de l'attitude de la Chambre des Communes. L'Angleterre a déclaré ne pas désirer consacrer le souvenir d'un évènement qui rappellerait à la fois le courage d'un prince français et la lâcheté d'un officier anglais.

Il est vrai que Sa Majesté la Reine d'Angleterre a élevé une statue en mémoire du Prince Impérial dans la chapelle de Windsor; mais les statues de Sa Gracieuse Majesté la Reine ne tirent pas à conséquence. N'en a-t-elle pas élevé une, au château de Balmoral, à son domestique John Brown, indépendamment d'une plaque commémorative en marbre placée dans la chapelle des *Chevaliers de la Jarretière* à Windsor et d'un monument funéraire joint à celui du Prince consort à Frogmore?

Quittons l'Angleterre et le monument du Prince Impérial pour voir ce qui s'est passé en France, à propos d'une chapelle commémorative.

Le directeur du *Gaulois* publiait ceci, le 1er août 1879, sous sa propre signature :

Nous recevons le document suivant :

« Le jour même où la fatale nouvelle de la mort du Prince Impérial fut connue, l'idée se produisit spontanément d'ouvrir une souscription pour élever à sa mémoire un monument durable de la douleur publique.

« Cette pensée pieuse, qui était au fond de tous les cœurs, ne pouvait demeurer stérile. Un comité vient de se former pour la répandre et lui donner la sanction nationale.

« Un grand peuple voisin s'est montré jaloux de ses devoirs envers notre bien-aimé Prince, et nous ne pouvons plus rivaliser d'hommages avec l'Angleterre, qui lui décerne une place à Westminster, parmi les hommes les plus illustres qui font son orgueil.

« Mais il nous reste un moyen de donner à la mémoire du Prince la seule chose qu'il eût préférée à ces honneurs glorieux : c'est de lui élever, sur le sol de la patrie, un modeste monument pour perpétuer notre inconsolable tristesse.

« Une chapelle au milieu de Paris, qui l'a vu naître et qui l'aimait, consacrerait à tout jamais l'explosion de douleur soulevée par cette mort héroïque d'un Prince qui, dans cette dernière croisade, sut mourir comme saint Louis, après avoir su prier comme lui.

« La politique, avec ses haines implacables, avec ses passions brûlantes, n'avait pas encore eu le temps d'obscurcir cette éclatante jeunesse, ce courage indomptable, cette foi si vivante, cette vie si pure !

« Il n'a régné qu'après sa mort.

« C'est à ce Fils de France, c'est à ce soldat tombé dans un héroïque combat, c'est à cet enfant sur qui toutes les femmes ont pleuré par une patriotique solidarité du cœur, c'est à cette fière et sainte figure devant laquelle les partis désarment, que nous désirons donner un asile sur la terre de France.

« Ne pouvant pas ramener son corps, nous voulons au moins que son âme puisse venir parmi nous et s'y trouve chez elle.

« Les souscriptions seront reçues, soit par les membres du Comité, soit par les journaux représentés par le Comité de la Presse. »

Membres du Comité :

Président : S. A. Mgr le prince Joachim MURAT,

Membres : MM. le vicomte AGUADO; le duc d'ALBUFERA; Édouard ANDRÉ; Ferdinand BARROT; A. BARTHOLONI; BÉHIC; le duc de CADORE; le duc de CAMBACÉRÈS; Léon CHEVREAU; CORNUAU; COTTIN; le baron ESCHASSÉRIAUX; V. DURUY; le général BARDIN; Fernand GIRAUDEAU; GRANDPERRET; le baron HAUSSMANN; ISABEY; Charles LACHAUD; le comte W. de la VALETTE; LEVERT; le comte de MOSBOURG; le prince de la MOSKOWA; le duc de MOUCHY; le comte Joachim MURAT; le duc de PADOUE; ROUHER; Edmond TARBÉ; le comte Louis de TURENNE; le comte VANDAL.

Comité de la Presse :

Jules AMIGUES, directeur du *Petit Caporal;* Paul de CASSAGNAC, directeur du *Pays;* CUNÉO D'ORNANO, directeur du *Paris-Capitale;* DÉTROYAT, directeur de l'*Estafette;* GUYON, directeur de la *Patrie;* HUET, directeur de l'*Ordre;* Ernest MERSON, président du syndicat de la Presse conservatrice de province; Arthur MEYER, directeur du *Gaulois;* Auguste VITU.

A l'éloquent appel qu'on vient de lire, je tiens à ajouter quelques mots seulement.

C'est ici même, c'est dans ce journal qu'est née l'idée de la souscription, au lendemain de la mort du Prince Impérial.

Cette œuvre, due à l'initiative personnelle de M. Tarbé, et que j'acceptai de lui comme la part la plus glorieuse de son héritage politique, a grandi. La voici aujourd'hui devenue en quelque sorte une œuvre nationale.

Le *Gaulois* croit être d'accord avec les sentiments de ses lecteurs en versant au Comité les sommes qui ont été souscrites à ses guichets et celles qui lui seront encore apportées.

Nous allons reprendre la publication des listes de souscription, ajournée en attendant la formation du comité.

Arthur MEYER.

Six semaines après la publication de ces lignes, le 11 septembre, la souscription atteignait 110895 francs 45 centimes, pour se continuer encore pendant quelques mois et produire un chiffre beaucoup plus considérable.

Un comité fut donc formé pour choisir un terrain et se mettre à l'œuvre.

A qui revient la responsabilité du choix du terrain où devait s'élever la chapelle du Prince Impérial?... Est-ce au comité? Est-ce à son président?... Je n'en sais rien, mais je dois constater néanmoins que non seulement ce choix n'a pas été heureux, mais encore qu'il a été maladroit.

On acheta dans la bande de terrain que le ministère de la Guerre fit vendre, sur toute la longueur du Champ-de-Mars, quelques centaines de mètres, qui devaient fatalement un jour se trouver enclavés entre des immeubles pour deux côtés; quant aux deux autres, l'un prend entrée sur l'avenue de la Bourdonnais, dont il porte le n° 6, et l'autre a jour sur le Champ-de-Mars, qui impose à ses propriétaires riverains la même servitude que le parc Monceau, c'est-à-dire de n'avoir, comme clôture,

une grille d'un modèle uniforme et pas très élevée.

M. Destailleurs, un architecte de talent, fut chargé lever le monument commémoratif, qui est d'un joli ssin et dont les matériaux sont de première qualité; ais, s'il est permis de critiquer cette œuvre, on peut i reprocher, quoique surmontée d'une croix, de ne s suffisamment rappeler le but religieusement triste our lequel elle a été érigée : le monument ressemble à peu trop au Temple de l'Amour du Petit-Trianon; ais, je crois que l'architecte n'en est pas entièrement sponsable, et que cette forme lui a été imposée.

J'ai voulu, au moment d'écrire ces lignes, me rendre ompte du résultat obtenu *onze ans* après la mort du rince Impérial. Je me suis rendu, 6, avenue de la ourdonnais. Après avoir sonné quatre ou cinq fois, la oncierge de la maison adjacente — l'hôtel du comte e Poix — me dit qu'il était inutile d'insister, que la ersonne qui habitait la maison du gardien était couurière et qu'elle était évidemment en course.

En effet, je vis alors ce que tout le monde peut voir encore aujourd'hui : à la fenêtre donnant sur la rue, des gravures de mode, puis des écriteaux : « Robes et Manteaux », — « On pique à la mécanique ». Je dus forcément remettre ma visite à un autre jour.

Cette fois, la couturière était là, et je pus visiter le monument, qui, je le constatai à ma grande surprise, n'est pas terminé.

Le buste du Prince Impérial n'est pas en place : il attend, dans la loge du concierge, que le piédestal, dont on a réservé l'emplacement au milieu du temple, soit élevé. Il est là au milieu des étoffes, des mannequins, etc.

Je demandai quelques renseignements à cette personne, du reste fort complaisante et très p... mais elle ne put me les donner : elle n'était pas ... ant de l'historique de la chapelle. Mais j'appris ... r-

dien qui l'avait précédée était actuellement concierge rue Vignon.

Je me suis donc adressé à ce vieux brave, ancien brigadier de la Garde Impériale.

Voici la lettre qu'il m'a écrite :

Paris, le 18 mars 1890.

Monsieur le comte,

Vous me demandez des renseignements sur la chapelle élevée à la mémoire de S. A. le Prince Impérial : je m'empresse de vous les donner.

Voici : J'ai été choisi comme gardien de ce monument au moment où la commission chargée de le faire élever a confié les travaux à un architecte. Deux ans après, cette commission a fait remise du monument à S. M. l'Impératrice : j'ai donc dépendu pendant deux ans de la commission, qui m'a donné 1200 francs par an. Après cela, je me suis adressé à M. Langlois, l'homme d'affaires de S. M. l'Impératrice, afin d'être payé de mes gages ; mais M. Langlois m'a répondu, au nom de l'Impératrice, que celle-ci n'entendait pas se charger des frais d'un gardien, et que, si celui qui était au monument ne voulait pas rester dans ces conditions-là, il n'avait qu'à s'en aller.

Ne pouvant pas admettre que S. M. l'Impératrice voulût laisser à l'abandon un monument élevé à la mémoire de son fils, je lui écrivis trois fois dans l'espace de quelques mois ; mais elle ne daigna pas me faire honorer d'une réponse.

Je suis resté quand même comme gardien une année dans ces conditions-là, sans être payé ; et, avant d'abandonner le monument, j'ai offert d'y rester moyennant 500 francs par an ; mais cette offre a été également repoussée.

N'ayant pas de quoi vivre sans être payé pour mon travail, j'ai dû abandonner, bien à regret, mon poste, pour chercher une loge de concierge en ville.

Le monument est resté huit mois à l'abandon, ce qui a occasionné naturellement plusieurs détériorations fâcheuses.

Après ce temps, la femme d'un des employés de M. Langlois est allée habiter le petit logement du gardien, et cela

sans rémunération. Elle est couturière de son état, et peut vivre par son travail, sans être tenue de rester à la chapelle.

Vous me demandez, monsieur le comte, si le buste en bronze du Prince Impérial exécuté par M. d'Épinay, buste qui se trouve actuellement dans la loge du concierge, a jamais été mis en place?

Non, monsieur : ce buste, depuis qu'il est arrivé, depuis des années, n'a jamais été déplacé de l'endroit où il se trouve. On a hésité à le mettre dans la chapelle; car celle-ci est ouverte à tous les regards; et comme le terrain sur lequel elle est élevée ne peut être clos que de trois côtés, la petite grille qui donne sur le Champ-de-Mars ne pouvant compter pour une clôture, on a craint que, si l'on mettait le buste en place là où l'architecte avait réservé l'emplacement de son piédestal dans le centre de la chapelle, il ne fût volé, renversé ou insulté par les gens mal intentionnés.

En vous renouvelant, monsieur le comte, l'assurance des vifs regrets avec lesquels j'ai dû abandonner ce poste, je vous prie de vouloir bien agréer l'hommage de tout mon respect.

DOUÈRE.

P. S. — J'oubliais. En effet, S. M. l'Impératrice, malgré ses voyages à Paris, n'est jamais venue visiter ce monument. Vous pouvez faire, monsieur le comte, tel usage de ma lettre que vous croirez convenable.

A Monsieur le comte d'Hérisson.

Quelle critique plus sévère peut-on faire du choix de cet emplacement? Élever un monument commémoratif, et reconnaître, quand il est terminé, qu'on ne peut pas y placer la statue de celui dont il doit rappeler la mémoire!...

Que Sa Majesté l'Impératrice, ainsi que je l'ai dit dans un livre précédent, n'ait pas fait entretenir, depuis dix-sept ans, à Saint-Leu, la chapelle des Bonapartes, qu'elle laisse se dégrader par la pluie et l'humidité la grosse maçonnerie, les sculptures, les vitraux, les fres-

ques et les tombeaux eux-mêmes, cela, quoique peu compréhensible, peut toutefois s'expliquer : si Sa Majesté l'Impératrice, restée Espagnole dans l'âme, éprouvait une certaine indifférence pour les membres défunts de la famille de son mari, qu'elle n'avait du reste pas connus, ce serait admissible, si étrange que cela puisse paraître ; mais qu'elle agisse de même à l'égard d'une chapelle élevée à la mémoire et en l'honneur de son propre enfant, cela passe toute compréhension.

Je sais très bien que l'Impératrice Eugénie est une femme très malheureuse ; je suis d'ailleurs trop bien élevé pour ne pas avoir à son égard toute la respectueuse déférence que comportent les grandes infortunes. Si je raconte ce que tout le monde peut aller constater de ses propres yeux, je n'ai cependant aucun titre pour intervenir dans la matière. Mais, comment se fait-il que parents, amis, anciens fidèles habitués des Tuileries, tous ceux enfin sur lesquels Napoléon III a répandu tant de bienfaits, n'aient pas le courage d'élever la voix, et de lui dire que son attitude à l'égard de la chapelle de son fils, dans laquelle elle n'a jamais mis les pieds, n'est pas celle d'une ex-Impératrice de France ni d'une mère française. Il faut que ses intimes, ceux sur lesquels une immense fortune exerce une véritable fascination, soient bien pusillanimes pour ne pas oser lui dire que son indifférence choque tous ceux qui ont fait élever ce monument ; que sa conduite donne une singulière opinion de ses sentiments maternels, et qu'elle interprète bien étrangement les dernières volontés de l'Empereur.

EPILOGUE

La mort du Prince Impérial avait été connue en France le 21 juin. Le 7 juillet suivant, sous ce titre : *Le vrai Napoléon V*, le journal le *Petit Lyonnais* publiait cette curieuse correspondance de Londres :

On prétend que l'ex-Prince Impérial a laissé un fils, et voici ce qui a donné naissance aux bruits répandus à ce sujet :

« L'année dernière, vers la fin de la saison des bains de mer, un jeune couple, accompagné d'une nourrice portant un petit enfant âgé de trois ou quatre mois environ, vint s'installer dans un hôtel meublé de Bath.

« La femme était grande, blonde, et parlait anglais avec un léger accent allemand. Le mari, ou son frère, avait toutes les apparences d'un Français dont la constitution affaiblie aurait éteint la vivacité.

« Il paraissait du reste très jeune.

« Au bout d'une semaine, ce dernier quitta Bath, mais il revint de temps à autre visiter la femme, et, deux ou trois fois, on l'aperçut revêtu de l'uniforme de l'artillerie anglaise.

« La femme vivait très retirée, ne recevant d'autres visites que celles de son mari et, de temps en temps, celle d'un prêtre d'une église voisine.

« Quelques jours après la décision du gouvernement d'en-

voyer des troupes de renfort au Cap, le mari vint trouver le prêtre, lui annonça qu'il faisait partie de l'armée se rendant en Afrique, et le pria de vouloir bien être, pendant son absence, le protecteur de sa femme et de son enfant.

« Il ajoutait que de graves raisons de famille l'empêchaient de s'adresser à toute autre personne et même de lui dévoiler son nom. Le prêtre promit ce qu'on lui demandait et visita plus fréquemment la jeune femme.

« Le lendemain du jour où la mort de l'ex-Prince Impérial fut annoncée au Parlement anglais, le prêtre crut être agréable à la femme abandonnée en lui communiquant un journal qui parlait longuement de cette mort.

« Mais à peine eut-elle lu quelques lignes, qu'elle tomba à la renverse. Revenue à elle, elle pria son visiteur de vouloir bien la laisser seule, sans s'expliquer autrement sur la cause de son évanouissement. Dans la matinée suivante, elle quitta à la hâte son logement, après avoir fait parvenir à l'ecclésiastique une lettre où elle lui disait qu'elle ne tarderait pas à revenir et qu'il n'eut pas à s'inquiéter de son sort.

« Dans l'après-midi du même jour, on remarquait à Chislehurst une dame blonde, qui demandait avec des larmes dans la voix une audience à l'ex-Impératrice Eugénie. Cette audience lui ayant été refusée, malgré ses vives instances, elle s'adressa à l'abbé Goddard.

« Celui-ci la reçut, et ils s'entretinrent en tête-à-tête plus d'une heure ! En le quittant, la jeune femme sanglotait. On la vit revenir de nouveau le lendemain demander encore à parler à l'abbé Goddard. Mais celui-ci lui fit dire sans doute qu'il ne pouvait plus la recevoir, car elle partit immédiatement dans la direction de Londres, et depuis on ne l'a plus revue ni à Chislehurst ni à Bath.

« Lundi dernier, le prêtre son ami, inquiet de n'avoir aucune de ses nouvelles, communiqua ses craintes à quelques amis, auxquels il raconta tout ce qu'il savait sur la femme et « sur le mari. « Mais, lui dit un de ses auditeurs, la femme dont « vous parlez ressemble beaucoup à celle qu'on a remarquée, « en grand deuil, devant la demeure de l'ex-Impératrice. »

« Le mot *deuil*, joint au souvenir de l'uniforme porté par

l'ex-Prince, frappa le prêtre et ses interlocuteurs. L'idée vint immédiatement à tout le monde qu'il y avait un mystère relatif à l'ex-Prince. On courut chercher une de ses photographies, et le prêtre, en la voyant, s'écria : « C'est bien le mari de cette jeune femme ! »

Voilà ce qu'on raconte à Londres et ce qu'un journal ne manquera pas de publier d'ici deux ou trois jours.

Cette correspondance de Londres, bien que reproduite par plusieurs journaux de Paris, ne fut pas relevée, et les choses en restèrent là jusqu'au 10 janvier 1887, où M. Alfred Darimon, sous la pseudonyme de *Old Paper*, fit paraître dans le *Figaro* l'article que nous reproduisons :

Un fils du Prince Impérial.

Au lendemain des obsèques du Prince Impérial, le bruit se répandit que le fils de Napoléon III s'était marié secrètement avec une jeune Anglaise, et qu'un enfant était né de cette union. Certaines feuilles anglaises se firent l'écho de ce bruit, qui trouva peu de créance sur le continent.

Un mariage secret ne pouvait être pris au sérieux; la loi française qui formait le statut personnel du Prince Impérial n'admet point ce genre d'union : la clandestinité est une cause de nullité. Mais ce bruit, qu'avaient recueilli quelques feuilles parisiennes, apporta, un moment, une certaine inquiétude dans la famille du prince Napoléon, devenu l'héritier éventuel du trône impérial et le chef de la maison.

Le prince Napoléon savait par expérience quels embarras avait causés à son père l'union irrégulière que celui-ci avait contractée à Baltimore, à l'insu de son terrible frère, avec Mlle Paterson. Ces embarras s'étaient prolongés au delà de la mort du prince Jérôme, puisque la princesse Mathilde et le prince Napoléon avaient dû disputer aux Bonaparte-Paterson l'intégrité de l'héritage paternel.

Qu'arriverait-il s'il fallait aller plaider en Angleterre afin de faire prononcer la nullité du mariage du Prince Impérial?

La procédure anglaise est lente et coûteuse; les hommes de loi, de l'autre côté du détroit, ont des ressources inattendues pour éterniser les procès. Il y avait réellement de quoi donner à réfléchir.

Des recherches furent faites pour découvrir la vérité, et on acquit bientôt la preuve qu'il n'y avait là qu'un racontar sans valeur : nulle part on ne trouva la trace d'un mariage contracté par le Prince Impérial.

Le bruit qui avait couru avait pourtant une base sérieuse : le Prince Impérial laissait, en effet, un enfant; mais cet enfant était le fruit d'une liaison toute passagère.

Le hasard m'a mis en rapport avec une dame qui a beaucoup connu Dumont, le célèbre coiffeur français qui a pour clientèle toute la fashion anglaise, et j'ai pu recueillir sur cette amourette des détails assez curieux.

Quand le Prince Impérial, pour échapper aux ennuis de l'existence monotone qu'on menait à Chislehurst, venait à Londres, il descendait habituellement chez Dumont, où il s'était fait installer une chambre.

Cette chambre existe encore; les meubles qui la garnissaient ont été religieusement respectés : un lit, une armoire, une toilette, un fauteuil et quelques chaises, voilà quel était le mobilier sommaire de ce modeste pied-à-terre. — Vrai logement de sous-lieutenant, disait-il lui-même en riant.

C'est là que le Prince Impérial, laissant de côté toute étiquette, recevait ses amis; c'est là qu'il donnait ses rendez-vous; là aussi qu'il se faisait adresser ses lettres particulières.

Il venait s'y habiller quand il avait à se rendre à quelque dîner ou à quelque soirée intime. Dumont conserve encore, comme un souvenir précieux, les dernières cravates portées par l'infortuné Prince avant son départ pour le Cap.

C'est dans une de ses excursions à Londres que le fils de Napoléon III fit la rencontre d'une jeune fille qui, comme la chose est fort commune en Angleterre, voyageait toute seule. Un de ces hasards comme il en arrive souvent en chemin de fer permit aux deux jeunes gens d'échanger quelques paroles. Ils se plurent, ils se le dirent, et avant que le Prince fût arrivé à la gare, la liaison était ébauchée.

Il ne faut pas croire cependant que les choses furent poussées tout de suite aux dernières extrémités. La jeune fille était fort modeste; le Prince était timide. Ce fut pendant longtemps un amour entre deux enfants qui s'ignorent eux-mêmes et qui se contentent du plaisir qu'ils éprouvent de se voir et de se trouver ensemble.

Une circonstance qui mérite d'être notée, parce qu'elle est caractéristique : Miss *** ignora toujours qu'elle avait touché le cœur du fils de l'Empereur Napoléon III, de l'héritier du trône impérial. C'était un amour en quelque sorte incognito. Le Prince tenait à garder le secret sur sa personnalité.

Il avait pour cela deux motifs : en premier lieu, il pouvait craindre qu'on fît du bruit autour de cette liaison; mais la grande raison, c'est que l'Impératrice le laissait manquer d'argent et qu'il n'avait pas le moyen de faire à sa maîtresse un sort digne de son rang et de sa haute naissance. Il se faisait passer pour un jeune homme ayant des goûts fort modestes et des ressources très limitées.

Il est certain qu'à voir l'installation de la chambrette qu'il occupait chez Dumont, on n'aurait pu soupçonner en lui l'héritier d'un des plus grands noms de notre histoire.

Un jour, miss X*** vit à l'étalage d'un marchand de photographies le portrait du Prince Impérial. Elle fut frappée de cette physionomie, dont les moindres traits lui rappelaient ceux de son amant anonyme. Elle lui en fit la remarque.

Le jeune Prince rougit; mais bientôt, reprenant son sang-froid, il déclara que ce n'était pas la première fois qu'on lui avait parlé de cette ressemblance, qui était, en effet, très singulière. L'incident n'eut pas de suites.

Pourtant, au moment de partir pour le Zoulouland, le Prince faillit se trahir. Il était tout plein de l'expédition à laquelle on l'avait autorisé à prendre part. L'esprit hanté par des rêves de gloire, il répétait sans cesse à la jeune fille qu'avant peu elle entendrait parler de lui.

Mais quand il vint prendre congé de miss X***, il se renferma de nouveau dans le mystère dont il s'est environné toute sa vie; il se contenta de lui annoncer qu'il partait pour un voyage lointain, et que, lorsqu'elle le reverrait, il aurait

sans doute une position plus brillante que celle qu'il avait pour le moment.

Cependant, la nouvelle de la mort du Prince Impérial parvint en Angleterre, et, du haut en bas de l'échelle sociale, elle causa une émotion profonde. Un trait de lumière traversa l'esprit de miss X***. Elle se rendit chez Dumont. Là elle acquit une triste conviction : c'est qu'il y avait identité parfaite entre son jeune amant et le jeune Prince qui venait de périr d'une façon si tragique.

Pour être admis à faire reconnaître une paternité, il faut non seulement la preuve, mais la preuve de la preuve.

D'ailleurs il s'agissait, pour la jeune fille, de sortir du rôle d'abnégation de soi-même qu'elle avait accepté jusque-là.

Elle considérait que c'était profaner son amour que de réclamer pour son fils un appui quelconque de la part de la famille du jeune Prince auquel elle avait prodigué les trésors d'une affection désintéressée.

On sait pourtant qu'un jour, cédant à des obsessions sans doute malveillantes, miss X*** se présenta à Camden-Place avec son enfant et qu'elle fut éconduite par la domestique du château.

Quoi qu'il en soit, les journaux anglais s'occupèrent pendant quelques jours de miss X*** et de son fils. Et puis un silence profond s'est fait sur eux.

Il serait cependant intéressant de savoir ce qu'est devenu ce fils du Prince Impérial.

Cet article, que le *Figaro*, dans son sommaire, annonçait comme étant de M. Alfred Darimon, produisit la plus vive impression non seulement dans le monde bonapartiste, mais dans l'Europe entière. Reproduit ou commenté par plus de deux cents journaux, il devait être cause de violentes polémiques et de non moins violentes réfutations.

A Londres, un rédacteur du *Globe* alla trouver, 109, Regent-street, M. Dumont, le coiffeur mis en cause par M. Darimon.

M. Darimon, qui avait pourtant de fort bonnes raisons de supposer que M. Dumont ne contredirait pas ses assertions, lut avec une surprise que son expérience de la vie ne rendait pas extrême les déclarations de celui-ci au rédacteur du *Globe*.

C'était une sorte de réfutation ambiguë, sans franchise, où le coiffeur du Prince Impérial déclarait même des choses qu'il ne pouvait connaître, entre autres « que le Prince n'était intimement lié avec aucune jeune femme ». Qu'en savait-il, et qui pouvait l'autoriser à parler de la sorte ?

A Paris, le *Galignani's Messenger* écrivit un premier article dans lequel il disait qu'en effet le Prince Impérial avait un fils en Angleterre. Malgré les démentis insérés dans les journaux de Londres, il maintint que le Prince avait bien laissé un enfant ; que cet enfant était à Paris, et que l'ancienne maîtresse du jeune Napoléon tenait une école à Melbourne. A l'appui de ces révélations, il publiait des lettres dont il affirmait posséder les originaux. En voici la traduction :

Lettre portant l'estampille de la poste de Londres, datée du 19 février 1879.

Bickley, 5 heures du soir.

Ma très chère Lottie,

J'ai été très ennuyé de ne pouvoir me rendre aujourd'hui à Ludgate-Hill.

Non seulement, j'ai eu le malheur de manquer le train, mais j'ai reçu une dépêche qui m'a forcé de me rendre au devant d'un gentleman, l'ami dévoué de ma mère.

Écoutez ! Attendez-moi demain matin, à dix heures et demie, dans Cannon-street, à l'endroit habituel.

Nous irons ensemble faire nos achats dans les magasins, après quoi nous reviendrons ensemble à Piccadilly.

Je suis votre ami affectionné,

WALTER LOUIS.

Chislehurst, 17 avril 1878.

Ma toute chérie,

La lettre que vous m'avez envoyée est arrivée à temps cela m'a causé beaucoup d'ennui; vous pouvez être certai que tout ce qui sera possible sera fait par moi, qui suis serai toujours votre fidèle ami. Votre famille doit avoir con fiance en vous. Peut-être sont-ils inquiets à cause de votr absence. Je préfèrerais ne pas parler de ces choses par écrit mais lorsque je vous verrai, je vous expliquerai tout ce qu est. Vous avez eu tout à fait raison de ne pas me parle quand vous m'avez rencontré avec mon ami, lorsque nous tra versions Oxford-street: cela aurait pu me causer quelque em barras. Je rêve toujours au moyen de vous rendre heureuse et de vous prouver que je vous aime de tout mon cœur.

Votre très aimant,

LEWIS.

Lettre portant l'estampille de la poste de Londres, datée du 19 avril 1878.

Gare de l'Arsenal de Woolwich, dimanche soir.

Ma très chère, mardi à midi je serai à votre appartement.

Je vous écris à la hâte, car je veux prendre le train.

J'ai votre lettre, qui m'est parvenue à Eltham.

Je n'ai pas beaucoup d'espoir en ce monde transitoire. Mais je serai bon pour vous, et vous n'aurez pas de reproches à me faire, mon petit ange! Oui! je vous appartiens, bien que très indigne.

Mais le monde est si petit, et vous êtes mon univers à moi,

Croyez-moi votre sincère ami,

LOUIS.

P.-S. — Gardez, s'il vous plaît, la lettre qui arrivera pour moi demain au n° 89.

Station de l'Arsenal de Woolwich, lundi soir.
(Sans date.)

Ma très chère Charlotte,

J'ai été très malheureux de n'avoir pu vous rencontrer ainsi qu'il était convenu. — J'avais aussi l'intention d'aller à Jermyn-street hier, dans l'après-midi, mais j'en ai été empêché parce qu'il y avait quelques messieurs chez nous et que j'étais obligé de rester à dîner.

Écoutez, voulez-vous me rencontrer mercredi dans l'après-midi à notre rendez-vous habituel près de la station Cannon-street? De là, nous irons alors à Piccadilly et nous visiterons un peu les magasins.

J'espère que nous pourrons dîner ensemble de bonne heure.

A vous toujours amoureusement.

WALTER LEWIS.

Télégramme portant la date du 19 mai 1878.

Venez me trouver à la gare de Victoria ce soir 19, à quatre heures.

WALTER.

Télégramme portant la date du 1er juin 1878.

Woolwich.

L'homme ira avec la boîte que vous garderez pour moi. Ne m'attendez pas cette nuit.

Venez à Londres par le premier train demain.

Télégramme portant la date du 2 juin 1878.

Bickley.

Je suis obligé de rentrer à Londres seulement ce soir à huit heures. Regrets.

LOUIS WALTER.

Lettre sans date.

Bickley, mardi après midi.

Oui, ma très chère, vous avez tout à fait raison de supposer qu'avec vous je suis toujours loyal et vrai. — N'ayez aucune crainte pour cette séparation, — cela peut être favorable pour vous et pour moi. — Avant tout, ne dites rien à madame; je crois que c'est une excellente femme, mais toutes les femmes sont indiscrètes. Je me suis beaucoup amusé de ce que vous avez dit. — Ah! que je voudrais être un grand homme! Alors comme je ferais de vous une grande petite femme!

En tous cas, je prie pour que je puisse devenir non seulement digne de vous, mais de ce que la Providence me réserve.

Votre aimant,

L.

L'Impératrice, émue plus que tout autre de l'article de M. Darimon, ne voulut pas y reconnaître un mot de vérité, le qualifiait d'odieuse calomnie, et résumait tous les débats de la presse en disant simplement: « Si mon fils avait laissé un enfant, il serait près de moi ».

C'était parler en véritable mère, mais témoigner en même temps son ignorance de la paternité prétendue du Prince Impérial.

D'un autre côté, un rédacteur de la *Pall Mall Gazette* était allé à Chislehurst interviewer M. l'abbé Goddard, après la lecture de l'article du *Figaro*, au sujet du Prince et de son genre de vie. Monsignor Goddard répondit, lui aussi : « Il n'y a pas un mot de vrai dans cet article : c'est là une odieuse calomnie. » Le prêtre ajouta : « Le Prince a toujours été un enfant et un homme à l'esprit chaste et aux mœurs pures ».

Qu'il me soit permis de constater ici que M. l'abbé Goddard s'avançait beaucoup. Que le Prince ait toujours été un enfant et un homme à l'esprit droit, honnête, chevaleresque, cela ne fait l'ombre d'un doute pour

ersonne; mais dire que, s'il est mort martyr, il était galement mort vierge, c'est outrepasser la mesure. 'était un jeune homme comme les autres, et, quand il ut vingt ans, eh bien! il les a laissés parler. Qu'il 'ait pas pris Monsignor Goddard comme confident de i vie de garçon, les convenances et le bon sens l'iniquent. M. l'abbé Goddard n'aurait pu connaître ceraines particularités intimes de cette vie qu'autant qu'il ût été son confesseur, et ce n'était pas le cas. Le consesseur du Prince était M. le chanoine Toursel, de la hapelle française de Little-Georges street, Portman quare. Les amis particuliers de la victime des Zoulous, ujourd'hui hommes faits, sont en mesure de témoigner contre l'assertion hasardeuse de Monsignor Goddard.

Trop prouver, disons-nous en France, ne prouve rien, et, comme je ne pense pas que l'Impératrice Eugénie ait amais eu l'intention de faire entreprendre la béatification de son fils, M. l'abbé Goddard aurait mieux agi et aurait donné plus d'autorité à ses paroles, lorsqu'il a démenti l'article du *Figaro*, en s'abstenant d'appeler à la rescousse cette question de virginité.

Que le Prince Impérial ait connu M[lle] Charlotte Watkyns, qu'une liaison passagère ait existé entre eux, rien n'est plus possible, je dirai même plus probable. Avec son air d'Anglaise-Parisienne, cette demoiselle n'était pas une novice. Mais j'ai l'intime conviction que, si elle a eu un enfant à la suite de cette liaison, son amant ne l'a jamais su et ne s'en est même pas douté.

De deux choses l'une : ou M[lle] Watkyns savait pertinemment qu'elle était grosse du Prince, et, dans ce cas, elle le lui aurait dit avant son départ pour le Zoulouland; ou elle savait, non moins pertinemment, ne pas l'être de lui. Or, son enfant étant né dans les premiers jours du mois de juillet, plus de quatre mois par conséquent après ce départ, la pensée n'avait pu lui venir

de le faire reconnaître, par anticipation, au moment où le malheureux jeune homme allait s'embarquer ; mais en présence de la déplorable issue de sa campagne, elle a bien pu songer à lui faire endosser une paternité problématique.

Quoi qu'il en soit, le fils de l'Empereur jugeait avec telle gravité les devoirs imposés à un homme par le titre de père, que certainement il serait allé au-devant de ceux-ci, loin de chercher à s'y soustraire, le jour où il aurait été averti que Mlle Watkyns pouvait en réclamer de lui l'exécution, et il est indubitable que l'avenir de la mère et de l'enfant eût été assuré si les choses s'étaient passées comme a voulu l'établir la correspondance de Londres lancée dans la circulation par le *Petit Lyonnais*, et comme l'a dit M. Darimon.

Du reste, l'acte constatant la naissance doit en donner la date exacte, et, si elle a eu lieu postérieurement au départ pour le Zoulouland, le Prince Impérial peut ne pas y être étranger; mais, ainsi que le disait spirituellement Mme Madeleine Brohan : « Quand on s'asseoit sur un buisson d'épines, on ne sait jamais au juste celle qui vous pique », et Mlle Watkyns est peut-être sujette à caution.

Toujours est-il qu'un petit Watkyns semble avoir vu le jour à Croydon. Il aurait été adopté par M. M***, lequel connaît la vérité vraie de cette histoire. Son solicitor a dû avoir en main les dépêches et les lettres reproduites plus haut.

En consentant à se charger de l'enfant, il aurait imposé à la mère la condition *sine quâ non* que la question de paternité serait enterrée pour toujours. Cette condition sera-t-elle aussi fidèlement remplie qu'elle a été acceptée facilement ? Je le souhaite, sans oser y croire.

Mlle Watkyns est revenue d'Australie et est aujour-

..ui à Londres. Elle y tient même, dit-on, un magasin . modes.

Quant à l'enfant adopté, il est chez les Frères de Saint-..seph, à Issy. Conformément aux règles de la maison, s derniers ont dû exiger, en le recevant, une expédi-..n de son acte de naissance.

Si M. M*** s'est proposé de l'élever à la rude et de lui .ire apprendre un état manuel, il n'a que trop atteint n but.

Le prétendu descendant des Bonapartes, sevré de toute ffection, ne sachant pas même s'il a une mère — ce ernier détail peint la moralité de Mlle Watkyns mieux que tout ce que nous en pourrions dire — est élevé en effet à la rude, dans un milieu d'enfants recrutés parmi les ouvriers et les domestiques. Il ne sort jamais, n'est visité par personne, et les Frères, qui ne reçoivent que les trente-quatre francs mensuels, prix minimum de leur pension, sont en train d'en confectionner un pauvre diable.

Le Prince Impérial est bien mort tout entier.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Acte de naissance de l'Impératrice Eugénie

N. 4.622.757

(Texte original)

El infrascripto Cura propio de la Iglesia parroquial de Santa-Maria-Magdalena de esta ciudad : Certifico que, en el libro veinte-y-uno de Bactismos de este archivo, y al f° ciento noventa, se halla la siguiente :

Partida. — En la ciudad de Granada, en seis de mayo de mil octiocientos veinte y seis ; Io el Dr D. Rafael Sdo Almera, dignidad de Capellan Mayor de Honor de S. M. en la Real Capilla de esta Ciudad, con las licencias necesarias del Ordinario, y el consentimiento del Sr. Cura de la Iglesia parroquial de Santa-Maria-Magdalena de esta ciudad : Bactizé solennemente en alla a Maria Eugenia Ignacia Agustina ; que nacio el cinco de mayo de este presente año, hija legitima de los Exmos. Pres. D. Cipriano Guzman Palafox y Portocarrero, y de Da Maria-Manuela Kirckpatrick y Grivegnee, Condes de Teba, Marqueses de Ardales, y Grandes de España ; el primero, natural de la villa y corte de Madrid, hijo segundo de los Exmos Sres, D. Felipe Palafox Croy de Habre, y de Da Maria-Francisca-de-Sales Portocarrero y Zuñiga, Condes de Mon-tijo, naturales de Madrid, y la segunda natural de Malaga, é

a de D. Guillermo Kirckpatrick y Willon, natural de Dumte, en el reino vindo de la Gran-Bretana, y de D[a] Francisca ivegnee y Gallegos, natural de Malaga. Fué an padrino en › Paterno el Exeño Sr. D. Eugenio-Eulalio Portocarrero, ›nde del Montijo, y a su nombre la Exeña Sra. Condesa :l Montijo, su muger. Siendo testigos D. José-Maria-Fernan-:r Compani, del Consejo de S. M., oidor de esta Real Chanlleria, Don Francisco Valdes y D. Juan de Sevilla, ambos ıcados del Crimero de la misma. Ipara que conste la firmaıos. — D[r] José Jacinto Ros. — Hay una rubrica. — D[r] D. Raael S. do Almera-Hogima rubrica.

El copia fiel de su original : Granada a veinte-y-uno de liciembre de mil octiocientos octienta-y-nueve.

MANUEL ACROYA.

Io, el infrascripto notario del Ilustre Colegio de esta ciudad, Doyfé : que conosco la firma y rubrica del presbitero D. Manuel Arcoya y Bleda, cura proprio de la parroquia Santa-Maria-Magdalena de esta ciudad, y tengo por legitimas la que autoriza la anterior certificacion, el cual se halla actualmente *en el egercico de su ministerio*, sin que me conste nada en contrario. Ia instancio de parte signo y firmo el presente en Granada a veinte-y-uno de diciembre de mil octiocientos octienta-y-nueva.

MANUEL AMORO.

P. dos p[tas] n[o] 15.

Los infrascriptos, notarios de este Ilustre Colegio y su Distrito, legalizamos el signo firma y rubrica que anteceden de notario Don Manuel Amaro y Monte. Granada, veinte-y-uno de diciembre de mil octiocientos octienta-y-nueve.

FRAN[CO] DE PAULA MENTEM.

JAOQUIM MARTIN BLANCO.

Texte original
de la lettre de M. J. Montagu Burgoyne

Cowes, isle of Wight, décember 27th 1889.

Sir,

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 14th december, and I beg to express my regret that I am obliged to reply to it in my own language.

With reference to the statements published in your « Memoirs of an Aide de camp », concerning the passage of H. M. the Empress Eugénie from France to England in 1870. I have never seen the book, but only an extract from it, concerning myself, sent to me by a friend, and which statements you now tell me were communicated to you by Dr T. W. Evans.

It is difficult to recall details, after the lapse of so many years, but my reollection is that lady Burgoyne and myself were on board the Royal Yacht squadron, Cutter « Gazelle », 42 tons, in Deauville (Trouville) Harbour, during the first week of september 1870.

On the morning of september 6th, Dr Evans card was given to me, I went on deck, and one of two gentlemen, introduced himself as Dr Evans, he told me that H. M. the Empress was in Deauville, and he asked me to take Her on board the Yacht at once, as she was in danger and in distress.

I acknowledge that at the moment I thought the story so unlikely, that I did not believe one word of it, and I have no doubt that I expressed myself to that effect.

I asked Dr Evans to speak to lady Burgoyne, and she told me that Dr Evans was the well known American dentist in Paris, and that his statement was probably true.

There was but one other Yacht in the Habour, and that was a small schooner, hired by the late Lord Charles Hamilton.

No american Yacht was at or near Trouville, and the state

nents as to Dr Evans having had to threaten to embark H. I. the Empress in such a vessel, never occured.

Deauville Harbour is a tidal basin, and vessels can only enter it, and leave it, at the time of high water, and the only objection I am aware of having made was that as the Yacht could only leave the Harbour, at about seven o'clock, night and morning, it would be inpedicious to attract attention by attempting to embark H. M. the Empress during daylight.

Dr Evans agreed to this suggestion, and it was arranged that Her Majesty should embark at midnight, which the did, accompanied by Madame le Breton, Dr Evans, and a naphew of that gentleman, who left the Yacht before we sailed.

I was captain of my own Yacht, and I navigated her myself, and, to the best of my recollection, the only conversation I had with the Empress during the time she was on board was that early, in the morning of the 7th september, I asked H. M. permission to get the Yacht underweigh; once during the night, when there was a great noise on deck, owing to a boat washing a drift, H. Majesty sent for me to ask if any one was hurt; and hastly after we anchored off Ryde, isle of Wight. On the following morning, I was ordered to thank the Crew, for their exertions during an unusually raugh passage across the Channel.

I am much more amused than angry, at the account of my tears, fear and entreaties to Dr Evans to put me on shore. The fact is that eminent practitioner was sea sick in my besth from the time we left Trouville until just before H. M. the Empress landed at Ryde, and if he had a little experience of the sea, he would have knouwn that any one who had to stand for many hours, at the tiller of a small Yacht, in a gale of wind (and I may mention that this was the same night that H. M. Ship « Captain » was lost) might charitably be allowed to wipe the salt water out of his eyes, before consulting the Chart, without being accused of shedding tears of fear.

wish to add that any history which may have got abroad, implying what you are pleased to term *a tardy recognition*, on the part of the Empress, of the slight service it was my

good fortune to render to Her Majesty is absolutely untrue.

The Empress, on leawing Ryde, went to Hastings for a few days.

From that place she sent lady Burgoyne an autograph letter of thanths.

This was followed, by a magnificent jewel, which will ever be a cherished heirloom in my family.

I may futher mention that H. M. the Emperor sent for me to Chislehurst, a short time after his arrival in England, and thanhed me in the kindest manner.

From that day to this, Lady Burgoyne and myself have received from the Empress the most unvaryi ng kindness and hospitalily.

I am, Sir,

Your obedient servant.

J. Montagu Burgoyne.

M. le comte d'Hérisson, etc., etc.

INDEX DES NOMS CITÉS

A

B

C

N

R

S

T

U

V

W

Y

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

CHAPITRE XXIII

CHAPITRE XXIV

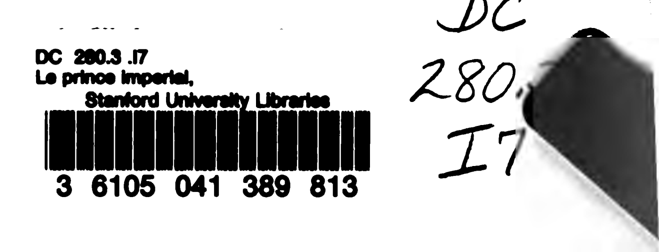
CHAPITRE XXV

CHAPITRE XXVI

CHAPITRE XXVII

CHAPITRE XXVIII

Paris. — Typ. Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 26076.


DC 280.3 .I7
Le prince imperial,
Stanford University Libraries
3 6105 041 389 813
DC
280.
I7

